Rencontres de France : In vino veritas



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15110 7 F

VENDREDI 27 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après la livraison d'éléments de missiles au Pakistan

Les Etats-Unis annoncent des sanctions contre la Chine

Soucieuse de marquer l'importance qu'elle accorde à la lutte contre la prolifération de matériels militaires déstabilisants, l'administration américaine du président Clinton a annoncé, mercredi 25 août, une série de sanctions économiques contre la Chine, accusée d'avoir livré des composants de missile balistique au Pakistan. Pékin a dénoncé ces mesures, qualifiées d'« absolument injustifiables », et affirmé qu'elle « y était fermement opposée ».

WASHINGTON

de notre correspondant

D'une certaine manière, les Etats-Unis, convaincus de la nécessité d'une relation sereine avec la Chine, ont agi à contre-cœur, après avoir lancé nombre d'avertissements, privés et publics, à Pékin.

« Nous avons prévenu les Chinois à plusieurs occasions, ils n'ont pas pu être surpris par notre action », expliquait un haut fonctionnaire de la Maison Blanche. La législation américaine sur la lutte contre la prolifération imposait d'ailleurs à l'administration de punir la Chine. Les sanctions décidées représentent l'option minimale. Le même haut fonctionnaire n'a pas caché que le souhait des Etats-Unis serait de pouvoir conclure sur la question de la prolifération un *« arrangement à long terme avec la Chine »*, qui permettrait de lever les sanctions.

Le haut fonctionnaire a cité le précédent d'un conflit heureusement résolu avec Moscou.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 6

Commerce à risque

POUR une fois, les Etats-Unis n'ont pas reculé dans leurs rodomontades envers la Chine. Après avoir, à plusieurs reprises, menacé de prendre des sanctions, ou de retirer au régime de Deng Xiaoping la clause de la nation la plus favorisée, Washington avait jusqu'à présent cédé à la dernière minute. Cette fois, sous peine de perdre la face, il n'était plus possible au président Clinton de tolérer sans réagir la livraison au Pakistan de composants de missiles M-11.

Pékin a, bien entendu, vivement réagi. Il faut pourtant reconnaître la faiblesse du dossier défendu par la Chine. Son refus de faire des gestes significatifs ou, à tout le moins, de s'en tenir à la parole donnée, sur les sujets qui tiennent le plus à cœur aux Etats-Unis, et aux Occidentaux – le respect des droits de l'homme, la lutte contre la prolifération de technologies à usage militaire et les exportations massives de produits manufacturés qui s'apparentent parfois au « dumping » – sont à l'origine du revirement américain.

APRÈS l'écrasement dans le sang du « printemps de Pékin » en juin 1989, la vigilance occidentale s'était concentrée sur la répression du mouvement démocratique. Des dissidents avaient trouvé asile, en particulier aux Etats-Unis et en France. La situation ne paraît plus aussi dramatique aujourd'hui, même si elle reste préoccupante.

Désormais, l'accent est surtout mis sur la propension de Pékin d'arrondir ses recettes en devises en vendant armes, technologie spatiale et nucléaire à des pays comme le Pakistan, l'Iran, la Syrie ou l'Algérie. Le Pakistan en particulier, dont l'ancien chef d'état-major a récemment reconnu qu'il possédait l'arme nucléaire depuis 1987 à la suite d'un essai effectué à l'étranger, sans doute en territoire chinois.

ATTAQUÉE sur les droits de l'homme, la Chine se défend en dénonçant les « ingérences dans ses affaires intérieures » alors qu'elle est signataire de la charte des Nations unies et qu'elle n'avait pas hésité, en son temps, à condamner l'apartheid en Afrique du Sud ou à soutenir la « révolution » en Indochine. Sa participation active à la prolifération nucléaire et balistique incite à s'interroger sur sa bonne foi dans des relations internationales qu'elle a trop tendance à considérer comme à son unique avantage.

Car, ou bien Pékin tente de dissimuler un commerce dangereux pour l'équilibre et la paix sur la planète, et c'est particulièrement grave de la part de l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. Ou bien le gouvernement central chinois n'est plus capable de contrôler ses généraux ou ses provinces qui se livrent, à leur propre profit, à de telles pratiques dans le cadre de la politique d'enrichissement à tout va de M. Deng. Et c'est encore plus inquiétant pour un pays qui entend être considéré comme une grande puissance mondiale.

M0147 - 0827 0 - 7,00 F



Malgré le refus de la Bundesbank de baisser à nouveau ses taux

Edouard Balladur veut maintenir « une bonne entente franco-allemande »

Le premier ministre Edouard Balladur s'est entretenu, jeudi 26 août à Bonn, avec le chancelier Helmut Kohl. Destinée à rapprocher les positions de la France et de l'Allemagne sur l'Europe et sur le GATT, après la récente crise monétaire, cette rencontre se déroulait le jour même où, à Francfort, le conseil central de la Bundesbank décidait de ne pas baisser ses taux d'intérêt (lire page 18). Au cours de sa conférence de presse de rentrée, tenue la veille à Paris, M. Balladur a affirmé : « C'est sur une bonne entente franco-allemande que repose l'avenir de l'Europe. » A propos du droit d'asile, le chef du gouvernement a indiqué qu'il se prononcera la semaine prochaine sur une possible révision constitutionnelle.

Infléchissements

par Thierry Bréhier

Pourquoi donc Edouard Balladur a-t-il tenu à organiser une conférence de presse avant même que ne s'achève vraiment la trêve estivale ? Le premier ministre n'avait, manifestement, pas grand-chose de concret à annoncer.

Pour autant, les propos du chef du gouvernement ne manquent pas d'intérêt tant ils indiquent sinon un changement de sa politique économique et sociale, du moins une inflexion. Ils démontrent aussi que, tout en voulant donner de lui l'image d'un homme simplement soucieux de bien servir les intérêts de ses concitoyens, il maîtrise parfaitement l'art de la politique. Pour s'en convaincre, il suffisait de constater la dextérité et l'amusement mis par M. Balladur dans ses non-réponses aux questions qui pouvaient être, pour lui, politiquement gênantes.

Lire la suite page 7

Lire également

La douleur maltraitée

La France demeure très en retard pour remédier à la souffrance

par Franck Nouchi

Autre époque, même comportement ? Au cours de la première moitié du XIXe siècle, les médecins – singulièrement les chirurgiens – ne voulaient guère entendre parler de l'anesthésie, cette nouvelle spécialité qui, disait-on, permettait d'atténuer les douleurs, en particulier pendant les interventions chirurgicales. Leur opposition était d'autant moins compréhensible qu'on avait découvert des substances aussi efficaces que le protoxyde d'azote (1776), l'éther (1792) et la morphine (1806). En ce temps-là, la douleur ne contribuait-elle pas, en quelque sorte, à sacraliser le geste médical et chirurgical ? Près de deux siècles plus tard, comment ne pas évoquer ces comportements d'un autre âge, quand on voit la parcimonie, pour ne pas dire davantage, avec laquelle certains médecins consentent à administrer des médicaments antalgiques aux personnes souffrant de douleurs intenses ? Même s'ils s'en défendent, certains praticiens n'accordent-ils pas encore aujourd'hui à la douleur – celle des autres s'entend – une valeur humanisante ?

Cette situation est à bien des égards scandaleuse. Ainsi que l'expliquait Jean-Marie Besson, directeur de recherche au CNRS et à l'Ecole pratique des hautes études dans un ouvrage récent (1), *« la douleur est une maladie que l'on peut et donc que l'on doit traiter. Ainsi faut-il se donner tous les moyens pour l'éradiquer demain et l'apaiser aujourd'hui »*. Un chiffre, cité au début des années 70 par John Bonica, le « père » des centres spécialisés dans le traitement de la douleur, suffit à montrer à quel point la lutte contre la douleur n'est pas une priorité médicale : sur les 2,2 milliards de dollars que le National Institute of Health américain consacrait alors à la recherche biomédicale, 0,014 % seulement était affecté à la recherche fondamentale sur la douleur.

Lire la suite page 11

(1) *La Douleur*, Editions Odile Jacob. Signalons également la parution de l'*Histoire de la douleur* de Roselyne Rey aux éditions La Découverte (Collection « Histoire des sciences ». 414 p 198 F.

Création d'une chaîne éducative

Reality-éduc

ALORS ?.. VOTRE FEMME ?..

ALORS !.. QUAND ELLE M'A QUITTÉ,.. JE SUIS DEVENU PROF À LA TÉLÉ !

DUR !

PLANTU

Lire page 9 l'article de YVES-MARIE LABÉ

LE MONDE DES LIVRES

La rentrée littéraire

En finir avec la « détestation française »

Connaissez-vous la puissance de la rumeur? Elle est infinie, en un temps où le goût n'est plus formé, où l'honnêteté intellectuelle passe pour de la niaiserie. Ainsi, depuis le début des années 80, quelques frustrés (qui, dans ce pays, s'avouerait qu'il ne peut pas écrire de roman?) ont décidé que la littérature française était morte.

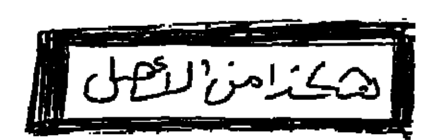
Le Clézio, ramolli ; Duras, gâteuse ; Modiano, affadi ; Sollers, imposteur ; Kundera, trop français pour être encore un grand écrivain. Chez les plus jeunes : Ernaux, sans style ; Echenoz, trop léger. Bref, plus personne ne saurait raconter une histoire ou donner à voir la société. Pour le masochisme français, doublé d'une énorme paresse de pensée, voilà une source inépuisable de satisfactions. Chaque année, on retrouve les lamentations de critiques qui, bien sûr, se prennent pour de meilleurs romanciers que ceux dont ils parlent. A l'étranger, on se réjouit, légitimement, de cette « détestation française ».

En cette rentrée, si l'on annonçait le très ambitieux texte d'Olivier Rolin (*l'Invention du monde*, Seuil) comme « traduit de... », il serait du dernier chic de crier au chef-d'œuvre. Si Emmanuèle Bernheim (*Sa femme*, Gallimard) était une « minimaliste » américaine, elle serait un génie et si Michel Rio (*le Principe d'incertitude*, Seuil) était suédois il serait cet « homme sombre et séduisant venu du Nord ». On pourrait continuer : cent quatre-vingt-cinq romans français paraissent cet automne. Pourquoi la France ne connaît-elle qu'une alternative à son insupportable chauvinisme, l'autoflagellation? On trouvera certaines réponses dans *les Testaments trahis*, de Milan Kundera (Gallimard) : *« L'art du roman est le héros principal du livre »*, dit Kundera, qui a choisi d'écrire... en français.

JOSYANE SAVIGNEAU

pages 19 à 26

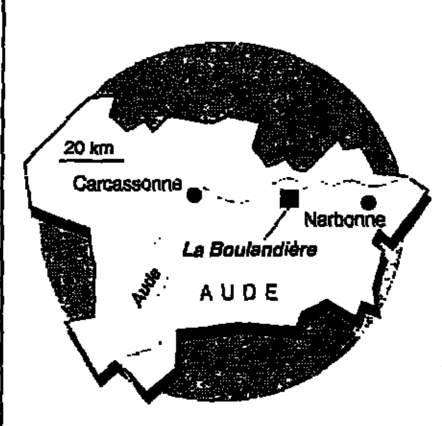
A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER



DANS un hôtel en Bavière, les premières couleurs de la liberté avaient brillé dans des bulles de savon, arcs-en-ciel en réduction, premières désillusions, la plonge dans un hôtel en Bavière. Au royaume de Tonga, à Bora-Bora, à Hua-Hiné, Mopetti et autres îles Mopélia, il suffisait d'avoir faim pour sauter dans l'eau, ramasser les poissons, les huîtres et les crustacés, rejoindre l'atoll et les cocotiers, manger aussi des cœurs de palmiers. A Bagdad, Prague, Paris, Valparaiso, Londres, New-York, Chicago, les affaires, les palaces, les avions en première classe, un sentiment de guerre lasse : courir, toujours courir, vingt-cinq ans et l'impression d'être déjà vieux, pantin et fausses gesticulations... A l'ombre d'un parasol sur une terrasse, dans le chant des cigales et les jérémiades de deux chèvres – elles appartiennent à sa fille Emma, trois ans –, James Herrick débouche une bouteille de chardonnay, fait délicatement tourner le vin dans un verre, en hume les parfums : *«Si le vin est bien fait, il déroutera toujours, on s'attend à un goût de pêche, et on a l'écorce d'orange, puis une note de pamplemousse, de fruits de la Passion, de citron vert, d'abricots, finalement la pêche est là, beaucoup de pêche tout d'un coup, puis reviennent les écorces d'orange...»*. James Herrick adore ces parties de cache-cache qui ressemblent à une musique et à des jeux de lumières : quelques notes, des demi-teintes, des coups d'éclat et des nuances, un petit refrain comme s'il n'y avait de vérité première ni de grande évidence, mais une déambulation de couleurs, d'apparences, de trompe-l'œil, une profondeur toute en douceur : *«Rien ne prédomine, les arômes sont là et mélangés à la fois. Quand il y a cette complexité, cette ampleur...»*. James Herrick a trouvé. D'année en année, loin des voyages qu'il a accomplis et des multiples vies antérieures qui se sont succédé, il se sent renaître ici, entre Narbonne et Carcassonne, aventurier désormais sédentaire, explorateur, homme de terre, musicien. James Herrick fait son vin.

JAMES HERRICK ne le savait pas, mais il pétillait sans doute, ce vin, comme les pointillés d'un probable itinéraire lorsque, enfant, il était le témoin d'un père dégustant un verre, un seul verre. Le vieil homme, un Néo-Zélandais retranché au milieu des pommiers du sud de l'Angleterre après une longue carrière de commandant de sous-marin militaire, accomplissait le geste religieusement, l'entourant de la concentration et de la sensualité du bel amateur. *«Il m'a fait découvrir qu'il fallait réfléchir avant de boire.»* Et James Herrick n'a pas réfléchi avant de partir, *«peut-être parce que mon père était justement militaire et que j'avais envie de fuir l'éducation stricte et ce climat conservateur»*. La passion pour la philosophie et les Rolling Stones, une thèse sur le féminisme, la passion et l'impatience, les rêves de voyages, de liberté, en quête de vérité, envie de variété.

«Au début, j'ai fait des petits boulots en Europe, dont celui de guide de caves chez Moët-et-Chandon en Champagne. Une société anglaise de négoce international m'a embauché. J'étais chargé de vendre des vins aux quatre coins du monde. J'ai appris les notions d'œnologie, le commercial. A vingt-six ans, j'allais de capitale en capitale en costume sombre, avec l'attaché-case. J'ai tout plaqué, pris des vacances. Un an plus tard, j'arrivais en Australie avec 15 dollars en poche».

L'Australie : *«Il régnait en 1980-85 une ambiance extraordinaire dans les milieux du vin. Un peu comme à Silicon Valley, les gens étaient concurrents mais ils s'encourageaient, ils innovaient sans cesse. Pris par la même fièvre, partis de rien, ils essayaient les terroirs, les cépages, en se disant* : «On plante, on va bien voir...» *Et à chaque fois ils créaient un nouveau vin, ils avaient le soleil, la technologie, c'était fabuleux. Ils avaient envie de se battre dans cette campagne rustique, ingrate, où, là-bas, une sécheresse dure sept ans. Peu respectueux des traditions ni de l'establishment, ils me faisaient penser aux constructeurs automobiles japonais qui ont d'abord investi dans les robots et sont arrivés à faire ensuite de la qualité. Ils avaient une vénération pour les grands vins français mais aussi un culot incroyable, se lançant dans des paris insensés, du genre* : «Et, maintenant qu'on a appris à faire du vin, si on battait les Français?». L'insolence, l'absence de complexe, cette incongruité à vouloir *«faire du blanc»* dans un pays si chaud, une indifférence au ridicule qui allait jusqu'au blasphème – *«Certains viticulteurs installaient leurs cuves dehors en plein soleil. Attention! elles étaient réfrigérées...»*. Cette énergie des premiers pas qui consiste à se casser la figure, essayer, retomber encore, essayer et *«faire mieux, toujours mieux, c'était l'obsession, l'ambition»*. James Herrick a été emporté. *«J'ai tout de suite eu envie de retravailler.»*

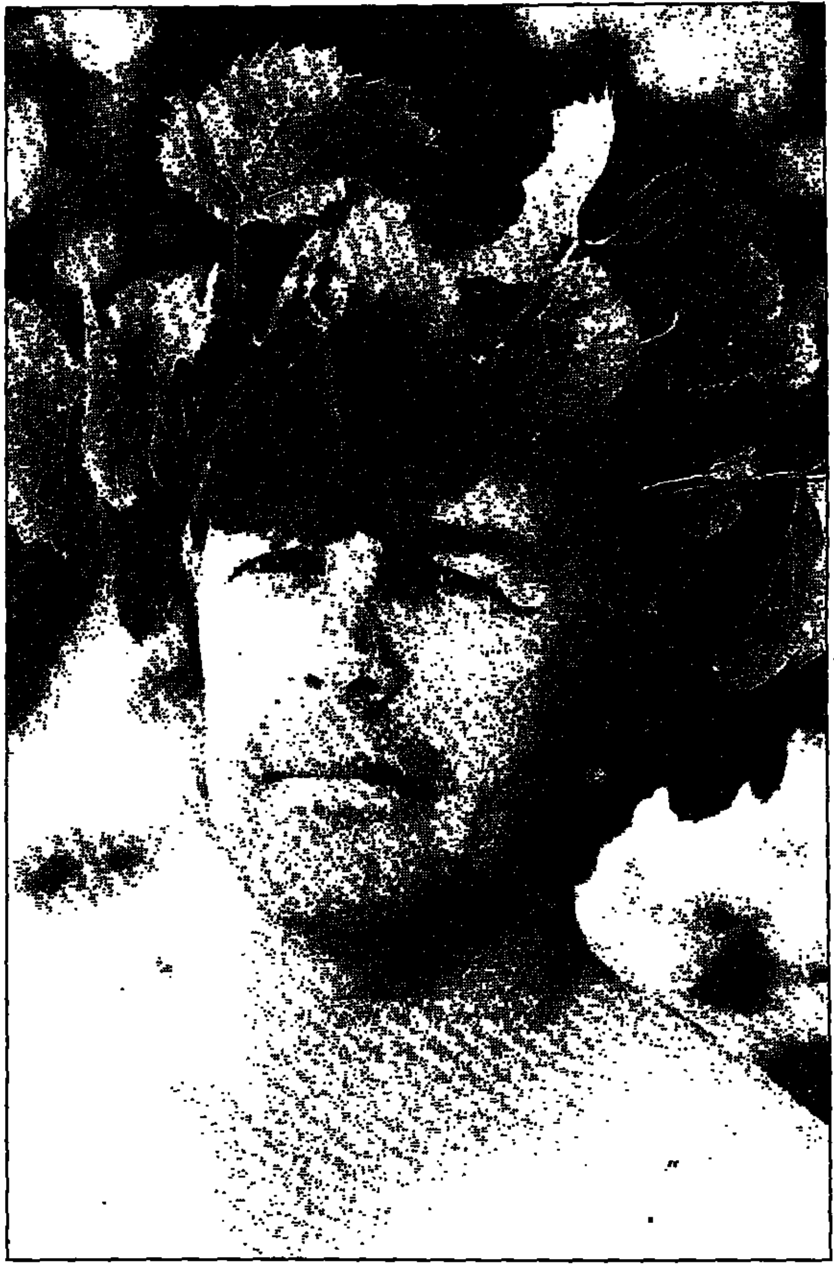
A quatre heures de route d'Adélaïde, le domaine *«Cuppa-Cup»*, avait un nom prédestiné (*«beaucoup, beaucoup»* en arborigène), une belle couche de calcaire – plutôt souhaitable quand on veut faire du vin, – une terre rouge s'étirant à perte de vue, un étang, un *«billabong»*, qui a la particularité de disparaître l'été et de revenir en hiver, des eucalyptus géants, des nuées de perroquets, *«budgerigars»*, *«galahs»* et autres *«parrots»* s'envolant dans un claquement d'ailes... Avec ses deux associés, Marc Swann et Robert Heskah, James Herrick participe à l'aventure. L'Australie accomplit sa percée sur la scène internationale, *«passant de 0 à 30 millions de bouteilles vendues en Angleterre»*. *«Comme les autres, nous cherchions sans cesse la dernière levure, la meilleure barrique avec cette philosophie du Nouveau Monde qui consiste à faire en permanence de la médecine préventive, redoubler de vigilance et de technologie»*. *«Cuppa-Cup»* produit, prospère.

James Herrick, le doux rêveur, n'en perd pas le moins du monde le sens du commerce, renoue avec son ancien métier, à la fois viticulteur et négociant, vendant à l'étranger son vin et celui de ses concurrents australiens, assez content de son «chardonnay», ce cépage à l'origine, entre autres, des plus beaux bourgognes : *«Evidemment, nous n'avions pas la prétention de nous aligner sur un puligny-montrachet. Mais nous nous rendions compte qu'hormis les grands crus français – qui sont des monuments – il n'y avait pas de concurrence. Nous, les Australiens, nous proposions un bon vin blanc sec et aromatisé à trente francs sur les marchés américain et anglais. Sur ce créneau-là, on se demandait : mais où sont les Français?»*.

Quand il décide une deuxième fois d'arrêter de travailler, préférant le silence corallien aux bruits des perroquets et des machines à vendanger, il commet l'*«erreur»* de réunir un conseil d'administration à Tahiti en 1989 : *«Oui, parce qu'à ce moment-là mes deux associés m'ont convaincu qu'il fallait investir en France, que c'était à moi d'y aller, de démarrer l'affaire. Moi qui ne voulait plus travailler...»*. James Herrick se trouvait bien sur son bateau, voguant depuis neuf mois sur l'eau, allant d'île en île en compagnie de Simone, une Américaine d'origine sicilienne qu'il avait rencontrée et épousée à San-Francisco – *«J'y ai vécu quelques mois, le temps de commercialiser nos vins, j'habitais dans une péniche»*. James Herrick se serait vu poursuivre un peu plus longtemps cette *«vie libre, la plus libre qu'on ait pu avoir»*, nageant dans le *«grand bleu et la légèreté»* même si au fil du temps un doute pointait, de plus en plus lancinant : *«L'intuition qu'il fallait savoir s'arrêter, qu'on avait atteint une sorte d'apogée, éviter de terminer collectionneur de recettes de cuisine tahitienne ou spécialiste de photos sous-marines»*. Avouant *«un petit faible pour le pessimisme de Schopenhauer»*, aimant penser et répéter que *«la véritable liberté était de pouvoir choisir sa prison»*. James Herrick a choisi : 175 hectares dans les contreforts de la Montagne Noire, un paysage sans route ni village, fondu là où les côteaux de vigne se tendent comme des arcs et la terre vacille sous des houles d'ocre et de safran.

16. – In vino veritas

James Herrick a trouvé. D'année en année, loin des voyages qu'il a accomplis et des multiples vies antérieures qui se sont succédé, il se sent renaître ici, entre Narbonne et Carcassonne, aventurier désormais sédentaire. James Herrick fait son vin.



Un jour d'hiver 1990, on apprit qu'un «Australien» de trente-sept ans avait jeté son dévolu sur des champs «où il ne poussait que des herbes sauvages», plantant des rangs de vignes espacés comme des arbres fruitiers

Il s'est installé à «la Boulandière», demeure réputée pour avoir été, au cours des siècles passés, un repère de brigands spécialisés dans le guet-apens le long du grand chemin qui reliait Narbonne à Carcassonne. *«La légende voudrait qu'il y ait encore un trésor enfoui sous terre. Souvent les gamins viennent gratter, fouiller par ici.»* James Herrick a trouvé aussi des trappes servant de cachettes aux panzers allemands. L'homme a pris l'accent du pays, ce terroir pétri d'occitan et de fierté cathare. De l'anglais, il garde seulement cette façon de dire : *«Absolument, absolument»*.

AU début, James Herrick a été un peu désarçonné. *«J'arrivais avec ma manière de penser anglo-saxonne, le côté : je planifie tout à trois semaines d'avance»*. Et il a découvert qu'on donnait ici des rendez-vous en *«fin de matinée»* – *«le type à New-York, il se demande déjà si c'est 11 h 12 ou 11 h 15»* –, réalisé que le pays comptait *«un nombre hallucinant de livraisons express»*, appris et savouré *«cet art de prendre un temps de retard pour se retrouver ensuite avec un temps d'avance, cette manière de se laisser déborder et d'improviser génialement»*, ce pays qu'il compare *«à une partie de rugby où on se met d'abord dans la panade – et on doit bien s'en convaincre – pour faire ensuite des choses magnifiques»*. James Herrick, maintenant, *«adore les Latins»*.

A l'inverse, on a regardé l'aventurier d'une drôle de façon lorsqu'un jour d'hiver 1990 on apprit qu'un «Australien» de trente-sept ans avait jeté son dévolu sur des champs *«où il ne poussait que des herbes sauvages»*, choisissant le Languedoc-Roussillon, pourtant sinistré depuis des années, pour y réaliser un investissement de 60 millions de francs, plantant des rangs de vignes espacés comme des arbres fruitiers, développant une armada de machines – à traiter, à «relever», à vendanger, – creusant 350 kilomètres de canaux d'irrigation capables de rafraîchir chaque cep au goutte-à-goutte, installant un ordinateur sur le canal du Midi pour gérer le débit de l'eau et ses dosages en engrais, en oligo-éléments, s'équipant d'*«échangeurs tubulaires»*, ces *«radiateurs du froid»* susceptibles de faire chuter, en trois minutes, la température du raisin fraîchement cueilli de 15° à 3°, d'un pressoir électronique, une sorte de gros ballon qui, en se gonflant, écrase le raisin contre les parois. Un viticulteur remplissant ses cuves de gaz inerte, nettoyant ses barriques à l'air comprimé, faisant pousser de l'herbe entre ses rangs de ceps, grand allergique aux tuyaux mal lavés, aux odeurs de moisi, de vinaigre et de mauvais foudres. *«Un fada»*, souffle-t-on dans le pays *«un original»*, nuance un jeune voisin ; *«un pionnier comme on en a besoin»*, admire un viticulteur. Dans la cave, un œnologue bordelais est de passage. La veille, un négociant suisse est venu, *«il avait envie d'exporter en Corée»*.

Sur les bouteilles, une étiquette d'une élégance sobre et classique, *«volontairement très anglaise»*. Un seul nom, *«James Herrick, chardonnay»* : *«Nous, les Anglo-Saxons, nous ne croyons plus aux vins qui portent le nom du terroir. L'émergence du Nouveau Monde – l'Australie, le Chili, la Californie – dans la production du vin a créé une révolution que les Français ont du mal à admettre : on est passé d'une histoire de renommée à un examen du produit dans le verre. C'est fascinant de voir que l'ancien ordre des appellations est menacé par une concurrence qui ne se fait plus sur une image de marque et le prestige d'un terroir, mais sur la qualité du vin lui-même. Evidemment, je ne parle pas des grands crus français, qui auront une légitimité presque éternelle : ils sont au-dessus de tout le monde et ils forcent le respect. Mais dans la gamme de ce que les Français appellent le «bordeaux supérieur», par exemple, un client anglo-saxon qui veut dépenser 10 dollars pour une bouteille, il ne va plus se laisser impressionner, il ira chercher le meilleur. Que le vin soit produit en Moldavie, en Italie, en Australie. Il essaiera, et, si ça lui plaît, il retiendra.»*

James Herrick, un croisé du Nouveau Monde au pays des noblesses, un pionnier ignorant les titres et la politesse? *«Non, ce qui me désole, c'est quand on croit à sa propre propagande. En Languedoc-Roussillon, les gens pensent qu'ils sont condamnés à faire des petits vins à cause de leur terroir. Ils oublient qu'il y a deux siècles leurs ancêtres produisaient des vins aromatiques, généreux, et qu'ensuite on a préféré la quantité à la qualité parce que ça correspondait à l'époque à une demande du marché. Aujourd'hui, la terre n'a pas changé, le climat non plus.»*

A 6 heures du matin, James Herrick se promène dans son domaine. *«Seul, tranquille, je vérifie si les grappes ne sont pas stressées»*. Dans le coin des *«garrigues»*, il espère faire un vin *«riche et gras»*. Du côté de *«la Motte»*, il est prêt à croire à un *«joli»* mousseux, *«il y fait plus froid, on y réussit de belles acidités»*. A «la Boulandière», il pense atteindre l'équilibre, *«une exubérance tropicale, beaucoup de chair et une belle charpente qui permette de tenir une longueur en bouche»*. Il sait qu'il lui faudra plusieurs années pour créer un vin, le construire, le pétrir en l'entourant de délicatesse inquiète. La première récolte s'est annoncée prometteuse, *«cent cinquante mille bouteilles vendues en Angleterre»*. Cette année, il espère doubler en quantité, en qualité s'il n'y avait cette peur du vent du sud, *«porteur d'humidité»*, la crainte des vols de papillons *«à cause des œufs»*, d'une terre anémiée ou au contraire en suractivité. Et comment conjurer l'arrivée du botrytis, cette sorcellerie qui transforme une vigne en champ de pleurs, réduisant les raisins en peau de chagrin, jaunâtres et flétris, l'horreur : le *«pourri»*? *«Grâce à la technologie, on peut aller dans l'infiniment petit, le dérisoire, maîtriser par exemple la taille d'un grain pour avoir une bonne ration de peau. En même temps – et c'est fantastique. – on ne peut pas tout contrôler à la fois. On est surpris, les données changent, il y a le climat... Aux Etats-Unis, beaucoup d'hommes d'affaires et d'avocats se sont convertis dans le vin à cause de cela, attirés par ce mélange d'équations, de poésie, de science et d'intuition.»*

CHAQUE matin aussi, James Herrick téléphone en Australie. Liaison directe avec *«Cuppa-Cup»* et ses deux associés : *«Je suis bien obligé. On parle essentiellement de météo. En ce moment, il y a des risques de gelées, c'est préoccupant...»*. Le fait d'avoir une propriété dans l'un et l'autre des hémisphères permet de partager les risques en cas de mauvaise année. *«C'était aussi une stratégie d'être nos propres concurrents, il y a une telle rapidité, aujourd'hui...»*. Ainsi de certains œnologues qui parviennent à faire trois vins chaque année : en France, en Argentine, en Australie. *«On les appelle les «flying wines makers». A l'âge de trente ans, ils ont travaillé sur vingt vendanges, accumulant une expérience équivalente à celle d'un œnologue de cinquante ans»*. James Herrick, lui, se contente de prendre l'avion chaque mois de mars pour aller surveiller les vendanges à *«Cuppa-Cup»*. Il envoie aussi son directeur d'exploitation en Californie, en Australie *«pour qu'il voie, qu'il apprenne les manières de faire du monde entier»*. Il reste persuadé que dans le vin *«il n'y a pas qu'une seule vérité, et que quand on se sent roi on ne voit pas le danger arriver»*. Assis sur la terrasse, il contemple les oliviers, les abricotiers, se faufiler jusqu'à la pinède dominant la lisière de la propriété. Et dit, tout en respirant : *«C'est vrai qu'ici on n'a pas envie de bouger.»*

PROCHAIN ARTICLE : UNE MAISON DE SONS

La visite de Boris Eltsine en Europe de l'Est

La Russie « comprendrait » une adhésion de la Pologne à l'OTAN

Le président russe Boris Eltsine a quitté, jeudi 26 août, la Pologne pour Prague. A Varsovie, il a accueilli avec *« compréhension »* le désir de la Pologne de s'intégrer à l'Alliance atlantique.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

« Le temps des conseils et des instructions est terminé. Vous êtes un Etat souverain. » On demandait à Boris Eltsine ce qu'il pensait de la demande d'adhésion de la Pologne à l'OTAN et, publiquement, il s'est contenté de cette réponse un peu raide. Mais qu'il ait accepté de ravaler ses objections est déjà un grand motif de satisfaction pour les Polonais et, sans doute, le principal résultat de sa rencontre avec Lech Walesa.

La *« déclaration polono-russe »* publiée à l'issue des entretiens va même un peu plus loin : un paragraphe, ajouté à la dernière minute, indique que M. Eltsine a accueilli *« avec compréhension »* le point de vue polonais et que, *« à terme »*, une telle *« décision de la Pologne souveraine »*, qui tend à *« l'intégration paneuropéenne »*, *« n'est pas contraire aux intérêts de la Russie »*. Il n'en fallait pas plus pour faire les gros titres de la presse de Varsovie : « La route de l'OTAN est libre », selon le quotidien Gazeta Wyborcza ; « OTAN, la Russie est d'accord », selon *Zycie Warszawy*. En fait, il y a loin de la coupe aux lèvres et, comme on l'expliquait dans la délégation de M. Eltsine, la *« compréhension »* nouvelle manifestée par la Russie s'explique d'autant mieux que la question n'est pas vraiment d'actualité. Il n'empêche que, à peine deux jours plus tôt, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, traitait l'OTAN d'organisation qui *« sent la naphtaline »*. Et ceux qui estiment que l'OTAN ne peut sortir de son actuelle crise d'identité, et même survivre, qu'en s'ouvrant à l'Est y trouveront un argument supplémentaire. Dès mercredi, le ministre polonais des affaires étrangères, Krzysztof Skubiszewski, enjoignait publiquement l'Alliance de s'ouvrir *« à de nouveaux membres »*.

La première visite de Boris Eltsine en Pologne n'a pas apporté d'autre percée significative. Les deux présidents ont signé, comme prévu, l'accord sur la construction, à travers le territoire polonais, d'un gazoduc reliant les nouveaux gisements de la péninsule de Iamal en Sibérie à l'Allemagne (*le Monde* du 26 août).

Tous les détails de ce projet, très important mais politiquement sensible, ne sont pas encore réglés et, à la veille de l'arrivée de M. Eltsine, l'état-major polonais avait tenu à rappeler que la Pologne fixerait le tracé du gazoduc en tenant compte de ses impératifs stratégiques.

L'hommage aux victimes de Katyn

Le départ, avancé du 31 décembre au 1er octobre, des dernières troupes russes, a également été confirmé par écrit. En fait, toutes les unités de combat ont déjà quitté la Pologne où il ne reste qu'environ un millier d'hommes.

Comme prévu également, la question de l'apurement de la dette mutuelle n'a pas été réglé. Pas plus que le différend sur la pêche en mer d'Okhotsk, en Extrême-Orient, dans une zone maritime internationale mais entourée de toute part d'eaux russes, où Moscou veut désormais interdire la pêche aux bateaux étrangers, arguant entre autres de l'épuisement des réserves. La question est de grande importance pour la Pologne, car la décision russe pourrait mettre plusieurs dizaines de milliers de personnes (marins et industries de transformation) au chômage.

On n'a pas non plus réussi à régler les derniers détails d'un accord portant sur les cimetières des victimes *« des guerres et des répressions »*. Il s'agit avant tout pour la Pologne d'obtenir l'édification d'un cimetière à Katyn et à Mednoïe, deux des principaux lieux où fut perpétré le massacre de milliers d'officiers faits prisonniers par les Soviétiques au début de la guerre. Mais le président russe, qui avait transmis l'an dernier les documents établissant définitivement la responsabilité directe des plus hautes autorités soviétiques de l'époque, Staline en premier lieu, s'est rendu devant le monument érigé à Varsovie aux victimes de Katyn. Profondément recueilli, il a même posé un moment sa tête sur l'épaule d'un vieux prêtre rescapé du massacre.

Les documents Souslov

M. Eltsine rappelle régulièrement que la Russie ne se considère en rien comme responsable des crimes de l'URSS dont elle fut la première victime, mais son geste témoignait discrètement qu'en réalité, les choses sont un peu plus compliquées.

Le président russe avait amené avec lui à Varsovie une série de documents dits de la « commission Souslov ». Il s'agit de la transcription des propos tenus au cours des réunions de la direction soviétique, au début des années 80, au sujet de la situation en Pologne et de la nécessité impérieuse de mettre un terme au scandale destructeur que constituait pour l'ensemble du camp socialiste l'existence du syndicat Solidarité.

A première vue, ces documents, où figure également une conversation téléphonique entre Léonid Brejnev et le général Jaruzelski, ne contiennent pas de réelles révélations. Elles ne permettront pas de répondre définitivement à ce qui reste une interrogation majeure : les Soviétiques seraient-ils intervenus eux-mêmes militairement si le général Jaruzelski ne les avait pas dispensés de ce fardeau en proclamant l'état de guerre ? Au moins peut-on constater que Mikhaïl Souslov, le pilier du bureau politique, avec une violence toute particulière, ne se privait pas de menacer, et de laisser ses interlocuteurs polonais craindre le pire.

Douze ans plus tard, Boris Eltsine est venu redire que cette triste époque était définitivement terminée, que *« dans les relations entre les deux pays il n'y avait plus de place pour l'hégémonie, le diktat et la psychologie du grand frère et du petit frère »*. L'ex-membre du bureau politique a aussi tenu à dire qu'il lui était *« facile »* de parler avec Lech Walesa parce que l'un comme l'autre *« connaissaient la vie »*, *« dirigeaient de grands pays »* et *« étaient pour la réforme »*, l'ancien chef du comité de grève de Gdansk lui ayant amplement rendu le compliment en affirmant que la Russie avait la chance de disposer *« d'un grand homme politique, vu la dimension de ce pays »*.

En verve comme à son habitude, M. Walesa a tout de même fait remarquer que pendant l'année qui a suivi sa propre visite à Moscou, en mai 1992, les échanges entre les deux pays avaient été fort décevants, et que si, cette fois, *« seulement la moitié des accords signés étaient suivis d'effet »*, ce serait déjà très bien.

JAN KRAUZE

Malgré sa mise en cause dans une affaire de corruption

Le ministre russe du commerce extérieur est maintenu en fonctions

Le gouvernement russe a rejeté, mercredi 25 août, la démission du ministre du commerce extérieur, Sergueï Glaziev, mis en cause dans des affaires de corruption par la commission de lutte contre la criminalité.

Tout en présentant sa démission, M. Glaziev s'était déclaré victime de luttes de pouvoir entre différents groupes mafieux cherchant à le discréditer en raison de strictes mesures de contrôle qu'il avait voulu prendre sur les exportations.

Les multiples accusations de corruption lancées tous azimuts à Moscou ces temps-ci se doublent généralement de batailles politiques. Le vice-président russe, le général Alexandre Routskoï, a fait savoir, mercredi, qu'il allait déposer une plainte pour *« fraude, falsification et mensonge »* après les accusations portées contre lui par la même commission. Il a qualifié de faux grossier les photocopies, publiées le même jour par le quotidien les *Izvestia*, de documents censés prouver qu'il avait touché des millions de dollars sur un compte bancaire en Suisse. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE : alors que l'extrémisme de droite progresse

L'affaire de Dolgenbrodt sème la consternation

Les soupçons pesant sur le village brandebourgeois de Dolgenbrodt, où une collecte entre habitants aurait eu lieu, l'année dernière, pour payer des skinheads afin qu'ils mettent le feu à un centre d'accueil pour immigrés (*le Monde* du 26 août), suscitent des réactions atterrées en Allemagne.

BERLIN

de notre correspondant

L'affaire a été révélée en début de semaine par le quotidien berlinois alternatif *Tageszeitung*. Selon le journal allemand, un groupe de skinheads pourrait avoir reçu jusqu'à 2 000 deutschemarks (environ 7 000 francs), collectés discrètement par des villageois de Dolgenbrodt, dans le Brandebourg, pour mettre le feu à un centre d'accueil pour immigrés.

L'Allemagne de l'Est se trouvait alors en pleine vague d'attentats racistes déclenchés par les émeutes de Rostock-Lichtenhagen. De nombreux villages se mobilisaient un peu partout contre l'implantation de foyers devant recevoir dans leurs murs des demandeurs d'asile. Une pétition avait été lancée à Dolgenbrodt contre l'installation prévue de quatre-vingts immigrés dans un ancien centre de vacances. Une vive polémique avait opposé le comité anti-immigrés, à l'origine de la pétition, au responsable de l'arrondissement. La veille de l'installation, dans la nuit, le bâtiment incriminé avait complètement brûlé. Selon des informations non confirmées du *Tageszeitung*, la *« victoire »* aurait été même fêtée au village.

Sur place, personne ne veut plus vraiment se rappeler les faits. Mais le maire du village, Uta Preissler, a reconnu que l'arrivée des immigrés avait suscité une réaction d'hystérie et que les gens avaient été compréhensifs à l'égard des incendiaires. Elle aurait ajouté qu'ainsi *« le problème avait été réglé »*. Cette petite phrase a suscité l'indignation du président de la communauté juive allemande, Ignatz Bubis, qui estime que le maire *« s'identifie aux incendiaires »*. *« C'est inadmissible*, a-t-il souligné, *indépendamment de la question de savoir si de l'argent a oui ou non circulé. »*

De son côté, Manfred Stolpe, ministre-président du Land de Brandebourg, a reconnu que, si les faits reprochés aux villageois de Dolgenbrodt se confirmaient, il faudrait en tirer des conséquences graves sur le plan de l'action politique. Sans vouloir interférer dans l'enquête, les autorités judiciaires du Land avaient, quant à elles, confirmé, mardi, que l'instruction cherchait à vérifier l'accusation d'incitation à incendie volontaire.

Les groupes de skinheads ont été très actifs ces derniers mois dans la région de Königs-Wusterhausen. Un rassemblement de 800 extrémistes de droite y avait déjà suscité une vive polémique au début de l'été. En dépit des efforts déployés par les autorités pour tenter de contenir la propagation de l'extrême droite, notamment parmi les jeunes, celle-ci continue de susciter l'inquiétude. La mobilisation de la police et de la justice se révèle insuffisante face à des groupes qui s'enhardissent. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur de Hesse a dû démissionner en début de semaine, après que la police locale eut laissé se dérouler, sans réagir, une manifestation de plusieurs centaines d'extrémistes dans la ville de Fulda pour célébrer le sixième anniversaire de la mort de Rudolf Hess.

HENRI DE BRESSON

PAYS-BAS : survenue en présence de nombreux badauds

La noyade d'une petite Marocaine suscite une vive émotion

La noyade d'une petite Marocaine de neuf ans, le week-end dernier, dans l'étang d'un parc de loisirs à Barendrecht, dans la grande banlieue de Rotterdam, a suscité une vive émotion aux Pays-Bas, notamment dans les rangs de la police qui met en cause l'indifférence des badauds. La fillette, qui ne savait pas nager, est tombée d'un radeau pneumatique et l'enfant de onze ans qui était avec elle n'a pas pu la maintenir à la surface. D'autres enfants qui les accompagnaient ont appelé à l'aide, mais en vain.

Les pompiers ont demandé aux témoins de la scène de former une chaîne humaine dans la pièce d'eau pour retrouver le corps de la fillette. Selon un médecin légiste, cette contribution aurait peut-être permis de sauver l'enfant, car des réanimations ont pu réussir sur des personnes ayant séjourné sous l'eau pendant une heure. Quelques personnes seulement, selon un responsable de la police, ont sauté à l'eau, mais en vain, pour tenter d'aider les pompiers à retrouver la fillette. *« Les gens sont restés sans rien faire. Ils n'ont même pas levé le petit doigt »*, a déclaré le porte-parole de la police, Wim De Rooij. L'origine marocaine de la victime est souvent mentionnée dans la presse, mais personne ne laisse entendre que cet aspect ait pu jouer un rôle dans ce qui apparaît à beaucoup comme une apathie coupable du public. Néammoins, selon la police, certains badauds ont répondu par des propos racistes et des gestes obscènes aux pompiers qui avaient vainement réclamé de l'aide.

Un témoin a filmé la scène et les images de ce drame ont été diffusées par une télévision néerlandaise. Une enquête policière pour non-assistance à personne en danger a été ouverte. Selon le quotidien *Trouw*, le responsable de la police a déclaré qu'il avait observé la même passivité du public, au même endroit et dans des circonstances identiques, quelques semaines auparavant. Excédé par la répétition, il aurait décidé d'ébruiter l'affaire. – *(AFP, AP.)*

TURQUIE

Attentat contre des touristes à Istanbul

Plusieurs touristes allemands, dont une femme, et leur guide turc ont été blessés, mercredi 25 août à Istanbul, lors d'un attentat dans le quartier de Topkapi, près des remparts. La touriste, atteinte à la tête, a été hospitalisée à l'hôpital Capa. L'inconnu qui a lancé un engin explosif sur le groupe de touristes en promenade a réussi à prendre la fuite à pied.

Cet attentat intervient une semaine après que les séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) eurent renouvelé leurs menaces contre les sites touristiques de Turquie, dont le centre d'Istanbul.

Alors que la CEE renouvelait sa ferme condamnation des prises d'otages de touristes, Rome et Berne ont demandé la libération inconditionnelle des deux Italiens et des deux Suisses enlevés le 19 août par le PKK – ce qui porte à sept le nombre d'étrangers détenus par cette organisation. Dans un communiqué publié à Bonn, ce dernier a annoncé que *« les gouvernements concernés pourront récupérer leurs ressortissants s'ils prennent contact avec les Kurdes dans leurs Etats respectifs »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **ITALIE : information judiciaire contre le secrétaire administratif du PDS.** – Dans le cadre de l'enquête « Mains propres » sur la corruption en Italie, une information judiciaire a été ouverte, mardi 24 août, contre le sénateur Marcello Stefanini, secrétaire administratif du PDS (ex-PCI). L'ouverture de cette information fait suite à l'arrestation, le 1er mars (*le Monde* du 4 mars), de Primo Greganti, ex-fonctionnaire du parti à Turin, accusé d'avoir encaissé des pots-de-vin reversés sur un compte en Suisse, ce qui motive la procédure engagée contre M. Stefanini. Ce dernier avait à l'époque vigoureusement protesté contre l'arrestation de Primo Greganti, en soutenant que son parti ne pouvait pas *« tolérer le soupçon »*. Le PDS est pour le moment le moins touché des grands partis italiens dans les affaires de corruption.

La situation dans l'ex-Yougoslavie

La Bosnie reproche aux Occidentaux de « légitimer les ambitions serbes »

La Cour internationale de justice, à La Haye, devant laquelle la Bosnie et la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) s'accusent mutuellement de *« génocide »* (*le Monde* daté 15-16 août), devait entendre, jeudi 26 août, les arguments des représentants de Belgrade, après avoir donné la parole, la veille, aux représentants de Sarajevo.

LA HAYE

de notre correspondant

La première partie des travaux de la Cour a surtout été marquée par la forte amertume des plaidoyers de la Bosnie, qui demande aux juges de La Haye *« de lui reconnaître le droit à l'autodéfense, de faire cesser le génocide de son peuple, et d'empêcher sa partition, son annexion et son absorption »*. A l'appui de cette triple requête, les représentants bosniaques ont vivement reproché aux Occidentaux leur faiblesse à l'égard de *« l'agresseur serbe »* et qualifié le projet de règlement du conflit issu des pourparlers de Genève de *« victoire de la force sur le droit »*.

L'ambassadeur de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'ONU, Muhamed Sacirbey, a notamment affirmé que son pays avait négocié *« avec un pistolet sur la tempe »* compte tenu du *« manque de volonté* [des Occidentaux] *de mettre un terme à l'agression serbe »*, et en étant *« mis sous pression : en ne négociant pas, nous serions passés pour ceux qui refusaient de coopérer avec les puissances chargées de rechercher la paix »*. Selon le diplomate, le résultat de cette situation est que *« le génocide de la Bosnie a continué »* et que les négociateurs internationaux *« ont effectivement légitimé les ambitions de la Serbie et, finalement, les conséquences de ses crimes »*.

Se disant prête à *« poursuivre les négociations dans un contexte favorable à une solution équitable »*, Sarajevo espère-t-elle que la Cour de La Haye remette en cause le compromis de Genève ? *« Si vous n'intervenez pas vite, vous rendrez service aux agresseurs qui veulent nous rayer de la carte »*, a plaidé le juriste américain Francis Boyle, qui défend la cause de la Bosnie. Avant de lancer aux juges, dans un effet de manche inhabituel sous les lambris solennels du palais de la Paix, qu'ils étaient *« la dernière chance de la Bosnie »* et que *« Dieu* [les regarderait] *au moment de prendre* [leur] *décision »*.

CHRISTIAN CHARTIER

Un convoi humanitaire est entré dans Mostar

Quelque 200 tonnes de vivres ont été déchargées, jeudi 26 août, dans le secteur musulman de Mostar, assiégé depuis trois mois. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le convoi, composé de vingt-sept camions, escortés par douze blindés du bataillon espagnol de la Force de protection de l'ONU, avait été bloqué pendant plusieurs heures, la veille, à quelques kilomètres de la ville.

Entrés dans la soirée dans Mostar, à la faveur d'un cessez-le-feu, les camions devaient repartir jeudi matin, mais des manifestants musulmans s'y sont opposés. Ils ont affirmé que la présence du convoi dans le secteur est de la ville les protégerait contre les bombardements croates.

Le HCR avait indiqué, mercredi, que le contenu de huit véhicules était destiné à la population croate de Mostar, et celui des dix-neuf autres au secteur-est de la ville, où 55 000 Musulmans sont assiégés par les forces croates (HVO). D'autre part, six avions-cargos militaires américains ont parachuté, pour la deuxième nuit consécutive, plus de 30 tonnes de vivres sur la ville, a annoncé jeudi matin le commandement américain en Europe dans un communiqué.

Mardi, on indiquait au siège de l'OTAN, à Bruxelles, que les pays membres de l'Alliance atlantique estimaient que des frappes aériennes pourraient être envisagées, à la demande des Nations unies, pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire à Mostar, dont la situation était jugée *« effroyable et inacceptable »*.

Enfin, la radio bosniaque a affirmé, mercredi, qu'au moins vingt-cinq personnes avaient été massacrées la veille par les forces croates bosniaques dans le village de Rastani, à un kilomètre au nord de Mostar. – *(AFP.)*

Un officier français grièvement blessé à Sarajevo

Le tir bosniaque qui a grièvement blessé, mercredi 25 août, un capitaine français sur le mont Igman, près de Sarajevo, était *« délibéré »*, a déclaré le lieutenant-colonel Henri Boré, commandant le dispositif français déployé dans ce secteur.

Le capitaine Georges Jacono, commandant la 2e compagnie du 21e régiment d'infanterie de marine basé à Fréjus, a été atteint par une balle tirée par un soldat de l'armée bosniaque. Touché à la rate et à un poumon, il a été opéré à Sarajevo, puis évacué via Split (Croatie) par un avion du GLAM sur Toulon, où il a été hospitalisé à l'hôpital Sainte-Anne. Son état est jugé satisfaisant.

Dans un communiqué, le commandement français a souligné que l'origine bosniaque du tir est *« incontestable »* et le général belge Francis Briquemont, commandant la FORPRONU pour la Bosnie-Herzégovine, a élevé une protestation auprès des autorités bosniaques.

Selon le lieutenant-colonel Boré, qui était présent au moment de l'incident, deux ou trois coups de feu ont d'abord été tirés à proximité du PC du capitaine Jacono. L'officier est sorti du PC et a fait déployer un groupe de protection de huit hommes. C'est alors qu'un tir *« délibéré »* l'a atteint, a dit le lieutenant-colonel Boré. Son impression est que les premiers coups de feu ont été tirés autour du PC pour faire sortir les soldats français afin de pouvoir ensuite les prendre pour cible. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : l'ex-reine Ioanna acclamée à son retour à Sofia.** – Plusieurs milliers de Bulgares ont acclamé, mercredi 25 août, l'ex-reine de Bulgarie, Ioanna, quatre-vingt-cinq ans, épouse du roi Boris III et mère du dernier roi, Siméon II, qui vit en exil à Madrid, à son arrivée en Bulgarie, où elle effectue une visite privée de neuf jours, la première depuis son expulsion par les autorités communistes en 1946. La reine est accompagnée de la princesse Marie-Louise, soixante ans, qui était déjà revenue à Sofia en 1991. – *(AFP.)*

□ **LITUANIE : la Russie poursuivra « plus lentement » le retrait de ses troupes.** – La Russie poursuivra le retrait de ses troupes de Lituanie, mais *« sans doute un peu plus lentement »* que prévu, et d'une manière qui ne sera pas aussi *« civilisée »* qu'auparavant, a déclaré, mercredi 25 août, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, à l'agence Tass. M. Kozyrev a reproché à la Lituanie d'avoir *« présenté des revendications totalement injustifiées »*, alors que les deux pays avaient achevé à *« 99 % »* la mise au point d'un accord global sur ce retrait. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

La contestation au sein de l'OLP

M. Arafat mobilise les loyalistes et allume des contre-feux

Aux prises avec une contestation importante, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des territoires occupés par Israël, Yasser Arafat mobilise ses loyalistes et allume des contre-feux. Le comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine devait se réunir, à sa demande, jeudi 26 août, à Tunis, pour discuter de *« la situation politique et financière »*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après une visite surprise au roi Hussein de Jordanie, mardi, pour rassurer le monarque sur ses intentions concernant une future et éventuelle confédération jordano-palestinienne – dont on sait qu'il n'aime pas *à priori* l'idée, – le chef de l'OLP a envoyé mercredi son numéro deux, Farouk Kaddoumi à Damas pour rencontrer le chef de la diplomatie syrienne, Farouk Charah et les leaders en exil des différentes factions palestiniennes opposées au processus de négociation israélo-arabe en cours.

Le même jour, M. Arafat a reçu à Amman le vice-président de la délégation des négociateurs palestiniens, Saëb Herakat, et il a convoqué pour jeudi, au siège de l'OLP à Tunis, le chef en titre de toutes les négociations palestiniennes avec Israël, Fayçal Husseini. M. Herakat, qui a mis un sérieux bémol à ses critiques depuis sa démission, présentée puis reprise, il y a deux semaines, a appelé les Palestiniens à faire bloc, *« surtout en cette période cruciale »* autour de la centrale, *« unique et légitime représentante du peuple palestinien »*. Des obstacles matériels, a-t-il expliqué à l'agence palestinienne Wafa, *« ont été dressés sur la voie de la révolution pour l'amener à faire des concessions politiques »*.

Quoique beaucoup moins « langue de bois » dans l'expression, Fayçal Husseini, dans un entretien accordé à l'Agence France-presse, a prévenu que le chantage à l'argent dont le mouvement s'estime victime *« ne marchera pas »*. *« Cela interrompra l'ensemble des négociations »*, a-t-il prévenu, avant de lancer un appel *« à l'aide financière internationale pour sauver les institutions palestiniennes »*. Répondant à la pression par la pression, M. Husseini a également laissé entendre que *« plutôt que d'accepter des choses dont nous ne voulons pas »* (dans la négociation avec Israël), il préférera se retirer des discussions, laissant *« à ceux qui pensent qu'une autre solution* (que la négociation) *est possible »*, la responsabilité des choses. Le message à tous les concernés est clair : ou bien c'est nous, l'OLP, ou bien alors débrouillez-vous avec les islamistes du Hamas, du Djihad islamique et autres mouvements radicaux. Premier contre-feu.

Un ancien premier ministre égyptien, Moustapha Khalil, dans un entretien publié mercredi par le journal israélien *Yedioth Aharonoth*, est allé jusqu'à inviter Israël à *« intervenir pour sauver l'OLP de la faillite et éviter ainsi l'emprise générale des radicaux »* sur l'opinion palestinienne. Selon M. Khalil, *« l'OLP a besoin de 70 millions de dollars immédiatement »*. Second contre-feu.

Certains membres du pouvoir israélien estiment que *« pour s'en sortir »*, Yasser Arafat pourrait, entre autres, proposer aux membres du comité exécutif de développer l'option dite *« Gaza-Jéricho d'abord »*. Publiquement lancée il y a quelques semaines par le chef de l'OLP en réponse à une vague proposition israélienne d'appliquer, à Gaza d'abord, l'autonomie transitoire promise aux Palestiniens, cette idée continue de susciter toutes sortes de remous divers dans les territoires occupés.

L'option « Gaza-Jéricho »

Nul ne connaissant les conditions exactes dans lesquelles les Israéliens accepteraient de se retirer de ces zones et comment, distantes de 100 kilomètres l'une de l'autre, elles pourraient être reliées entre elles par un improbable corridor, les spéculations vont bon train. *« Victoire importante »* pour les uns, *« piège mortel »* pour d'autres, l'option *« Gaza-Jéricho »*, estime un notable palestinien de Jérusalem-Est, aurait été développée par Arafat pour circonvenir une proposition américaine, soutenue par Israël, d'attribuer rapidement aux Palestiniens, dès avant la signature d'un accord intérimaire avec leur délégation, certains pouvoirs administratifs dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Si ces pouvoirs étaient acceptés, auraient fait savoir les Américains, l'autorité palestinienne intérieure qui en aura la charge se verra immédiatement dotée d'une aide financière de plusieurs centaines de millions de dollars (590, selon Nabil Chaath, conseiller d'Arafat), visant à relever ces institutions de la faillite dans laquelle elles s'enfoncent rapidement.

Inutile de dire qu'à la Maison d'Orient, siège de la délégation palestinienne des négociateurs à Jérusalem-Est, certains sont plutôt favorables à cette éventualité. L'aide en question serait fournie par les Etats-Unis ; la CEE apporterait sa contribution, et l'Arabie saoudite et ses satellites, pourvu que l'OLP-Tunis demeure écartée de la gestion, accepteraient de remettre enfin la main à la poche, en faveur des *« frères-arabes- qui-souffrent-sous-la-botte-sioniste »*. Loin du trésor, loin du pouvoir...

Au-delà des querelles de factions et de la question d'une réforme démocratique des structures de l'OLP, c'est donc aussi à une tentative internationale – certains Etats arabes compris, – de mise à l'écart, que Yasser Arafat aurait à faire face. D'où son effervescence, d'où son idée de proposer une approche double : d'accord pour une passation anticipée des pouvoirs administratifs à des autorités locales dans les territoires, mais à condition qu'il y ait retraits israéliens concomittants de Gaza et de Jéricho. Deux territoires frontaliers...

« L'idée d'Arafat est simple, nous a confié un haut fonctionnaire israélien, très proche du dossier de la négociation ; *avec Gaza et Jéricho, il pense pouvoir s'assurer deux morceaux de frontière ouverte, l'une avec l'Egypte, l'autre avec la Jordanie, ce qui lui permettrait, par des allées et venues plus ou moins discrètes de lui-même ou de ses proches, de contrôler plus facilement l'autonomie transitoire et ceux qui vont la diriger. Autant lui dire tout de suite, il rêve. »* A moins que le président de l'OLP ait justement raisonné à partir de la quasi-certitude d'avoir très peu de chance d'obtenir satisfaction...

En tout état de cause, au beau milieu de la crise palestinienne et à une semaine de la reprise des négociations israélo-arabes, prévue pour le 31 août à Washington, les Israéliens font publiquement preuve d'un bel optimisme de commande. Officiellement, comme l'a dit le ministre du logement Benyamin Ben-Eliezer, *« nous ne nous réjouissons pas de cette crise »*, mais après tout, comme l'a répété mercredi soir Shimon Perès, le chef de la diplomatie, *« c'est avec les Palestiniens des territoires de Cisjordanie et de Gaza que nous négocions »*. Comme d'habitude, le ministre des affaires étrangères s'est déclaré certain que les parties en cause *« sont proches d'un accord »*. Fayçal Husseini a déclaré n'avoir aucune idée des motifs de cet optimisme. *« A moins*, a-t-il dit, *qu'ils aient quelque chose de neuf à nous proposer »*...

PATRICE CLAUDE

□ **ISRAËL : le président de l'Agence juive accusé de vol et abus de confiance.** – Des sources policières ont indiqué, mercredi 25 août, que Shimha Dinitz, le président de l'Agence juive, organisme para-gouvernemental chargé de l'immigration, était accusé de vols et abus de confiance. Selon les enquêteurs, M. Dinitz aurait utilisé des cartes de crédit de l'Agence juive pour se livrer à des achats personnels d'un montant de 20 000 dollars, lors de déplacements à l'étranger. – *(AFP.)*

□ **IRAN : découverte d'un nouveau champ pétrolifère.** – Le ministre iranien du pétrole a annoncé, mercredi 25 août, qu'un nouveau champ pétrolifère, représentant une réserve estimée à 7 milliards de barils de brut, a été découvert dans la province du Khouzistan, dans le sud-ouest de l'Iran. Le nouveau champ recèlerait une qualité de brut léger comparable au brent de la mer du Nord. Selon l'OPEP, les réserves pétrolières de l'Iran étaient jusqu'à présent évaluées à quelque 92 milliards de barils de brut. – *(AFP.)*

□ **KOWEÏT : deux artificiers tués par l'explosion d'une mine.** – Deux artificiers du Bangladesh, selon une source diplomatique de ce pays, ont été tués et dix autres blessés, mercredi 25 août, par l'explosion d'une mine dans le nord-ouest du Koweït, lors d'une opération de déminage. Plus de cinquante artificiers de différentes nationalités ont été tués et plus d'une centaine d'autres ont été blessés dans l'émirat, depuis le début des opérations de déminage entamées après la guerre du Golfe. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : inculpé notamment pour l'attentat du World Trade Center

Le cheikh Omar Abdel Rahmane est accusé d'avoir coordonné le terrorisme islamiste à New-York

En décidant, mercredi 25 août, d'inculper Cheikh Omar Abdel Rahmane, la justice américaine a choisi de s'attaquer à un religieux égyptien qui, dans une bonne partie du monde arabe, passe pour le chef de file d'un courant intégriste musulman en guerre ouverte avec plusieurs gouvernements. Le prédicateur, exilé aux Etats-Unis, est accusé d'avoir été chef de réseau, parfois coordonnateur et maître à penser du terrorisme islamiste à New-York, notamment lors de l'attentat contre le World Trade Center, qui a fait six morts et un millier de blessés le 26 février.

WASHINGTON

de notre correspondant

Un des premiers gouvernements à se réjouir de la décision du procureur de New-York devrait être celui du président égyptien, Hosni Moubarak. Celui-ci mène une lutte impitoyable contre les partisans d'Omar Abdel Rahmane et, ces derniers temps, soupçonnait volontiers les Etats-Unis de mollesse ou de maladresse face au cheikh et à l'islamisme militant. Intervenant après l'inscription du Soudan sur la liste des pays accusés de soutenir le terrorisme, l'inculpation du cheikh place les Etats-Unis en première ligne dans la bataille contre l'islamisme radical. Signe des temps et de la crainte qu'inspirent les intégristes : quelque 160 policiers cernaient le tribunal où ont été annoncées les vingt charges pesant contre le cheikh.

A en croire l'enquête de l'instruction, elles seraient lourdes. Les enquêteurs se sont notamment fondés sur le contenu de centaines d'heures d'écoutes de conversations téléphoniques entre le cheikh et une « taupe » de la police, un ancien officier égyptien, dit « le colonel », qui avait gagné la confiance du religieux. Cheikh Omar, cinquante-cinq ans, aveugle de naissance, souffrant du diabète, est accusé d'avoir été le « parrain » du terrorisme islamique aux Etats-Unis. Il est inculpé pour avoir *« dirigé »* une organisation terroriste dans ce pays, discuté avec ses militants d'une série d'attentats – entre autres celui qui, le 26 février, fit six morts et mille blessés au World Trade Center à Manhattan. Il est accusé d'avoir conseillé, consulté et parrainé des équipes de terroristes.

Il aurait été au courant de la préparation d'une campagne d'attaques à la bombe, déjouée en juin, qui visait plusieurs bâtiments officiels à New-York et deux tunnels autoroutiers reliant Manhattan au New-Jersey. Enfin, le dignitaire religieux est accusé d'avoir participé à une tentative d'assassinat, avortée, contre le président égyptien lors d'un séjour de M. Moubarak aux Etats-Unis en mars. Les mêmes chefs d'inculpation – ou à peu près – ont été prononcés contre quatorze autres personnes, dont une dizaine de Soudanais, arrêtés ces derniers mois aux Etats-Unis.

Des liens avec la CIA ?

Le cheikh est un des chefs de l'organisation clandestine égyptienne Jamaa Islamiya, dont les militants combattent aujourd'hui le régime du président Moubarak. Après nombre de démêlés et d'arrestations en Egypte, dans les années 80, il se réfugie au Soudan. L'ambassade américaine à Khartoum lui décerne un visa pour les Etats-Unis qu'il rejoint en 1990. Du New-Jersey et de Brooklyn (New-York), où il prêche dans des mosquées de quartier, il prône la guerre sainte contre le régime égyptien. Ses activités l'ont fait tomber sous le coup d'un arrêt d'expulsion des services de l'immigration qui le font emprisonner le 2 juillet. Craignant que les Etats-Unis l'expulsent vers le Soudan ou l'Afghanistan, d'où il pourrait continuer, par cassette vidéo, sa guérilla électronique contre Le Caire, les autorités égyptiennes demandèrent son extradition. La perspective d'une série de procès aux Etats-Unis contre le cheikh devrait rendre passablement caduque cette demande d'extradition ; c'est une évolution qui ne doit pas être pour déplaire aux autorités égyptiennes, sans doute peu désireuses d'héberger pareil prisonnier.

Les mêmes autorités ont longtemps soupçonné la CIA, qui dément, d'avoir entretenu des liens avec le cheikh, un des principaux agents recruteurs de la guérilla afghane contre les Soviétiques. L'hebdomadaire *Newsweek* est venu renforcer ces soupçons en révélant que l'agent consulaire américain qui avait, à Khartoum, délivré son visa au cheikh, était un employé de la CIA en poste au Soudan. Confirmant le fait, le département d'Etat et la CIA ont affirmé qu'il s'agissait d'une pure coïncidence si le représentant de la CIA à l'ambassade au Soudan avait été affecté au service consulaire . Quant à l'attribution du visa, elle serait le résultat d'*« une tragique série d'erreurs administratives »*, dit-on aujourd'hui au département d'Etat, et non pas d'une quelconque intervention de la CIA.

ALAIN FRACHON

□ **Exécution d'un condamné à mort en Floride.** – Auteur de cinq meurtres dont celui de sa compagne et de ses deux enfants, Michael Durocher, âgé de trente-trois ans, a été exécuté, mercredi 25 août, en Floride. Il avait réclamé la mort et envoyé une carte de remerciement au gouverneur de Floride pour avoir signé l'ordre d'exécution. Trente-deux personnes ont été exécutées sur la chaise électrique en Floride depuis 1979, date du rétablissement de la peine de mort dans cet Etat. – *(AFP.)*

□ **Démission de trois proches collaborateurs de Lloyd Bentsen.** – Le chef de cabinet, le porte-parole et la secrétaire particulière du secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, ont remis leur démission, mercredi 25 août. Ce geste collectif a alimenté des spéculations sur un prochain départ de M. Bentsen, aussitôt démenties par la Maison Blanche. Critiqué pour son inefficacité, M. Bentsen, âgé de soixante-douze ans, a rencontré de grandes difficultés pour faire adopter le programme économique du président Bill Clinton par le Congrès. – *(AFP.)*

HAÏTI : ouvrant la voie à la levée des sanctions internationales

Le Parlement a accordé sa confiance au nouveau premier ministre

Robert Malval, premier ministre choisi par le président en exil Jean-Bertrand Aristide, devrait prendre ses fonctions lundi 30 août. Son programme de gouvernement a été adopté mercredi par le Sénat et jeudi par la Chambre des députés haïtiens, dernière étape avant la levée des sanctions internationales. M. Malval a formé, selon son expression, un gouvernement de *« petite concorde »*.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

« Dès le premier jour, nous lancerons une campagne de pacification et de réconciliation de la nation », a promis le premier ministre. Pour M. Malval, qui appartient à la bourgeoisie mulâtre, cet objectif est un préalable à la reconstruction de l'économie haïtienne, dévastée par les conséquences du coup d'Etat militaire de septembre 1991 et les sanctions qui l'ont suivi.

Dans ses discours devant les Chambres, il n'a pas hésité à reconnaître les erreurs commises par le premier gouvernement Aristide. Mais il s'est fixé comme priorité d'améliorer les conditions de vie des plus pauvres, qui constituent la grande masse de la population et le plus ferme soutien à Jean-Bertrand Aristide. A l'adresse de la bourgeoisie, largement hostile au président en exil, il a affirmé qu'il ferait tout son possible pour établir *« le climat de confiance et de stabilité nécessaire »*.

Aux termes de l'accord signé le 3 juillet à New-York par le président Aristide et le général Raoul Cédras, commandant en chef de l'armée, les sanctions imposées par la communauté internationale seront suspendues après l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement. Interrompues depuis juin, les livraisons de produits pétroliers pourront reprendre dès la semaine prochaine.

M. Malval pourra également compter sur la reprise de l'assistance internationale. Les principaux bailleurs de fonds ont promis que le retour à la démocratie serait récompensé par une aide de 1 milliard de dollars sur cinq ans. Une mission conjointe des principales institutions financières internationales, pilotée par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), vient d'estimer les besoins d'Haïti à 570 millions de dollars (environ 3,3 milliards de francs) pour la première année.

« L'aide bilatérale arrivera plus rapidement, car les organismes multilatéraux ne pourront débloquer de nouveaux crédits avant qu'Haïti ne règle ses dettes à leur égard », explique le représentant du PNUD à Port-au-Prince. Les besoins sont considérables, notamment en matière sanitaire. Selon un récent rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la dénutrition atteint des proportions alarmantes.

Avant le retour du président Aristide en Haïti, prévu pour le 30 octobre, six points de l'accord de New-York doivent encore être mis en œuvre. Certains, tel l'envoi d'une mission d'assistance internationale pour *« la modernisation des forces armées et la création d'une nouvelle police »*, font l'objet d'une violente polémique à Port-au-Prince. Les adversaires du président Aristide affirment que cette mission, dont l'une des fonctions sera d'éviter les règlements de compte, constituerait *« une violation de la souveraineté nationale »*.

La nomination d'un nouveau commandant en chef, prérogative du président, et la refonte de l'état-major après la démission du général Cedras, qui s'est engagé à prendre sa retraite anticipée le 15 octobre, constituent d'autres points délicats. La récente vague d'assassinats politiques et l'intensité des tirs nocturnes semblent confirmer qu'une partie de l'armée n'a toujours pas accepté l'accord et le retour du président Aristide.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **PÉROU : cinq personnes tuées dans des attaques du Sentier lumineux.** – Cinq personnes ont été tuées dans deux attaques du Sentier lumineux (guérilla maoïste), mercredi 25 août, dans le sud du Pérou, a annoncé la police. Une mère de famille et ses deux enfants ont été tués à coups de mitraillette à Magnopampa, dans le département de Huancavelica. Dans la région voisine d'Ayacucho, un autre groupe de rebelles a tué un conducteur de bus et un routier sur la route reliant Ayacucho à la côte, après avoir intercepté des véhicules pour dérober de l'argent et des provisions. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ÉGYPTE

Une organisation intégriste revendique l'attentat contre le ministre de l'intérieur

L'organisation intégriste Tala'eh al-Fath (Avant-Garde de la conquête), a revendiqué, mercredi 25 août, lors d'un procès au Caire, l'attentat contre le ministre égyptien de l'intérieur (*le Monde* du 20 août).

L'un des accusés d'un groupe de 54 membres présumés de cette organisation a lancé cette revendication en pleine audience, pendant que ses coaccusés l'entouraient pour le dissimuler de la vue des juges et des policiers. Il a précisé que les deux auteurs de l'attentat, Nazih Noshi Rached Ahmed et Dia'a Eddine Mahmoud Hafez, avaient trouvé la mort dans l'attaque, qui avait fait cinq morts au total et dix-sept blessés. Selon lui, Nazih Rached était *« chef de l'aile militaire »* de ce groupe intégriste de formation récente.

Par ailleurs, le président Hosni Moubarak a affirmé, mercredi, devant des étudiants et professeurs d'université réunis à Alexandrie, que les islamistes égyptiens de retour d'Afghanistan étaient à l'origine des actions terroristes en Egypte, qui ont fait près de 200 morts depuis mars 1992. – *(AFP.)*

JAPON

L'ONU nomme un rapporteur sur la question des « femmes de réconfort »

Les Nations unies ont nommé, mercredi 25 août, un rapporteur spécial pour enquêter sur l'esclavage sexuel pratiqué par l'armée japonaise durant la seconde guerre mondiale. Le mandat a été confié à une Américaine, Linda Chavez. L'enquête portera aussi sur les travailleurs enrôlés de force par l'armée nippone entre 1931 et 1945. Le Japon a reconnu, pour la première fois officiellement, début août, avoir retenu jusqu'à 200 000 *« femmes de réconfort »* dans des maisons closes sur le front, la plupart recrutées en Chine et en Corée. Un *« repentir »* a été exprimé le 23 août par le nouveau premier ministre, M. Hosokawa, aux peuples qui ont subi *« l'agression »* et le *« colonialisme »* nippons. Il n'a pourtant pas soufflé mot d'éventuelles compensations aux victimes. Par ailleurs, un groupe d'anciennes *« femmes de réconfort »* coréennes a manifesté, mercredi, devant l'ambassade du Japon à Séoul. Elles exigeaient que leur gouvernement entame des discussions avec Tokyo sur des compensations financières, ce qu'il a toujours refusé de faire. – *(AFP.)*

NICARAGUA

Les derniers otages ont été libérés

Le vice-président du Nicaragua, Virgilio Godoy, l'ancien président du Parlement, Alfredo Cesar, et les trois autres otages retenus depuis six jours par un commando sandiniste au siège de l'Union nationale d'opposition (UNO) à Managua, ont été relâchés, dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 août. Les douze journalistes « retenus » à l'intérieur du bâtiment sont libres de leur mouvement, ont précisé les négociateurs, dirigés par l'ancien président sandiniste Daniel Ortega. Ce dénouement a été obtenu après qu'un autre commando, composé de *« recontras »* (anciens rebelles de la Contra ayant repris les armes) eût relâché ses cinq derniers otages près de Quilali, non loin de la frontière avec le Honduras, grâce à la médiation du cardinal Obando, archevêque de Managua. Ce groupe de *« recontras »* avait ouvert la crise en séquestrant une délégation gouvernementale. Il réclamait notamment la démission du général sandiniste Humberto Ortega, chef de l'armée. Interrogée sur cette revendication, la présidente Violeta Chamorro, qui a effectué mercredi un voyage-éclair à Mexico, a déclaré : *« Chacun a son heure »*. Les présidents du Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Costa-Rica et du Panama devaient se réunir vendredi au Salvador pour examiner les conséquences de cette crise, dans une région qui craint de retomber dans une spirale de violences. – *(AFP, Reuter.)*

□ Rectificatif. – Dans *le Monde* du 26 août, nous avons écrit, en première page, à propos des prises d'otages au Nicaragua qu' *« à Managua, c'est Daniel Ortega qui se pose en « médiateur » pour « négocier » leur libération »*. Cette médiation s'appliquait, bien entendu, à la prise d'otages perpétrée par d'anciens sandinistes, et non pas à celle organisée par des « recontras ».




EURO RSCG/RIVE GAUCHE D.R. - EDITIONS D'ART JOS. LE DOARE

On ne peut quand même pas passer tout l'été à ne faire que des choses sensées.



folio Gallimard

MENS SANA IN CORPORE SANO

AFRIQUE

NIGÉRIA : à la veille du transfert du pouvoir

Le président Babangida a reporté son « discours d'adieu à la nation »

Le *« discours d'adieu à la nation »* que le président Ibrahim Babangida devait prononcer, jeudi 26 août, en début de matinée, sur les ondes de la radio nationale, a été reporté sans qu'aucune raison n'ait été avancée pour expliquer cette décision. Aucune précision n'a été donnée non plus sur le moment auquel le général Babangida devrait finalement prononcer cette allocution.

Ce discours devait intervenir juste avant la parade militaire, organisée à Abuja, la capitale fédérale, en l'honneur du président sortant. Le général Babangida devait ensuite transmettre officiellement le pouvoir, qu'il détient depuis huit ans, à un *« gouvernement intérimaire d'union nationale »*, puis se retirer vendredi à Mina, sa ville natale, dans l'Etat du Niger, au nord du pays où un accueil triomphal devait lui être réservé. La composition du *« gouvernement intérimaire »* n'avait toujours pas été rendue publique jeudi en début de matinée.

Le chef de l'opposition social-démocrate, Moshood Abiola, qui affirme avoir remporté les élections – annulées – du 12 juin, a exprimé mercredi sa *« déception »* après le report du *« discours d'adieu »* du président Babangida. M. Abiola a déclaré depuis Londres : *« Nombreux sont ceux qui ne croient pas qu'il* (Babangida) *s'en ira, mais pensent qu'il mettra purement et simplement à sa place un de ses propres substituts »*. M. Abiola estime être lui-même *« le seul président disponible et le seul choix du peuple nigérian »*.

Le transfert du pouvoir organisé par les militaires est rejeté par les syndicats et l'opposition, qui le jugent anticonstitutionnel et réclament que le pouvoir soit transmis au président du Sénat, conformément à la Constitution. Plusieurs sénateurs et membres de la Chambre des représentants devaient boycotter, jeudi, la cérémonie d'adieu du général Babangida pour manifester leur opposition à sa décision. Ces parlementaires exigent également que le pouvoir soit transmis au président du Sénat.

La centrale syndicale unique du Nigéria (NLC) a appelé à la désobéissance civile *« illimitée »* à partir de vendredi minuit, si d'ici là les militaires ne transmettaient pas le pouvoir au président du Sénat. La NLC est la seule organisation capable de mobiliser la population. Son ralliement à l'opposition devrait changer profondément les rapports de forces.

La première journée de contestation organisée par les syndicats et l'opposition contre le régime militaire s'est déroulée mercredi sans incidents notables. La radio nationale a diffusé, depuis mardi soir, par intermittence, des slogans destinés à rassurer la population : *« C'est le moment pour vous de prouver votre amour pour la mère patrie », « La paix est le terrain sur lequel fleurit la prospérité. Ne vous joignez pas à d'autres pour semer le désordre »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

SOUDAN

Plus de 100 000 personnes ont fui le sud du pays

Le Haut-Commissariat des Nations unies (HCR) a indiqué, mercredi 25 août, que près de 60 000 personnes avaient franchi la frontière nord de l'Ouganda au cours des deux derniers jours, fuyant la ville de Kirwa, au sud du Soudan.

Le HCR précise que cette nouvelle vague porte à 106 000 le nombre de Soudanais réfugiés en Ouganda, au Zaïre, en Ethiopie et au Kenya, depuis le 5 août, le gouvernement de Khartoum ayant lancé une offensive contre les rebelles du sud du Soudan. Le HCR n'exclut pas que la poursuite des combats force des dizaines de milliers d'autres Soudanais à fuir pour l'Ouganda.

TOGO : élection présidentielle sans opposition

De nombreux bureaux de vote sont restés déserts

L'élection présidentielle togolaise s'est déroulée dans le calme, mercredi 25 août. Le boycottage du scrutin par l'opposition devrait assurer la réélection du général Gnassingbé Eyadéma au pouvoir depuis vingt-six ans. La seule inconnue reste le taux de participation qui paraît faible. Mardi soir, une fusillade a fait un mort et un blessé à Lomé, à proximité de la frontière ghanéenne. Exploitant ces événements, le gouvernement a aussitôt dénoncé un « complot » contre le régime.

LOMÉ

de notre envoyée spéciale

Le Togo *« vient, une fois de plus, d'être victime d'une grave agression »*. Pour étayer ses propos laconiques, le ministre des affaires étrangères, Ouattarra Natchaba, demande au colonel Sizing Walla, un proche du général Eyadéma, d'exposer devant la presse l'attirail saisi sur les prétendus *« terroristes »* : des appareils de transmission, un agenda au nom d'un journaliste d'opposition, et une cassette de magnétophone sur laquelle *« les instigateurs du complot annonçaient la mise en place d'un système autoritaire »*. Précision du ministre : *« Ce communiqué était lu par l'ancien ministre Jean Degli »* (un opposant en exil).

« Cette accumulation de détails est à la fois ridicule et typique d'une dictature », notait un diplomate occidental quelques heures plus tard, en voyant la retransmission de ce déballage à la télévision ; *« toute dictature a de temps à autre besoin d'un complot »*. Familiers du genre, le président Eyadéma et son entourage ont cru bon de jouer cette carte le jour même de l'élection présidentielle, en se basant sur un fait réel : mardi soir, le secrétaire général adjoint de la mairie de Lomé a été blessé par balles, et un autre homme tué, dans des circonstances non éclaircies, à proximité de la frontière ghanéenne, le long de laquelle est située la capitale togolaise. Dans leur version des faits, les autorités ont toutefois laissé échapper quelques incohérences – en ce qui concerne notamment les horaires.

Une participation très inégale

Cette *« révélation »* marquait la fin d'une journée électorale dont la seule inconnue demeure le taux de participation, très variable en fonction de l'habitat, que ce soit dans la capitale ou dans l'ensemble du pays. Au nord de Lomé, dans les quartiers kabiés – l'ethnie nordiste du président sortant – les électeurs ont dû faire la queue devant les bureaux de vote. Au sud de la capitale, dans les quartiers éwés majoritairement hostiles au général Eyadéma, les centres de vote sont en revanche restés déserts.

Un contraste à l'image de celui qui oppose, dans le pays, le Nord au Sud où vivent les deux tiers de la population. Aussi, prévenant toute mauvaise surprise quant à la participation, le premier ministre, Joseph Kokou Koffigoh, avait-il cru bon de déclarer, mercredi, qu'en Afrique, *« la plupart des présidents élus ou réélus n'ont jamais obtenu plus de 17 % à 25 % des suffrages exprimés »*.

Dès mercredi soir, les candidats de l'opposition qui s'étaient retirés de la course, Edem Kodjo et Yao Agboyibor, ont demandé l'invalidation du scrutin, en le qualifiant de *« farce »*. *« Cette farce,* remarque une personnalité indépendante, *l'opposition l'avait autorisée en signant les accords de Ouagadougou* (le Monde du 25 août), *ensuite, elle n'a rien fait pour que ce n'en soit pas une : depuis le début, elle n'a fait que ralentir la préparation du scrutin ; en fait, elle ne voulait pas aller à l'élection »*.

Toujours est-il que la communauté internationale va devoir se prononcer sur la validité du scrutin. *« L'établissement de listes électorales fiables avant la date prévue s'avère difficile, voire impossible »*, notait, cinq jours avant ce scrutin, le président de la Commission nationale électorale, l'organisme paritaire chargé de préparer l'élection. Dans une lettre adressée au premier ministre, Kué Sipohon Gaba demandait par conséquent un report du premier tour.

Une observation désordonnée

Pressions ? Intimidations ? Trois jours plus tard, M. Gaba, par ailleurs président de la Cour suprême, revenait sur ses propos. Mais le fait est que de nombreux Togolais ont reçu plusieurs cartes électorales, que l'encre de certains flacons n'était pas indélébile, et que le boycottage du scrutin par l'opposition a parfois réduit le personnel des centres de vote à sa plus simple expression : un président de bureau. Le cas a été vu mercredi en fin de matinée à Bé, un quartier populaire de Lomé acquis à l'opposition. Dans ce même quartier, des jeunes gens postés à l'entrée de deux centres de vote dissuadaient tout éventuel électeur d'accéder aux urnes.

En théorie, la présence de nombreux observateurs étrangers devrait permettre de tirer quelques conclusions quant à la validité du scrutin. Mais les différentes délégations sont venues en ordre dispersé et aucune coordination des travaux n'a été assurée. Les seules réactions enregistrées dans la nuit de mercredi à jeudi étaient celles des observateurs invités par le gouvernement togolais. *« Ces élections étaient très bien organisées »*, affirmait l'un d'entre eux à la radio. *« Le processus démocratique est très bien engagé au Togo »*, ajoutait un autre.

Pour sa part, Paris a regretté, mercredi, que *« les principaux candidats de l'opposition aient choisi au dernier moment de renoncer à participer au scrutin présidentiel en invoquant des irrégularités »*. Selon le Quai d'Orsay, *« la France relève que le Comité international de suivi* [instance médiatrice, composée de représentants burkinabés, français, allemands et américains], *tout en demandant la correction des irrégularités relevées, n'a pas considéré pour autant que le processus devait perdre sa validité »*. Une déclaration qui a irrité au plus haut point ce comité, qui n'a pas mandat pour se prononcer sur la validité du scrutin. Toujours est-il que – après le départ et les objections des délégués américains et allemands (*le Monde* du 26 août) – Paris, Bonn et Washington risquent désormais de ne plus parler d'une même voix.

MARIE-PIERRE SUBTIL

ASIE

Les Etats-Unis annoncent des sanctions contre la Chine

Suite de la première page

Une négociation conclue en juillet a permis d'arriver avec les Russes, accusés de fournir des moteurs de fusées à l'Inde, à un accord avant l'entrée en vigueur de sanctions (*le Monde* du 19 juillet). En annonçant les sanctions de mercredi, le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, a pris soin de relever que la Chine et les Etats-Unis n'en entretenaient pas moins des *« relations constructives dans un grand nombre de domaines »*.

Dans les secteurs jugés sensibles – la technologie spatiale, notamment – les ministères chinois de la défense et de la recherche se voient interdire pour deux ans l'accès au marché américain. La mesure – qui s'applique aussi au Pakistan – représenterait une perte de quelque 400 à 500 millions de dollars pour l'industrie américaine, Hughes Electronics et McDonnell Douglas, entre autres.

Les Etats-Unis accusent la Chine d'avoir vendu en novembre 1992 des composants de missiles M 11 au Pakistan. Il s'agit d'un engin d'une portée de 400 kilomètres et capable d'emporter une charge nucléaire, que le Pakistan serait en état de fabriquer. Pour le gouvernement américain, le M 11 est une des armes dont l'exportation est prohibée par l'accord dit MTCR (régime de contrôle de la technologie des missiles) que la Chine n'a pas signé mais dont elle s'était engagée, en 1991, à respecter les clauses. Pékin estime que le M 11 ne rentre pas dans la catégorie des armes visées par le MTCR.

L'affaire du cargo « Yinhe »

L'annonce de sanctions est intervenue au moment où les autorités américaines cherchent à obtenir la fouille d'un cargo chinois qui transporterait des composants chimiques à usage dual, civil et militaire, à destination de l'Iran (*le Monde* du 16 août). Alors que le *Yinhe* est attendu en Arabie saoudite, dans le port de Dammam, les milieux officiels américains disaient se réjouir d'un accord conclu entre Pékin et Ryad selon lequel les autorités saoudiennes seraient autorisées à fouiller le bateau. Les Chinois affirment que la cargaison du *Yinhe* est essentiellement composée de pacifiques articles de papeterie.



Washington paraît ainsi engagé, à regret, dans une relation de plus en plus difficile avec Pékin. Au printemps dernier, reprenant la théorie républicaine selon laquelle les échanges économiques favorisent l'éclosion des libertés, le président Clinton avait reconduit l'attribution de la clause de la nation la plus favorisée (régime commercial préférentiel) à la Chine, pays avec lequel les Etats-Unis enregistrent pourtant un déficit commercial de 18 milliards de dollars.

Mais M. Clinton avait stipulé que son renouvellement ne se ferait l'an prochain qu'en échange de progrès chinois dans deux domaines : la lutte contre la prolifération et les droits de l'homme. Le premier s'annonce conflictuel. Les violations des droits de l'homme, elles, se seraient multipliées ces derniers dix-huit mois, à en croire un rapport de l'organisation Asia Watch, cité cette semaine dans le *Wall Street Journal*.

ALAIN FRACHON

La mort de lord Kadoorie

Le dernier des grands « taipan » de Hongkong

Lawrence Kadoorie, personnalité historique et dernier des grands *taipan* – capitaines d'industrie – de Hongkong, est mort, mercredi 25 août, dans la colonie britannique à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Lord Kadoorie *« of Kowloon and of the City of Westminster »* avait été le premier Hongkongais à être fait pair du royaume, en 1981. Né sous la reine Victoria, ce fils d'une famille juive de Bagdad, qui s'était enrichie – avec des compatriotes, les Sassoon – dans le Shanghaï d'avant-guerre, avait connu les camps de concentration japonais avant de perdre la plus grande partie de sa fortune lors de la prise de Shanghaï par Mao Zedong.

L'arrivée au pouvoir des communistes chinois ne le découragea pas. A la tête d'un groupe industriel dont le fleuron était la China Light and Power, il fournit à Hongkong toute l'énergie nécessaire pour son boom économique, se taillant une fortune estimée à 3 milliards de dollars. Il joua un rôle déterminant dans la négociation pour la construction de la centrale nucléaire franco-britannique de Daya Bay, en territoire chinois mais à proximité de Hongkong, dont la China Light and Power devait être le principal client.

Personnalité respectée, profondément conservateur – il se décrivait comme *« l'un des derniers victoriens »*, – il s'était fermement opposé aux réformes démocratiques dans la colonie, dont il souhaitait la fusion avec une Chine communiste avec laquelle il avait tissé des liens fructueux ; on le disait même proche de Deng Xiaoping.

P. de B.

□ **Le premier ministre chinois a accueilli son homologue thaïlandais.** – Le premier ministre chinois, Li Peng, a accueilli, jeudi 26 août, à Pékin son homologue thaïlandais, Chuan Leekpai, au cours d'une cérémonie officielle sur la place Tiananmen. Il s'est dit en bonne santé. M. Li, qui souffre de problèmes cardiaques, n'était pas apparu en public depuis deux mois. Il a semblé effectivement en bonne forme aux journalistes présents. Depuis quatre mois, M. Li n'assure plus le travail quotidien à la tête du gouvernement, laissant ce soin au vice-premier ministre Zhu Rongji. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN

Vifs affrontements dans la province de Kandahar

De vifs combats opposent des partisans du premier ministre intégriste Gulbuddin Hekmatyar à des fidèles du président Burhanuddin Rabbani dans la province de Kandahar, au sud de l'Afghanistan, ont indiqué, mercredi 25 août, plusieurs sources dans la province pakistanaise voisine du Baloutchistan. Ces affrontements entre Hezb-i-Islami et Jamiat-i-Islami ont fait environ 130 morts et 300 blessés en trois jours. Les combats, dans lesquels artillerie lourde et chars ont été utilisés, ont éclaté lorsqu'une faction a voulu s'emparer d'un dépôt d'armes du parti rival. Kandahar, principale ville du sud de l'Afghanistan, est la capitale de la confédération pashtoune des Durranis. Jusque-là dominée par des traditionalistes modérés, la région était en général demeurée calme depuis la victoire des islamistes en avril 1992. – *(AFP, Reuter.)*

□ **VIETNAM : condamnations d'opposants.** – Les trois chefs d'un réseau d'opposants vietnamiens, accusés de *« complot visant à renverser le gouvernement populaire »*, ont été condamnés, mercredi 25 août, à la prison à vie par la cour populaire suprême de Ho-Chi-Minh-Ville. Tran Tu, Nguyen Van Muon et Do Huon, tous trois des « Viet Kieu » (Vietnamiens de l'étranger) résidant aux Etats-Unis, avaient avoué avoir organisé une campagne d'attentats à la bombe, en mars dernier, dans l'ancienne Saïgon. Huit membres présumés du réseau ont aussi été condamnés à des peines de six à vingt ans de prison pour *« menées subversives »*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : une étudiante américaine tuée dans un ghetto du Cap.** – Une étudiante américaine blanche a été battue et tuée à coups de couteau, mercredi 25 août, après avoir été extraite de son véhicule par une centaine de personnes, dans la cité noire de Guguletbu, près du Cap, a déclaré un haut responsable du Congrès national africain (ANC), précisant qu'il s'agissait de toute évidence *« d'une attaque raciste »*. Au moment de l'attaque, l'étudiante rentrait chez elle en voiture, en compagnie de deux Noires, qui travaillaient avec elle au Centre de droit communautaire, une institution proche de l'ANC. – *(AFP.)*

□ **Des gardes du corps de Nelson Mandela entraînés aux Etats-Unis.** – Un *« petit groupe »* de gardes du corps de Nelson Mandela, président du Congrès national africain, a entamé cette semaine un entraînement secret aux Etats-Unis, a révélé le *Washington Times*, dans son édition du mercredi 25 août. Selon les sources citées par le journal, la décision américaine est *« unique parce qu'elle fournit une assistance en matière de sécurité à quelqu'un qui n'est pas chef d'Etat »*, et montrerait clairement que *« la sécurité de M. Mandela est vitale pour la politique américaine en Afrique du Sud »*. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : une pénurie de papier menace de nombreuses publications.** – Vingt-cinq titres, quotidiens et hebdomadaires, sont menacés de disparition dans un mois, en raison d'une rupture de stocks de papier, a annoncé, mercredi 25 août, la section syndicale de la Société d'impression d'Alger (SIA). Cette dernière exige des directeurs de journaux le paiement immédiat de leurs arriérés depuis janvier 1993, soit une somme de 600 millions de dinars (15 millions de francs), faute de quoi la SIA, qui tire quelque 110 millions d'exemplaires par an, serait amenée à déposer son bilan dans un mois. – *(AFP.)*

□ **Cinq personnes tuées en trois jours.** – Trois personnes soupçonnées d'être des islamistes ont tué, mercredi 25 août, un policier et son père, devant leur domicile à Baraki, un des bastions intégristes de la banlieue sud d'Alger. Cet attentat porte à cinq le nombre de personnes, dont deux policiers, assassinées en trois jours. Mardi, un policier avait été mortellement blessé dans le département de Blida, au sud de la capitale ; deux civils, âgés de soixante-deux et soixante-douze ans, avaient été assassinés, lundi, dans l'est du pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COMORES : le président Djohar annonce des élections législatives pour octobre.** – Le président des Comores, Mohamed Saïd Djohar, a annoncé, mercredi 25 août, que des élections législatives auraient lieu les 10 et 24 octobre dans l'archipel. – *(Reuter.)*

□ **SOMALIE : une enquête démontre la responsabilité du général Aïdid dans une attaque contre les « casques bleus ».** – Le chef de guerre somalien Mohammad Farah Aïdid aurait *« autorisé »* l'attaque meurtrière du 5 juin contre des « casques bleus » pakistanais, selon les résultats d'une enquête, diffusés mercredi 25 août par le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali. Cette embuscade, qui avait fait vingt-quatre morts, aurait été exécutée par des éléments de l'Alliance nationale somalienne du général Aïdid, précise ce document. – *(AFP.)*

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PREMIER MINISTRE

Edouard Balladur a présenté, mercredi 25 août à Paris, au cours d'une conférence de presse, les grandes lignes de sa politique pour les mois à venir. Entouré de ses quatre ministres d'Etat – Simone Veil (affaires sociales, santé et ville), Charles Pasqua (intérieur et aménagement du territoire), François Léotard (défense), Pierre Méhaignerie (justice) – et du ministre du budget, porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, le chef du gouvernement a indiqué que la *«nouvelle étape»* de son action s'inscrit dans le droit fil de sa déclaration de politique générale prononcée, devant la représentation nationale, au lendemain de sa nomination, il y a cinq mois, à l'hôtel Matignon.

M. Balladur a donc plutôt réaffirmé des principes que procédé à l'annonce de mesures nouvelles. En procédant ainsi, le premier ministre a donné l'impression que le *«second souffle»* de l'action gouvernementale risquait d'être un peu court. Il inscrit cette dernière sur une durée de cinq ans, comme en témoigne les différentes lois quinquennales mise en chantiers (justice, protection sociale), ce qui permet d'écarter les interférences de la prochaine campagne présidentielle et les soubresauts de la politique quotidienne. *«Nous récusons tout changement de politique économique et sociale»*, a-t-il dit, en ignorant les appels de ceux qui préconisent une *«autre politique.»*

Ferme sur le volet agricole du GATT – *«Nous n'avons pas l'intention d'accepter cet accord* [de Blair House] *en l'état»* – et sur l'union économique et monétaire – *«Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'entrée dans la deuxième phase soit effectuées normalement»* au 1er janvier 1994, – M. Balladur s'est déclaré *«parfois un peu surpris de lire ou d'entendre que les relations entre la France et l'Allemagne se seraient déteriorées depuis l'arrivée du nouveau gouvernement»*. En dehors de ces affirmations, le premier ministre a fait preuve, pendant plus d'une heure, de prudence et de circonspection, restant même parfois totalement, et curieusement, muet, comme sur la loi Falloux. Mettant en exergue le caractère responsable de sa gestion, M. Balladur a compté sur la solidité de ses interlocuteurs, notamment syndicaux.

Interrogé sur l'éventualité d'une réforme constitutionnelle visant le droit d'asile, dont M. Pasqua s'est fait le chantre, le premier ministre a indiqué que, dans cette *«affaire complexe»*, il entend respecter *«à la fois les droits de l'homme et les principes constitutionnels»*.

Les principaux points concrets annoncés par le chef du gouvernement sont les suivants :

• Les plus-values réalisées sur OPCVM (organismes de placements collectifs en valeurs mobilières) seront exonérées d'impôt si elles sont utilisées pour l'achat d'une résidence principale. Cette mesure, qui sera inscrite dans la loi de finances pour 1994, entrera en vigueur par anticipation, probablement dés le mois d'octobre.

• Les fonds placés sur un PEP (plan d'épargne populaire) par les ménages non imposables à l'impôt sur le revenu pourront être utilisés par anticipation sans pénalité fiscale et donneront droit à la prime prévue. Cette mesure, qui s'appliquera rapidement (probablement dès octobre), sera limitée dans le temps.

• Les dépenses publiques prévues dans le budget de 1994 progresseront de 1,1 %. Le barème de l'impôt sur le revenu sera allégé de quelque 17 milliards de francs et ne comprendra plus que huit tranches au lieu de treize.

• Le gouvernement prendra *«une décision la semaine prochaine»* sur une éventuelle révision de la Constitution touchant au droit d'asile. Celle-ci *«sera inspirée par le souci de tenir compte et de respecter la volonté de la très grande majorité des Français»*.

• Une chaîne de télévision éducative, qui émettra jusqu'à 19 heures, occupera le canal laissé vacant par La Cinq.

• Le gouvernement prendra *«toutes les dispositions nécessaires»* pour que la France puisse accueillir la Coupe du monde de football en 1998.

OLIVIER BIFFAUD

«Rendre l'Etat plus efficace et retrouver la croissance pour soutenir l'emploi»

Voici les principaux extraits des propos tenus par Edouard Balladur lors de sa conférence de presse du mercredi 25 août :

«J'ai souhaité vous rencontrer pour faire le point sur ce que sont les intentions et ce que seront les actions du gouvernement dans les six mois qui viennent, ce que sera la consistance exacte de cette étape nouvelle de son action que j'ai annoncée il y a quelques jours. Il y a bientôt cinq mois qu'investis des responsabilités du gouvernement, nous nous sommes fixé deux ambitions : d'une part, le redressement de notre pays, d'autre part, la réforme dans toute une série de secteurs importants de notre vie nationale. Nous avons choisi comme horizon, ce qui était un peu paradoxal, les cinq années de la législature qui commençait. Pour autant, nous savions bien que ces cinq années rencontreraient une étape. Mais, convaincus que nous étions que le redressement de notre pays et son adaptation aux temps nouveaux nécessiteraient une action de longue durée, nous avons entendu fixer le cadre de cette action.

» La situation était difficile, chacun le savait. J'avais dit : la plus difficile depuis la guerre. Ce qui avait été discuté, contesté. Jour après jour, il est apparu qu'hélas, ce jugement était vrai. Nous avons aussitôt entamé l'action de redressement qui nous paraissait indispensable. Je vous rappelle qu'elle était assise sur quatre principes : affermir l'Etat républicain, assainir notre économie, garantir les solidarités essentielles, et, enfin, mieux assurer la place de la France dans le monde.

» En matière économique et sociale, le collectif budgétaire que nous avons fait voter et la loi quinquennale de réduction du déficit ont inversé la tendance des années précédentes. Nous sommes partis du principe (...) selon lequel le laxisme financier était incompatible avec la croissance. En deux ans, le déficit du budget de notre pays avait été multiplié par trois, et cependant *[celui-ci]* était entré en récession. Nous avons également entamé des réformes de structures qui étaient nécessaires : celle de la Banque de France, les privatisations. Dans le même temps étaient décidées des mesures de soutien de l'activité pour le logement, le bâtiment et les travaux publics, et l'ensemble des entreprises, grâce à la suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de TVA.

» En matière sociale, la protection sociale de notre pays était menacée par les déficits des régimes. Nous avons pris, sans tarder, des mesures, qui étaient présentées comme impossibles, depuis des années, et par tous, et qui, apparemment, jusqu'à présent, ont été comprises et acceptées par nos compatriotes.

«Il n'y a pas de recette miracle»

» Aujourd'hui, la situation de notre pays reste difficile. Il ne s'agit pas de tenter de farder la vérité aux Français, en peignant un tableau qui ne serait pas juste. La vérité, c'est qu'il n'y a pas de recette-miracle, et que, si la politique que nous conduisons ne devait pas réussir, nul ne pourrait dire aujourd'hui quelle autre il ferait.»

Désireux de ne pas prolonger son intervention liminaire, le premier ministre dresse alors un rapide tableau de la situation actuelle :

«Quelle est notre situation aujourd'hui ? Le chômage progresse encore, du fait de la situation économique que connaît notre pays depuis maintenant dix-huit mois et du premier mauvais trimestre de 1993. En revanche, l'inflation comme le commerce extérieur demeurent à des niveaux satisfaisants. La consommation des ménages reste faible, et c'est d'ailleurs pour y porter remède, entre autres, que nous avons triplé l'allocation de rentrée scolaire. Donc, l'environnement économique est peu porteur, et il en va de même pour l'environnement européen.

» Cette situation étant ce qu'elle est, quelles peuvent être nos actions dans les six mois qui viennent ? Elles doivent avoir la même inspiration que depuis le début, c'est-à-dire promouvoir les réformes indispensables à notre pays, qu'il appelle de ses vœux et pour lesquelles il nous a élus ; nous éloigner des idéologies abstraites ; et avoir le souci du réalisme et de la vérité. Je vous en soumettrai les orientations autour de deux grandes lignes : il s'agit d'abord de rendre l'Etat plus efficace, et il s'agit ensuite de retrouver la croissance pour soutenir l'emploi.

» L'Etat plus efficace, tout d'abord, suppose que soient votées les lois organiques nécessaires à la mise en œuvre de la réforme constitutionnelle que le garde des sceaux a fait voter au mois de juillet, et qui concerne le conseil supérieur de la magistrature et la Haute Cour. L'Etat plus efficace suppose aussi que soit apporté le complément législatif et, éventuellement, consitutionnel qui permettra l'application de la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Cela suppose également la réforme de la dotation globale de fonctionnement, qui devra exprimer un effort de solidarité national en faveur des régions les plus démunies de notre pays. Est également prévu, à l'initiative du ministre de l'intérieur, un grand débat sur l'aménagement du territoire, qui va commencer bientôt, et au cours duquel tous les responsables des collectivités – que l'on appelait, autrefois, les forces vives de la nation – seront appelés à s'exprimer sur le visage de notre pays qu'ils souhaitent dans les vingt ans qui viennent. A l'issue de cette vaste consultation, sera élaborée une loi d'orientation qui sera soumise, au printemps prochain, au Parlement.

«La solidarité doit être maintenue»

» De la même manière, la commission que nous avons constituée pour élaborer un Livre blanc sur la défense travaille maintenant depuis presque trois mois. Le ministre de la défense en suit le déroulement, et il proposera, sur la base des conclusions de cette commission, une loi de programmation militaire, qui, elle aussi, sera soumise au Parlement, au printemps de 1994.

» Quant à la croissance et à l'emploi, les deux instruments que nous entendons utiliser sont d'abord le budget pour 1994 (...) et la loi quinquennale pour l'emploi. L'un et l'autre de ces textes seront soumis à de prochains conseils des ministres. Je voudrais dire que l'un comme l'autre expriment la même exigence, fondée sur la conviction qu'il ne peut pas y avoir de contradiction entre le progrès économique, l'équilibre et la solidarité sociale. L'un et l'autre sont fondés, également, sur la conviction que nous récusons tout changement de politique économique et sociale.

» La crise économique nous impose une prudence, un scrupule particuliers en matière de protection sociale. La solidarité doit être impérativement maintenue, et je suis persuadé que la politique économique et la politique sociale sont intimement liées l'une à l'autre. C'est pourquoi, attaché que je suis au renforcement du dialogue social, j'ai *[invité]* les organisations syndicales à venir rencontrer les ministres responsables à l'hôtel Matignon le 6 septembre prochain. L'objet sera la discussion de la loi quinquennale sur l'emploi.

» Ce n'est pas un exercice rituel ni un exercice formel auquel j'entendrais sacrifier. C'est l'expression de la volonté qui est la nôtre de nous informer des réactions et des

Lire la suite page 8

Infléchissements

Suite de la première page

Le «coup de barre» est sensible. La volonté de réamorcer le dialogue social, certes présente depuis son installation à l'hôtel Matignon, est aujourd'hui plus forte que jamais. Le premier ministre tente, ainsi, d'éviter la chaude rentrée sociale qui lui est promise. De même, si le dogme du franc fort et la priorité à la réduction des déficits publics sont réaffirmés, ils ne l'obligent plus aujourd'hui à ponctionner le pouvoir d'achat. Au contraire, pour la première fois, il tente de relancer la consommation par quelques cadeaux fiscaux en 1994, qui viendront s'ajouter à l'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire versée dès cet automne.

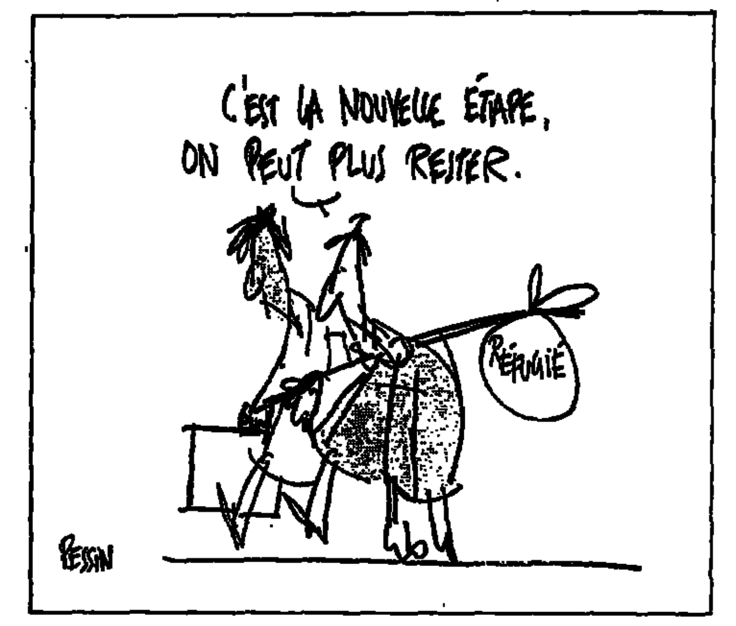
Cette réorientation – associée à l'annonce de quelques nouvelles lois quinquennales, qui s'apparentent fort à l'énoncé de belles intentions –, suffira-t-elle à créer ce «second souffle» de l'action gouvernementale promise par le premier ministre. Le moins que l'on puisse dire est que la brise est encore bien légère.

L'opération politique montée par Edouard Balladur pourrait bien, ainsi, ne pas rencontrer le succès espéré. En mettant en avant, par le séminaire gouvernemental et sa propre conférence de presse, la relance de l'action de son équipe, il voulait désamorcer le désappointement d'une partie de sa majorité et le souhait, de moins en moins caché, de certains membres du RPR d'une *«autre* politique» qui ferait l'impasse sur le «franc fort», tant il craignait que les traditionnelles universités d'été ne leur servent de caisse de résonance. Certes, devant la «force tranquille» démontrée mercredi par le premier ministre, tous ceux de ses «amis» qui se permettraient de faire entendre quelques réserves, ou de lancer prématurément la querelle des élections européennes ou la bataille de la présidentielle, auraient l'air d'horribles «politiciens» mettant à mal la solidarité majoritaire que tous assurent vouloir rechercher. Mais le vent soufflé mercredi paraît bien faible pour disperser les aigreurs.

Prudence constitutionnelle

Les sujets de discorde restent, en effet, nombreux. La «loi Falloux» d'abord. M. Balladur a laissé le soin à son ministre de l'éducation nationale d'expliquer, dans une émission télévisée début septembre, ce qu'il deviendrait de sa réforme qui n'avait pu être achevée avant l'été, mais force est de constater que cette «réforme»-là ne figure pas dans la liste, distribuée par Matignon, des projets que le gouvernement compte mener à bien dans les six mois à venir.

En matière pénale aussi, le premier ministre a entrouvert un dossier qui ne peut que lui valoir quelques difficultés avec la partie droitière de sa majorité. Sa critique des conditions dans lesquelles s'effectue actuellement la garde à vue, sa reconnaissance que la France a encore des progrès à faire en matière des droits de la défense ne correspondent en rien au sentiment



de parlementaires qui, déjà, trouvaient que la réforme de la procédure pénale, votée avant l'été, ne revenait pas assez sur les quelques avancées faites par la gauche. Il est vrai que la pétition de principe du premier ministre ne s'accompagne pas de l'annonce d'un quelconque texte de loi. On peut même s'étonner que l'homme qui a tenu ces propos ait patronné une réforme réduisant les droits de la défense !

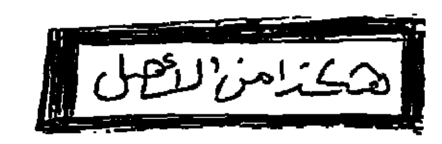
Le principal obstacle sur le chemin politique d'Edouard Balladur relève, d'ailleurs, d'un domaine fort voisin : comment contrôler l'immigration en respectant la Constitution. Au cours de sa conférence de presse, le chef du gouvernement a fait sienne l'analyse technique de son ministre de l'intérieur, ne marquant, au passage, qu'un respect très mesuré pour les décisions du Conseil constitutionnel. Pour autant, il est resté fort prudent sur les conséquences politiques qu'il fallait en tirer. Certes, il a fortement insisté sur la nécessité de respecter *«la volonté»* des électeurs, mais manifestement il hésite à se lancer dans la redoutable épreuve d'une révision constitutionnelle.

Sa prudence tient moins au fait qu'il avait assuré, en juillet, ne plus vouloir modifier la Constitution, qu'à sa perception du danger d'une telle voie pour restreindre le droit d'asile. Danger pour l'image internationale de la France, qui depuis deux siècles veut être le pays des droits de l'homme. Danger, aussi, pour cette cohabitation douce dont il fût le théoricien et dont il est le praticien heureux. L'intervention du président de la République au conseil des ministres, pour allusive qu'elle soit, est suffisamment révélatrice des intentions de François Mitterrand. Elle montre que ce dossier contient en germe une épreuve de force entre le chef de l'Etat et la majorité parlementaire.

Pour l'heure, chacun fait certes semblant d'en être à un simple examen technique, M. Mitterrand comme M. Balladur, même si celui-ci a repris à son compte l'analyse de M. Pasqua sur la conséquence de la décision du Conseil constitutionnel, pourtant contestée par de nombreux spécialistes. Mais chacun sait bien que derrière les débats juridiques, la politique n'est jamais longue à retrouver ses droits. Bien qu'il ait refusé, lors de son entretien télévisé du 12 août, de mettre en avant les seuls dossiers de «sécurité», M. Balladur est contraint aujourd'hui, après le forcing de M. Pasqua, de ne pas avoir l'air de reculer sur la lutte contre l'immigration. Mais son ministre de l'intérieur a mis la barre si haut qu'il va lui être difficile de trouver une solution de compromis.

Mettre en avant la volonté des électeurs ne peut être suffisant. Le chef du gouvernement ne devrait pas oublier que, dans un Etat de droit, celle-ci ne doit pas avoir la possibilité de mettre en cause ce qui a été le ciment de l'unité de la nation : les droits de l'homme proclamés en 1789.

THIERRY BRÉHIER



LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Suite de la page 7

propositions des partenaires sociaux, afin qu'il en soit tenu compte, chaque fois qu'*il* est possible. Nous avons besoin d'interlocuteurs : c'est vrai de l'ordre social, comme de tous les ordres, y compris le politique. Nous avons besoin d'interlocuteurs solides, responsables. En les invitant à parler avec nous, nous n'entendons pas les contraindre à l'approbation, mais simplement faire en sorte que les décisions que nous serons amenés à prendre soient parfaitement éclairées.

» L'action du gouvernement ne se limitera pas à la politique économique et sociale. Elle se développera dans tous les secteurs de notre société qui appellent la réforme. »

Le premier ministre en énumère un certain nombre :

« En matière de culture, tout d'abord, est prévue l'élaboration d'une loi-programme sur le patrimoine. En matière d'environnement, j'ai demandé (...) d'étudier le développement de l'emploi, en liaison avec les collectivités territoriales. En matière d'éducation, nous entendons mettre en œuvre des développements importants pour ce qui concerne la formation professionnelle, qui est également l'un des points importants de la loi quinquennale pour l'emploi. Dans le domaine de la jeunesse et des sports, je confirme la volonté du gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la Coupe du monde de football puisse être organisée dans notre pays en 1998 : il n'est donc que temps de s'y mettre activement. En matière de communication, il a été décidé la création d'une télévision éducative et de formation sur le canal de l'ancienne cinquième chaîne jusqu'à 20 heures. Enfin, le gouvernement continuera naturellement son action pour promouvoir et mieux asseoir encore la France dans le monde.

» En ce qui concerne l'union économique et monétaire, les choses sont, si j'ose dire, claires. Il s'agit de savoir quelles conséquences nous devons tirer des récentes décisions de Bruxelles, et nous sommes déterminés à faire en sorte que l'entrée dans la deuxième phase de l'union monétaire, prévue pour le 1er janvier prochain, soit effectuée normalement. Toujours dans le domaine extérieur, le pacte de stabilité et de sécurité que nous avons soumis à nos partenaires des Douze devra être discuté lors du conseil européen normal du mois de décembre, et *[il]* servira de première application de la politique étrangère et de sécurité commune que nous appelons de nos vœux. En matière commerciale (...), il s'agit de bien faire comprendre la position de notre pays dans les négociations du GATT. Nous sommes favorables à une conclusion heureuse de ces négociations, mais nous souhaitons fermement qu'il soit tenu compte des intérêts de notre pays et, plus généralement, de l'Europe. »

« Relancer la consommation »

M. Balladur répond alors aux questions des journalistes :

• **Le plan pour l'emploi.** « Il s'agit d'un soutien direct à l'emploi, grâce à l'allègement des cotisations familiales pesant sur les salaires les moins élevés, grâce au développement d'un contrat d'insertion avec tutorat pour les jeunes, grâce à l'exonération de cotisations sociales pour l'embauche du deuxième et du troisième salarié en zone rurale ou dans les quartiers difficiles, grâce enfin à des aides aux chômeurs créateurs d'emplois. C'est le premier volet de cette loi. Le deuxième volet, c'est le droit du travail, qui a soulevé quelques interrogations et, parfois, quelques contestations. Il s'agit d'assouplir les règles du temps partiel, il s'agit également d'aplanir la durée du travail et d'assouplir les règles du chômage partiel. En matière de formation professionnelle, il s'agit de décentraliser au profit des régions, il s'agit de simplifier les règles de l'apprentissage et de reconduire le crédit d'impôt pour la formation et pour l'apprentissage.

» La politique que nous menons a deux orientations. Il s'agit à la fois de redresser les comptes pour éviter les déficits générateurs de dettes et d'alourdissement des frais, et il s'agit de relancer la croissance et l'emploi. Il n'y a aucune contradiction entre les deux. En ce qui concerne la croissance et l'emploi, nous avons pris, aussi bien en faveur des entreprises qu'en faveur des ménages, toute une série de mesures qui sont de nature à relancer l'investissement et, je l'espère bien, à relancer la consommation. Pour ce qui est de l'investissement et des entreprises, les choses sont bien connues. (...) Je rappelle que le total est supérieur à un chiffre de 70 milliards de francs en année pleine, c'est-à-dire que nous réinjectons dans l'activité économique un point de richesse nationale. Et en ce qui concerne l'aide à la consommation, elle résultera de la réforme de l'allègement de l'impôt sur le revenu (...), et de l'exonération des plues-values sur les ventes de parts d'OPCVM en cas de réemploi dans l'acquisition de logement. Donc, vous le voyez, notre action se déroule selon le schéma initial.

• **L'impôt sur le revenu et le budget de 1994.** « Il s'agit de réduire le nombre des tranches de l'impôt sur le revenu, de telle sorte que cela réduise l'impôt. L'idée serait – ce n'est pas encore arrêté – de réduire le nombre des tranches de treize à huit. L'allègement du barème qui en résulterait serait de l'ordre de 17 milliards de francs. (...) Le déficit sera limité à 300 milliards de francs. Je vous rappelle que nous avons trouvé un déficit supérieur à 340 milliards, que nous avons ramené à 317 milliards dans le collectif, et que le budget qui est établi prévoit une augmentation des dépenses de l'ordre de 1,1 %, les priorités étant par ailleurs assurées en matière de formation, d'action sociale, d'aménagement du territoire, de défense, de justice, etc. En matière de justice d'ailleurs, le ministre d'État et moi-même envisageons l'élaboration d'une loi-programme sur la justice, ses moyens et son fonctionnement, pour doter ce grand service public de tous les moyens de travail dont il a besoin. Je pense que nous serons en mesure de le soumettre au Parlement au printemps prochain. »

• **La CSG.** « Lorsque nous avons augmenté la CSG, nous avions prévu la déductibilité. Mais des propositions nous avaient été faites, notamment par le président de la commission des finances de l'Assemblée, de substituer à la déductibilité un allègement de l'impôt sur le revenu (...). C'est plutôt la tendance vers laquelle nous nous orientons aujourd'hui, mais je n'ai pas encore arrêté les décisions qui seront prises au conseil des ministres. »

• **La spéculation financière.** « Le système international dans lequel nous vivons, celui du change flottant, est un système dangereux. Le développement des moyens de financement, joint à l'informatisation, rend la volatilité et l'imprévisibilité des mouvements de capitaux très grandes. M. Alphandéry a eu mille fois raison de dire qu'il ne s'agissait pas de revenir au contrôle des changes (...), mais il y a sans doute une étude que l'on peut faire pour voir si l'on peut éviter les phénomènes spéculatifs qui, régulièrement, affectent les marchés financiers. Cela est l'occasion de vous donner quelques informations sur le niveau de nos taux d'intérêt, puisqu'il paraît que c'est l'alpha et l'oméga de la politique économique. Je voudrais vous rappeler que, grâce à la crédibilité de notre programme économique et à l'action que nous avons menée, nos taux d'intérêt de marché, non seulement à long terme, sur dix ans, mais aussi à sept ans, à cinq ans et à deux ans, sont les plus bas d'Europe, la Suisse étant mise à part.

» Il ne faut pas chercher à revenir en toute hâte et à marche forcée dans la bande étroite des variations des monnaies. Il ne faut pas non plus chercher à arriver au résultat que la bande large serait atteinte. Il faut avoir une gestion responsable, attentive, fondée sur la lutte contre les déficits, sur la lutte contre l'inflation, et fondée sur le fait que la gestion de l'économie doit être inspirée du désir de favoriser une croissance saine et durable. La politique que nous menons se déroule sous vos yeux. Nous verrons bien où nous irons, ça dépendra des circonstances, mais je n'entends afficher *a priori* aucun objectif chiffré. »

En réponse à une question ultérieure sur les conséquences des soubresauts monétaires, le premier ministre a précisé : « Je ne vois rien, dans les circonstances actuelles, qui amène à un changement de politique. Mais je vois tout qui conduit à une confirmation de la politique que nous menons. »

• **Les négociations du GATT.** « Nous sommes attachés à la liberté du commerce international. Nous sommes le quatrième pays exportateur au monde et le deuxième exportateur de produits agricoles. Pour autant, nous ne nous satisfaisons pas d'un préaccord qui conduit à demander à l'Europe de produire moins, d'exporter moins et d'importer davantage. Nous trouvons cela parfaitement inéquitable et déséquilibré. Donc, nous n'avons pas l'intention d'accepter cet accord en l'état. »

• **Les relations avec l'Allemagne.** « Il s'agit sur le plan de l'union économique et monétaire de faire en sorte qu'un développement de la convergence économique entre les pays européens nous garantisse contre les soubresauts

Trois mesures visent à relancer la consommation des familles

Baisse de 2 à 15 % de l'impôt sur le revenu, exonération des plus-values monétaires et facilités de sortie des PEP, trois mesures importantes ont été annoncées par M. Balladur, mercredi 25 août, pour relancer la consommation des ménages.

La plus spectaculaire des mesures annoncées était connue, qui va consister à alléger l'impôt sur le revenu dès l'an prochain pour tous les contribuables (*le Monde* du 25 août). Allègement sensible puisqu'il représentera 17 milliards de francs en 1994. Le premier ministre a révélé deux autres mesures gardées secrètes jusqu'à sa conférence de presse : d'une part l'exonération fiscale des plus-values réalisées lors de la vente de sicav monétaires si ces plus-values sont employées pour l'achat d'une résidence principale; d'autre part, la possibilité donnée aux contribuables non imposables de sortir par anticipation leur épargne d'un PEP (plan d'épargne populaire) sans perdre aucun avantage attaché à la formule, notamment la prime.

En confirmant et en chiffrant la baisse de l'impôt sur le revenu, M. Balladur respecte l'un des engagements du projet d'Union pour la France, publié le 10 février. Ce faisant, il ajoute une mesure de relance importante dans un dispositif de politique économique qui, semaine après semaine, se renforce pour inciter les ménages à consommer davantage. En révélant que la baisse de l'impôt sur les revenus encaissés cette année se chiffrerait en 1994 à 17 milliards de francs, M. Balladur a précisé le choix qu'il avait fait d'une réforme relativement importante.

La déductibilité de la CSG remise en cause

L'impôt sur le revenu rapportant quelque 300 milliards de francs, 17 milliards de baisse représentent une réduction moyenne de 5,7 %. Les tranches du barème seront moins nombreuses : 8 au lieu de 13. Cette simplification, qui sera probablement complétée – même si M. Balladur n'en a pas parlé – par l'intégration dans le barème des minorations de 11 %, 6 % et 3 % créées en 1984, aura un double résultat : l'impôt sur le revenu payé l'année prochaine par les contribuables sera nettement allégé mais le sera de façon inégale, les baisses qui pourront aller de 2 % à 15 % bénéficiant surtout aux familles et aux classes moyennes (1).

Sur un point, M. Balladur ne s'est pas nettement prononcé : la CSG, qui représente maintenant une cotisation de 2,4 %, est en partie déductible du revenu imposable. Cette déductibilité partielle (1,3 point) a été remise en cause par certains élus de la majorité qui la trouvent socialement injuste. Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale avait notamment insisté pour que la CSG ne soit plus du tout déductible, en échange de quoi et à due concurrence, l'impôt sur le revenu serait allégé. C'est le chemin vers lequel semble s'acheminer le gouvernement, encore que les informations fournies à ce sujet mercredi par le premier ministre aient montré qu'aucune décision n'avait été définitivement prise à ce sujet.

Si, pourtant, la CSG redevenait totalement non déductible, l'Etat économiserait quelque 9 milliards de francs en année pleine et 4 milliards sur la seule année 1994. L'allègement véritable d'impôt serait alors non plus de 17 milliards de francs comme annoncé par M. Balladur mais de 13 milliards de francs, soit de 4,3 % en moyenne.

L'entourage du premier ministre confirmait, en revanche, que les baisses interviendraient rapidement dès le début de l'année prochaine ou dès le versement du premier tiers provisionnel.

Autre mesure importante : les plus-values réalisées sur les titres d'OPCVM (organismes de placements collectifs en valeurs mobilières), c'est-à-dire essentiellement les sicav monétaires, seront exonérées d'impôts lorsqu'elles seront réemployées pour l'achat d'une résidence principale neuve ou d'occasion. Cette facilité jouera, que le logement soit occupé par l'épargnant ou qu'il soit loué par lui et utilisé à titre de résidence principale par le locataire. Cette mesure, qui sera inscrite dans la loi de finances pour 1994, entrera en application par anticipation, dès la fin de septembre ou au début d'octobre. Elle sera limitée dans le temps. Déjà les plus-values sur sicav monétaires normalement taxées à 18,7 % sont fiscalement exonérées lorsque les cessions ne dépassent pas 159 000 francs dans l'année.

Enfin les contribuables non imposables qui ont souscrit un PEP (plan d'épargne populaire) pourront disposer librement des sommes économisées sans aucune pénalité. Cette disposition implique qu'un épargnant non imposable pourra toucher la prime prévue (25 % des sommes économisées), même s'il défait totalement ou partiellement son PEP avant la période de huit années prévue. D'après les chiffres fournis par le ministère de l'économie, les sommes collectées par les PEP auprès des épargnants non imposables représenteraient 70 milliards de francs. La possibilité qui va leur être donnée fin septembre ou début octobre – mais pour une période qui devrait être inférieure à un an – peut donc avoir des effets importants sur la consommation.

Ainsi, progressivement, le gouvernement adoucit les prélèvements sociaux et fiscaux importants décidés en mai pour réduire les déficits publics, notamment la forte hausse de la CSG qui représentera en 1994 un suplément de cotisation de 50 milliards de francs.

ALAIN VERNHOLES

(1) On lira dans *le Monde* du 25 août pourquoi la suppression des minorations favorisera les familles, par le jeu du quotient familial.

Une loi-programme pour la justice

En annonçant qu'il envisageait d'élaborer avec le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, une loi-programme sur la justice afin de la *« doter des moyens matériels suffisants »*, Edouard Balladur se conforme aux engagements annoncés par la majorité avant les élections législatives. Au chapitre de la *« reconstruction d'un Etat efficace, impartial et recentré sur ses fonctions essentielles »*, le projet de l'Union pour la France prévoyait en effet une loi-programme destinée à *« renforcer les moyens de la justice et de la police »* et un plan quinquennal de modernisation de la justice.

La contribution à la plateforme de l'opposition du mouvement dirigé par Pierre Méhaignerie, le Centre des démocrates sociaux (CDS), allait infiniment plus loin en estimant qu'une multiplication par dix, sur cinq ans, du budget des cours et tribunaux *« était réalisable sans que l'impact sur le budget national soit trop lourd »*.

Depuis quelques années, tout le monde s'accorde à reconnaître l'insuffisance du budget consacrée à la justice. En 1993, l'enveloppe accordée à la Place Vendôme s'élevait ainsi à 20,35 milliards de francs, soit 1,49 % du budget de l'Etat. Avec cette somme, le ministère de la justice doit entretenir et rénover les cours et tribunaux, salarier les magistrats, greffiers et fonctionnaires – le projet de budget 1993 enregistrait 57 195 emplois, – assurer la protection judiciaire de la jeunesse et faire fonctionner l'administration pénitentiaire, qui a lancé en 1987, sous l'impulsion du garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon, un plan de construction de 13 000 places de prison, qui a nécessité un effort financier exceptionnel. En 1993, ce dernier secteur absorbait ainsi 28,8 % des crédits accordés au ministère.

Malgré la rigueur budgétaire, le budget de la Place Vendôme progresse cependant depuis quelques années, avec lenteur mais régularité. Selon le rapport d'évaluation de Jean Raynaud, l'enveloppe consacrée à la justice, qui représentait ainsi 1,1 % du budget de l'Etat en 1984, est passée à 1,12 % en 1985, 1,18 % en 1986, 1,27 % en 1987, 1,36 % en 1988, 1,37 % en 1989, 1,38 % en 1990, 1,42 % en 1991, 1,44 % en 1992 et 1,49 % en 1993. La loi-programme annoncée par le premier ministre devrait permettre d'engager cette fois un plan à long terme, assorti d'un calendrier précis. Cet engagement ne concerne toutefois pas le projet de budget 1994, qui est déjà bien avancé : la chancellerie, qui souhaite que cet effort s'inscrive dans le cadre d'une rénovation plus large du fonctionnement de la justice, estime que cette loi-programme pourrait être discutée lors de la session de printemps.

A. C.

Dissiper les malaises de la rentrée sociale

Après la potion amère du rééquilibrage des régimes sociaux, Edouard Balladur s'efforce, sans l'afficher trop ouvertement, de donner à sa politique une dimension supplémentaire, plus avenante. Tout en rappelant qu'il est engagé dans *« une action de longue durée »* pour redresser l'économie et combattre le chômage, le premier ministre souhaite réduire les risques de voir l'opinion devenir de moins en moins patiente, alors que la déprime de la consommation plaide en faveur de mesures de soutien à l'activité.

La confirmation d'allègements d'impôts pour les classes moyennes, comme l'annonce de nouvelles aides à l'accession à la propriété et d'assouplissement des conditions de déblocage des plans d'épargne-logement pour les ménages modestes, d'une loi-cadre sur la famille et d'une allocation au profit des personnes âgées dépendantes, sonnent comme autant de messages de réconfort et de promesses de jours meilleurs. Il lui sera toutefois difficile de dissiper les malaises d'une rentrée sociale dominée par l'inquiétude qu'inspirent la dégradation continue de l'emploi et la montée de la grogne syndicale.

Parallèlement à sa promesse renouvelée d'atténuer de 17 milliards de francs l'impôt sur le revenu payable en 1994 et à l'annonce d'incitations en faveur du logement, le premier ministre s'est engagé à élaborer une loi-cadre sur la famille. Il s'agira de garantir que la prise en charge progressive par l'Etat des cotisations d'allocations familiales des entreprises ne réduira pas le volume des prestations mais aussi d'améliorer certains dispositifs. Parmi les projets à l'étude figurent la mise au point d'un statut de la mère de famille, l'attribution de l'aide parentale d'éducation dès la première naissance (qui, sous certaines conditions, permet actuellement à l'un des parents d'une famille d'au moins trois enfants de percevoir la moitié du SMIC), une proposition figurant dans le programme du RPR sous l'appellation *« allocation de libre choix »*. Un allongement du congé de maternité pouvant être utilisé « à la carte » est également étudié. En augmentant fortement l'allocation de rentrée scolaire, le gouvernement s'est déjà efforcé de souligner que la politique familiale était l'une de ses priorités.

Réclamée avec insistance par l'ensemble des parlementaires comme par les syndicats et de nombreuses associations, la création d'une nouvelle prestation en faveur des personnes âgées dépendantes est également en chantier. Or, si les quelques milliards d'excédents de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) lui laissent une certaine marge, le financement d'une aide substantielle à la dépendance risque de se heurter à de fortes contraintes. De même, l'État pourrait faire un geste permettant de conclure un accord salarial dans la fonction publique, après le blocage des traitements de base instauré pour les trois derniers trimestres de cette année. Le principe d'une mesure permettant un rattrapage partiel pour 1993 n'est pas totalement exclu. Les fonctionnaires doivent néanmoins s'attendre tôt ou tard à ce que la réforme des retraites du régime général de la sécurité sociale leur soit également appliquée...

Ces projets risquent cependant de ne pas venir à bout de la grisaille d'une rentrée sociale maussade. En évoquant la perspective d'une stabilisation du nombre de chômeurs au début de l'année prochaine, le premier ministre a pris un risque. Les experts s'attendent à un deuxième trimestre très mauvais, voire « exécrable », pour l'emploi et 1993 pourrait s'achever avec 3,4 millions de chômeurs. En l'absence d'une nette reprise de l'activité, la première partie de l'année prochaine laisserait, au mieux, espérer une croissance un peu moins rapide des statistiques du chômage. Or, tant que celles-ci resteront aussi mal orientées, c'est toute la politique sociale mais aussi économique d'Édouard Balladur qui en sera affectée.

Rassurer les syndicats

Réaliste, le premier ministre ne compte pas sur son projet de loi quinquennale pour inverser la tendance à court terme. Dans l'immédiat, celui-ci lui a valu davantage de critiques et de réserves, y compris dans les rangs de sa majorité, que de louanges. Si les milieux patronaux ont favorablement accueilli les exonérations de charges et les assouplissements apportés au code du travail (annualisation des horaires, extension du recours aux contrats à durée déterminée ou au chômage partiel, limitation de la représentation du personnel dans les PME), les centrales syndicales ont formulé de vives critiques. Elles reprochent aux pouvoirs publics d'avoir satisfait les revendications du CNPF sans pour autant exiger des entreprises qu'elles offrent des garanties en matière de sauvegarde ou de création d'emplois, par exemple en réduisant le temps de travail.

Dans la perspective de sa rencontre du 6 septembre avec les partenaires sociaux, qui sera consacrée à l'examen de son projet de loi quinquennale, M. Balladur a tenté mercredi de rassurer les syndicats. *« Les critiques seront étudiées. Nous avons besoin d'interlocuteurs solides et responsables. Il ne s'agit pas de les contraindre à l'approbation »* mais de prendre *« des décisions particulièrement éclairées »*, a-t-il insisté. Toutefois, le premier ministre n'a guère laissé entrevoir la possibilité d'apporter de sensibles modifications à son projet. Quant à la définition pour le moins sommaire des *« solidarités essentielles »* qu'il entend *« impérativement maintenir »*, elle ne rassurera pas grand monde dans les milieux syndicaux.

Visiblement soucieux de se donner une image rassurante sur le plan social – il a jusqu'à présent géré avec beaucoup de précautions ses rapports avec les centrales, – M. Balladur n'a rien à gagner d'une contestation syndicale systématique et trop bruyante. Mais, à moins de parvenir à faire taire leurs divisions, les confédérations ne peuvent guère escompter peser sur les choix du gouvernement. Quant à la crainte du chômage, elle n'est guère propice à la généralisation de conflits, bien que le climat social soit tendu dans certaines entreprises publiques (Air France et la SNCF, notamment) ou dans le secteur bancaire.

Enfin, après s'être attaqué au rééquilibrage des recettes de la protection sociale et avoir engagé non sans courage la réforme des retraites, le premier ministre – qui peut à juste titre estimer que *« ces mesures ont été comprises et acceptées par les Français »* – devra faire preuve de détermination face aux professions de santé. Pour obtenir de leurs représentants les 10 milliards de francs d'économies prévus (la baisse des remboursements des assurés sociaux en rapportera autant), le gouvernement sera amené à imposer des décisions si les négociations, qui reprendront le 31 août, n'aboutissent pas rapidement. Nul doute que, dans ce cas, des réticences s'exprimeront au sein de la majorité où les professions de santé disposent de solides points d'appui. M. Balladur pourra au moins faire valoir que sa conception de la rigueur ne souffre aucune exception.

JEAN-MICHEL NORMAND



DU PREMIER MINISTRE

que nous avons connus. Il s'agit en second lieu de préciser quelles sont les échéances que nous avons devant nous. Je *[suis]* favorable à ce que la date du 1er janvier 1994 soit maintenue pour la création de l'institut monétaire européen. Il s'agit encore de discuter entre nous des négociations commerciales. Il s'agit enfin de nous interroger sur l'avenir de l'Europe, sur ce qu'elle doit être si on l'élargit, sur ce que doivent être ses institutions. (...)

» Je voudrais saisir cette occasion pour dire que je suis parfois un peu surpris de lire ou d'entendre que les relations entre la France et l'Allemagne se seraient détériorées depuis l'arrivée du nouveau gouvernement. Il y a, il y a toujours eu, des divergences d'appréciation entre la France et l'Allemagne. Ce n'est pas nouveau, ça remonte au lendemain même de la signature du traité de l'Elysée entre le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Quels sont aujourd'hui les points qui sont matière à discussions entre la France et l'Allemagne? Il y a le problème économique et monétaire, il y a le problème du GATT et il y a les problèmes de la Bosnie et, plus généralement, de l'ex-Yougoslavie. Mais tous ces problèmes existaient avant nous. (...) C'est sur une bonne entente franco-allemande que repose le progrès de l'Europe. Nous entendons tout faire pour solidifier cette bonne entente franco-allemande, au-delà de différences qui sont inévitables.»

● **Le droit d'asile.** «L'état de notre société et de notre nation appelle selon nous des mesures énergiques pour lutter contre l'immigration clandestine, dont l'un des aliments est la fraude au droit d'asile. Pour autant, nous sommes des républicains, respectueux des droits de l'homme, et nous entendons tout faire pour que le respect des droits de l'homme soit assuré en toutes circonstances. Nous avons donc à l'initiative du ministre de l'intérieur élaboré et fait voter un projet de loi sur l'immigration. Le Conseil constitutionnel en a validé la plupart des dispositions.

» Restent deux catégories de dispositions : les unes qui, en fait, subordonnent toute une série de mesures concernant les mariages, la rétention administrative ou judiciaire; *[les autres]* énumérant des conditions que la loi que nous avons fait voter ne prévoyait pas suffisamment. J'ai réuni hier un comité interministériel et nous avons élaboré un projet de loi qui permet de tenir compte des objections du Conseil constitutionnel. Reste un problème qui est la conciliation entre l'application des accords de Schengen et les règles constitutionnelles contenues dans l'alinéa 4 du préambule de notre Constitution, relatives au droit d'asile.

» L'interprétation du Conseil constitutionnel, que je respecte en tant qu'institution de la République, comme je respecte toutes les institutions, rend pour la France extrêmement dangereuse, sinon inapplicable la mise en œuvre des accords de Schengen. Cela signifierait que lorsqu'un étranger entre sur le territoire d'un autre pays par lequel il serait refusé, il pourrait venir tout de même sur le territoire français et être nécessairement accueilli. Il y a là pour nous un problème de cohérence et un problème d'efficacité de la politique que nous entendons mener et que avons reçu le mandat de mener.

» Pour arriver à une bonne et saine application des accords de Schengen, qui est un des fondements de la construction européenne, faut-il prendre une mesure technique comme on l'a fait l'an dernier à propos de la ratification du traité européen? Faut-il prendre une mesure technique qui précise ou qui infléchisse la Constitution? Nous en avons débattu hier. Nous allons en redébattre dans les jours qui viennent. C'est une affaire complexe. Je pense que nous serons en mesure de prendre une décision la semaine prochaine. Cette décision sera inspirée par le souci de tenir compte et de respecter la volonté de la très grande majorité du peuple français, qui est à la fois soucieuse de maintenir nos traditions libérales d'accueil et de respect d'autrui et en même temps soucieuse de faire en sorte que, par un phénomène de vase communicant, l'application de la nouvelle Constitution allemande et des accords de Schengen ne conduise la France à devoir recevoir un nombre croissant de demandeurs d'asile, vrais ou supposés.»

● **La polémique sur le Conseil constitutionnel.** «Le propre des déclarations de droits, c'est d'être très général, et le juge a à interpréter. Il arrive aussi qu'il y ait des principes contradictoires. Dans le cas qui nous intéresse, il y a le principe de l'ordre public et il y a le principe des droits de la personne. Le risque de toute autorité judiciaire, qu'elle qu'elle soit, c'est de se laisser porter à l'occasion à une interprétation de principes généraux qui n'est pas nécessairement contenue dans une déclaration des droits, surtout lorsqu'elle a été faite il y a deux cents ans.

» Alors cela doit conduire toutes les juridictions à ne pas substituer une appréciation de circonstance à une appréciation qui serait purement et simplement juridique. Les cours suprêmes ont une tâche très difficile, car il y a des déclarations des droits qu'elles doivent faire appliquer, et puis il y a les circonstances économiques, sociales, politiques, qui font que les volontés populaires s'expriment dans un sens ou dans l'autre. Et à partir de là, la question se pose de savoir quelle est la volonté qui doit l'emporter sur les autres. Dans un Etat démocratique et républicain, il faut une bonne conciliation entre la volonté du peuple et l'interprétation du juge. Je ne souhaite pas en dire plus, mais je prendrai ce seul exemple : j'ai beaucoup de peine à comprendre pourquoi la rétention administrative de sept jours est constitutionnelle, et celle de dix jours ne le serait pas, sauf à remplir d'autres conditions. Y a-t-il en trois jours une telle différence de nature?»

● **Les conditions de la garde à vue.** «Elles paraissent effectivement proprement françaises. En ce qui me concerne, je pense que la France a encore des progrès à faire dans le déroulement de la procédure judiciaire. Il y a encore des progrès à faire sur le plan du respect des droits de la défense.»

M. Mitterrand au conseil des ministres

«Je procéderai à ma propre lecture»

Intervenant après Édouard Balladur, qui venait de présenter son programme gouvernemental, mercredi 25 août, au conseil des ministres, François Mitterrand a prononcé, sans note, quelques mots. L'Elysée a confirmé cette intervention, mais a refusé d'en donner la teneur précise. Mais plusieurs de ses auditeurs en ont gardé un souvenir précis.

«Je ne veux pas prendre position sur votre politique économique et sociale, a dit le président de la République en s'adressant au premier ministre. *Votre majorité a un mandat, elle a été élue pour cela. Pour le reste, je suis réaliste. Je ne dirai rien pour l'instant.»*

«En ce qui concerne un autre problème que vous avez abordé, a-t-il poursuivi, sans jamais prononcer les mots immigration, droit d'asile ou Schengen, *j'attends autre chose que ce que je lis dans les journaux pour prendre position. Mais je mets en garde contre le réveil d'éléments passionnels sur ce sujet difficile.» «Lorsque je serai en possession de vos propositions,* a conclu le chef de l'Etat, *je procéderai, en dehors de ce que diront les experts, à ma propre lecture, et je veillerai au respect strict des droits fondamentaux des personnes et de la Constitution.»*

Les réactions politiques

□ **M. Vasseur (PR).** – Le secrétaire général du PR, Philippe Vasseur, estime que *«le programme»* présenté par le premier ministre est *«conforme aux besoins du pays»* et que la majorité doit *«plus que jamais serrer les rangs autour du gouvernement»*. Il a ajouté : *«La majorité parlementaire doit tout faire pour aider le gouvernement à tenir les engagements que nous avons pris ensemble»* et ne pas *«perdre son sang-froid, quelles que soient les difficultés et les secousses, et sans méconnaître qu'il faut du temps pour une action d'une telle ampleur»*.

□ **M. Poniatowski (PR).** – Selon Ladislas Poniatowski, porte-parole du PR, M. Balladur *«a donné le ton de la rentrée»* en annonçant qu'il ne *«changerait pas de politique économique»*. Il s'est félicité que le premier ministre ait *«exprimé l'opinion de nombreux parlementaires à propos du GATT»*.

□ **M. Debré (RPR).** – Secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, Jean-Louis Debré a déclaré : *«On a le sentiment que le gouvernement gouverne, sait où il veut aller, tient le cap et continue à respecter les engagements que la majorité avait pris pendant les élections législatives : améliorer la situation de l'emploi, mettre un terme à un certain nombre de déficits, améliorer la situation en matière de sécurité.»*

□ **Le Parti socialiste.** – Au terme de la réunion de son bureau exécutif, mercredi 25 août, la direction du Parti socialiste a dénoncé *«un gouvernement et un premier ministre d'ores et déjà essoufflés, sans imagination ni volonté». «Rien de concret et de solide n'a été annoncé pour venir à bout de la récession»*, indique le PS, en déplorant *«l'absence de décisions nouvelles, et notamment d'initiatives européennes qu'appelle de manière urgente la situation, après le réaménagement des monnaies du mois d'août». «M. Balladur s'est trompé de diagnostic en restreignant la consommation par de sévères ponctions sur le pouvoir d'achat des plus modestes. En prétendant relancer l'investissement par des aides sans contrepartie aux entreprises, il crée les conditions d'une récession aggravée»*, souligne le PS, qui ajoute que *«le seul point nouveau du discours du premier ministre concerne, comme par hasard, la réforme du droit d'asile et la menace évoquée par M. Pasqua, concession idéologique à une majorité hyper-conservatrice»*.

□ **M. Glavany (PS).** – Jean Glavany, porte-parole du PS, qualifie le gouvernement Balladur de *«gouvernement de la parole»*. Selon M. Glavany, *«cette présence médiatique, ce discours rassurant, cette espèce de démagogie compétente du premier ministre plaisent peut-être en ce moment aux Français»*, mais *«on va payer les erreurs de diagnostic de M. Balladur sur le long terme»*. S'agissant du droit d'asile, il a déclaré : *«Il n'est pas nécessaire de lancer un grand débat national sur ce sujet, et notamment par référendum, il faut faire preuve de beaucoup de prudence.»*

□ **M. Fabius (PS).** – Laurent Fabius a déclaré, jeudi matin 26 août sur Europe 1, que la conférence de presse de rentrée d'Edouard Balladur était *«la première du futur candidat à l'élection présidentielle»*, *«une opération de nature politique»* qui *«n'a pas apporté d'éléments nouveaux»*. L'ancien premier secrétaire du PS a également estimé que la révision constitutionnelle réclamée par Charles Pasqua est un *«piège tous azimuts tendu au président de la République sans doute»*, mais qui *«vise aussi le premier ministre»*.

□ **M. Chevènement (Mouvement des citoyens).** – Président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement déclare : *«M. Balladur récuse tout changement de politique. Il fait comme si la monnaie unique restait une perspective crédible. Il esquisse simplement une nouvelle variable d'ajustement : le démantèlement du Code du travail. Alors que l'Allemagne prend les moyens de réussir sa réunification politique, il est temps que la France prenne ceux de sa réunification sociale.»*

□ **«L'Humanité».** – L'éditorialiste de *l'Humanité*, Arnaud Spire, affirme que, *«si le discours tenu par le premier ministre n'a pas été avare de vérités* [hausse du chômage, faible consommation des ménages], *la conclusion que tire l'hôte de Matignon de ce premier constat d'échec peut se résumer à un paradoxal «tout va mal? je continue». «Le chef du gouvernement s'est justifié en invoquant le mandat que la droite aurait reçu du peuple français. C'est oublier un peu vite que la majorité parlementaire ne représente pas le tiers des électeurs français»*, ajoute l'éditorialiste.

La future télévision éducative devrait émettre à l'automne 1994

Le ministre de la communication, Alain Carignon, a de la suite dans les idées. La télévision éducative est un dossier qui lui tient à cœur depuis sa nomination au sein du gouvernement. Evoquant la possibilité d'utiliser la plage diurne d'ARTE, la chaîne culturelle franco-allemande qui émet à partir de 19 heures sur le réseau hertzien laissé vacant par la disparition de la Cinq, il nous déclarait juste après la formation du gouvernement de M. Balladur : *«Nous avons la volonté d'élever le niveau culturel de la nation, de permettre à tous d'accéder à la connaissance, et une exigence : que cette connaissance soit le plus proche possible de l'emploi. Je souhaite donc une chaîne consacrée à l'éducation, la formation, l'emploi»* (*le Monde* du 29 mai). Depuis, M. Carignon n'a eu de cesse d'obtenir le feu vert du premier ministre sur ce dossier. Au bout de cinq mois de travail, le projet est bouclé d'une *«télévision de la connaissance et de la formation»*, ainsi que l'ont baptisée MM. Balladur et Carignon. Mais ce projet, s'il a fait l'effet d'une bombe, n'est pas réellement neuf.

M. Carignon a redonné du souffle au projet de chaîne éducative que Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation nationale du gouvernement de Pierre Bérégovoy, avait défendu le 10 mai 1992, lors d'un passage à «7 sur 7», avec l'aval de Pierre Bérégovoy et du président de la République. L'ancien ministre de la culture est d'ailleurs beau joueur. *«Je suis vraiment très heureux de voir réanimé ce projet de chaîne éducative. Je préfère que la chose existe plutôt qu'elle n'existe pas. Mais finalement, un projet inventé par la gauche sera réalisé par la droite. C'est ce à quoi ont abouti ceux qui nous ont entravé, dont le Conseil supérieur de l'audiovisuel»*, nous a-t-il expliqué, de son lieu de vacances.

L'Etat actionnaire majoritaire

MM. Lang et Carignon se connaissent bien. Mieux, ils s'apprécient. Présents tous deux au mariage, cet été, de l'écrivain Bernard-Henri Lévy, récemment nommé président du conseil de surveillance de la SEPT-ARTE, les deux hommes ont beaucoup discuté. *«Sur de nombreux dossiers, dont celui-ci, il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de cigarette entre nous»*, fait remarquer Jack Lang. L'ancien ministre de la culture a dû expliquer les chausse-trapes ouvertes devant son projet, qui l'ont finalement fait échouer. L'actuel ministre de la communication en a visiblement tiré profit.

Le projet part d'un simple constat. A la différence de la Grande-Bretagne (avec la télévision de l'Open University), du Canada (avec Ontario TV), du Japon (avec l'un des canaux de la NHK), des Etats-Unis (avec The Learning channel ou la chaîne par satellite de la National Technological University)... La France est un des derniers grands pays industriels à ne pas posséder de télévision éducative. Des rapports ont été commandés, dont celui de Michèle Puybasset, conseiller d'Etat.

Réalisé en quelques semaines, il trace le contour des scénarios possibles, celui du budget (750 millions de francs) et de la structure de la future chaîne, celle d'une société d'économie mixte. M. Lang obtient de Pierre Bérégovoy un crédit budgétaire de 265 millions de francs, à valoir sur les 450 millions de francs jugés nécessaires, le reste devant être complété par des partenaires privés. Il obtient aussi du premier ministre une lettre à Jacques Boutet, président du CSA, le chargeant de l'appel d'offres aux opérateurs intéressés. Une douzaine de projets seront sur les rangs, dont Eurêka, piloté par Jean-Louis Missika, un rocardien qui fut chef du Service d'information et de diffusion du premier ministre (SID), renforcé par des éditeurs, par France Télévision... et TV 92, du publicitaire Jean-François Minne, soutenue par le Centre national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel (CNCTA), présidé par le député RPR Jacques Baumel.

C'est finalement le projet Eurêka qui sera examiné par le CSA le 22 janvier, mais sans être retenu. Mettant en avant la *«contradiction»* entre *«le budget prévisionnel de la chaîne, principalement supporté par l'Etat»* et la présence au tour de table de soixante-quinze actionnaires privés, le CSA demande une modification de la loi de 1986 sur l'audiovisuel. Il n'échappe toutefois à personne que l'approche des législatives, en mars, tétanise l'instance de régulation. Depuis, le Sénat a relancé le dossier en créant une Mission d'information sur la télévision éducative (MITE) présidée par le sénateur des Alpes-Maritimes Pierre Laffitte (Rassemblement démocratique et européen), dont les travaux sont suivis avec attention par Alain Carignon (*le Monde* du 27 mai).

D'autant que les conclusions de la mission sénatoriale, qui se préoccupent autant de l'accès au savoir que des possibles remèdes à administrer à la production française, rejoignent en grande partie sa philosophie et ses préoccupations. *«Je n'ai jamais compris que l'Etat, qui a pour mission d'éduquer, n'utilise pas mieux ce moyen qu'est la télévision, au moment où l'adaptation de la formation à l'emploi est la clef»*, nous a déclaré M. Carignon. Pour éviter l'écueil du CSA, le ministre de la communication a obtenu du premier ministre un *«acte public volontariste»* : *«L'Etat, comme dans le cas de la préemption d'ARTE, a décidé d'être l'actionnaire majoritaire de cette chaîne de la formation et de la connaissance qui doit émettre à l'automne 1994. L'Etat ne doit pas être seul, mais il doit être moteur.»*

Le calendrier de la future chaîne est déjà fixé par le ministre de la communication, auquel Edouard Balladur a confié la maîtrise du projet. D'ici au 1er janvier 1994, un groupe de pilotage doit être mis en place entre le ministère de la communication, celui de l'éducation nationale – en dépit des réticences affichées de François Bayrou, hostile à l'implantation d'une chaîne éducative sur un réseau hertzien – et ceux du travail et du budget. Ce groupe de pilotage fera également appel à *«tous ceux qui ont réfléchi à ce projet»*, dont, notamment, Jean-Louis Missika et Jean Castarède, contrôleur d'Etat et auteur d'un rapport sur une télévision vouée à l'emploi, afin *«de définir les cibles en début d'année et être prêt à émettre à l'automne 1994». «Il faut ensuite trouver les hommes capables de réaliser ce projet : nous avons trois mois»*, note le ministre de la communication.

Hisser la qualité

Le financement, estimé de 500 à 800 millions de francs, selon M. Carignon, sera assuré par l'Etat, actionnaire majoritaire, *«qui remplira sa tâche»*, mais aussi par des financements complémentaires, qu'ils proviennent d'éditeurs, que M. Carignon a déjà rencontrés *«car cette chaîne a aussi pour objectif de valoriser l'écrit»*, ou du mécénat et du parrainage de sociétés privées voire de la taxe professionnelle des entreprises publiques, qui consacreraient, selon les premières études du ministère, 15 milliards de francs par an à des actions de formation.

La cible est double. D'abord, permettre l'éducation du plus grand nombre (scolaires, mais aussi retraités, chômeurs, ruraux éloignés des écoles et des lieux du savoir...) en tenant compte *«de la partie formation professionnelle et emploi»*, un «plus» dont Alain Carignon a déjà discuté avec Michel Giraud, ministre du travail. Ensuite, relancer la production française.

Outre la seconde coupure publicitaire dans les œuvres de fiction et documentaires françaises et européennes, que M. Carignon présentera dans un projet de loi à l'automne, la création d'une chaîne *«de la connaissance et de la formation»* devrait fournir des commandes aux sociétés de production privées. La future chaîne, qui sera une société de droit public, sur le modèle de France 2 et de France 3 (ce qui nécessitera le vote d'une loi), utilisera aussi les fonds de l'INA et pourra faire appel aux autres chaînes publiques, *«afin de favoriser une complémentarité nécessaire»* pour la production, les échanges, etc.

Enfin, le ministre de la communication souhaite que cette chaîne éducative *«hisse vers le haut et vers plus de qualité encore»* les autres télévisions, notamment privées. *«Nous avons la volonté politique et financière»*, fait remarquer M. Carignon, qui ne cache pas les bonnes relations qu'il entretient avec Nicolas Sarkozy, ministre du budget : *«Faire partager la connaissance est une priorité nationale, c'est faire en sorte que nos citoyens qui sont à l'écart le soient moins, c'est aussi faire des économies ailleurs. Le lancement d'une chaîne éducative constitue un formidable retour sur investissement, dans l'avenir»*.

YVES-MARIE LABÉ

Sondages contrastés

Deux sondages analysent de manière différente l'opinion des Français face à l'action d'Edouard Balladur. Selon une première enquête effectuée du 17 au 19 août par l'institut CSA auprès de 1 001 personnes et publiée dans *l'Evénement du jeudi* daté du 26 août, une majorité de Français (40 % contre 25 % qui sont d'un avis contraire) continuent d'approuver la politique économique d'Edouard Balladur. Toutefois, cette majorité se réduit très nettement puisque 49 % des personnes interrogées approuvaient cette même politique dans un sondage réalisé en juillet avant la crise du système monétaire européen.

La politique monétaire choisie par le premier ministre fait l'objet d'un jugement plus contrasté. 35 % des personnes interrogées soutiennent la politique de défense du franc *«quitte à poursuivre la rigueur»*, mais 33 % sont d'avis de relancer la croissance et la consommation *«quitte à décrocher le franc du mark»*, alors que 32 % ne se prononcent pas. Cette évolution se traduit d'ailleurs par une baisse de l'indice de confiance d'Edouard Balladur, qui mesure le rapport entre les jugements positifs et négatifs à l'égard de sa politique économique. Cet indice chute de 10 points (de 25 à 15) entre le sondage de juillet et celui d'août.

Une autre enquête réalisée les 19 et 20 août auprès de 962 personnes par l'institut Gallup et publiée dans *l'Express* du 26 août donne en revanche des résultats différents, puisque 64 % des personnes interrogées (soit 10 % de plus que le mois précédent) approuvent l'action du premier ministre.

Le CNPF «appuie la volonté» du premier ministre

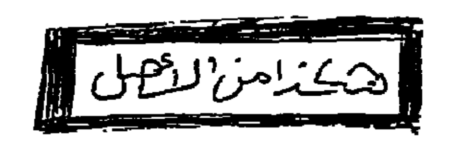
Le CNPF *«appuie la volonté affirmée par le premier ministre de maintenir comme priorité le soutien à l'activité économique et à l'emploi»* et *«rappelle la nécessité de poursuivre le mouvement de baisse des taux d'intérêt»*. L'organisation patronale *«attend des mesures annoncées qu'elles contribuent à l'amélioration de la situation économique dont tous les indicateurs montrent qu'elle a continué à se dégrader au cours du premier semestre, la reprise de l'activité restant la condition essentielle d'une amélioration de la situation de l'emploi»*.

Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, accueille *«avec satisfaction la volonté de retrouver une croissance tout en redressant les comptes»* et *«enregistre l'intention de réviser le barème»* des impôts. Mais il *«attend avec impatience les précisions qui lui permettront de porter un jugement»*.

Pour sa part, Force ouvrière réclame *«une relance de la consommation par une hausse des salaires et des retraites»* et espère que la préparation d'un projet de loi quinquennale sur la protection sociale fera l'objet *«de consultations sérieuses»*.

Quant au Syndicat national unifié des impôts (SNUI), il observe que *«la réduction des tranches de l'impôt de 13 à 8 n'est jamais qu'un retour à ce qui était jusqu'en 1973, et qui avait été abandonné en 1974 pour permettre une fluidité plus grande de la progressivité»*.

Dans un entretien publié jeudi 26 août par *Libération*, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, estime que *«les ingrédients sont réunis pour un automne difficile»* et assure qu'il existe *«des poches d'explosion sociale»*. Mme Notat *«ne se fait pas trop d'illusions»* sur la possibilité d'organiser une riposte syndicale commune.



AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 25 août 1993, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

• Code de commerce

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au code de commerce.

Le projet de loi présenté aujourd'hui rénove, dans son intégralité, l'actuel code de commerce promulgué par la loi du 15 septembre 1807 et qui ne comprenait plus que cent cinquante articles environ. Le nouveau code, qui rassemble plus de quarante lois jusqu'alors non codifiées comprendra plus de mille cinq cents articles, présentés en un ensemble cohérent de manière à en faciliter l'accès aux usagers. La codification a été faite à droit constant.

Le plan du nouveau code s'organise en huit livres, dont les six premiers correspondent aux principales étapes de la vie économique de l'entreprise : « Du commerce en général » (Livre I), « Des sociétés commerciales et des groupements d'intérêts économique » (Livre II), « De la vente et des clauses d'exclusivité » (Livre III), « De la concurrence » (Livre IV), « Des effets de commerce et des garanties » (Livre V), « Des difficultés des entreprises » (Livre VI).

Les deux derniers livres traitent de l'organisation du commerce (Livre VII) et des juridictions commerciales (Livre VIII).

• L'action du gouvernement au cours des prochains mois

Le premier ministre a présenté une communication sur l'action du gouvernement au cours des prochains mois.

• L'action du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur l'action du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres est un établissement public de l'Etat qui, en vertu de la loi du 10 juillet 1975, est chargé d'acquérir les sites naturels menacés situés dans son domaine géographique de compétence, afin d'en assurer la sauvegarde dans leur richesse et leur diversité.

Depuis sa création, le conservatoire a joué un rôle déterminant dans la protection du littoral, en étroite concertation avec les collectivités locales auxquelles il confie d'ailleurs souvent la gestion des sites dont il a la responsabilité.

En dix-huit ans, le conservatoire a ainsi procédé à l'acquisition de trois cents sites, représentant environ 43 000 hectares et près de 600 kilomètres de côtes, pour un coût total de 1 386 millions de francs.

Le gouvernement entend aujourd'hui renforcer les moyens d'intervention du conservatoire :

– la dotation du conservatoire en vue de l'acquisition de terrains sera portée à 135 millions de francs en 1994, en augmentation de 25 % par rapport à 1993 ;

– le domaine de compétence géographique du conservatoire sera étendu au communes riveraines des deltas et estuaires maritimes, aux lacs de Grandlieu (Loire-Atlantique), Madine (Meuse, Meurthe-et-Moselle), Grandval (Cantal), Naussac (Lozère), aux réservoirs des barrages de l'Aube ainsi qu'à Mayotte ;

– il sera plus fréquemment recouru à l'affectation au conservatoire de terrains appartenant au domaine privé de l'Etat ; des conventions ayant pour objet de confier à l'établissement la responsabilité du domaine public maritime situé au droit de terrains dont il assure la gestion pourront être conclues.

Le conservatoire soumettra au gouvernement, pour le premier semestre 1995, les éléments d'une politique de préservation des rivages en tenant compte de l'ensemble des règles de protection en vigueur. Le conservatoire sera associé à la mise en place, sur l'ensemble du littoral, des « zones de conservation spéciales » prévues par la directive européenne relative à la protection des habitats de la faune et de la flore.

Le conservatoire étudiera les conditions d'un meilleur accès du public au patrimoine qu'il gère dans le respect de l'environnement.

• Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre :

– le vice-amiral François Lafargue est nommé directeur au secrétariat général de la défense nationale ;

– M. Guy Berger, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé délégué interministériel aux professions libérales ;

– M. Henri Conze, délégué général pour l'armement, est nommé membre du Comité de l'énergie atomique, au titre des personnalités désignées par le ministre de la défense ;

– M. André-Claude Lacoste, directeur de la sûreté des installations nucléaires, est nommé membre du Comité de l'énergie atomique, au titre de la personnalité désignée par le ministre de l'environnement.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire :

– M. Claude Belot, préfet, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, le conseil des ministres a prononcé la dissolution des conseils municipaux des communes de Belves (Dordogne) et de Villegouge (Gironde).

Nomination de magistrats

Par décret publié au *Journal officiel* du dimanche 15 août, sont nommés présidents de tribunal de grande instance : à Bobigny, M. Jean Guigue, président du tribunal de grande instance de Pontoise ; à Pointe-à-Pitre, M. Olivier Froment, premier juge placé auprès du premier président de la cour d'appel de Montpellier.

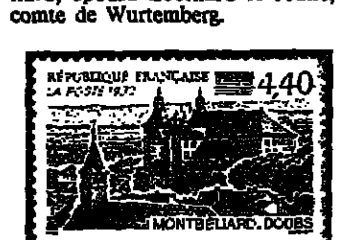
Sont nommés procureurs de la République : à Créteil, M. Michel Barrau, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Bobigny ; à Fontainebleau, M. Olivier Tcherkessoff, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Tulle ; à Ajaccio, M. Jean-Jacques Bosc, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Mont-de-Marsan ; à Nevers, M. Pierre-Yves Radiguet, procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Ajaccio.

PHILATÉLIE

Montbéliard

La Poste mettra en vente générale, lundi 13 septembre, un timbre à 4,40 F, *Montbéliard (Doubs)*.

La ville, dont les origines remontent au dixième siècle, s'est bâtie autour d'un château de la maison de Bar-le-Duc. Cette famille s'éteignit et, en 1408, Henriette de Montfaucon-Montbéliard, unique héritière d'Henri III de Montbéliard, épousa Eberhard le Jeune, comte de Wurtemberg.



Le comté resta enclave wurtembourgeoise jusqu'au 10 octobre 1793, jour où la France s'en empara. En 1524, Guillaume Farel fut autorisé à y prêcher la Réforme : aujourd'hui encore, Montbéliard est classée cinquième ville de France en concentration protestante ; l'église Saint-Martin, figurant sur le timbre, a été la première église édifiée en France pour le culte protestant. Le château, reconstruit au dix-huitième siècle, a conservé une tour du quinzième siècle.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné et gravé par Pierre Béquet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Montbéliard, les 11 et 12 septembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans le *hall polyvalent, place du Champ-de-Foire* ; le 11 septembre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Montbéliard-principal (boîte aux lettres spéciale).

▶ Pierre Béquet, dessinateur et graveur du timbre, dédicacera sur place, durant ces deux jours, les souvenirs philatéliques mis en vente (enveloppes et cartes postales). Renseignements et commandes : J.-C. Nachin, 53, rue de la Malouette, 25420 Bart (tél. : (16) 81-90-35-20).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, téléphone : (1) 49-60-33-28. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• Marchands de timbres à l'honneur. – La poste d'Antigua-et-Barboude a émis, le 14 juin, une série de six timbres consacrés à des marchands de timbres célèbres qui furent également de grands collectionneurs : J. Walter-Scott, E. Stanley-Gibbons, Hugo Michel, G. Bolaffi, R. Borek et le Français Théodore Champion.

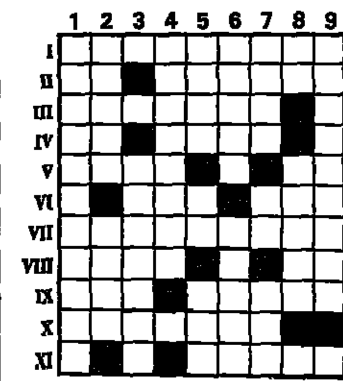
• Images. – Depuis 1988, Gérard Collin-Thiébaut a édité plus de cent vingt « images » dont vingt carnets, reproductions d'œuvres célèbres ou signées Collin-Thiébaut, au format du timbre-poste. En 1989, la Poste prêta même des distributeurs à l'artiste pour la diffusion de six carnets (exposition au Musée d'art moderne de la Ville de Paris). Un catalogue illustré en couleurs (inspiré du catalogue philatélique suisse Zumstein !) répertorie cette œuvre au tirage limité, utilisant des techniques d'impression variées (renseignements : Clara Wood Edition-Diffusion, 5, rue Félix-Gaudy, 25840 Vuillafans. Tél. : (16) 81-60-96-94).

• Un ambulant ferroviaire disparait. – Les ambulants ferroviaires disparaissent les uns après les autres, le tri du courrier étant de moins en moins souvent effectué à bord des voitures-poste. Dernière disparition, fin mai, celle du train postal du Bourbonnais – Paris à Clermont-Ferrand, Paris à Saint-Etienne, Paris à Vichy, – qui avait effectué son premier voyage dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1979. (souvenirs philatéliques du « dernier jour de circulation » de cet ambulant : six cartes postales (90 F) et une plaquette historique (95 F), auprès du Comité d'entraide Sud-Est, 75571 Paris Cedex 12.

• Ventes. – Vente à prix nets Patrick Codron d'août-septembre (Lignane, 13540 Puy-Ricard, tél. : (16) 42-92-53-10). Au catalogue, cinq cents lots dont sélection poste navale ; guerres 14-18, 39-45, présence française au Liban, en Yougoslavie ; lots thématiques. Vente à prix nets André Rupp (Mulhouse, tél. : 89-45-86-36). Au programme, *Semeuse* oblitération cachet allemand en Lorraine ; Alsace-Lorraine 1872-1914 ; guerre 14-18 et 39-45 ; quelques cartes postales.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6114



HORIZONTALEMENT

I. Ne regarde pas la valeur des termes lorsqu'il trouve quelque chose à louer. – II. Devint vachement poilue. Homme d'église. – III. Certains n'hésitent pas à la pincer au bon endroit. – IV. Note. Très fatiguée. – V. En Allemagne. Indique un total épanouissement astral. – VI. Déride les gens les plus maussades. Devise. – VII. Détestable habitude des rats. – VIII. Abritait maints philosophes. En entier. – IX. Sigle. Papiers d'usage courant. – X. Ote toute sa valeur à un timbre. – XI. En son temps, sa notoriété dut beaucoup à Origène.

VERTICALEMENT

1. Apportent une grande attention au choix d'un disque. – 2. Plane sur tout ce qui est obscur. Prénom. – 3. Trous d'air. – 4. République étrangère. – 5. Offrent aux regards un chatoyant régal. Infime partie de la Louisiane. Sorte de dent. – 6. Il manqua de respect à Philomèle. Terme de choix. – 7. Fils dévoué. En larmes. Il lui arrive de couper le courant. – 8. Lettres de rupture. Mal de cœur. – 9. Des rigolos qui ne prêtent pas à rire.

Solution du problème n° 6113

Horizontalement

I. Tactiles. – II. Arrières. – III. Cactées. – IV. Gi. Séné. – V. Otite. Oc ! – VI. Renifleur. – VII. Noé. Cru. – VIII. Honneur. – IX. Sam. Doris. – X. Ove. Ile. – XI. Ness. Eric.

Verticalement

1. Accord. Son. – 2. Traite. Hâve. 3. Arc. Innomés. – 4. Citation. – 5. Tee. Efendi. – 6. Ires. Eole. – 7. Lèse. Ecurer. – 8. Es. Nourri. – 9. Recru. Sic.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Jeanne Fouin-Alin,
M. et Mme Louis Fouin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Agnès Goudot,
M. et Mme Philippe Goudot,
M. et Mme Roger Clerc,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses fidèles amis,
Son dévoué personnel,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, de

M. Louis ALIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de réserve,
croix de guerre 1939-1945,
médaille du combattant 1939-1945,
chevalier du Mérite agricole,

leur cher oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, beau-frère, cousin et parrain,

le 6 août 1993, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Un dernier hommage lui a été rendu par ses camarades de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur de la Haute-Saône et de la Section des anciens combattants de Fresne-Saint-Mamès et les alentours, au cours de la cérémonie des obsèques en l'église paroissiale et de l'inhumation dans le caveau de famille, le 9 août, à Fresne-Saint-Mamès.

Sa famille et ceux qui l'ont aimé vous remercient de partager leur peine.

Grande-Rue,
Avenue de la Gare,
70130 Fresne-Saint-Mamès.

Par solidarité avec ses compagnons d'infortune aujourd'hui disparus, le « lieutenant Alin » a souhaité être inhumé avec, aux poignets, ses chaînes de Kriegsgefangen, matricule n° 3970, et dans un cercueil à la dure, telle la planche qui lui tint lieu de lit du 24 juin 1940 au 24 septembre 1944, durant sa captivité en Allemagne. (Oflag : V A ; VI A ; XXI B ; IV D.)

Priez pour lui et pour eux que cette privation de liberté a tant fait souffrir.

Patrick BOSSATTI,
dessinateur,
critique de danse,

est décédé accidentellement, le 22 août 1993, à Marseille, à l'âge de trente-deux ans.

Ses parents,
Et ses amis
se réuniront pour l'enterrement qui aura lieu à Grenoble, samedi 28 août, à 14 heures, au centre funéraire, Armée du Grand-Sablon, La Tronche (Isère).

12, rue de Paris,
38000 Grenoble.
11, rue Léon-Frot,
75011 Paris.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Paul BOURRET,
professeur agrégé de médecine,
ancien chirurgien chef
de l'hôpital de Salon,
ancien maire adjoint de Salon,
ancien conseiller régional,
lauréat de l'Académie de médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la Santé publique,

survenu le 23 août 1993, dans sa soixante-quinzième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 26 août, à Salon-de-Provence.

Lis Amelie,
quartier Trescalle,
13430 Eyguières.

(Né le 23 juin 1918 à Nice (Alpes-Maritimes), ancien interne des hôpitaux de Marseille, créateur du premier secours médical d'urgence routier (SMUR) en 1957, Paul Bourret avait été conseiller municipal de Salon-de-Provence de 1947 à 1983 et conseiller régional (UDF-CDS) de Provence-Alpes-Côte-d'Azur de 1986 à 1992.)

Bertrand DUFANT,

a quitté ce monde le 14 août 1993.

Il avait vingt-six ans.

Marthe et Francis Dufant,
Thierry et Florence Dufant-Alingue,
Odile et Bertrand Prevot,
Et toute la famille,
ne l'oublieront jamais.

12, rue Auguste-Renoir,
91000 Evry.

– On nous prie d'annoncer le décès, de

Bernard PROUST,
APG stalag I A,
croix de guerre 1939-1945,
professeur honoraire
de lettres classiques
au lycée David-d'Angers,

survenu le 13 août 1993, dans sa soixante-dix-huitième année.

De la part de
Suzanne Proust,
née de La Chaussée,
De ses enfants
Et de ses petits-enfants.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Ses parents,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges LEBLEU,

survenu à Paris, le 18 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Saint-Gondon (Loiret).

– Grenoble, Briançon, Le Castelet, Vallouise, Plancoët.

Mme André Lemoine,
ses enfants, Christian et Yvonne,
Annick et Michel,
ses petits-enfants,
M. et Mme Bernard Lemoine,
ses neveux et nièces,
Mme Octavie Filoche,
Les familles Dameron, Thebant, Fayman,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès, muni des sacrements de l'Eglise, de

M. Charles LEMOINE,
administrateur en chef
de la France d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre national du Sénégal.

Les obsèques, suivies de l'incinération, ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– L'administrateur général du CEA,
Le haut commissaire à l'énergie atomique,
Le directeur des sciences de la matière,
Et tous ses collègues des centres d'études CEA de Saclay et de Grenoble,
ont la tristesse d'annoncer le décès accidentel de

M. Jean ROSSAT-MIGNOT,
directeur du laboratoire
Léon-Brillouin,

survenu le 19 août 1993, à San-Diego (Etats-Unis).

– Le vendredi 20 août 1993, survenait à New-York le décès, à l'âge de cinquante-deux ans, de

Reiner SCHÜRMANN,
professeur en philosophie,

entouré des siens.

Qu'il repose en paix.

– Mme Alice Théobalt,
M. et Mme Jean-Louis Théobald,
M. et Mme René Théobalt,
Mme Lucien Théobalt,
François et Sophie Auvigne,
Marc et Fatima Théobalt,
Jean-Christophe, Patrick et Vincent Théobalt,
Isabelle et Romain Théobald,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Eugène THÉOBALT,
née Maxence Juin,

survenu le 18 août 1993, à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Selon sa volonté, il a été fait don de son corps à la recherche médicale.

Une messe sera célébrée le samedi 2 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

En y associant le souvenir du médecin général

Eugène THÉOBALT

et de son fils, le docteur

Lucien THÉOBALT.

47, bd Garibaldi,
75015 Paris.

– M. Mohamed Zarfaoui
et ses enfants
ont l'immense douleur de faire part du décès subit de

Mme Batoul ZARFAOUI,

survenu le 23 août 1993, à l'âge de soixante-cinq ans.

Remerciements

Marie-France BRIVE

nous a quitté-e-s le 17 août 1993.

Elle aimait la vie.

Pour l'amitié et la reconnaissance que vous lui avez témoignées, je vous remercie tous, toutes.

Irène Corradin,
13, rue de la Colombette,
31000 Toulouse.

Convoqués par la commission de discipline de la Ligue nationale

Les principaux protagonistes de l'affaire VA-OM demandent un report de leur audition

La commission supérieure juridique et de discipline de la Ligue nationale de football (LNF), qui devait se réunir vendredi 27 et samedi 28 août pour prendre d'éventuelles sanctions sportives dans l'affaire du match Valenciennes-Marseille, ne sera pas en mesure d'entendre la plupart des protagonistes. Les auditions sont reportées à une date ultérieure.

Pour sa première réunion officielle, la commission supérieure juridique et de discipline (CSJD) de la Ligue nationale de football ne connaîtra pas un grand succès : sur les huit personnes convoquées vendredi 27 et samedi 28 août pour s'expliquer au sujet de l'affaire du match Valenciennes-Marseille, seul Michel Coencas, président du club nordiste avait confirmé officiellement sa venue. Mᵉ Eric Dupont-Moretti, défenseur du joueur valenciennois Jacques Glassmann, indiquait, jeudi 26 août, que son client se rendrait également à Paris. En conséquence, la LNF a décidé de reporter l'ensemble des auditions à une date ultérieure.

Trois joueurs, Jean-Jacques Eydelie, Christophe Robert, Jorge Burruchaga, ainsi que Boro Primorac, ancien entraîneur de Valenciennes, ont demandé un report de leur audition. Il en est de même pour Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général de l'OM. Bernard Tapie, président de l'OM, n'avait pas donné de réponse, jeudi en fin de matinée. La CSJD devrait tout de même se réunir, vendredi 27, à 10 h 30, afin d'étudier le dossier.

L'article 176 du règlement administratif de la LNF autorise les personnes convoquées à demander une fois le report de la séance (dix jours plus tard au maximum). Dans le cas présent, M. Bernès, invoque des *« raisons de santé »* pour le justifier.

Ce report repousse l'échéance d'éventuelles sanctions contre l'OM. Contrairement à ce que souhaitait l'Union européenne de football (UEFA), des sanctions ne pourront donc être prises avant le 30 août. Elles ne le seront pas avant plusieurs semaines, du fait d'éventuelles procédures d'appel. Comme nous l'indiquions dans *le Monde* dès le 10 août, l'Olympique de Marseille devrait disputer le premier tour de coupe d'Europe contre l'AEK Athènes. Concernant les trois joueurs, Burruchaga, Robert et Eydelie, les motifs invoqués sont différents. L'avocat de Jorge Burruchaga, Mᵉ Jean-Jacques Bertrand, estime que les droits de la défense ne sont pas garantis : *« Aucun des joueurs ne sait en quelle qualité il est convoqué, ce qu'il lui est reproché. Aucun n'a pu avoir, ou en tous les cas leurs conseils, une copie des pièces du dossier. La procédure qu'il nous est demandé de suivre est assez floue. »*

Ph. Br.

REPÈRES

DROGUE

Série de morts par surdose dans le Midi

Une information judiciaire pour *« cession de stupéfiants »* a été ouverte contre X..., mercredi 25 août, par le procureur de la République de Montpellier (Hérault), après le décès par surdose d'une toxicomane, survenu le 10 août. Cinq autres décès avaient suivi, deux à Montpellier et trois dans la région (*le Monde* du 24 août). Trois personnes retrouvées inanimées, sans doute victimes, selon les enquêteurs, de la même *« héroïne trop pure ou frelatée »*, ont pu être sauvées. Une dizaine de personnes se trouvaient jeudi en garde à vue, dont plusieurs devraient être déférées au parquet vendredi. De mai à août 1992, onze toxicomanes montpelliérains avaient trouvé la mort dans les mêmes conditions. A Nice (Alpes-Maritimes), trois décès causés par des surdoses d'héroïne ont eu lieu depuis deux semaines. L'été dernier, treize toxicomanes étaient décédés après avoir consommé de l'héroïne pure.

ESPACE

La Nasa espère toujours reprendre contact avec Mars-Observer

Bien que toujours sans nouvelles de la sonde *Mars-Observer*, la NASA se refusait, jeudi 26 août, à abandonner tout espoir. Les responsables du programme ne croient guère à l'explosion des réservoirs de l'engin. Pour Glenn Cunningham, directeur de la mission, cette hypothèse avancée par certains experts a *« moins d'un dixième de pour cent »* de chances de se vérifier. Si la sonde s'est mise en orbite automatiquement comme prévu, les ingénieurs espèrent encore pouvoir la réveiller. Ils disposent pour cela de plusieurs semaines. Dans le cas où elle aurait dépassé son objectif, il pourrait être possible de tenter de la remettre sur le droit chemin à condition, évidemment, de rétablir rapidement le contact. Sinon, une nouvelle tentative pourrait être faite d'ici neuf mois à un an, lorsque la trajectoire de la sonde s'approcherait de nouveau de Mars. Dans les deux cas, la manœuvre serait très délicate et la sonde, placée sur une orbite moins appropriée, ne remplirait qu'imparfaitement sa mission. – (*AFP., AP., UPI.*)

HISTOIRE

Pas de trésor à bord de l'U-534

Les experts qui fouillent l'épave du sous-marin allemand de la dernière guerre renfloué au large du Danemark (*le Monde* du 25 août) n'y ont trouvé pour l'instant que six torpilles, des munitions de pièce anti-aérienne, cent bouteilles de vin, une paire de jumelles et une boîte de préservatifs. Le tout est englué dans une gangue de vase et la présence des explosifs rend le travail fort dangereux. Un ancien officier en second du bâtiment, William Brinkmann, qui habite aujourd'hui au Canada, a démenti les rumeurs selon lesquelles le sous-marin aurait transporté des dignitaires nazis en fuite, des documents secrets, ou encore un trésor. Selon lui, l'U-534 avait reçu l'ordre de quitter le port de Kiel pour Oslo où il devait se rendre aux autorités britanniques. De toute manière, les documents à bord sont toujours détruits par l'équipage en cas de naufrage.

LOGEMENT

Evacuation des squatters de l'avenue René-Coty

D'importantes forces de police ont procédé, jeudi 26 août à l'aube, à l'évacuation de la Maison maternelle de l'avenue René-Coty (14ᵉ arrondissement), qui était occupée depuis le 24 mars par des familles africaines sans logis. Cet établissement pour enfants, fondé et géré durant quatre-vingts ans par la Fondation Louise-Koppe, appartient à la Ville de Paris, qui souhaite le transformer en crèche. L'association Droit au logement a profité de la querelle juridique opposant la Fondation à la Ville et de la vacuité du bâtiment pour y installer des personnes à la recherche d'un logement. Le tribunal des référés avait ordonné en avril l'évacuation dans les deux mois. Dix-neuf familles, groupant environ soixante personnes, dont un nouveau-né, occupaient les locaux au moment de l'intervention policière. Elles ont refusé de monter dans les cars qui devaient les emmener vers un foyer d'hébergement. Des ouvriers ont immédiatement commencé à murer les fenêtres de l'établissement. Le généticien Albert Jacquard et le chanteur Jacques Higelin, qui soutiennent les squatters, se trouvaient sur place.

PARIS

Permis de construire annulé pour l'immeuble Larousse

Par un jugement du 24 août le tribunal administratif de Paris a annulé les permis de construire d'un immeuble qui devait être édifié par la firme Larousse à l'emplacement de son ancien siège social, rue du Montparnasse (6ᵉ arrondissement). Le recours avait été déposé par l'association des Amis de Montparnasse qui voulait s'opposer à la démolition de ces locaux, car ils abritaient le bureau de l'ancien directeur de la maison, en mosaïque art déco. Or, pour obtenir le permis de démolir, ce *« détail »* avait été caché à l'architecte des bâtiments de France. L'annulation du permis de construire est, pour l'association, une victoire à la Pyrrhus, car l'ancien immeuble Larousse a déjà été abattu.

La douleur maltraitée

Suite de la première page

Depuis, il est vrai, de nombreux travaux ont permis de mieux comprendre les mécanismes physiologiques de la douleur (mise au point de certaines modalités d'action de la morphine, découverte des récepteurs opioïdes, puis des endomorphines, mise en évidence des effets analgésiques par stimulation cérébrale profonde, etc.) et ont facilité la mise au point de nouvelles stratégies thérapeutiques. Grâce à l'utilisation de techniques sophistiquées, comme la caméra à positon chez l'homme ou les gènes du cancer (proto-oncogènes) chez l'animal, il devient possible de visualiser, voire cartographier, avec une définition quasi cellulaire, les régions du système nerveux central concernées par une stimulation douloureuse. Même s'il est difficile en pareille matière de globaliser, force est de constater que la douleur n'est pas bien traitée en France. Aussi est-il paradoxal et, il faut l'espérer, encourageant pour l'avenir d'observer que c'est à Paris que se tient actuellement le septième congrès international sur la douleur, réunissant trois mille spécialistes.

Il y a huit ans, les responsables de l'Organisation mondiale de la santé avaient lancé un appel solennel aux pays membres, leur demandant *« d'organiser un enseignement systématique des traitements de la douleur, de veiller à ce que leurs législations contrôlant l'usage des opiacés n'empêchent pas les malades qui souffrent d'en bénéficier lorsqu'ils en ont besoin (...) et de favoriser la diffusion dans les médias de l'information nécessaire afin que les familles prennent conscience du fait que la douleur n'est pas inévitable et qu'elle est presque toujours maîtrisable »*.

L'OMS ajoutait que *« des millions d'êtres humains souffrent inutilement alors que nous disposons aujourd'hui des bases scientifiques pour un traitement efficace de la douleur cancéreuse »*.

Huit ans plus tard, les choses n'ont, hélas, guère changé. Les pays en voie de développement n'ont, pas plus qu'hier, accès aux antalgiques les plus efficaces. Et si, progressivement, dans les pays industrialisés, la lutte contre la douleur tend à s'intensifier et à se généraliser, force est de constater, au vu de nombreuses études présentées au congrès de Paris, que bien des progrès restent encore à accomplir, en particulier en chirurgie pédiatrique, en cancérologie et en matière de prise en charge thérapeutique des malades atteints de sida.

En France, où les traitements de la douleur ne sont toujours pas, ou si peu, enseignés aux futurs médecins, la consommation de morphine à visée thérapeutique – un bon indicateur de la prise en compte de la douleur – est toujours, selon un rapport de l'International Narcotics Control Board, l'une des plus faibles d'Europe.

Trop de malades souffrent inutilement. Pis, cette souffrance ralentit la guérison : une douleur prolongée perturbe le sommeil et l'appétit et fatigue inutilement les patients. Quelle justification y a-t-il à ne pas vouloir soulager une douleur intense qui n'aboutit qu'à détruire la qualité de vie, ronge l'envie de vivre et, parfois, conduit au suicide ?

Est-ce la peur qu'en prescrivant des antalgiques puissants comme les dérivés morphiniques, on induira une accoutumance, transformant ainsi le malade en toxicomane ? De nombreuses études ont montré qu'il n'en était rien. Ainsi, en Suède, de 1975 à 1982, la consommation de morphine a été multipliée par dix-sept et il ne s'en est pas suivi un accroissement de son usage illicite.



En réalité, c'est tout à la fois la mauvaise connaissance des différents moyens de combattre une douleur et une sous-estimation des maux qu'elle engendre qui fait qu'encore aujourd'hui nombre de médecins négligent de s'intéresser à ce symptôme essentiel. A cela, il faut ajouter un certain nombre d'idées toutes faites, fausses pour l'essentiel, mais qui ont la vie dure.

Ainsi, certains médecins pensent encore que les enfants ressentent moins les douleurs que les adultes. Pour s'en convaincre, il suffit d'aller dans certains services de chirurgie pédiatrique et de constater la proportion importante d'enfants qui, en phase post-opératoire, ne reçoivent pas – ou à des doses notoirement insuffisantes – de traitements antalgiques. Il y a quelques années, une célèbre étude américaine avait montré que durant leur hospitalisation pour une même intervention chirurgicale, les adultes recevaient en moyenne trente fois plus d'analgésiques que les enfants.

Outre une sensibilisation et une meilleure formation du personnel soignant à ces problèmes, on ne peut que souhaiter une réelle prise en compte de la douleur par les médecins et les infirmières, l'acceptation *a priori* de sa réalité et de sa gravité. Et non plus ces *« Ça va passer »*, *« C'est rien »*, *« Vous prendrez un petit antalgique le soir avant de vous coucher et vous verrez, ça ira mieux »* ... aussi insupportables à la longue qu'humiliants.

FRANCK NOUCHI

Vives critiques du ministre de la santé contre les médecins

S'exprimant, mercredi 25 août, au septième congrès mondial sur la douleur, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, a longuement critiqué la pratique des médecins français qui, bien souvent, négligent de soulager les douleurs dont souffrent leurs patients. *« De nombreux travaux,* a souligné M. Douste-Blazy, *témoignent de l'insuffisance de la prise en charge et du traitement des douleurs dont se plaignent les malades et leurs proches, sous-estimées en général par les professionnels de la santé »*.

Le ministre de la santé a précisé que 56 % des patients atteints d'un cancer présentent des douleurs, pour lesquelles la moitié d'entre eux ne reçoivent aucun antalgique. Selon lui, seules 30 % des douleurs sont correctement prises en charge, alors qu'il serait possible, dans 90 % des cas, de les soulager entièrement.

Chez l'enfant, a ajouté M. Douste-Blazy, *« l'absence ou l'insuffisance de traitement de la douleur a été mise en évidence depuis moins de dix ans et tient à des conceptions erronées et des préjugés qui déterminent encore la majorité des attitudes thérapeutiques des équipes soignantes face à la douleur de l'enfant »*. Regrettant le retard de la France dans le soulagement de la douleur – elle se situe au quarantième rang mondial pour la consommation des morphiniques – M. Douste-Blazy a déclaré qu'il *« n'est pas acceptable (...) qu'un nombre important de médecins généralistes ne possèdent toujours pas de carnet à souche alors qu'il est nécessaire à la prescription des stupéfiants »*. *« Il n'est plus acceptable, non plus, qu'au cours de la formation initiale des médecins, la moitié des facultés françaises consacre moins de deux heures à l'enseignement de la douleur »*, a ajouté le ministre, avant de s'interroger sur la valeur de l'enseignement sur les antalgiques *« qui contribue plus à entretenir les réticences des médecins et pharmaciens face à l'utilisation des morphiniques qu'à une véritable formation à la lutte contre la douleur »*.

Selon M. Douste-Blazy, l'organisation dans les facultés de médecine d'un enseignement spécifique de la douleur est aujourd'hui *« indispensable »*. *« Tout médecin est, pour beaucoup, médecin de la douleur »*, a-t-il conclu, avant d'indiquer qu'une circulaire sur la prise en charge des douleurs rebelles au sein de structures pluridisciplinaires allait prochainement être élaborée.

ÉDUCATION

La réforme de la formation des maîtres

L'épreuve professionnelle du CAPES est supprimée à compter de la session 1994

Comme l'avaient conjointement annoncé François Bayrou et François Fillon, respectivement ministre de l'éducation nationale et ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (*le Monde* du 17 juillet), la partie orale du concours du CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) ne comportera plus d'épreuve professionnelle.

Un arrêté, publié au *Journal officiel* le 22 août, fixe les modalités de la nouvelle *« épreuve sur dossier »* qui se substitue à l'épreuve professionnelle, introduite en 1991 pour tester les aptitudes pédagogiques des futurs professeurs. Celle-ci s'appuyait, au choix du candidat, sur *« l'analyse d'une situation d'enseignement »*, observée durant les stages en IUFM ou sur des *« documents de nature professionnelle »*. La nouvelle épreuve, très centrée sur les contenus d'enseignement et la discipline enseignée, est composée d'un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Seront évalués, chez le futur professeur, sa connaissance des contenus d'enseignements et des programmes, ses capacités de réflexion sur les finalités et l'évolution de sa discipline ou encore ses aptitudes à la communication. Enfin, le candidat devra faire état de *« connaissances élémentaires »* sur l'organisation des établissements scolaires. Les directeurs d'IUFM, qui avaient réclamé, dans une lettre adressée aux ministres mi-juillet, que la nouvelle épreuve orale du concours s'appuie, comme dans le dispositif actuel, sur le stage effectué à l'IUFM par les candidats au CAPES, n'ont pas obtenu gain de cause.

Nominations

Quatre nouveaux directeurs au ministère de l'éducation nationale

Le conseil des ministres du mercredi 25 août a nommé Francis Balle, directeur de l'information et des technologies nouvelles au ministère de l'éducation nationale, en remplacement de Jérôme Chapuisat.

La direction de l'information et des technologies nouvelles remplace la direction de l'information et de la communication au ministère de l'éducation nationale (*Journal officiel* du 24 août). En plus de la politique d'information du ministère, elle est chargée *« de la conduite de la politique audiovisuelle et de l'utilisation des nouvelles technologies dans les domaines de l'information et de la pédagogie »*.

Louis Baladier est nommé directeur des personnels d'inspection et de direction, en remplacement de Jacky Simon. Georges-Auguste Septours est nommé directeur des personnels enseignants des lycées et collèges, en remplacement de Michel Braunstein. Enfin, Marcel Duhamel est nommé directeur des écoles, en remplacement de André Legrand.

[Né le 15 juin 1939 à Fourmies (Nord), Francis Balle est docteur ès lettres et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est maître-assistant à la faculté des lettres d'Alger entre 1965 et 1967, puis à la Sorbonne jusqu'en 1972, maître de conférence puis professeur de sciences politiques à l'université Paris-II jusqu'en 1978. De 1976 à 1986, il dirige l'Institut français de presse (IFP) de l'université de Paris-II, puis est nommé, en 1986, vice-chancelier des universités de Paris. En janvier 1989, il est nommé membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qu'il quitte en 21 janvier 1993, à la fin de son mandat. M. Balle est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la communication, dont *Médias et sociétés*, paru en 1992 aux éditions Montchrestien.]

[Né le 15 juillet 1942 à Aurillac (Cantal), Louis Baladier est agrégé de lettres modernes et docteur ès lettres et sciences humaines. Professeur de lycée, il devient inspecteur d'académie en 1977, puis inspecteur général en 1986. Il est nommé directeur des services académiques de Paris en octobre 1986, puis directeur des écoles du ministère de l'éducation nationale de janvier 1987 à mai 1990.]

[Né le 29 mai 1938 à Carcassonne (Aude), Georges-Auguste Septours est agrégé d'espagnol. D'abord professeur de lycée (1960-1967), il devient directeur des études du centre régional de formation des PEGC de l'académie de Montpellier, puis il est nommé inspecteur d'académie. En 1980, il est directeur de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) puis, en 1986, inspecteur général de l'éducation nationale. Après avoir été directeur de cabinet du secrétaire d'État chargé de l'éducation, Mᵐᵉ Alliot-Marie, entre avril et juin 1986, il est nommé directeur des personnels d'inspection et de direction au ministère de l'éducation nationale, poste qu'il occupe jusqu'en 1990.]

[Né le 7 janvier 1941 à Roubaix (Nord), Marcel Duhamel est agrégé de lettres modernes. Instituteur puis professeur de collège et de lycée, il devient, en 1973, inspecteur de l'éducation nationale (IEN), puis inspecteur d'académie dans le Val-d'Oise (1979) et à Paris (1980). Il est nommé directeur adjoint des lycées et collèges en 1988, puis inspecteur général de l'éducation nationale en 1993.]

Une étude sur les malades du sida

Des symptômes sous-évalués des traitements insuffisants

Les médecins ont tendance à sous-évaluer certains symptômes chez les patients infectés par le virus du sida. Tel est le résultat d'une étude effectuée, auprès de trois cent quatorze patients dont 58 % au stade déclaré de la maladie, par l'association Action Douleur (1), présidée par le docteur François Larue (Hôpital international de l'Université de Paris).

L'enquête constate tout d'abord que la douleur ne se manifeste pas seulement au stade terminal de la maladie (2). Les patients interrogés – dont 45 % étaient homosexuels, 27 % toxicomanes et 4 % avaient subi une transfusion sanguine – ont déclaré ressentir une douleur dans 52 % des cas, 69 % d'entre eux situant leur souffrance maximale à un seuil supérieur à 5 sur une échelle de 0 à 10. Comparables aux phénomènes douloureux engendrés par le cancer, les répercussions de la douleur sur les victimes du sida semblent davantage affecter leur humeur. Ses mécanismes, toutefois, diffèrent sensiblement : les douleurs neurologiques sont le plus souvent citées, suivies des douleurs digestives et musculaires.

Pour les symptômes – seuls ont été retenus ceux entraînant une gêne moyenne ou importante, – la fatigue est invoquée par 50 % des patients. Viennent ensuite les troubles neurologiques (troubles du sommeil, anxiété, tristesse) pour 30 % à 40 % d'entre eux ; chez 25 % des malades, la douleur se manifeste par des troubles digestifs (nausées, diarrhées, vomissements) et respiratoires (difficultés à respirer, toux).

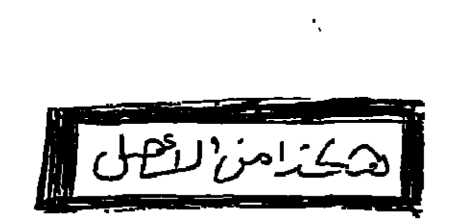
Pour les troubles digestifs et du sommeil, les chercheurs observent une *« sous-évaluation de la fréquence des symptômes par les médecins »* et soulignent que *« paradoxalement, l'anxiété semble légèrement surévaluée. »* Un quart des patients estiment que le traitement de leurs symptômes est insuffisant : 22 % seulement d'entre eux recevaient des traitements antalgiques, 4 % des antiémétiques (médicaments contre les vomissements) et 8 % des antidiarrhéiques.

« Les soins aux patients infectés par le virus du sida doivent plutôt être conçus comme des soins continus associant soins palliatifs et soins curatifs tout au long de l'évolution de la maladie », concluent les chercheurs, renouvelant ainsi l'approche de la douleur au cours de l'infection par le virus du sida, jusque-là cantonnée au stade terminal de la maladie.

L. F.

(1) Action Douleur, 80, avenue de l'Épi-d'Or, 91400 Orsay, tél. : 64-46-60-22.

(2) Les patients ont répondu à la version française du questionnaire d'auto-évaluation intitulé *Brief Pain Inventory* et utilisé par l'Organisation mondiale de la santé pour mesurer la douleur chez les cancéreux. Leurs médecins ont rempli, de leur côté, une fiche de renseignements et tenté d'évaluer l'intensité de la douleur et des symptômes ressentis par les malades.



CULTURE

EXPOSITIONS

L'AZUR *à la Fondation Cartier*

Le bleu du ciel

Autour du mot « Azur » – et de la couleur – une exposition singulière

« Des cieux spirituels l'inaccessible azur » – vers de Baudelaire. Sur ce thème, que de gloses depuis, dans un style, dans un autre, toutes pour le redire : ce bleu-là est la couleur d'un lointain que nul ne peut atteindre, d'un ciel que nul ne peut rejoindre, la couleur de l'impossible et celle du divin. Nietzsche a formulé une idée voisine : *« Le bleu et le vert déshumanisent la nature plus que toute autre couleur. »* Sacrilège, Huysmans a maudit *« l'horreur des voûtes constellées d'étoiles qui paraissent découpées dans du papier d'or et collées sur un fond de bleu perruquier, de bleu à laver le linge »*. Entre l'extase et la bondieuserie, entre le lapis-lazuli et la lessive, l'azur balance, jamais assez beau, jamais assez pur, jamais assez azur. D'un côté Giotto, de l'autre Saint-Sulpice. D'un côté Monet, de l'autre la carte postale.

Sur ce schéma, cent éléments divers peuvent se disposer, cent manières de chercher l'azur et d'échouer. Il y a les paysagistes de toutes sortes, les orientalistes, les peintres de marines, ceux qui aiment les tempêtes et ceux qui préfèrent les arcs-en-ciel et les coups de soleil, ceux qui se laissent fasciner par l'éclat d'un ciel d'Afrique trop outremer et ceux qui guettent le bleu très pâle qui se révèle entre deux nuées d'Angleterre. Ces collectionneurs d'atmosphères vont au Maroc ou en Inde, gravissent les sommets où l'air est plus transparent et croient, à force de déplacements et d'efforts, trouver enfin le moyen de fixer sur une toile, un jour, la vérité du ciel. Il y a, moins voyageurs, les contemplatifs que captivent les nuances de la brume et celles des reflets sur une rivière, impressionnistes éternellement en quête de la tonalité juste, et qui change sans cesse. Ils s'épuisent en variations innombrables, quelques-unes admirables, d'autres décevantes, fragments sans synthèse. Il y a les mystiques qui peignent le manteau de la Vierge, l'azur paradisiaque, la voûte où volettent les anges – et ceux-là se désespèrent de n'avoir pigment assez intense, lapis-lazuli assez finement broyé pour parvenir à leur idéal. Ils se réclament des mosaïstes byzantins, des fresques florentines et, plus récemment, d'Yves Klein. Il y a encore, modernes, ceux qui demandent à l'aviation, à l'astronomie, aux satellites et aux vaisseaux spatiaux les moyens de connaître l'azur autrement, de très près, et ce sont les plus désespérés de tous, car la photographie leur apprend irréfutablement que l'azur, aux yeux de qui s'en approchent trop, est noir, d'un noir piqué de salissures blêmes, les planètes, les voies lactées.

L'orange comme appât

De cette histoire, histoire de tentatives perdues d'avance et de beaux échecs, il était aventureux de tirer la matière d'une exposition. D'un livre, soit. D'un poème – encore mieux, Mallarmé s'en est chargé. Mais d'une exposition de peinture... Aussi faut-il le dire nettement : celle qui se répartit dans les deux maisons et le bunker de Jouy-en-Josas est réussie. Point en toutes ses salles, sans doute ; inégalement ; avec des moments excellents et des passages plus faibles. Réussie cependant, parce qu'elle allie la curiosité, le savoir et l'intelligence du regard.

Par épisodes séparés, elle décrit la poursuite de la couleur parfaite de Turner jusqu'aujourd'hui. Aurait-il fallu inclure les marines des Van de Velde et celles de Vernet, des icônes byzantines et les primitifs italiens ? Aurait-il fallu se souvenir d'Enguerrand Quarton et de Philippe de Champaigne ? Selon la chronologie, assurément. Selon la logique d'un accrochage, non, car ces références auraient brouillé l'ordre de la promenade. Il a paru plus raisonnable de s'en tenir aux derniers siècles et de montrer comment romantiques, symbolistes, impressionnistes, fauves, futuristes, abstraits d'une obédience ou d'une autre ont affronté l'inaccessible.

Hors Klein le monochrome, tous biaisent, tous savent qu'il faut des contrastes et des harmonies, des pièges et des artifices – qu'il faut essayer de capturer l'azur par surprise. Dans des toiles éclatantes, Bonnard et Joan Mitchell usent de l'orange comme d'un appât. Ils espèrent qu'enguirlandé de jaune rougeoyant, de rose tirant vers l'or, le bleu sera plus intense. Ils appliquent en vérité la doctrine des contrastes simultanés, chère à Seurat et à Delaunay, qui a là une de ses plus séduisantes *Fenêtres* mi-cubistes, mi-abstraites, décomposition triangulée du spectre solaire. Constable, Delacroix, Boudin, Monet, Ensor, de Staël procèdent par accumulation de nuances et comptent sur le blanc, blanc des nuages et de l'écume, pour éclairer la toile ou l'aquarelle. Les uns s'en sortent avec grâce, d'autres tombent dans la lourdeur, l'empâtement inutile, la gestualité embarrassée.

Tableautins sur bois et sur carton

Hodler, dont l'exposition compte des toiles d'une surprenante qualité, et Georgia O'Keeffe espèrent beaucoup d'une répartition curieusement rubannée de plusieurs bleus et leurs paysages lacustres et montagneux finissent par ressembler à des blocs de turquoise sciée et polie. D'autres, plus savants peut-être, veulent obtenir l'effet bleu grâce au rouge, au vert, au jaune et au violet, comptant que de la rencontre de tant de tons naîtra le seul qu'ils ne cherchent pas dans leurs tubes, un bleu d'autant plus bleu qu'il est absent.

Courbet et Vallotton ont tenté l'expérience au bord du lac de Genève et Derain sur les ponts de Londres, au-dessus de la Tamise. D'autres, moins calculateurs, plongent dans le pot la tête la première. Wols nappe la toile de coulées qu'il fouette et fait tourbillonner. Sam Francis disperse des éclaboussures épaisses. Simon Hantaï obtient par coulures et pliures un émail qui eût enchanté les artisans du haut Moyen Age.

L'énumération est incomplète – à dessein car il ne servirait à rien de réunir une liste de signatures quand l'essentiel du projet tient dans le voisinage des œuvres. Elles s'accordent ou ne s'accordent pas. Elles se parlent ou n'ont rien à se dire. Elles se retirent dans un mutisme grave ou bavardent à la légère – c'est selon. A ce jeu, ce ne sont pas les plus illustres qui font nécessairement meilleure figure et les réputations établies ne résistent pas à tout coup. Ainsi de Magritte, décidément plat et lassant. Ainsi de bien des artifices contemporains, d'une subtilité un peu mince et vaine.

Soit hasard, soit préférence inavouée de Jacqueline Lichtenstein et d'Hervé Chandès, respectivement conseillère et commissaire de l'exposition, deux peintres italiens ne sont pas loin d'apparaître comme les héros de l'azur. L'un est Lucio Fontana, auteur de peintures avec inclusions de verreries et pierres d'une noble monumentalité. L'autre, moins attendu encore, est Giacomo Balla. De cet irrégulier du futurisme, tableaux et tableautins sur bois et sur carton se retrouvent un peu partout, étranges, méconnus, d'une invention bizarre, d'une netteté troublante. Peints dans les années 10 et 20, ils anticipent sur bien des procédés que l'abstraction géométrique a galvaudés depuis. Leurs apparitions incongrues rythment la promenade – comme autant de merveilleux nuages dans l'azur désespérant des idées.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, 78350 - Jouy-en-Josas ; tél. : 39-56-46-46. Jusqu'au 12 septembre.**

ARCHITECTURE ET PAYSAGE *à la Maison de l'architecture, à Paris*

Technocratie paysagère

Une belle sélection de réalisations masquée par une présentation confuse

Est-il rassurant, ou au contraire inquiétant, de voir le paysage érigé en valeur omniprésente, comme c'est aujourd'hui le cas, objet d'expositions, de discours, de débats, et naturellement de toutes sortes d'ouvrages ? L'exposition de la Maison de l'architecture à Paris, un peu à son insu, pose cette interrogation double à travers une présentation à la fois « paysagère » et technocratique de récents travaux de paysagistes.

Par paysagère, il faut entendre un parcours assez libre (faute de place), parsemé de troncs de bouleaux qui, coincés entre le sol et le plafond, doivent faire office de nature. Mais voici que le contenu même de l'exposition, riche pourtant en réalisations remarquables, voire exemplaires, souffre à l'inverse d'une mise à plat qui rend illisible la majorité des projets.

Passons sur le fait qu'il faille se courber jusqu'à terre pour lire certains panneaux. Après tout, cela peut être un souvenir de cueillette, un hymne aux champignons. Mais impossible de se masquer la difficulté qu'il y a à donner une image compréhensible, satisfaisante, évocatrice, du travail complexe des paysagistes, confrontés à des échelles et à des situations radicalement différentes. Ici, il s'agit de rattraper des catastrophes urbaines. Là, au contraire, d'intervenir en amont au sein même de la conception d'un bâtiment, en liaison étroite avec les architectes. Là encore, d'atténuer l'impact des techniques et des transports sur cet univers chèrement défendu par des écologistes de plus en plus efficaces.

Les photos sont trop peu nombreuses, et trop petites. Les plans et les dessins confirment l'hétérogénéité actuelle des « rendus » visant tantôt à séduire, tantôt à brouiller les pistes, parfois à faire comprendre... Les explications sont certes soignées mais elles mêlent des éléments, des notions et des vocabulaires ordinairement disjoints : géographie, botanique, urbanisme, architecture, économie, sociologie, etc.

Ces rencontres sont bien sûr à la base de la notion moderne de paysage. Mais il aurait fallu plus de clarté pour que le professionnel et *a fortiori* le profane se retrouvent dans ce bois de bouleaux.

Bois de bouleaux

Bien que vouée au végétal, l'exposition reste pavée... de bonnes intentions. Il est donc raisonnable d'en recommander la visite, à la fois comme repérage de réalisations vraiment et souvent passionnantes, et comme un bon exemple du débat en cours sur la représentation de l'espace, qu'il soit paysager, architectural ou urbain. Un débat que l'on complétera utilement par l'ouvrage de Linda Blanc et Jacques Coulon, sobrement intitulé *Paysages*.

Les auteurs y dressent un état des lieux à la fois généreux, synthétique et précis du « paysage » contemporain, tel que le conçoivent les professionnels. Il ne faudrait pas oublier en effet que d'autres, comme les paysans, ont été longtemps sans le savoir, à la manière de Monsieur Jourdain, les paysagistes du territoire français, rôle qu'ils revendiquent à présent avec une relative lucidité.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ **Architecture et paysage, Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, 75116 Paris. Jusqu'au 25 septembre. Du lundi au vendredi, de 13 heures à 18 heures. Le samedi de 11 heures à 17 heures. Rens. : 40-70-01-65.**

▶ **Linda Blanc et Jacques Coulon, *Paysages*. Editions du Moniteur, 340 francs.**

CINÉMA

SLIVER *de Philip Noyce*

Immeuble en chantier

Un film sur le voyeurisme qui ne montre rien d'intéressant

Sliver est un film bien malade. Mais, pour discuter de ses maux, il faut en évoquer la fin, ce qui va à l'encontre des devoirs les plus élémentaires de la critique. Le cas est pourtant assez intéressant pour enfreindre cet interdit. Le lecteur, prévenu, voudra bien nous en excuser.

Au départ, *Sliver* est un roman d'Ira Levin. L'auteur de *Rosemary's Baby* a imaginé que le propriétaire d'un immeuble très étroit et très haut de Manhattan – semblable à un éclat *(sliver)* de pierre ou de verre – a fait installer dans chacun des appartements un système vidéo qui lui permet de tout savoir de la vie de chacun des habitants. Dans cet immeuble, on meurt beaucoup, de mort violente, en glissant dans la douche, en se jetant par la fenêtre. Une jeune femme s'installe dans un des appartements (souvenir de Mia Farrow emménageant) du *sliver* et se trouve tiraillée entre sa passion pour le jeune propriétaire et son attirance pour le romancier déjà mûr qui est sur la piste du voyeur-vidéaste.

Ira Levin avait choisi son méchant, c'était le voyeur. Le suspense ne tenait d'ailleurs pas tant à son identité qu'au danger qu'il faisait courir aux autres personnages. Les fabricants de *Sliver*, le film, ont préféré brouiller les pistes. Dans un premier temps, le producteur Robert Evans, le réalisateur Philip Noyce *(Patriot Games)* et le scénariste Joe Eszterhas *(Basic Instinct)* avaient choisi de punir les deux amants en les précipitant dans le cratère d'un volcan en éruption. Tout dans le film prépare à cette fin. Lorsque Carly, la locataire (Sharon Stone), et Zeke Hawkins, le voyeur (William Baldwin), se laissent aller à leur passion, une grosse lampe de chevet conique en cristal rougeoyant éclaire leurs ébats. Pour ne pas parler des photos de volcan qui décorent l'appartement du propriétaire. Malheureusement, cette fin fit un four lors des *previews* (séances impromptues organisées en public avant la sortie du film).

Il fallut alors changer son fusil d'épaule. Le gentil romancier devint un très sale type. Mais s'il fut possible de tourner une nouvelle fin, on ne put extirper tous les éléments du film (parfois des séquences entières) qui tendaient à démontrer la culpabilité de Zeke Hawkins, éléments qui subsistent, incongrus, comme de vieux meubles dans un appartement redécoré de neuf, pour rester dans l'immobilier.

Sliver a encore eu d'autres malheurs. On ne voit pas grand-chose de l'immense régie vidéo d'où Zeke Hawkins surveille la vie quotidienne de ses locataires parce que le *rating board* (la commission mise en place par les grandes compagnies américaines pour décider des recommandations au public) a obligé le réalisateur à couper les scènes trop explicites. Enfin, les scènes d'amour entre Stone et Baldwin tendent à vérifier la rumeur selon laquelle les acteurs se seraient haïs au premier regard.

A l'arrivée, il ne reste qu'un objet étrange, à peine remarquable par ses défauts, qui ne parvient même pas à l'extravagance. Aux Etats-Unis, le film a provoqué l'hilarité, plutôt que le scandale et n'a connu, avec 35 millions de dollars de recettes (alors qu'il en avait coûté 50), qu'un succès commercial très relatif. Depuis, Sharon Stone a annoncé son intention d'aller se rhabiller et tourne un remake des *Choses de la vie* de Claude Sautet. La malédiction qui plane sur cet immeuble n'est peut être pas seulement une légende.

THOMAS SOTINEL

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 25 août figure page 16 Sauf dans notre édition Rhône-Alpes

LES PRINCES DE LA VILLE *de Taylor Hackford*

Collés au mur

Un film-fresque sur les gangs chicanos en Californie



Jesse Borrego, Benjamin Bratt et Damian Chapa D. R.

Trois adolescents, copains à-la-survie-à-la-mort, dans le faubourg chicano de Los Angeles. Signes de reconnaissance, bagarres entre bandes, amitiés jurées et rejurées, familles de sang, de cœur, de ruelle. On ne compte plus les films américains qui brodent sur cette situation, entre *brothers* noirs ou *carnales* mexicains. D'habitude, ces productions s'y cantonnent, cherchant la surenchère dans la violence ou la rédemption dans un message de bonne volonté. Pas Taylor Hackford.

Peu à peu, son projet prend forme, beaucoup plus ambitieux. A la suite d'un affrontement ultra-violent entre bandes, l'un des héros (Damian Chapa) se retrouve en prison, le deuxième (Jesse Borrego) est gravement blessé, le troisième (Benjamin Bratt) deviendra flic. En suivant leur destin pas à pas durant plus de dix ans, le film lorgne du côté d'un *Voyage au bout de l'enfer* où les cellules de Saint-Quentin tiendraient lieu de Vietnam, d'un *Parrain* ou d'un *Il était une fois l'Amérique* où les gangs latinos remplaceraient les mafias italiennes ou juives. C'est-à-dire une histoire « globale » d'une période, racontée dans le cadre d'une communauté, avec la soif du pouvoir et le besoin de « racines », des trahisons, des larmes et des meurtres.

Hackford n'est ni Cimino, ni Coppola, ni Leone. Il le sait. Aussi, avec ses comédiens pratiquement inconnus et qu'on ne demande qu'à mieux connaître, ne tente-t-il rien d'éblouissant dans la mise en scène, et c'est tant mieux. Ce parti-pris minimal fonctionne bien durant les scènes de prison, où l'architecture carcérale dessine les cases du jeu meurtrier qui oppose gangs blancs, noirs et mexicains en un combat sans merci pour le contrôle des hommes, de l'argent, des symboles, puis de la drogue qui vient bouleverser toutes les règles.

Mais les séquences en montage alterné qui décrivent les évènements de l'extérieur, dans le *barrio* de East Los Angeles, brassent sentimentalisme (uniquement masculin : le terme *macho* semble avoir été inventé pour ce film) et polar, sur un mode conventionnel. A vouloir suivre trop de pistes à la fois, la psychologie et la métaphore s'en mêlent et s'emmêlent, le film dure trois heures par incapacité à trouver le principe organisateur du scénario ou de mise en scène qui éviterait que tout soit expliqué pièce à pièce.

Et la réalisation ne se refuse pas toujours des complaisances spectaculaires, qui dévoient le film. Il finit par ressembler à l'une de ces immenses fresques surchargées d'emblèmes dont s'ornent les murs du quartier. Fresque ici déséquilibrée par la volonté de trop montrer et la confusion des idées.

JEAN-MICHEL FRODON

EN BREF

□ **Atelier de scénarios dans le Bordelais.** – Sous le parrainage prestigieux du Sundance Institute de Robert Redford, et avec l'ambition d'en devenir l'équivalent en Europe, Equinoxe organise un atelier d'écritures de scénarios au château de Beychevelle près de Bordeaux (Gironde), du 20 au 27 septembre. Ces journées de travail permettront aux auteurs de se rencontrer et de recevoir les conseils et critiques de professionnels.

▶ **Tél. : 49-48-63-21.**

□ **Michael Jackson reporte son second concert à Bangkok.** – Après avoir entamé sa nouvelle tournée mondiale en Thaïlande par le concert donné le 24 août au Stade national de Bangkok, Michael Jackson vient de reporter pour la seconde fois consécutive le deuxième concert. Officiellement, le chanteur souffre de déshydratation. Depuis mardi, la star américaine fait l'objet d'une enquête de police pour avoir *« abusé sexuellement »*, selon une source policière, d'un adolescent de treize ans. D'après Anthony Pellicano, un enquêteur privé travaillant pour le compte de la vedette, l'affaire serait une vengeance après un *« chantage raté »* (portant sur près de 120 millions de francs) auprès de son client. Dans un communiqué, mardi 24 août, le chanteur a dit faire *« confiance à la police de Los Angeles pour mener une enquête impartiale et consciencieuse »*, qui *« démontrera qu'il n'y a pas eu de faute de* [sa] *part »*.

LOTO

19H55 : 1 2 3 8 15 17 – complémentaire 29

6	8	396 905 F
5	23	75 120 F
5	1 787	3 270 F
4	78 291	78 F
3	1 208 166	7 F

20H35 : 12 22 39 40 44 46 – complémentaire 35

6	3	2 360 255 F
5	11	134 495 F
5	579	9 065 F
4	27 938	150 F
3	729 962	11 F

BILLET

Bâtiment : les sept piliers de la relance

Préoccupé par le marasme de l'immobilier, qui dure depuis trois ans maintenant, le gouvernement vient de prendre une nouvelle mesure fiscale pour tenter de réorienter vers le secteur les centaines de milliards de francs qui « dorment » dans les Sicav monétaires et obligataires. Elle s'ajoute à la panoplie mise au point au printemps dernier pour relancer le bâtiment.

Ce plan de plus de 6 milliards visait, entre autres, à relancer l'investissement locatif privé et l'accession à la propriété. La nouvelle mesure s'inscrit dans la même logique puisque seront exonérés de l'impôt sur les plus-values les vendeurs de Sicav qui achèteront une résidence principale, dans le neuf ou l'ancien, pour l'occuper ou la louer à un tiers. Cette disposition sera applicable dès la fin septembre.

Dans l'esprit du ministère du logement, qui la peaufinait depuis plusieurs mois, cette mesure est un premier pas vers le rééquilibrage fiscal de l'immobilier. En effet, les professionnels estiment que l'immobilier est une des « vaches à lait » dont les gouvernements ont usé et abusé dans le passé. Au fil des ans, impôts et taxes se sont surajoutés les uns aux autres, alors qu'à l'inverse les placements mobiliers étaient favorisés. Le nouveau gouvernement en est conscient : les allègements fiscaux sont un de ses outils favoris pour relancer le bâtiment. Le plan du printemps en comportait déjà six. En voilà un septième.

Ce nouveau cadeau tombe à pic : le jour même, on apprenait que les mises en chantier des sept premiers mois avaient chuté de 12 % par rapport à l'an passé. Néanmoins, un ralentissement se manifestait, la baisse n'étant plus que de 3,8 % en mai-juin-juillet. Ces chiffres confirment l'impression de « frémissement » qui se répand chez les professionnels. Il suffit d'ailleurs de regarder autour de soi : les grues réapparaissent dans le ciel de Paris et dans certaines villes de province. Les Français semblent retrouver un peu d'intérêt à l'immobilier. Il n'est pas sûr, encore, qu'ils passent à l'acte (qu'ils achètent), mais ils s'informent plus. La baisse des prix du mètre carré, celle des taux, les mesures fiscales successives (dont on ne sentira les effets réels que dans les mois prochains), tout devrait les y inciter. Le gouvernement y a tout intérêt : les reprises de croissance ont toujours commencé par le redémarrage du bâtiment.

F. V.

□ **Mme Aubry dénonce certaines propositions de la loi sur l'emploi.** – Martine Aubry juge que certaines dispositions du projet de loi quinquennal sur l'emploi sont *« extrêmement dangereuses »*. Dans un entretien paru dans *le Nouvel Observateur* daté 26 août-1er septembre, l'ancien ministre du travail (PS) déclare que *« de nombreuses mesures, comme l'annualisation du temps de travail, la modification de la représentation du personnel dans les PME, ne visent qu'à répondre à de vieilles revendications patronales et n'ont pas de rapport avec l'emploi »*. Elle conteste également *« la régionalisation complète »* de la formation professionnelle ainsi que la possibilité d'entrer en apprentissage *« à partir de quatorze ans »* qui est *« une erreur »* de même que la suppression de l'agrément préalable de l'Etat, qui comporte *« des risques d'exploitation évidents »*. En revanche, Mme Aubry approuve la fiscalisation des allocations familiales, les mesures contre le travail clandestin ou l'extension des exonérations pour l'embauche des trois premiers salariés.

Un décret au « Journal officiel »

L'encadrement des loyers de la région parisienne est assoupli

Le ministre du logement a décidé d'assouplir l'encadrement des loyers à Paris et en proche banlieue : un décret, publié au *Journal officiel* daté jeudi 26 août, permet à un propriétaire, lors d'un renouvellement de bail, d'ajuster partiellement et sous conditions le loyer demandé s'il est sous-évalué ou si des travaux importants ont été effectués.

L'encadrement des loyers en région parisienne est un sujet tabou, déchaînant la controverse. Le décret préparé par Hervé de Charette, ministre du logement, ne fait pas exception à la règle si l'on en croit la multiplicité des réactions dès la publication, en juillet, des premières informations sur son contenu (*le Monde* du 23 juillet).

La loi du 6 juillet 1989 régissant les relations entre bailleurs et locataires prévoyait en effet que dans la zone géographique où l'évolution des loyers révélait une situation anormale du marché, un décret pouvait fixer le montant maximum d'évolution de certains loyers pendant une période n'excédant pas un an. Depuis cette date, un décret encadrant les loyers en région parisienne (1) est publié chaque année à la fin du mois d'août, au désappointement des propriétaires.

On s'interrogeait donc sur l'attitude du nouveau gouvernement sur ce sujet, surtout après la publication des derniers chiffres de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP) montrant que les loyers parisiens avaient augmenté en 1992 de 6,7 % dans la capitale et de 6,3 % en proche banlieue. On est aujourd'hui fixé : l'encadrement est assoupli.

Le nouveau décret maintient la règle générale de révision des loyers en fonction de l'indice trimestriel du coût de la construction (ICC) lors du renouvellement d'un bail. Toutefois, il prévoit – toujours lors du renouvellement d'un bail – que le propriétaire pourra ajuster partiellement et progressivement un loyer lorsque celui-ci est *« manifestement sous-évalué »* par rapport à ceux pratiqués dans le voisinage ou lorsque des travaux importants auront été effectués. La mesure concerne les renouvellements de baux à intervenir entre le 31 août 1993 et le 30 août 1994.

Des garde-fous sont mis pour éviter des dérapages, toujours impopulaires. D'abord, pour apprécier ce qu'est un loyer *« manifestement sous-évalué »* par rapport à ceux pratiqués dans le voisinage, le propriétaire devra fournir six références dont quatre portant sur des logements dont les locataires sont en place depuis plus de trois ans. Les emménagements (une location sur cinq à Paris et en banlieue) sont en effet l'occasion de flambée des loyers : + 16,3 % en 1992 dans la capitale, + 13,6 % en proche banlieue.

Un dispositif complexe

Ces références restent extrêmement codifiées. Pour les obtenir, le propriétaire peut s'adresser à l'OLAP (2) mais il peut aussi se rapporter à des loyers habituellement constatés dans le voisinage pour des logements comparables. Mais, dans les deux cas, chaque référence doit mentionner le nom de la rue et la dizaine de numéros où se situe l'immeuble ainsi que l'étage de l'appartement, la présence éventuelle d'un ascenseur, la surface habitable et le nombre de pièces principales, l'existence d'annexes éventuelles, l'état d'équipement (WC, chauffage, salle d'eau...), la période de construction de l'immeuble... La nouvelle proposition du propriétaire doit être adressée au locataire six mois au moins avant la fin du bail par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier. Une fois ces démarches faites – et si le locataire ne conteste pas ou ne fait pas le mort (3) – le propriétaire ne pourra ajuster le nouveau loyer qu'à concurrence de 50 % de l'écart constaté entre le dernier loyer payé et les loyers du voisinage.

Dans le cas où, depuis le dernier renouvellement du bail, des travaux d'un montant au moins égal à la dernière année de loyer auront été effectués dans le logement lui-même ou dans les parties communes (par exemple, la pose d'un ascenseur), le propriétaire pourra soit opter pour la formule précédente soit décider d'une majoration du loyer annuel égale à 10 % du coût réel des travaux (toutes taxes comprises).

Dans tous les cas, il faudra étaler la hausse : si elle est inférieure ou égale à 10 % de l'ancien loyer, l'augmentation sera étalée par tiers sur trois ans si le propriétaire est un particulier ou par sixième sur six ans si c'est une personne morale (une compagnie d'assurance, par exemple). Lorsque la hausse excèdera 10 %, elle doit être étalée par sixième sur six ans, même si la durée du bail est inférieure à cette durée. Dans ce cas, elle continuera de s'étaler lors du renouvellement suivant.

La complexité de ce texte laisse dubitatif sur son application réelle. Il suppose en effet que les bailleurs soient extrêmement bien informés s'ils veulent en tirer le maximum de profit. A l'inverse, les locataires devront aussi connaître parfaitement leurs droits s'ils veulent se défendre de hausses abusives.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Toute la région parisienne n'est pas concernée. La liste des communes et départements en cause a été publiée dans le *Journal officiel* daté 27 août 1992.

(2) OLAP, 21, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15.

(3) En cas de désaccord, le locataire peut soumettre le dossier à la commission départementale de conciliation dont le siège est généralement à la préfecture.

Alors que la banque nationalisée va être privatisée

Le bénéfice semestriel de la BNP a chuté de 60,8 %

En annonçant dès le mois de juin que la première partie de l'année serait difficile et les résultats *« inférieurs de moitié environ à celui de la demie année 1992 »*, la BNP voulait éviter de prendre par surprise ses actionnaires. La banque, qui figure avec Rhône-Poulenc en tête de liste des prochaines privatisations, doit ménager la Bourse, même si depuis le début de l'année les cours du certificat d'investissement BNP ont gagné plus de 40 %.

La BNP n'en a pas moins enregistré au premier semestre une chute brutale de ses profits. Le bénéfice net, part du groupe, ressort à 522 millions de francs, en baisse de 60,8 % par rapport au premier semestre 1992. La progression du résultat d'exploitation consolidé, qui atteint 6 878 milliards de francs, en hausse de 22,7 %, a été contrebalancée par une nouvelle envolée des provisions.

En effet, les provisions pour créances et risques généraux ont augmenté de 41,6 % par rapport à celles déjà très élevées de 1992 pour atteindre le niveau record 5 824 milliards de francs. C'est la conséquence de la multiplication des défaillances d'entreprises et de la persistance des effets de la crise de l'immobilier.

Par ailleurs et pour faire face au vieillissement de son personnel et aux problèmes de financement des retraites qu'il va entraîner, la BNP va constituer une dotation spéciale intégrée dans le fonds pour risques bancaires généraux, en prélevant sur ses réserves.

Enfin, dans l'optique de sa privatisation, la BNP reprendra la participation de 49,9 % détenue par l'Etat dans une filiale commune, la Financière BNP. Elle possède déjà 50,1 % du capital de la Financière BNP, qui est actionnaire à 20 % de l'UAP. Du coup, la BNP possédera en propre les 20 % de la compagnie d'assurance nationalisée. Le passage au privé de la banque rendait délicate la cohabitation avec un actionnaire public au sein d'une filiale. Pour réaliser cette opération, la BNP va procéder à une augmentation de capital par voie d'attribution gratuite de bons de souscription aux actionnaires et détenteurs de certificats d'investissements.

Tout en négociant un accord avec Allied Signal

Aérospatiale et Thomson rachètent la totalité de leur filiale commune Sextant Avionique

Dans un contexte difficile où aucune perspective de redressement du marché n'est prévu avant 1997, les deux principaux actionnaires – l'Aérospatiale et Thomson-CSF – de l'équipementier aéronautique Sextant Avionique ont décidé mercredi 25 août de racheter la totalité des actions de celle-ci par le biais d'une offre publique de retrait (OPR). Ils ont aussi annoncé qu'ils étaient en négociations pour nouer une alliance avec l'américain Allied Signal.

Né en 1989 de la fusion des activités dans l'avionique de Thomson-CSF et d'Aérospatiale, Sextant Avionique comprend deux activités majeur. Un pôle avionique de 4,1 milliards de chiffres d'affaires pour lequel l'équipementier français est en négociation pour réaliser un joint-venture avec l'américain Allied Signal. La firme américaine apporterait la majeure partie de son avionique civile, et Sextant l'ensemble de son avionique (y compris le militaire). Le nouveau groupe pèserait un milliard de dollars dans le secteur, dont il deviendrait le numéro deux derrière Honeywell.

Le second pôle regroupé autour des composants industriels a *« un problème de positionnement stratégique »*. Réalisant un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, il est composé de deux sous-activités qui ont été filialisées. Dans ce secteur, des cessions pourraient être envisagées.

Comme tous les groupes aéronautiques, l'équipementier Sextant Avionique subit de plein fouet la crise de l'aviation et la réduction des budgets militaires. La société spécialisée dans l'équipement électronique embarquée à bord des avions a vu son chiffre d'affaires reculer de 7 % en 1991 puis de 2 % en 1992 et a perdu 540 milions de francs en 1991, avant de tout juste revenir à l'équilibre en 1992. Sextant Avionique est pour le moment contrôlé à 52,4 % (68,1 % des droits de vote) par le holding ATEV (Aérospatiale Thomson Electronique de Vol) qui regroupe à parité les participations de Thomson-CSF et d'Aérospatiale. Aucun autre actionnaire n'a plus de 5 % du capital. Les deux groupes ont déposé auprès de la Société des Bourses françaises un projet d'OPR, au prix de 300 francs par action (dernier cours 250 francs). Elle sera financée par une augmentation de capital de 650 millions de francs dont 560 millions apportés par Thomson-CSF et 87 millions par l'Aérospatiale. A terme l'objectif est de répartir le capital à la hauteur de 66,4 % pour Thomson-CSF et de 33,6 % pour l'Aérospatiale. Mais la diminution de la participation de cette dernière ne signifie pas un désengagement de l'Aérospatiale qui assure la moitié du chiffre d'affaires de Sextant-Avionique.

P.-A. G. et A. B.-M.

Volkswagen annonce une perte nette semestrielle de 5,6 milliards de francs

90 000 suppressions d'emplois menacent l'industrie automobile allemande

L'industrie automobile allemande, qui a déjà supprimé près de 100 000 emplois en deux ans, devra continuer à alléger ses effectifs. Selon la Fédération des constructeurs et équipementiers allemands (VDA), près de 90 000 nouvelles suppressions d'emplois sont à prévoir à moyen terme.

Confrontés comme tous les autres constructeurs automobiles à la conjoncture déprimée, les constructeurs allemands ont en outre réalisé tardivement qu'il leur fallait améliorer leur productivité pour demeurer compétitifs. Les deux phénomènes se conjuguent actuellement.

Le premier constructeur allemand est le plus touché. Volkswagen vient d'annoncer une perte nette de 1,6 milliard de marks (5,6 milliards de francs) pour le premier semestre. Colossal, ce chiffre témoigne néanmoins d'une amélioration des comptes du constructeur allemand : au premier trimestre, la perte atteignait déjà 1,25 milliard de marks.

De son côté le VDA se montre relativement optimiste et table malgré tout sur une reprise et un retour à la croissance en 1994 avec un taux de l'ordre de 5 % à 6 % pour la production. Ces prévisions sont en contradiction avec les analyses de la firme d'études britannique DRI, qui ne prévoient pas de retour à la croissance pour le marché automobile allemand avant 1995.

□ **Renault et Volvo annonceraient leur fusion avant le 7 septembre.** – Les modalités de la fusion entre Renault et Volvo sont arrêtées. Selon le ministère de l'industrie, l'annonce officielle devrait en être faite avant le 7 septembre, date d'ouverture à la presse du Salon automobile de Francfort. Le montage retenu prévoierait la constitution d'une société holding, détenue par l'Etat français et par les intérêts suédois selon une répartition qui a fait l'objet de longues négociations. Il s'agissait, en effet, de trouver un équilibre protégeant à court et moyen terme à la fois la participation de l'actionnaire suédois, minoritaire dans le nouvel ensemble, et les intérêts de l'actionnaire majoritaire français, aujourd'hui public mais qui doit être privatisé.

M. Lopez donne sa version de l'affaire d'espionnage industriel

Les documents de General Motors seraient arrivés « involontairement » chez Volkswagen

Selon l'agence Reuter, José Ignacio Lopez, numéro deux de Volkswagen, aurait écrit dans un communiqué adressé au conseil de surveillance du constructeur automobile allemand que les documents confidentiels appartenant au constructeur américain General Motors étaient arrivés *« involontairement »* dans un local de Volkswagen.

Dans ce communiqué, daté du 6 août, M. Lopez expliquerait comment en janvier et février, avant de rejoindre Volkswagen, il avait ordonné à un employé d'Opel de chercher certains papiers dans son bureau. Il s'agissait d'effets personnels, de livres, et de notes. L'employé a empaqueté le tout, et l'a envoyé en Espagne chez un cousin, chargé de son courrier pendant son absence.

Puis, après l'embauche de M. Lopez chez VW, les boîtes ont été déposées à Wolfsburg en Allemagne puis transférées dans un local Volskwagen à Rothehof. Deux employés de VW qui classaient les papiers en sa présence ont découvert que les boîtes contenaient également une correspondance Opel et GM et notamment des lettres entre des fournisseurs et le chef d'achats.

Sans consulter ces documents, Ignacio Lopez aurait ordonné que les employés de VW détruisent toutes ces lettres sur-le-champ. Dans sa note, il insiste sur le fait qu'aucune copie de ses papiers n'a été faite.

Spécialisé dans les matériaux de construction

MB-Caradon rachète Pillar à RTZ pour 7 milliards de francs

Depuis la cession de sa participation de 25,3 % dans Carnaud MetalBox (*le Monde* du 17 février), l'entreprise britannique de matériaux de construction Caradon souhaitait réinvestir les 3,9 milliards de francs (467 millions de livres) ainsi dégagés dans une entreprise de son secteur. C'est désormais chose faite. MB-Caradon a annoncé, mercredi 25 août, l'acquisition de l'essentiel de Pillar, division du groupe minier britannique RTZ spécialisée dans les matériaux de construction et les produits électriques.

MB-Caradon, qui a décidé de s'appeler désormais Caradon, paiera au premier groupe minier mondial 800 millions de livres comptant (7 milliards de francs) pour cette acquisition, ce qui fait de cette transaction la plus importante réalisée depuis le début de l'année entre deux groupes privés britanniques, selon les spécialistes. Pour en boucler le financement, MB Caradon procèdera à une augmentation de capital de 334 millions de livres entièrement souscrite.

Selon un porte-parole de RTZ, Caradon a acquis des activités représentant 72 % du chiffre d'affaires de Pillar, à savoir la totalité du secteur électrique et mécanique ainsi que la majeure partie des matériaux de construction et de la filiale nord-américaine Indal, soit un chiffre d'affaires total de 981 millions de livres sur le 1,36 milliard réalisé en 1992. Le solde est toujours à vendre, a ajouté le porte-parole.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Commandes de biens durables : – 3,8 % en juillet.** – Les commandes de biens durables ont diminué de 3,8 % en juillet par rapport à juin, mois au cours duquel elles avaient progressé de 4,5 %. Il s'agit de leur recul le plus important en dix-huit mois. Les commandes de biens durables (d'une durée d'utilisation supérieure à trois ans) se situaient cependant en juillet à 6,5 % au-dessus de leur niveau de début 1992. La baisse de juillet est attribuée à une chute de 18,1 % des commandes d'équipements de transport, sujettes à d'importantes variations mensuelles. En excluant cette catégorie, les commandes de biens durables ont augmenté de 1,3 % en juillet. Hors du secteur militaire, elles ont diminué de 4,5 %.

□ **La *réforme du statut des dockers : « Il n'y aura pas d'exception marseillaise »*, selon M. Bosson.** – Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a affirmé, dans un entretien accordé au quotidien *les Echos* daté 26 août, *« qu'il ne saurait y avoir d'exception marseillaise »* à propos de la réforme du statut des dockers. M. Bosson précise *« qu'il n'a pas à lancer d'ultimatum »* préférant insister sur cette *« responsabilité »* de tous, *« car sinon il est clair que le destin du port de Marseille est un destin triste que les responsables de la situation devront assumer et malheureusement payeront cher. »*

ÉCONOMIE

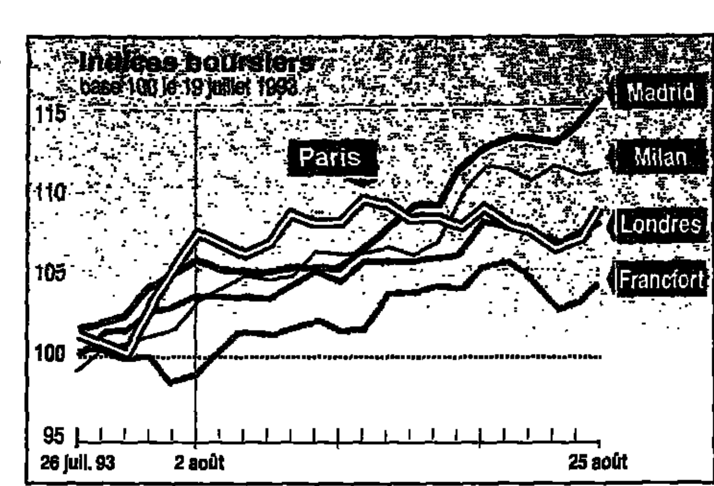
FINANCES

La Bourse joue la reprise

L'euphorie a gagné les places financières depuis le début de l'été mais attention aux déconvenues

Et si la Bourse avait raison ? Si l'euphorie, a priori incompréhensible, et les records battus depuis un mois à Wall Street, Hongkong, Londres ou Paris n'étaient pas le reflet d'une vague de spéculation appelée à un reflux brutal, mais bien d'une reprise de la croissance toute proche. Un peu à l'image de la Bourse de New-York en 1992, qui avait devancé à juste titre les pronostics des experts, les places européennes avec Paris et Francfort en tête seraient en train d'anticiper un redémarrage de l'activité dans six mois – sans doute laborieux – mais bien réel.

Edith Cresson n'avait peut-être *«rien à cirer»* de la Bourse, mais Edouard Balladur – qui compte également sur elle pour réussir les privatisations – pourrait lui devoir une fière chandelle. L'optimisme d'une partie du petit monde financier offre en tout cas un contraste saisissant avec le pessimisme et la profonde morosité de la société française. Certes, la thèse d'un rebond de l'activité, même modeste, au début de 1994, qui seule peut justifier la flambée boursière et l'envolée des cours, est loin de faire l'unanimité. Les records battus un peu partout dans le monde par les places financières auraient même plutôt tendance à inquiéter certains analystes qui craignent un nouveau krach dont les conséquences réelles et psychologiques seraient désastreuses. Mais il n'empêche, les faits sont têtus. En trois mois, la Bourse de Paris a gagné près de 17 %, Francfort 15 % et Londres 10 %.



Evolution comparée des indices boursiers des principales places européennes depuis quatre semaines.

Le signal le plus favorable est venu paradoxalement de la déconfiture du système monétaire européen (SME). Le flottement des monnaies européennes à l'intérieur de marges «très élargies» signifie aux yeux des grands investisseurs (notamment anglo-saxons) la levée pour bon nombre de pays, dont la France, d'une contrainte monétaire insupportable. Désormais, les politiques en matière de taux d'intérêt auront comme objectif prioritaire le soutien de la conjoncture et non plus le maintien à bout de bras d'un taux de change. En clair, l'heure est à la baisse des taux d'intérêt pour relancer la machine, quitte à laisser filer le franc.

Jusqu'à présent ces pronostics ne se sont pas vérifiés. Les pouvoirs publics et la Banque de France, par sa politique de «petits pas», ont cherché depuis trois semaines à abaisser le prix de l'argent et dans le même temps à stabiliser la monnaie. *«Pour des raisons essentiellement politiques, le gouvernement ne pouvait pas donner le sentiment de capituler en rase campagne et de lâcher le franc face à la spéculation. Mais il ne pourra pas longtemps recommencer à poursuivre deux lièvres à la fois sans retrouver ses anciens problèmes avec les marchés»*, explique un grand banquier français. *«Les boursiers sont convaincus qu'il n'y a pas d'alternative à une baisse plus rapide des taux à court terme – à moins de 6 % à la fin de l'année – sur le modèle de ce qu'ont fait la Réserve fédérale en 1990 et la Banque d'Angleterre l'an dernier»*, ajoute-t-il.

«La récession est sans doute terminée»

Voilà pourquoi les investisseurs institutionnels américains, qui ont raté en 1992 par excès de prudence la reprise de Wall Street, ne veulent pas connaître pareille mésaventure et ont investi massivement en actions européennes. Ils jouent le scénario d'une baisse rapide du loyer de l'argent et, par un effet mécanique, d'un redémarrage de l'activité avec une forte amélioration de la rentabilité des entreprises. *«Il est très difficile de prévoir aujourd'hui les conséquences sur l'économie française d'une baisse brutale du loyer de l'argent. On ne peut pas exclure une amélioration importante et rapide de la situation financière des entreprises»*, indique le principal économiste d'une banque française.

Ce scénario rose peut également se justifier par la baisse, continue depuis le début de l'année, des taux à long terme (obligataires) dont l'importance économique pour les entreprises et les particuliers (qui empruntent pour se loger) est supérieure à celle du court terme. Dans ce domaine, l'essentiel du chemin a d'ores et déjà été fait. Les taux à dix ans sont revenus depuis le début de l'année de plus de 8 % à 6,3 % en France, de 7,2 % à 6,3 % en Allemagne et de 7,4 % à 5,7 % aux Etats-Unis.

«En fait, le risque de s'enfoncer encore un peu plus dans la récession semble aujourd'hui très faible», affirme Alain Fiorucci, du cabinet de conseil Soprofi. *«La récession est sans doute déjà terminée, même si ses conséquences sont encore là. On a touché le fond en France et en Allemagne au deuxième trimestre, et on restera sur ce palier jusqu'à la fin de l'année. Les marchés ne peuvent plus qu'anticiper un rebond»*, ajoute-t-il.

Des facteurs techniques

D'autant plus que les mesures de relance décidées par le gouvernement, en faveur notamment des entreprises et du logement, devraient commencer à se faire sentir à la fin de l'année. L'effet, avant tout psychologique sur la consommation, de la baisse de 17 milliards de francs de l'impôt sur le revenu, annoncée mercredi 25 août est plus difficile à mesurer.

Au-delà de l'évolution des taux, les boursiers justifient l'envolée des cours par des perspectives extrêmement favorables de croissance des bénéfices en 1994 après trois années consécutives de recul. Selon le cabinet d'analyse Associés en Finance, qui réalise une synthèse des estimations des bureaux d'étude, les profits des entreprises pourraient augmenter l'an prochain de plus de 30 %. *«Même si ce type de prévision a été très fréquemment démenti, je crois que le marché a une vision assez juste de la rentabilité réelle des entreprises»*, estime Jean-Michel Charpin, directeur des études de la BNP. *«Les conditions fondamentales de rentabilité d'exploitation des entreprises françaises restent bonnes, même s'il est vrai qu'elles connaissent de graves problèmes de solvabilité et de trésorerie qui disparaîtraient pourtant en grande partie avec une reprise»*, ajoute-t-il.

Enfin, il ne faut pas négliger les facteurs dits techniques. La baisse des taux à court terme et des taux obligataires un peu partout dans le monde rend ce type de placement de moins en moins attrayant. Comme les marchés immobiliers sont encore convalescents, les investisseurs ne peuvent plus se tourner que vers la Bourse. *«L'absence d'alternative d'investissements explique pour une bonne part la flambée des marchés d'actions un peu partout dans le monde»*, explique Alain Spadone de l'Union bancaire privée à Genève.

Il arrive aux boursiers et aux marchés de se tromper, parfois très lourdement. Voilà pourquoi à Bercy et dans certains groupes appelés à être prochainement privatisés, on s'inquiète de la flambée des cours. Un brutal retournement de tendance dans les prochaines semaines n'est pas à exclure si l'espoir d'une reprise proche venait à disparaître ou si le rythme de baisse des taux semble trop faible. Sans compter que *«la réduction du prix de l'argent est une condition nécessaire, mais pas suffisante à la reprise»*, affirme Jean-Paul Betbèze, directeur des études du Crédit lyonnais. *«Ses effets ne se font réellement sentir que dans un horizon de dix-huit mois à deux ans»*, ajoute-t-il.

Après avoir été mis sous pression par les marchés des changes, le gouvernement l'est aussi indirectement par la Bourse qui joue un jeu dangereux. Elle a choisi un scénario optimiste, agréable, mais aléatoire et ne veut pas en démordre. *«On est en quelque sorte au casino, tout le monde choisit de jouer la case rouge parce qu'elle gagne, mais que se passe-t-il le jour où la noire sort ?»*, s'interroge Alain Spadone.

ÉRIC LESER

Stimulé par une éventuelle recomposition de son capital

Le titre Havas continue sa progression sur le marché parisien

Dans la perspective d'une restructuration importante dans l'audiovisuel dans les prochains mois, le titre Havas s'est distingué, mercredi 25 août à la Bourse de Paris, dans un marché très animé. Selon des informations parues dans la presse, le groupe de communication Havas (publicité, presse, affichage) étudie une recomposition de son capital qui l'amènerait à renforcer sa participation dans la chaine cryptée Canal Plus, qui connaît actuellement quelques incertitudes au sujet du renouvellement de sa concession (*le Monde* du 31 juillet).

L'action Havas, qui avait déjà progressé de 3 % la veille dans un marché animé (100 000 titres échangés), a été très recherchée tout au long de la séance de mercredi. A la clôture, le titre affichait un gain de 2,73 % à 467,20 francs dans un marché étoffé de 404 600 titres. Au plus haut cette année – le 30 mars – l'action valait 499,90 francs.

Cela étant, le titre n'affiche qu'une hausse de 5 % depuis le début de l'année, des analystes financiers estimant jusqu'à présent que l'action était à son prix en raison des perspectives incertaines des marchés du groupe. Pierre Dauzier, PDG d'Havas, a souvent évoqué la restructuration prochaine et nécessaire de son capital, très éclaté. Au début 1993, les principaux actionnaires connus d'Havas étaient : Canal Plus Finances avec 8,9 % du capital, la Société générale avec 8,08 %, la Caisse des Dépôts, 6,13 % et Paribas avec 4,5 %.

En vue d'un transfert au règlement mensuel

Alcatel Alsthom a reclassé 4 % du capital de sa filiale Alcatel Câble

Le groupe Alcatel Alsthom a annoncé, mercredi 25 août, avoir reclassé 4 % du capital de sa filiale Alcatel Câble pour 1,08 milliard de francs, soit 1 800 000 titres au prix de 600 francs par action. Cette cession est destinée *«à élargir le marché de l'action Alcatel Câble en vue du transfert de sa cotation du second marché au marché à règlement mensuel»*, a précisé le groupe.

Avant cette transaction, réalisée par l'intermédiaire de la Société Générale, Alcatel Câble était filiale d'Alcatel Alsthom à hauteur de 82,6 %.

Cette opération prend le contrepied de la stratégie jusqu'alors suivie par Alcatel Alsthom en matière boursière. Le groupe a en effet mené ces dernières années une politique systématique d'offre publique d'achat (OPA) ou d'offre publique d'échange (OPE) pour retirer ses grandes activités du marché. Alcatel Câble, plus grosse valeur du second marché, est sa dernière grande filiale cotée.

L'objectif est en fait de permettre à Alcatel Câble d'être transférée au marché à règlement mensuel qui exige pour cela un capital flottant plus important (25 % pour une introduction sur ce marché).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 26 août :

DES DÉCRETS

– N° 93-1016 du 25 août 1993 relatif à une majoration exceptionnelle de l'allocation de rentrée scolaire ;

– N° 93-1017 du 24 août 1993 relatif à l'évolution de certains loyers dans l'agglomération de Paris, pris en application de l'article 18 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 *(lire page 13)*.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
SANS VISA

EN BREF

□ **Microsoft (logiciels informatiques) fait l'objet d'une nouvelle enquête sur ses pratiques commerciales.** – Le département américain de la justice a annoncé, vendredi 20 août, l'ouverture d'une enquête sur les pratiques commerciales de Microsoft. Fait inhabituel, cette décision a été rendue publique le jour même où une autre agence fédérale américaine, la commission fédérale du commerce (Federal Trade Commission), choisissait, après trois ans d'enquête, de ne pas engager de poursuites contre le premier producteur mondial de logiciels pour micro-ordinateurs. Depuis des années, Microsoft, qui est à la fois le premier fabricant de systèmes d'exploitation (gérant les principales fonctions de l'ordinateur) et le premier producteur de logiciels d'application, est soupçonné par ses concurrents (Wordperfect, Lotus, Borland) de pratiques commerciales anti-concurrentielles. Que celles-ci soient confirmées, et Microsoft tomberait sous le coup de la loi anti-trust qui interdit les abus de position dominante.

□ **Jacques Attali réintégré au Conseil d'Etat.** – Jacques Attali, démissionnaire le 25 juin de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) qu'il présidait depuis 1990, a été réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'Etat par le conseil des ministres du mercredi 25 août, sur proposition du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie. Ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Attali a été auditeur au Conseil d'Etat de 1970 à 1977 puis maître des requêtes et a été nommé conseiller en 1989. A son départ de la BERD, il avait sollicité sa réintégration dans l'institution, qui est de droit (*le Monde* du 13 août).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 26 août ⬇ Attentisme

La Bourse de Paris se montrait prudente jeudi avant la réunion de la Bundesbank et la rencontre du chancelier Helmut Kohl avec le premier ministre Edouard Balladur. En baisse de 0,13 % à l'ouverture – ouverture une nouvelle fois retardée pour raisons techniques – l'indice CAC 40 affichait aux alentours de 11 h 15 une perte de 0,30 %. A la mi-séance, les valeurs françaises étaient encore dans le rouge et abandonnaient 0,37 % à 2 151,39 points.

Le marché était par ailleurs nettement plus calme que la veille, le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel atteignant, en milieu de matinée, 530 millions de francs.

Mercredi, la Bourse avait gagné 1,69 % se rapprochant ainsi de son record affiché le 11 août dernier. Paris n'est pas la seule place à atteindre des sommets : Wall Street a encore battu un record mercredi soir en raison notamment d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme, au plus bas depuis 1977. A Londres, le Stock Exchange culmine également.

Les milieux financiers espèrent une baisse d'un quart à un demi point du taux de l'escompte en Allemagne à l'issue de la réunion de la Bundesbank en raison notamment d'une certaine modération de la hausse des prix dans le pays ces dernières semaines.

La plupart des mesures de relance annoncées mercredi par le premier ministre lors de sa conférence de presse de rentrée étaient anticipées dans les salles de marché. L'exonération de l'impôt sur les plus-values des sicav monétaires et obligataires si le montant de la cession de ces produits est réinvesti dans l'immobilier devrait contribuer à la reprise dans ce secteur.

Parmi les titres en hausse sensible on relevait la SFIM (7,5 %), Legris Industries (3,9 %), Lebon (3,8 %).

NEW-YORK, 25 août ⬆ Au plus haut

Wall Street a inscrit un nouveau record, mercredi 25 août, continuant sur sa lancée des dernières semaines. Les opérateurs n'ont pas tenu compte de l'annonce d'une baisse plus forte que prévu (– 3,8 %) des commandes de biens durables en juillet aux Etats-Unis. La publication d'une hausse de 5,4 % des reventes de logements en juillet – alors que les investisseurs tablaient sur une légère baisse de cet indice – a, en revanche, légèrement soutenu le marché. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 652,09 points, en hausse de 13,13 points, soit une progression de 0,36 %. Les échanges ont été très fournis avec quelque 303 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de cinq contre quatre : 1 098 contre 856, alors que 638 titres restaient inchangés.

Les valeurs cycliques, dont la performance suit celle de l'économie, ont été les principales vedettes de la séance, bénéficiant de l'optimisme sur la reprise de l'économie américaine. *«On observe une continuation de la progression des dernières séances»*, a estimé James Solloway, directeur de recherche chez Argus Research Corp.

La poursuite de la baisse des taux d'intérêt à long terme américains continue également à soutenir la grande Bourse new-yorkaise.

VALEURS	COURS DU 24 août	COURS DU 25 août
Alcoa	75 3/4	78 1/2
ATT	59 3/8	60 3/8
Boeing	39	39 1/4
Chase Manhattan Bank	34	34
Du Pont de Nemours	48 3/4	48 7/8
Eastman Kodak	61 3/8	62 1/8
Exxon	65 1/4	65 5/8
Ford	51 3/4	51 7/8
General Electric	98 5/8	99
General Motors	46 3/4	46 3/4
Goodyear	40 3/8	41 3/4
IBM	43 3/4	44
ITT	94 1/4	94 5/8
Mobil Oil	76 7/8	77 7/8
Pfizer	62 1/8	62
Schlumberger	66 1/2	66 3/8
Texaco	63 7/8	64 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	148 3/8	149 1/8
Union Carbide	18 3/4	18 7/8
United Tech.	57 3/4	58 1/8
Westinghouse	15 3/4	15 7/8
Xerox Corp.	74 1/8	74 5/8

LONDRES, 25 août ⬆ Nouveau record

Les valeurs ont fortement progressé, mercredi 25 août, au Stock Exchange, à la veille de la réunion de la Bundesbank où une baisse du taux d'escompte pourrait être annoncée. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en hausse de 29,9 points, soit 1 %, à un nouveau record de clôture de 3 079,2 points, encouragé en fin de séance par l'ouverture en hausse de Wall Street. Il avait atteint en cours de séance 3 081,8 points, frôlant le record absolu de 3 089,2 atteint le 19 août. 720,7 millions de titres ont été échangés contre 534,6 millions la veille.

MB-Caradon a gagné 24 pence à 336 après l'annonce de l'acquisition pour 800 millions de livres de l'essentiel de Pillar, la division matériaux de construction de RTZ Corporation, qui sera financée par une augmentation de capital de 334 millions. RTZ a gagné 9,5 pence à 712. W. H. Smith, qui a annoncé des résultats annuels dans le haut de la fourchette des prévisions, a progressé de 16 pence à 471.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 25 août
Allied Lyons	6,13	6,17
B.P.	3,05	3,17
B.T.R.	3,97	3,97
Cadbury	4,80	4,79
De Beers	12,43	12,63
Glaxo	5,79	5,81
G.U.S.	36,88	36,88
I.C.I.	6,92	6,94
Reuters	14,98	15,17
RTZ	7,02	7,10
Shell	6,60	6,71
Unilever	10,70	10,80

TOKYO, 26 août ⬆ Poursuite de la hausse

La Bourse de Tokyo a terminé en légère hausse, jeudi 26 août, à la suite d'achats liés à l'indice en fin de séance dans un marché peu actif. Les investisseurs ont hésité à se porter acheteur au dernier jour du terme, selon les boursiers. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 70,31 points, soit 0,34 %, à 20 591,76 points. Environ 190 millions de titres ont changés de mains contre 200 millions mercredi.

«La tendance a été soutenue par l'espoir d'une baisse du taux d'escompte [japonais]», a noté un opérateur. *«Mais les résultats d'entreprises ne sont pas suffisamment bons pour justifier des achats importants.»*

VALEURS	Cours du 25 août	Cours du 26 août
Ajinomoto	1 360	1 370
Bridgestone	1 300	1 290
Canon	1 390	1 400
Fuji Bank	2 370	2 380
Honda Motors	1 400	1 420
Matsushita Electric	1 380	1 400
Mitsubishi Heavy	687	679
Sony Corp.	4 480	4 480
Toyota Motors	1 650	1 650

CHANGES

Dollar : 5,8650 F =

Le dollar était stable vis-à-vis du franc jeudi 26 août au matin, de même que le mark, dans l'attente du résultat de la réunion de la Bundesbank. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,8650 francs contre 5,8645 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France, et le mark cotait 3,48 francs.

FRANCFORT	25 août	26 août
Dollar (en DM)	1,6875	1,6825
TOKYO	25 août	26 août
Dollar (en yens)	104,55	105,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (26 août)	7 7/16-7 9/16 %
New-York (25 août)	3,10 %

BOURSES

	24 août	25 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	579,77	586,65
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 123,40	2 159,31

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*	24 août	25 août
Industrielles	3 638,96	3 652,09

LONDRES *(indice «Financial Times»)*	24 août	25 août
100 valeurs	3 049,30	3 079,20
30 valeurs	2 373,50	2 394,30
Mines d'or	199	197
Fonds d'Etat	101,51	101,63

FRANCFORT	24 août	25 août
Dax	1 897,69	1 917,78

TOKYO	25 août	26 août
Nikkei Dow Jones	20 521,45	20 591,76
Indice général	1 649,27	1 654,36

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8625	5,8645	5,9215	5,9265
Yen (100)	5,5656	5,5703	5,6264	5,6343
Ecu	6,6426	6,6479	6,6371	6,6478
Deutschemark	3,4760	3,4780	3,4814	3,4860
Franc suisse	3,9607	3,9648	3,9846	3,9919
Lire italienne (1000)	3,6681	3,6718	3,6485	3,6567
Livre sterling	8,7186	8,7275	8,7488	8,7635
Peseta (100)	4,3303	4,3383	4,2905	4,3028

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 13/16	2 15/16	2 13/16	2 15/16	2 11/16	2 13/16
Ecu	7 13/16	7 15/16	7 3/8	7 1/2	6 7/8	7
Deutschemark	6 11/16	6 13/16	6 7/16	6 9/16	6 1/4	6 3/8
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	9 3/16	9 7/16	9 1/16	9 5/16	8 5/8	8 7/8
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 1/2	11 1/16	10 5/16	10 15/16	10	10 5/8
Franc français	7 3/16	7 7/16	6 15/16	7 1/4	6 7/16	6 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,26 % (2153,76)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5550	EDF-GDF 3%	5550	5550	—
1082	B.N.P (T.P)	1080	1080	—
1038	Cr.Lyonnais(T.P.)	1050	1045	-0,48
2152	Renault (T.P.)	2198	2210	+0,55
2305	Rhone Poulenc(T.P)	2350	2350	—
1100	Saint Gobain(T.P.)	1130	1130	—
990	Thomson S.A (T.P)	1000	990	-1
665	Accor 1	679	678	-0,15
745	Air Liquide 1	767	767	—
725	Alcatel Alsthom 1	735	733	-0,27
2380	Alsac.Super.(Ny) 1	2430	2400	-1,23
350	Alspi 1	360	360	—
625	AGF(Ass.gle.Fce) 1	645	646	+0,16
1530	Axa 1	1570	1556	-0,89
52	Bail Equipement 1	53	54	+1,89
1160	Bail Invest. 1	1200	1190	-0,83
560	Bancaire (Cie) 1	567	570	+0,53
152	Banque Colbert CT	154	152	-1,30
650	Bazar Hot. Ville 1	640	650	+1,56
1220	Berger (M) 1	1250	1250	—
455	Bertrand Faure 1	452	461	+1,99
1320	BIC 1	1342	1320	-1,64
134	BIS 1	134,60	138,80	+3,12
595	B.N.P. CI 1	601	591	-1,66
450	Bollore Techno.1	458,20	464	+1,27
2660	Bongrain 1	2795	2835	+1,47
645	Bon Marche (Au) 1	690	682	-1,16
690	Bouygues 1	703	699	-0,57
112	BP France 1	115	—	—
885	BSN 1	912	917	+0,55
1260	Canal + 1	1267	1268	-0,08
200	Cap Gemini Sogeti1	201,70	202,90	+0,59
225	Carnaudmetalbox 1	222,90	220	-1,30
2960	Carrefour 1	3940	3911	-0,95
147	Casino Guichard 1	150,10	150	-0,07
114	Casino Guich.ADP 1	120	119	-0,83
695	Castorama Dl (Li)1	694	689	-0,72
250	C.C.F. 1	246,50	247,30	+0,32
34	CCMC-Managb(Ly) 1	36	35,50	-1,39
215	Cegid (Ly) 1	216	220	+1,85
33	Centrest (Ny) 1	34	34	—
410	CEP Communication1	418	420	+0,48
94	Ceras Europ.Reun 1	97,80	96,20	-1,64
1210	Cetelem 1	1210	1205	-0,41
1220	CGIP 1	1219	1211	-0,66
1070	Chargeurs 1	1127	1121	-0,53
340	Christian Dior	337	341,90	+1,45
495	CICA (M) 1	514	—	—
345	Ciments Fr.Priv.B	350	350	—
560	Clarins 1	559	559	—
440	Club Mediterranee1	450	439	-2,44
1030	Colas 1	1074	1068	-0,56
565	CGP (Papiers)(Ly)1	560	—	—
213	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1470	Comptoir Moder. 1	1405	1405	—
440	CPR Paris.Resec. 1	445	448	+0,67
1090	Credit.F.France 1	1140	1169	+2,54
425	Credit Local Fce 1	427,50	428	+0,12
770	Credit Lyonn.CIP 1	787	780	-0,89
676	Credit National 1	698	686	-1,72
490	CSEE 1	548	535	-2,37

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
4410	Damart 1	4450	4600	+3,37
470	Dassault-Aviation1	470,10	475	+1,04
330	Dassault Electro 1	327,40	330,10	+0,82
1710	De Dietrich 1	1750	1755	+0,29
535	Degremont 1	548	540	—
38	Dev.R.N-P De Cal 1	38,80	39,50	+1,80
80	Dev.R.Sud-Est(Ly)1	80	—	—
330	DMC (Dollfus Mi)1	330,20	333	+0,85
590	Docks France 1	600	598	-0,33
123	Dynaction 1	128,40	128	-0,31
2380	Eaux (Gle Des) 1	2476	2471	-0,20
720	EBF (Epeda B.) 1	889	891	+0,29
540	Ecco 1	551	548	-0,54
1090	Eiffage(ex Foug.)1	1094	1090	-0,37
435	Elf Aquitaine 1	440,70	440,50	-0,05
955	Elf Sanofi 1	958	966	+0,84
370	Erap-Elf CPet 1	371	371	—
830	Eridania Beghin 1	815	815	—
535	Essilor Intl 1	547	544	-0,55
310	Essilor Intl ADP 1	326	324	-0,61
730	Esso 1	745	745	—
1970	Eurafrance 1	2035	2047	+0,59
56	Euro Disney 1	57,50	58,20	+1,22
620	Euro RSCG W.W	634	639	+0,79
1070	Europe 1- 1	1100	1100	—
40	Eurotunnel 1	41,80	41,65	-0,36
735	Filipacchi Medias	760	760	—
149	Finextel 1	153	154	+0,65
370	Fives-Lille 1	396	410	+3,54
4740	Fromageries Bel 1	4970	4925	-0,91
1710	Galeries Lafayet.1	1860	1880	+1,08
515	GAN 1	524	525	+0,19
395	Gascogne (B) 1	404	400	-0,99
1820	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1840	1829	-0,60
635	Geophysique 1	638	640	+0,31
665	Groupe Andre S.A.	650	642	-1,23
810	Groupe De La Cite1	626	615	-1,76
485	GTM-Entrepose 1	492	505	+2,64
1570	Guyenne Gascogne 1	1600	1598	-0,13
440	Havas 1	467,20	470,10	+0,62
230	IDIA 1	242	238,50	-1,45
480	Imetal 1	487	485,90	-0,23
140	Immob.Phenix 1	139	139,90	+0,65
153	Ingenico 1	157	156,40	-0,38
10850	Ins.Merieux Int. 1	10900	10720	-1,65
550	Interbail 1	557	564	+1,26
510	Intertechnique 1	517	545	+5,42
1140	Jean Lefebvre 1	1200	1180	-1,67
635	Klepierre 1	674	670	-0,59
750	Labinal 1	760	759	-0,13
425	Lafarge Coppee 1	432,70	427,50	-1,11
124	Lagardere (MMB) C1	127,10	130,30	+2,52
245	Lapeyre C1	246,50	248	+0,61
295	Lebon 1	289	300	+3,81
4790	Legrand 1	4792	4855	+1,31
2860	Legrand ADP 1	2889	2900	+0,38
198	Legris indust. 1	210	218,10	+3,86
950	Locindus 1	955	955	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
4170	LVMH Moet Vuitton1	4294	4240	-1,26
520	Lyon.Eaux-Dumez 1	528	526	-0,38
360	Marine Wendel 1	367	367	—
145	Metra-Hachette 1	152,40	151	-0,92
78	Metaleurop 1	79	78,90	-0,13
15	Metrologie Intl 1	15,70	15,80	+0,64
188	Michelin 1	190,80	191	+0,10
114	Moulinex 1	110,30	105	-4,81
1030	Navigation Mixte 1	1064	1070	+0,56
143	Nord-Est 1	145	143	-1,38
520	Nordon (Ny) 1	547	540	-1,28
34	Olipar 1	35,30	35,30	—
1120	Oreal 1	1136	1141	+0,44
485	Paribas 1	501	499	-0,40
350	Pechiney CIP 1	360	360	—
215	Pechiney Intl 1	210	210	—
400	Pernod-Ricard 1	413,30	415	+0,41
685	Peugeot 1	688	680	-1,16
775	Pinault-Printemps1	781	780	-0,13
695	Plastic-Omn.(Ly) 1	800	797	-0,38
330	Poliet	348	349,70	+0,49
845	Primagaz 1	887	889	+0,23
800	Promodes 1	807	807	—
335	Radiotechnique 1	337,90	338	+0,03
7750	Redoute(S.A.La)1	7750	7750	—
210	Remy Cointreau 1	215	216	+0,47
535	Rexel(ex.CDME) 1	531	535	+0,75
165	Rhone Poulenc A 1	165,20	163	-1,33
32	Rochette (La) 1	37	36,50	-1,35
600	Roussel Uclaf 1	618	617	-0,16
3390	Rue Imperiale(Ly)1	3850	3895	+1,23
168	Sade (Ny) 1	180	180	—
1800	Sagem 1	1900	1892	-0,42
570	Saint-Gobain 1	573	570	-0,52
1360	Saint-Louis 1	1372	1349	-1,68
1800	Salomon (Ly) 1	1808	1800	-0,50
375	Salvepar (Ny) 1	380	380	—
1850	Sat 1	2000	2035	+1,75
940	Saupiquet (Ns) 1	939	945	+0,64
755	Schneider 1	763	769	+0,79
13	SCOA 1	13,30	13,55	+1,88
625	SCOR S.A 1	635	620	-2,36
480	S.E.B. 1	495	500	+1,01
510	Sefimeg 1	516	517	+0,19
173	Selectibanque 1	178	182	+2,25
250	Sextant Avionique1	250	—	—
800	SFIM 1	791	850	+7,46
275	SGE 1	274,80	273,50	-0,47
575	Simco 1	578	577	-0,17
665	S.I.T.A 1	680	676	-0,59
1370	Skis Rossignol 1	1367	1385	+1,32
520	Sligos 1	510	512	+0,39
625	Societe Gale A 1	642	646	+0,62
41	Sodecco (B) 1	43	42,90	-0,23
73	Sodero (Ns) 1	75	74,80	-0,27
1060	Sodexho 1	1055	1050	-0,47
128	Sogenal (Ny) 1	125	128	+2,40
1850	Sommer-Allibert 1	1892	1880	-0,63

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
545	Sophia 1	544	545	+0,18
1440	Sovac 1	1460	1445	-1,03
375	SPEP	385	383	-0,52
400	Spie Batignolles 1	397	401	+1,01
565	Strafor Facom 1	576	574	-0,35
345	Suez 1	349,40	348,30	-0,31
225	Synthelabo 1	239	239	—
177	Thomson-CSF 1	180,20	178,20	-1,11
305	Total 1	307,80	307,10	-0,23
635	UAP 1	634	630	-0,63
380	UFB Locabail 1	395	395	—
235	UGC DA(ex RoburM) 1	242	—	—
535	UIC 1	541	549	+1,48
620	UIF 1	625	625	—
985	UIS 1	1000	1019	+1,90
480	Unibail 1	516	535	+3,68
970	Valeo 1	970	972	+0,21
230	Vallourec 1	241,90	242	+0,04
355	Via Banque 1	361	361	—
305	Worms & Cie 1	312	312,90	+0,29
1860	Zodiac 1	1910	1881	-1,52
990	Elf Gabon	1002	1005	+0,30
144	Amax 1	148	146,50	-1,01
154	American Barrick 1	153	155,30	+1,50
192	American Express 1	195	198	+1,54
340	A.T.T. 1	351,90	356	+1,17
183	Anglo American 1	181,70	181,10	-0,33
405	Amgold 1	410,10	413	+0,71
285	Banco Santander 1	288	294	+2,08
880	B.A.S.F. 1	890	870	-2,25
1010	Bayer 1	1040	1030	-0,96
40	Blenheim Exhibit.1	38,70	—	—
62	Buffelsfontein 1	61	61,20	+0,33
195	Chase Manhattan 1	195,10	200,10	+2,56
2510	Daimler Benz 1	2550	2525	-0,98
101	De Beers 1	109,40	111,20	+1,65
2680	Deutsche Bank 1	2701	2715	+0,52
1450	Dresdner Bank 1	1450	1478	+1,93
63	Driefontein 1	61,90	61	-1,45
290	Du Pont Nemours 1	292	—	—
355	Eastman Kodak 1	361	364,90	+1,08
20	East Rand 1	19,80	19,70	-0,51
69	Echo Bay Mines 1	71	70,90	-0,14
182	Electrolux 1	186	190	+2,15
270	Ericsson 1	282	280	-0,76
380	Exxon Corp. 1	386,30	390	+0,96
295	Ford Motor 1	307,20	—	—
68	Freegold 1	67	66,10	-1,34
14,50	Gencor Limited 1	14,25	14,50	+1,75
575	General Electric 1	585	583	-0,34
265	General Motors 1	279	276,30	-0,97
425	Generale Belgique1	420,10	421	+0,21
40	Grd Metropolitan 1	47	48	-2,44
44	Guinness Plc 1	46	45,10	-1,96
22	Hanson Plc 1	23,05	22,80	-1,08
26	Harmony Gold 1	26,25	26,55	+1,14
435	Hewlett-Packard 1	436	440,10	+0,94
46	Hitachi 1	47,20	46,95	-0,53

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
975	Hoechst 1	981	—	—
280	I.B.M 1	259,40	260,40	+0,39
62	I.C.I 1	63	62,35	-1,03
550	I.T.T. 1	549	559	+1,82
255	Ito Yokado 1	256,20	257	+0,31
78	Matsushita 1	77,20	77,80	+0,78
320	Mc Donald's 1	326	323,50	-0,77
190	Merck and Co 1	188,50	188,50	—
635	Minnesota Mining 1	638	636	-0,31
62	Mitsubishi Corp. 1	62,50	62,20	-0,48
450	Mobil Corporat. 1	453,90	—	—
430	Morgan J.P. 1	433,90	438	+0,94
4330	Nestle SA Nom.	4437	4414	-0,52
89	Nippon Meat Packer	89	89	—
156	Norsk Hydro 1	160,10	160,60	+0,31
171	Otsl 1	174	170	-2,30
1550	Petrofina 1	1551	1570	+1,23
290	Philip Morris 1	285	285,30	+0,11
113	Philips N.V 1	113	112,80	-0,18
120	Placer Dome Inc 1	123,80	125	+0,97
285	Procter Gamble 1	282,50	—	—
215	Quilmes 1	202,50	202,50	—
48	Randfontein 1	48,05	47,15	-1,87
270	Rhone Poul.Rorer 1	274	268,60	-1,91
580	Royal Dutch 1	586	589	+0,51
62	R T Z 1	63,40	62,90	-0,79
14	Saatchi & Saatchi	14,70	14,40	-2,04
605	Sega Enterprises	600	590	-1,67
45	Saint-Helena 1	47	45,60	-2,98
385	Schlumberger 1	390	390,20	+0,05
57	Shell Transport 1	58	58,05	+0,09
2330	Siemens 1	2350	2323	-1,15
250	Sony Corporation 1	249	249	—
132	Sumitomo Bank 1	132	132,70	+0,53
225	T D K 1	219	218,90	-0,05
87	Telefonica 1	70	69,50	-0,71
38	Toshiba 1	38,30	39	+1,83
615	Unilever 1	623	616	-1,12
340	Unit.Technologie 1	341	343,60	+0,76
450	Vaal Reefs 1	455	443	-2,64
1300	Volkswagen A.G 1	1275	—	—
330	Volvo (act.B) 1	330	329	-0,30
196	Western Deep 1	198	196,10	-0,96
430	Xerox Corp. 1	438	—	—
133	Yamanouchi 1	134,90	132,90	-1,48
6	Zambia Copper 1	6,05	6,05	.
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	—	10,534
CNA 9% 4/92 CB	—	2,811
EDF 8,6% 92 C1	115,49	3,275
Emp.Etat 9%7/93-97	107,05	0,674
Em.Etat 13,4%83 CA	101,92	9,105
Em.Etat10,26%86 CA	110,50	4,694
OAT 9,90% 12/97 CA	115,10	8,944
OAT TMB 81/99 CA	99,87	5,428
OAT 10% 5/00 CA	120,85	2,493
OAT 01 TME CA	100,80	3,825
OAT 8,5%11/02 CA	115,50	6,381
OAT 8,50% 19 CA	118,80	7,163
OAT 8,50% 92-23 CA	119,70	2,864
BFCE 9% 91-02	116,25	7,274
CEPME 8,5% 88 CB	108,50	1,304
CEPME 9% 89 CA	114,28	0,173
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,576
CFD (CCCE)9,7%90CB	121,10	5,368
CFD exCCCE8,6%92CB	115,20	4,642
CFF 10% 88-98	117,05	8,438
CRH 8,5% 87-88 CA	110,86	4,052
CFF 9% 88-97 C1	110,55	8,883
CFF 10,25% 90 C1	121,80	4,605
CRH 8,6% 92-93 CB	113,80	1,367
CLF 8,9% 88 C1	114,26	2,195
CLF 9%88-93/98 C1	111,20	5,879
EDF 8,6% 88-89	112,13	4,524
Finansder 9%91C2#	119,90	6,732
Finansd.8,6%92 #C2	113,85	4,972
Floral9,75% 90 C1	117,55	0,882
PTT 11,2% 85 CB#	111,50	7,567
SNCF8,8% 87-93C1	111,90	4,942
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	357	383
Bains C.Monaco 1	928	920
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	471	481,50
Benedictine	2925	2925
Bidermann Intl	325,90	—
B T P (la cie) 2	37,80	37,85
Cambodge	846	860
Carbone Lorraine	483	479
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	350	364
Centenaire Blanzy	335	344
Caragen Holding	30	—
Champex (Ny)	9,90	10,05
CIC Un.Euro.CIP 1	293	293
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	—
Cpt Lyon Alem.2	365	365
Concorde-Ass Risq2	895	882
Constr.Met.Prov.	11,50	—
Credit Gen.Ind.	119,10	120,50
Darblay	610	—
Didot Bottin	530	533
Eaux Bassin Vichy	2400	2400
Ecia 2	427	420,10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4150	4180
Eridania Beghin CI	675	672
Fidei(exImmoficel2	389,40	369
Finalens	364	366
F.I.P.P.	150	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	612	610
Foncina	419	—
France I.A.R.D	407	408
France S.A 1	2010	2030
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	619	639
Genefim	323,50	—
Gevelot	470	470
G.F.C. 2	468	466
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	212,10	—
Immobail 2	449	449
Immobanque 2	890	880
Im.Marseillaise	5410	5500
Invest.(Ste Cie.)2	2750	2615
Lille Bonnieres	1860	—
Locafinanciere	475,20	475
Louvre 1	2479	2475
Lucia	185	—
Machines Bull 2	24	25
Mag.Uniprix	176,10	—
Metal Deploye	262	—
Mors 2	40,80	39,60
Navigation (Nle)	140	—
Optorg 2	271	—
Oreal (CI)	820	819
Origny-Desvroise	910	915
Monoprix	1290	1300
Paluel-Marmont	498	—
Parfinance	227,90	229
Paris Orleans	203,60	—
Piper Heidsieck	700	—
Porcher	209	—
Promodes (CI)	670	670
Publicis 2	845	835
Rochefortaise Com.	160	—
Rosario 2	172	174,70
Rougier	236,90	235,10
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	198	—
Saga	345	348
Salins du Midi 2	531	532
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	776	798
S.I.P.H.	100	104,80
Sofal 2	470	470
Sofio	335	336
Softam	65,15	—
Sofragi 2	3449	—
Soudure Autogene	745	741
Sovabail	397	—
Steni	975	—
Taittinger 1	2770	2775
Tour Eiffel	291	286
Ufiner Cofreth	1545	1545
Vicat 2	445	445
Virax	113,70	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	—	Kubota Corp.	35,50	—
Akzo NV	535	510	Noranda Mines	108	—
Alcan Aluminium	120,90	—	Olivetti Priv.	5,80	5,80
American Brands	197	190	Pfizer Inc.	368,50	365
Arbed	476,50	—	Ricoh Cy	48	43,50
Asturienne Mines	128,50	—	Robeco	362	364,10
Banco Pop. Espanol	662	665	Rodamco N.V.	181,10	184
Banque Regl.Inter.	36900	36500	Rolinco	360,40	383,10
Chrysler Corp.	250	250	Saipem SPA	5,58	—
C.I.R SPA	3,80	—	Sema Group Plc	31,40	—
Commerzbank AG	1096	1080	SKF Aktiebolaget	72,20	71,50
Dow Chemical Co.1	355	353,30	Tenneco Inc.	300	—
Fiat Ord.	24,70	—	Toray Ind.	34,50	34,30
G.B.L.(Brux.Lamb.)	587	580	West Rand Cons.	4,95	—
Gevaert	1180	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	52	51,95		—	—
Goodyear T.& R.Cy	235	240		—	—
Honeywell Inc.	213	—		—	—
Johannesburg Cons.	81	77		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Off.Com.Pham.*	950	—
Blanzy-Ouest*	835	—	Paris France	215	—
Brasseries Maroc.	400	—	Partic.Percier *	230	—
Calciphos*	87	—	Roranto	288	—
Canadien Pacifique	90	—	S.A.C.E.R.	630	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	571	—	St Gobain Emball.*	1808	—
Cie Industrielle*	4250	—	Schlumberger Ind.*	431	—
Coparex Inter.*	562	—	SEPR *	1201	—
Cr.Universel (Cie)	250	—	SMCI (M)	50	—
CEAC.*	78	—	SPR "B" nom.	252	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—	Tessa-Aequitas	100	—
Grace and Co	230,30	—	Viniprix	1800	—
Table France*	380	—	Waterman *	1100	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+ *	187,10	—		—	—
Nicolas nom.	675	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	606	603	Guintoli 2	900	900
B.A.C.	23,70	—	I.C.C.	239,70	239,20
Boiron (Ly) 2 #	462	467,10	Idianova	64,10	66
Boisset (Ly)	210	201	Immob.Hotel. 2 #	1160	1160
CRCAM Paris IDF 1	935	941	Int. Computer	125,10	136
Calberson	285	288,10	IPBM	39,90	39
Cardif SA 2	1000	1001	Molex	199,90	—
CEGEP #	167	167	N.S.C Schlum.Ny 2	690	695
CFPI	171	—	Sanbo	162,60	165
C.N.I.M 2	1250	—	Sopra	315	318
Codetour	330	326	TF1-1	500	505
Creeks	123,80	123,80	Thermador Hold(Ly)	355	365
Dauphin OTA	241	240	Unilog	240	248,50
Devanlay 2	1090	1130	Viel et Compagnie	180	184
Labor.Delcos	108	—	Yves St Laurent 1	733	759
Editions Belfond	121	—		—	—
Europ Propulsion 2	284	284		—	—
Finacor	190	190		—	—
G.L.M. S.A.	700	700		—	—
Gravograph	158	150		—	—

Sicav (sélection) 25 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifion	261,20	254,27	Francic Pierre	132,41	128,55 ◆	Plénitude	159,62	154,97
Actimonetaire C et D	31913,47	31913,47	Francic-Regions	1267,75	1230,83	Poste Croissance	6144,52	6138,38
Amén-gan	8368,52	8046,65	Fruco-Associations	39,24	39,24	Poste Gestion	73966,98	73966,98
Amplitude	765,81	743,50	Fructi-Capi	49,05	48,33	Première Oblig	11134,01	11122,89
Antigone tresor	730846	730846	Fructidor	251,79	248,07 ◆	Prévoy. Ecureuil	113,06	111,33
Arbitr. Court Terme	8111,17	8111,17	Fructifrance action C	225,45	219,95	Priv'Associations	32929,67	32929,67
Associa Première	33414,39	33414,39	Fructifrance action D	215,74	210,48	Proficius	1025,29	1006,17
Associc	1197,88	1197,88	GAN Rendement	5706,59	5622,26	Quartz	157,04	153,21
Atout Futur	537,88	524,76	Gestilion	17182,76	17182,76	Remacic	174,42	171,84
Aurecic	1703,06	1653,46	Gest.Associations	206,87	202,32	Revenus Trimestr.	5621,19	5565,53
Avenir Alizes	1949,67	1911,44	Horizon	1589,33	1543,04	Revenu-Vert	1227,51	1304,62
Axa Capital	207,65	201,61	HLM Monetaire	15671,20	15671,20	St Honore Vie & Santé	1086,31	1037,05
Axa Court Terme	8855,01	8855,01	Indicia	1231,28	1206,95 ◆	St Honore Bons du Tr	12563,36	12498,91
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1155,79	1126,01	Indust.Fse.Court.T.	1657,23	1657,23	St Honore Invest.	896	855,37
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	941,66	914,23	Intensys	105,53	105,27	St Honoré Pacifique	814,85	777,90
Axa Europe	140,63	136,53	Interepar	113723,67	110411,33	St Honore Réel	16791,17	16724,27
Axa Investments	133,92	130,02	Interoblig.	17324,18	16984,49	Sécuricic	1939,26	1939,26
Axa NPI	141,71	137,58	Interselection Fce	585,48	574	Sécuri-Gan	13530,03	13264,74
Axa Ob.Fr.Extrans	163,63	158,86	Japacic	199,35	193,54	Securitaux	1554,85	1554,85
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	163,28	158,52	Jeunepargne	333,23	328,31	Sensivalor	30226,98	30226,98
Axa Prem.Ex.Ageepre	128,66	124,91	Latitude	2516,41	2512,64	Sicasden	752,35	741,23
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	161,36	156,66	Lion Association	12045,60	12045,60	Sicav Associations	2059,99	2059,99
Axa Valeurs PER	148,81	144,48	Lion Institution	35852,79	35863,13	SR-CNP Assur.	780,23	757,50
Cadence 1	1131,39	1109,21	Lionplus	1191,03	1167,68	S G. Fr oppor. C et D.	1464,36	1435,66
Cadence 2	1114,81	1092,95	Lion Tresor	2398,73	2374,98	Sicav 5 000	506,71	493,15
Cadence 3	1129,85	1107,70	Livret Bourse Inv	659,46	640,25	S.I. Est	1649,39	1601,35
Capimonetaire	7009,99	7002,99	Livret Portefeuil	833,07	888,81	Slivafrance	811,19	789,48
Capioblig	7716,39	7565,09	Méditerranée	209,73	203,62	Slivam	471,90	459,27
Capitacic	1595,81	1572,23	Mensuel CIC	10455,93	10352,41	Slivarente	238,12	233,45
Conxis	1543,88	1515,09	Moneden	76622,06	76622,06	Slivinter	551,68	536,91
Comptavalor	3939,37	3933,47	Mone.J.	40471,15	40471,15 ◇	S.N.I.	1278,17	1340,94 ◆
Credinter	508,45	493,64 ◆	Monévalor	46014,44	46014,44	Sogenfrance C	1371,43	1344,54
Credit Mutuel Capital	1486,04	1456,90	Mutualité dépôts	15553,52	15522,48	Sogenfrance D	1324,85	1298,87
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	746,56	746,55	Natio Court Terme	106527	106208	Sogépargne	356,28	349,29
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	112,68	109,66	Natio Court Terme2	320268	320268	Soginter	1610,96	1579,37
Cred.Mut.Ep.Ind. Ons	110,69	107,73	Natio Epargne	20488,27	20285,42	Soleil Investissements	699,49	672,59
Cred.Mut.Ep.J	77862,91	77862,91	Natio Ep. Capital	12878,27	12750,76	Solstice	2300,92	2295,18
Cred.Mut.Ep.long.T	228,07	221,97	Natio Ep. Croissance	2086,93	2031,08	State Street Act. Eur	11838,30	11437,97 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1397,99	1360,57	Natio Ep. Obligations	222,40	216,45	State Street Act. Free	12646,22	12277,88 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1179,68	1148,03	Natio-Ep. Retraite	139,35	135,62	St. Str. Act.Japon	16921,24	16349,02 ◆
Dieze	1629,86	1599,47	Natio Ep. Trésor	9107,80	9089,62	State Street Emer. Mks	15813,45	15053,19 ◆
Drouot France	1033,56	1003,46	Natio. Eparg. Valeurs	519,73	505,82	St.Street OAT Plus	12707,77	12458,60 ◆
Drouot Sécurité	271,48	263,57	Natio-Fran.index	1189,37	1157,54	Stratégie Actions	967,47	938,25
Ecocic	1221,71	1186,13	Natio-Imm.	1424,32	1386,20	Strategie Rendement	1641,45	1589,78
Ecupar	138,34	134,31	Natio-Inter	1796,23	1748,16	Techno-Gan	6589,74	6336,29
Ecur. Capitalisation	3047,88	3017,70	Natio-Monétaire	28130,39	28130,39	Theora	776,59	768,90
Ecur. Expansion	541424,08	540613,16	Natio-Opportunites	1317,39	1282,13	Trésor Plus	1514,96	1499,96
Ecur. Géovaleurs	2668,73	2591	Natio-Patrimoine	1605,01	1562,05	Trésor Trimestriel	1085,45	1074,78
Ecur. Investissement	171,75	166,75	Natio-Perspectives	1291,32	1256,76	Trésoricic	146357,69	146357,69
Ecur. Monepremiere	75308,80	75308,80	Natio-Placements	66230,67	66230,67	Triton	5583,68	5512,02
Ecur. Monetaire	22055,17	22055,17	Natio-Revenus	1110,32	1099,33	Uni-Associations	125,38	125,38 ◇
Ecur. Trésorerie	2716,40	2716,40	Natio Sécurité	12359,22	12359,22	Uni-Foncier	1497,30	1468,78
Ecur. Trimestriel	2133,88	2112,75	Natio-Valeurs	1007,07	980,12	Unifrance	676,06	659,59
Elanciel	132,78	128,91	Nippon-Gan	7491,91	7203,76	Uni Regions	1342,87	1310,12
Energia	408,05	389,55	Nord Sud Dévelop	1837,58	1833,91	Univar	261,47	261,47 ◇
Eparcic	4051,48	4051,48	Obli-Associations	184,83	182,09	Univers Actions	1563,15	1525,02
Eparcourt-Sicav	4376,95	4366,03 ◆	Oblicic-Mondial	3099,28	3053,48 ◆	Univers Obligations	2115,35	2075,91
Epargne Associat	26384,28	26083,87	Oblicic-Regions	1721,13	1104,56	Valorg	2295,16	2292,87
Epargne-Unie	1548,27	1510,51	Oblifutur	3403,32	3339,86	Valreal	59704,49	59674,65
Esti Cash cap.	8947,05	8947,05 ◆	Oblig. tres caté.	210,66	207,55	Winterthur St-Honore	258,34	246,82
Eurco Solidarité	1215,96	1203,92	Oblilion	1727,84	1710,73		—	—
Eurocic Leaders	1255,35	1218,79	Oblisécurité Sicav	14512,61	14512,61		—	—
Eurodyn	1380,45	1346,78	Oracion	1670,90	1630,75		—	—
Euro Gan	7465,59	7178,45	Paribas Capitalisation	1849,38	1812,94		—	—
Foncicav	16265,38	16232,91	Paribas Opportunites	148,30	143,99		—	—
France-gan	12582,50	12098,56	Paribas Patrimoine	680	660,19		—	—
France Garantie	283,60	283,03	Patrimoine Retraite	255,12	250,12		—	—
France Obligations	495,10	490,28	Pervalor	673,16	659,96		—	—
Francic	540,33	524,59	Planinter	1447,69	1412,38		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 25/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8845	5,8845	5,60	6,10
Ecu	6,6590	6,6560	—	—
Allemagne (100 dm)	348,2500	348,5000	334	357
Belgique (100 F)	16,5440	16,4895	15,95	16,95
Pays-Bas (100 fl)	309,6900	310,0300	297	318
Italie (1000 lires)	3,6750	3,6750	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	84,8300	84,8700	80	88
Irlande (1 iep)	8,2450	8,2005	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,7790	8,7705	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4795	2,4810	2,09	3,09
Suisse (100 f)	395,8500	398,9200	382	404
Suède (100 krs)	72,4000	72,6600	68	77
Norvège (100 k)	80,2700	80,2700	75	84
Autriche (100 sch)	49,4890	49,5230	47,80	50,80
Espagne (100 pes)	4,3075	4,3200	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4200	3,4200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,4513	4,4570	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,6471	5,5773	5,37	5,72

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 25/08
Or fin (kilo en barre)	70500	70450
Or fin (en lingot)	70700	70450
Napoléon (20f)	403	403
Pièce Fr (10 f)	361	—
Pièce Suisse (20 f)	402	405
Pièce Latine (20 f)	419	404
Souverain	519	518
Pièce 20 dollars	2535	2530
Pièce 10 dollars	1212,50	1212,50
Pièce 5 dollars	755	—
Pièce 50 pesos	2620	2630
Pièce 10 florins	416	420

Matif (Marché à terme international de France)

25 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 173324

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	125,60	122,94	122,60
Précédent	....	....	....

CAC 40 A TERME
Volume : 41919

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2162	2175	2173,50
Précédent	2136	2149	2160,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

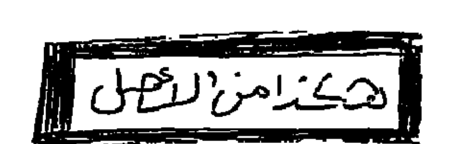
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ACQUISITIONS DU FONDS NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. Photographies. Galerie du forum. Jusqu'au 13 septembre.

BANLIEUES BUISSONNIÈRES, PHOTOGRAPHIES DE PATRICK BARD. Galerie de la BPI. Jusqu'au 30 août.

DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 novembre.

LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.

ICI PARIS (EUROPE). Espace consultation vidéo. Jusqu'au 30 septembre.

MARTIN KIPPENBERGER, CLOSKY, WOLFGANG STAEHLE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

EMANUELE LUZZATI. Scénographe. Grand foyer. Jusqu'au 30 août.

MEUBLES ET IMMEUBLES. Design et architecture, les nouvelles acquisitions. Forum. Jusqu'au 13 septembre.

MALCOLM MORLEY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

NOIR DESSIN. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 26 septembre.

ON CONNAIT LA MUSIQUE. Michel Bouvet, Fauchère, Corbin, Annick Orliange. Centre d'information du Cci. Jusqu'au 6 septembre.

PHOTOGRAPHIES DE CLAUDE BRICAGE. Maguy Marin May be. Petit foyer. Jusqu'au 31 août.

REVUE VIRTUELLE N° 7, LE VIRTUEL EN QUESTIONS. Galeries contemporaines. Jusqu'au 19 septembre.

GERRIT THOMAS RIETVELD. Petit foyer. Jusqu'au 27 septembre.

TRAITS D'IMPERTINENCE. Le dessin d'humour de 1914 à nos jours. Salle d'actualité. Jusqu'au 6 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, nocturnes un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.

LE DESSIN FRANÇAIS, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (billet d'entrée du musée). Jusqu'au 30 août.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h.

ROBERT COMBAS. Du simple au double. Jusqu'au 12 septembre.

NIKI DE SAINT PHALLE. Jusqu'au 12 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

TAKIS. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 octobre.

MUSÉES

ALBUM DE VOYAGE. Des artistes en expédition au pays du Levant. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). T.l.j. sf mar. de12 h 30 à 18 h, sam., dim. et jours fériés de 14 h à 18 h. Entrée : 19 F. Jusqu'au 27 septembre.

L'AQUARELLE AUJOURD'HUI. Elie Abrahami, David Levine, Gottfried Salzman, Sam Szafran. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

LES ARDENNES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-00). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 octobre.

ARMES ET ARMURES DES MONTMORENCY. Musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, salle de l'Arsenal, place des Invalides (44-42-37-72). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 septembre.

LES ATELIERS DE PASCIN ET DE SES AMIS. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 septembre.

CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'acclimatation, Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h. Ateliers t.l.j. à 15 h, réservation au 40.67.97.66. Fermé du 9 au 22 août. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 31 mars 1994.

CONSULTATION URBAINE, AUSTERLITZ-SALPÊTRIÈRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 août.

CROIX ET TOTEMS. Musée d'art naïf Max-Fourny - halle Saint-Pierre - galerie, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. sf lun. de 10 h à 22 h, mer. et dim. de 10 h à 18 h.Entrée libre. Jusqu'au 12 septembre.

DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mar. au dim. et mer. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.

DE PISSARRO A PICASSO. Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.

KRÉMÈGNE. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 septembre.

MA QUÊTE D'ARCHITECTURE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 août.

MARWAN. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 août.

MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 août.

OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXe. Un album de dessins. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 26 septembre.

PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.

LA RÉPUBLIQUE DANS SES MEUBLES. Les années 25 à la Manufacture de Beauvais. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 août.

LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LE SALON DE LA PHOTOGRAPHIE. Les écoles pictorialistes en Europe et aux Etats-Unis vers 1900. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 26 F. Jusqu'au 26 septembre.

SYMÉTRIES. Palais de la découverte, salle 12, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, dim. et jours fériés de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 25 septembre.

YVES TRÉMORIN. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30.Entrée libre. Jusqu'au 28 août.

CENTRES CULTURELS

ARCHITECTURE ET PAYSAGE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 25 septembre.

PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

JEAN COCTEAU ET LE MYSTÈRE. Hôtel de Ville - salon d'accueil, 29, rue de Rivoli (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 octobre.

LES COULISSES DE L'OPÉRA. Opéra de Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Jusqu'au 7 novembre.

DO NOT DISTURB, RÊVES D'HOTELS. Photographies, Polaroïds et dessins de Charlélie Couture. FNAC Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 11 septembre.

L'ÉGYPTE AU XIXe SIÈCLE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 septembre.

SEAMUS FARRELL. Détour de chant. Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 5 septembre.

FORMES ET COULEURS. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 octobre.

GERMINATIONS VII. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

DANIEL GRAFFIN. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 août.

BORO IVANDIC. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 septembre.

MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

MARWAN. Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 août.

PARIS 13e, 1750-2000 : LE QUAI, LA GARE, LA BIBLIOTHÈQUE. Cité de chantier de la Bibliothèque de France, 139, quai de la Gare (44-23-03-70). T.l.j. de 10 h à 17 h, ven., sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LES SECRETS PERDUS DE LA FAIENCERIE DE GIEN. Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde (44-71-15-00). T.l.j. 24 h sur 24 h. Jusqu'au 28 août.

LE TIVOLI DE COPENHAGUE. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre.

GALERIES

BROTO, CAMPANO, PLENSA, SICILIA. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 30 septembre.

ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 octobre.

JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). Jusqu'au 30 septembre.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 8 septembre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Art nouveau et photographie. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 septembre.

CLAMART-MEUDON. Faris, Absalon. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA COURNEUVE. Art grandeur nature, Corillon, Ecker, Goldsworthy, Luy, O'Loughlin. Parc départemental de La Courneuve, entrée Tapis vert - avenue Waldeck-Rochet. Jusqu'au 31 octobre.

LA DÉFENSE. Différentes natures. Vision de l'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 26 septembre.

ÉCOUEN. Le Décor du château d'Ecouen à travers les dessins d'architectes. Du XIXe siècle. Musée national de la Renaissance, château (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.

ÉLANCOURT. Architecture rurale à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les grandes fermes du plateau en 1900. Centre culturel de la Commanderie des Templiers de la Villedieu, cd 58 (30-50-82-21). T.l.j. de 14 h à 18 h. Exposition fermée du 2 au 15 août. Jusqu'au 26 septembre.

FONTAINEBLEAU. Tapisseries des Gobelins au château de Fontainebleau. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Sixième Salon de l'éphémère. Place Moreau-David, parc et dalle de l'hôtel de ville. Jusqu'au 5 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Azur. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

LEVALLOIS. Francisco Infante-Arana. La Base, Centre d'art contemporain, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

MEAUX. Jochen Gerz. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 septembre.

MONTREUIL. Le Mouvement populaire de la Révolution française à aujourd'hui. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, sam. de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 octobre.

PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 août.

SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.

SAINT-OUEN-L'AUMONE. Dixième Salon de sculpture : l'arbre. Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour (34-64-36-10). Mer., ven., sam. de 10 h à 18 h, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

VERSAILLES. Routes touristiques en Yvelines. Maison des Yvelines, 19, rue Georges-Clemenceau (30-21-79-78). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine - France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 - 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451 - 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

L'HOMME SUR LES QUAIS. Film franco-allemand-canadien de Raoul Peck, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

HOT SHOTS ! 2. Film américain de Jim Abrahams, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES PRINCES DE LA VILLE. Film américain de Taylor Hackford, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

SLIVER. Film américain de Phillip Noyce, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA SOIF DE L'OR. Film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 27 AOÛT

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L.A. Lavigne).

« Le ministère des finances, présentation de la *maquette* et du hall d'honneur » (limité à trente personnes), 14 h 30, sortie métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

« Du cloître des Billettes aux Blancs-Manteaux », 14 h 30, 24, rue des Archives (Paris pittoresque et insolite).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, à l'intérieur (Connaissance de Paris).

« Vingt vieilles maisons dans le Marais. Parcours historique à la recherche du temps perdu », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Du Tintoret à Miro : le quartier Breteuil/Suffren et le palais de l'UNESCO », 14 h 45, métro Saint-François Xavier (V. de Langlade).

« Les Tuileries : évocation du palais, du jardin, des fouilles, de la tour de Bernard de Palissy et du mur de Charles V et les projets », 15 heures, au pied de l'arc de triomphe du Carrousel (Monuments historiques).

« Historique du Louvre (visite extérieure), vestiges des tours et enceinte de Philippe-Auguste, suivie de nombreuses curiosités », 15 heures, angle de la rue de Rivoli et de la rue de Marengo (Paris autrefois, L.A. Lavigne).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de la rue du Bac, couvent et jardin des Missions étrangères », 15 heures, sortie du métro Rue-du-Bac (D. Bouchard).

« Les Invalides : de la crypte des gouverneurs au tombeau de Napoléon », 15 heures, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes et jardins secrets. Montmartre hors des sentiers battus », 16 heures et 18 h 15, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

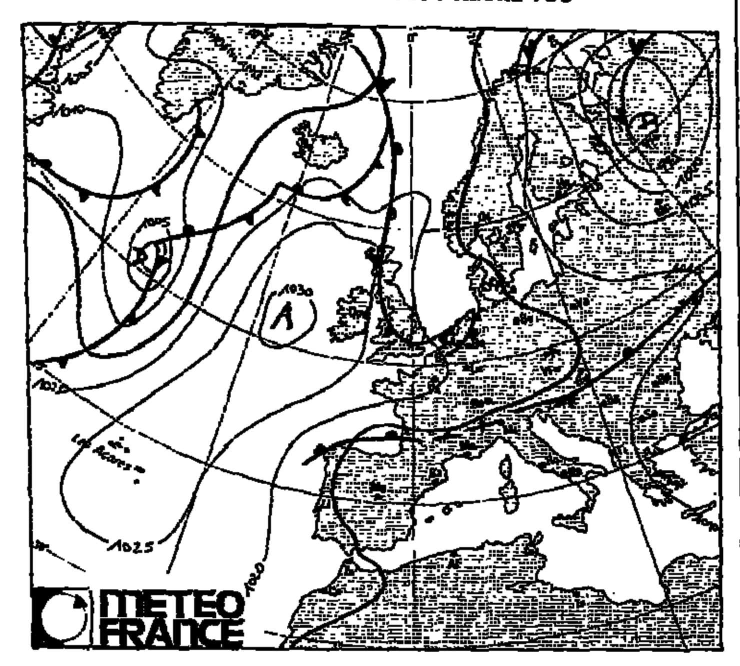
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

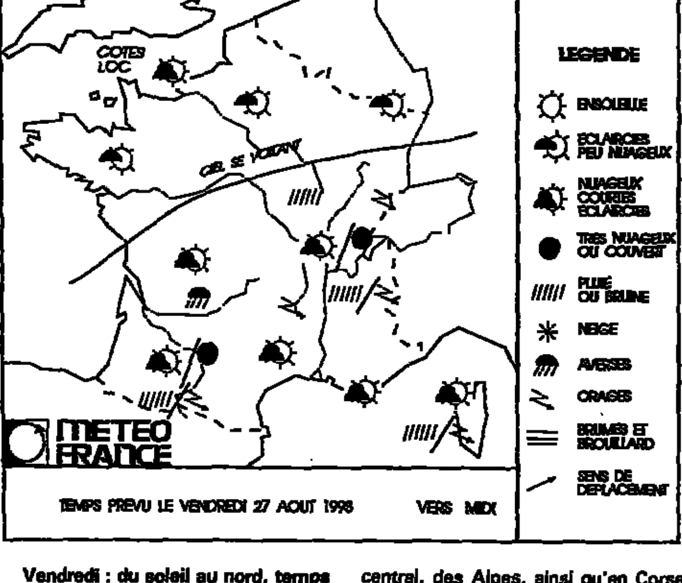
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 27 AOÛT 1993



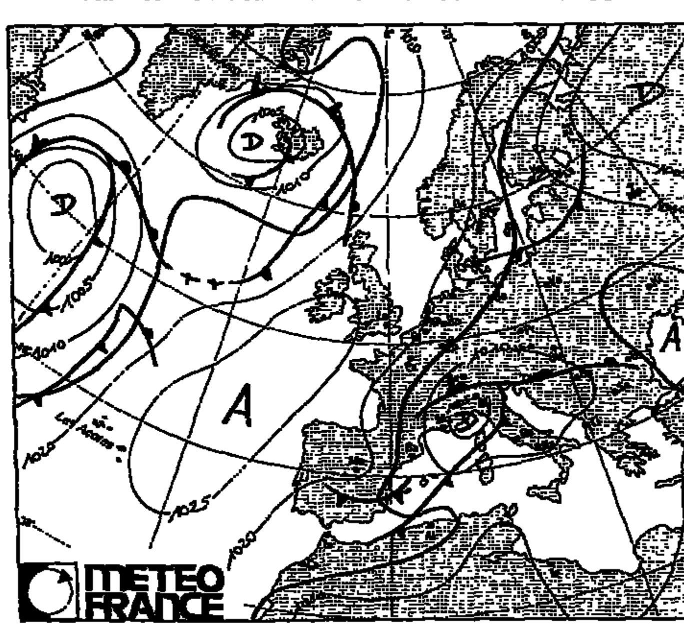
Vendredi : du soleil au nord, temps maussade au sud. – Au nord d'une ligne Poitiers-Nevers-Besançon, ce sera une belle journée. Le temps sera sec et bien ensoleillé en général ; toutefois, le long des côtes de la Manche, les passages nuageux seront un peu plus fréquents. Le vent de nord-est sera sensible, il atteindra 40 km/h sur le littoral normand.

Au sud de cette ligne, le temps sera généralement médiocre. Le ciel sera souvent très nuageux, et les ondées n'épargneront aucune région. Il s'agira de pluies continues du Limousin à la région Rhône-Alpes ; ces précipitations prendront un caractère orageux, surtout sur les reliefs des Pyrénées, du Massif central, des Alpes, ainsi qu'en Corse. Le mistral et la tramontane se lèveront en soirée.

Les températures matinales seront encore fraîches : 10 degrés en moyenne au nord de la Loire, mais pas plus de 8 degrés dans le Nord-Est, voire 5 degrés en Champagne. Au sud, il fera généralement entre 13 degrés et 16 degrés, un peu plus en Méditerranée, avec 18 degrés.

Dans la journée, même si le soleil dominera au nord, il n'y fera pas plus de 21 degrés. Au sud, le thermomètre sera compris entre 21 degrés et 25 degrés, mais il avoisinera 27 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 28 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-8-1993 à 18 heures TUC et le 26-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE				STRASBOURG	20	7	D	MARRAKECH	31	19	N
AJACCIO	31	20	C	TOULOUSE	22	17	C	MEXICO	26	12	–
BIARRITZ	23	17	N	TOURS	22	9	D	MILAN	27	16	N
BORDEAUX	25	14	N	ÉTRANGER				MONTRÉAL	29	20	D
BOURGES	22	11	D					MOSCOU	17	10	N
BREST	18	9	N	ALGER	32	23	O	NAIROBI	24	13	C
CAEN	17	8	C	AMSTERDAM	16	9	D	NEW-DELHI	33	28	D
CHERBOURG	17	7	C	ATHÈNES	33	22	D	NEW-YORK	29	22	D
CLERMONT-FER.	18	9	C	BANGKOK	33	25	N	PALMA-DE-MAJ.	30	22	P
DIJON	21	9	D	BARCELONE	26	24	C	OSLO	–	–	–
GRENOBLE	23	17	C	BELGRADE	30	15	C	PÉKIN	34	19	D
LILLE	18	11	C	BERLIN	18	10	C	RIO-DE-JANEIRO	24	17	–
LIMOGES	21	12	–	BRUXELLES	17	9	C	ROME	32	24	D
LYON	19	14	C	LE CAIRE	32	22	N	HONGKONG	32	26	D
MARSEILLE	29	20	N	COPENHAGUE	20	8	D	SÉVILLE	27	16	D
NANCY	20	6	D	DAKAR	31	25	D	SINGAPOUR	32	24	P
NANTES	22	9	D	GENÈVE	17	15	C	STOCKHOLM	15	3	N
NICE	27	21	C	ISTANBUL	29	20	D	SYDNEY	20	10	D
PARIS-MONTS.	21	10	D	JÉRUSALEM	27	17	N	TOKYO	31	25	P
PAU	22	15	C	LISBONNE	31	15	C	TUNIS	42	26	N
PERPIGNAN	22	19	C	LONDRES	19	9	N	VARSOVIE	18	7	N
POINTE-À-PITRE	32	24	D	LOS ANGELES	25	17	D	VENISE	28	19	C
RENNES	20	7	D	LUXEMBOURG	19	6	D	VIENNE	16	12	C
ST-ÉTIENNE	18	11	C	MADRID	26	12	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

L'hommage du vice à la télévision

ON peut se demander s'il y a vraiment une vie à la télévision après minuit, propre à combler les insomniaques et à attirer les téléphages. Or, l'oxygène se raréfie très vite sur la planète cathodique. Deux de ses éléments les plus vivants, ARTE et France 3, sont des chaînes couche-tôt. Avant que ne sonne 1 heure, les hommes vêtus de peluche jouant à saute-mouton dans un décor bleu roi devancent, sur l'écran de la chaîne culturelle franco-allemande, la mire multicolore de TDF, tandis que France 3 offre, en guise d'épilogue à sa soirée, une fantaisie de Scriabine, faisant rimer piano avec dodo.

On ne s'attarde guère sur TF 1 et son journal «TF 1 nuit» pourtant concentré et dynamique, désireux d'aller goûter sur d'autres écrans la substantifique moelle nocturne de nos chaînes. On pianote, et on tombe – par hasard, bien sûr – sur «Vénus», *«l'émission de charme»* coproduite par M 6 et par R et A, avec la bénédiction de la messagerie rose Ulla. La chair y est triste, désespérément triste.

Ce n'est pas qu'on soit pudibond ni bégueule, mais les différents chapitres de «Vénus», présentés par une créature à chevelure trop blonde pour être vraie et qui lui sert d'unique vêtement, inspirent rapidement l'ennui ou l'ironie. On s'y effeuille sur des musiques sirupeuses et sur des images floues, en comparaison desquelles les photos d'Hamilton s'apparentent à des œuvres d'art. On y présente une séquence de film porno soft, en expliquant qu'il *«évite les approches psychologiques conventionnelles»* (sic). Mais l'ennui se mue en haut-le-cœur lors de l'apparition de la séquence vedette de «Vénus», le «Narcisso Show». L'animateur, Jean-Patrick Narcisso, qui fut, un temps, l'éphémère découverte de l'une des émissions de Thierry Ardisson, sur France 2, évoquait ce soir-là les amours de vacances de la jeune Fanny avec un maître nageur (cela ne s'invente pas) et lui demande de se déshabiller à l'écran, puis de mimer une séance de natation, en tenue d'Eve. A voir la jeune femme se démener pour gagner... une affiche de Luis Mariano, devant un Narcisso impassible et tout habillé de blanc, on se dit que la séquence relève non pas d'une version effrontée et moderne du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet mais d'une mise en scène plus teintée de sadisme que d'humour.

Avec un zeste d'écœurement, on quitte M 6 pour Canal Jimmy . Au cœur de la nuit, la chaîne câblée offre un portrait-entretien de Pierre Desgraupes présenté par France Roche. Il y bougonne une nouvelle fois *«qu'il vaut mieux sacrifier l'audience que l'image de marque»*. Les oreilles des responsables de M 6, s'ils sont insomniaques, ont dû siffler.

Y.- M. L.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 26 août

TF 1

20.50 Série : Navarro. Méprise d'otages, d'Yvan Butler.

22.30 Série : Les Dessous de Palm Beach. Frères de sang, de Ralph Hemecker.
23.25 Série : Dans la chaleur de la nuit. Sa vie s'arrête à quinze ans, de Vince McEveety.
0.15 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Documentaire : Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. 1. L'Indonésie.
22.25 Téléfilm : Money. De Steven Stern (1re partie).
0.10 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Les Dents de la mer 4, la Revanche. □ Film américain de Joseph Sargent (1987).
22.20 Journal et Météo.
22.50 Opéra : Katya Kabanova. De Janacek, d'après *l'Orage*, pièce d'Alexandre Ostrovski. Avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. : Andrew Davis ; sol. : Nancy Gustafson, Barry McCauley, Ryland Davies, Donald Adams, Felicity Palmer. Mise en scène : Nikolaus Lehnhoff. Enregistré au Festival de Glyndebourne en 1988.
0.30 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Boulevard des Hirondelles. ■ Film français de Josée Yanne (1991).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : La Chanteuse et le Milliardaire. ■ Film américain de Jerry Rees (1990) (v.o.).
0.00 Cinéma : La colline a des yeux 2. □ Film américain de Wes Craven (1987).

ARTE

20.40 Soirée thématique : A votre service. Soirée conçue par Vivien Marx.
20.41 Cinéma : Hongkong - New-York ■ Film américain de Tony Chang (1992).
22.00 ▶ Documentaire : Chaud devant ! De Pascal Rémy.
22.25 Court métrage : Hugo. De Günter Rometsch (v.o.).
22.40 Court métrage : Service d'étage. D'Yael Bedarshi.
22.55 Documentaire : Profession, employée de maison. De Sergio Goldenberg (v.o.).
23.50 Court métrage : Dimanche après-midi. De Carlos Saura, avec Isana Medel, Julia Butron (v.o., 32 min.).

M 6

20.45 Téléfilm : Bahamas Connection. De Tom Wright.
22.35 Cinéma : Chromosome 3. ■ Film canadien de David Cronenberg (1979).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture rock. La saga d'Otis Redding.

FRANCE-CULTURE

21.50 Dramatique. L'Inaperçu, de Vera Feyder (rediff.).
22.37 Musique : Nocturne. Paris quartier d'été. 4. Kiosque à musique du Luxembourg.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le calypso (4, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : le Tombeau de Couperin, de Ravel ; Symphonie nº 3 en ré majeur, de Schubert ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven, par l'English Chamber Orchestra, dir. et violon, Pinchas Zukerman.
23.00 Concert (donné le 14 janvier au Conservatoire national supérieur de musique de Paris) : Pièce pour alto et piano en ut majeur op. 39, de Chausson, par Magali Demesse, alto, Haruko Ueda, piano ; Italique pour flûte et clarinette, de Martin, par Cécile Daroux, flûte, Renaud Desbazeille, clarinette ; Sonate pour alto et piano op. 53, de Koechlin, par Stéphane Marcel Alto, Haruko Ueda ; Up's and Down pour violon, alto, violoncelle, hautbois et clarinette, de Blondeau, par Françoise Duffaud, violon, Sabine Bouthinon, alto, Julie Mondor, violoncelle, Anne-Cahterine Bitsch, hautbois, Emmanuel Chaussade, clarinette.
0.35 Bleu nuit. Michel Camilo.

Vendredi 27 août

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances.
18.00 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.25 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Météo et Trafic infos.
20.45 Feuilleton : Les Grandes Marées. De Jean Sagols, avec Nicole Calfan, Bernard Le Coq (dernier épisode).
22.30 Feuilleton : A nous deux, Manhattan ! De Douglas Hickox et Richard Michaels.
0.15 Documentaire : Histoires naturelles. Les Premiers Chasseurs, d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury.

FRANCE 2

15.20 Série : Les deux font la paire.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
16.35 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.20 Magazine : Giga. Présenté par Manuel Gélin. Avec les séries : Happy Days ; Le Prince de Bel-Air.
18.30 Série : Riptide.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Maigret. Maigret et la Grande Perche, de Claude Goretta, d'après Georges Simenon.
22.30 ▶ Documentaire : L'Encyclopédie audiovisuelle. Tchekhov, de Nikita Mikhalkov.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Variétés : Johnny Hallyday à Bercy. Concert enregistré à l'automne 1990 (rediff.).

FRANCE 3

15.35 Série : Guerres privées.
16.25 Variétés : 40e à l'ombre.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.10 Feuilleton : Une famille pas comme les autres (35e épisode).
20.40 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. La Mattanza, dans la chambre de la mort, d'Yves Pellissier, Jean-Michel Destang et Jean-Michel Barbier.
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Suisse : la désalpe, de Frédéric Chignac et Stéphane Poulle ; Zimbabwe : des pierres et des rêves, de Catherine Monfajon et Frédéric Tonolli ; Inde : les vœux des Jaïns, de Frédéric Soltan et Dominique Raboteau.
22.35 Journal et Météo.
23.00 Feuilleton : Le Cousin américain. De Giacomo Battiato (3e épisode).
23.55 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

15.50 Cinéma : Un vampire au paradis. ■ Film français d'Abdelkrim Bahloul (1990).
17.15 Surprises.
17.35 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.29 Surprises.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.15 Sport : Football. Monaco-Marseille. 6e journée du championnat de France de D1. A 20.30, coup d'envoi du match. A la mi-temps, athlétisme en direct de Berlin.
22.30 Sport : Athlétisme (et à 0.50).
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Talons aiguilles. ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : La Passion de Deborah Miles. De Robert Spera (v.o., rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Georges-Arthur Goldschmidt/ Claus-Dieter Rath (rediff.).
19.25 Série : Grafic. De Jean Frapat. Façade.
19.40 Documentaire : Les Pays-Bas de Pieter Bruegel l'Ancien. De Rainer et Rose-Marie Hagen.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Reportages : Les nouveaux Robinson Crusoé, de Christian Liardet. Chronique d'été, par Michel Polac.
21.35 Festivals d'été. Festival international du théâtre estival de Hambourg. La Sensitive.
22.45 Le Festival d'été de Hambourg. Le dixième anniversaire du festival.
23.05 Documentaire : Abdullah Yakupoglu, j'ai tué ma fille. De Hans-Dieter Grabe.
23.50 Documentaire : Vivre au Japon. De Jürgen Schneider (45 min., rediff.).

M 6

13.55 Magazine : Destination vacances.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : O'Hara.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Série : Deux flics à Miami. Le Retour du fils prodigue, de Paul Michael Glaser.
22.30 Série : Mission impossible.
0.15 Magazine : Emotions.
0.40 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Le marché des top-models.

FRANCE-CULTURE

20.50 Parler français. 5. Biel, Bienne : de deux langues, une ville.
21.50 Dramatique. Croq d'amour, de Louise Doutreligne (rediff.).
22.40 Musique : Nocturne. Paris quartier d'été. 5. Tous les feux d'été.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jacques Lacarrière (l'Envol d'Icare, rediff.).
0.50 Musique : Coda. Le calypso (5, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 6 mai Salle Pleyel) : Gesang der Geisler über den Wassern, de Schubert ; Mort et transfiguration, de R. Strauss ; Sérénade pour ténor, cor et cordes op. 31, de Britten ; Symphonie de psaumes, de Stravinsky, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Antonio Pappano ; Jerry Hadley, ténor, André Cazalet, cor.
21.30 Concert (donné le 12 mars 1992 à la Philharmonie de Varsovie) : Sonate pour violon et piano nº 7 en ut mineur op. 30, de Beethoven ; Polonaise pour violon et piano en la majeur op. 21, Scherzo tarentelle pour violon et piano op. 16, de Wieniawski ; Sonate pour violon et piano en sol majeur, de Ravel, ; Mythes pour violon et piano op. 30, de Szymanowski, par Piotr Plawner, violon, Andrzej Guz, piano.
23.30 Concert Flèches, Bocalises, de Dufour.
0.35 Bleu nuit. Didier Lockwood.

Le Monde

Un projet de la Une auquel Canal Plus pourrait collaborer

TF1 annonce le lancement d'une chaîne d'informations pour 1994

Patrick Le Lay, PDG de TF1, a annoncé mercredi 25 août, le lancement au premier semestre 1994 d'une chaîne d'informations destinée aux réseaux câblés et au satellite. Aucun projet français de ce type n'avait encore abouti. La réflexion sur ce genre de chaîne a surgi en 1991, lors de la guerre du Golfe. Le projet commun de TF1 et Canal Plus, élaboré il y a deux ans, avait échoué (*le Monde* du 4 septembre 1991), comme l'intention de créer une *« CNN à la française »* pour prendre palce sur le réseau de la Cinq, évoquée par TF1, M6 et Canal Plus (*le Monde* du 22 janvier 1992) .

« Toutes les études sont terminées et nous sommes opérationnels », a déclaré Etienne Mougeotte, vice-président de TF1, même si le satellite – Astra, Télécom 2 ou Eutelsat – qui transportera la chaîne n'a pas encore été choisi. La chaîne, qui diffusera entre quatorze et quinze heures de programmes par jour, et sera réalisée par la rédaction de TF1 sera uniquement francophone *« parce qu'il n'y a pas de réalité européenne en matière d'information »*, a expliqué Etienne Mougeotte, en faisant allusion à *« l'échec »* d'Euronews, la chaîne européenne d'informations en continu, dont le manque de moyens, au bout de huit mois d'existence, est préoccupant (*« le Monde Radio-Télévision »* daté 15-16 août).

Un programme d'informations en continu et des magazines d'actualité plus approfondis sont prévus. Si la chaîne est un projet *« 100 % TF1 »*, un partenariat avec Canal Plus n'est pas exclus. Patrick Le Lay a évoqué un appel à des partenaires financiers ou industriels, parmi lesquels la chaîne cryptée, en indiquant toutefois que TF1 restera l'actionnaire majoritaire et l'opérateur de la chaîne.

Mais TF1 entend accroître sa politique de diversification. L'amorce d'une stratégie de vente directe a été évoquée par Patrick Le Lay : une boutique « TF1 » commercialisant des cassettes et des livres édités par la chaîne ouvrira à la Défense, à l'ouest de Paris, au mois de novembre. De plus, TF1 veut développer ses catalogues de droits et de diffusion en créant une *« structure d'achats de droits avec des partenaires français et étrangers »*.

Dans un Livre blanc sur l'affaire Urba-Sarthe

Le PS prend à partie le juge Van Ruymbeke

Le parti socialiste a relancé, mercredi 25 août, son offensive contre le juge Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la cour d'appel de Rennes, en rendant public un Livre blanc intitulé « Chronique d'un procès politique. La mise en cause d'Henri Emmanuelli ».

Véritable acte d'accusation, la brochure diffusée par le PS reprend et amplifie les arguments avancés, depuis un an, par l'ancien président de l'Assemblée nationale, ses avocats et certains dirigeants socialistes pour contester le bien-fondé de l'enquête sur Urba-Sarthe, l'impartialité du juge et les conclusions de son instruction (*le Monde* du 6 octobre 1992).

Au terme de son enquête, M. Van Ruymbeke, à qui la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes avait confié, fin 1991, le dossier relatif à la perception de commissions lors de la passation de marchés publics dans la Sarthe, avait recommandé le renvoi de M. Emmanuelli et des principaux accusés devant un tribunal pour y être jugés. Le parquet de Rennes, dans ses réquisitions, s'était prononcé en faveur d'une amnistie. En juin, la chambre d'accusation, qui a la haute main sur ce dossier, avait tranché dans le sens indiqué par M. Van Ruymbeke (*le Monde* des 9 et 10 juin). Inculpé de complicité de recel et trafic d'influence en sa qualité d'ancien trésorier du Parti socialiste, M. Emmanuelli devrait donc comparaître, avec dix-sept autres inculpés, devant un tribunal correctionnel, à une date qui n'est pas encore connue.

A l'annonce de cette décision, l'ancien président de l'Assemblée nationale avait décidé de démissionner de son mandat de député et de solliciter une nouvelle légitimité auprès des électeurs de la troisième circonscription des Landes.

La publication du Livre blanc intervient au moment ou M. Emmanuelli fait campagne en vue d'une élection fixée au 19 et 26 septembre.

Selon le PS, le Livre blanc s'imposait pour *« expliquer le plus objectivement possible, les anomalies, les contresens, les incohérences d'une affaire qui dure déjà depuis plus d'un an »*. Et, référence implicite au magistrat visé, parce qu' *« il y a aujourd'hui des gens pris à leur propre jeu, à leur désir de notoriété, à leur goût de la provocation et de la médiatisation, qui pensent qu'ils doivent mener une croisade personnelle, contre un parti politique, ses militants, son action, son passé »*.

Vide juridique et procès politique

Suivent quatre chapitres. Le premier s'attache a démontrer que *« l'affaire Urba est un dossier depuis longtemps élucidé, que c'est un problème politique auquel le législateur a apporté une réponse politique, et qu'elle est emblématique des procédés auxquels ont eu recours, sans aucune exception, les partis politiques de la Ve République »*. Il rappelle la loi de financement des partis (loi d'amnistie) adoptée en janvier 1990, ainsi que les déclarations d'Henri Emmanuelli sur les relations Urba-PS devant la commission d'enquête parlementaire mise sur pied à cette époque. A savoir qu'Urba *« sponsorisait »* certaines dépenses du parti socialiste, *« mais* (que) *ces deux entités n'entretenaient aucune relation hiérarchique, ne procédaient à aucune démarche commune, n'avaient établi aucune association de gestion »*.

Vient ensuite la critique des *« curieux procédés »* grâce auxquels le juge Thierry Jean-Pierre avait ouvert le dossier Urba-Sarthe en janvier 1991. Puis le rappel de l'indignation soulevée par l'annonce dans nos colonnes, le 9 juillet 1992, de la décision d'inculper M. Emmanuelli. Dans le troisième chapitre, les auteurs du Livre blanc affirment que, *« contrairement à ce qu'on pouvait croire, Urba n'a jamais versé d'argent au PS sous quelque forme que ce soit »*, et que le bureau d'études *« était géré en toute autonomie par rapport à la gestion du PS »*. Ils dénoncent *« une absence d'instruction surprenante »*, estimant que M. Emmanuelli a été tenu à l'écart de cette même instruction.

Enfin, les auteurs soutiennent que les éléments constitutifs du chef d'accusation retenus à l'encontre de l'ancien trésorier du PS, *« complicité et recel de trafic d'influence »*, sont loin d'être réunis. Pour eux, le dossier Urba-Sarthe est un *« vide juridique »*. Ils en concluent que le dossier Urba-Sarthe et l'inculpation de M. Emmanuelli s'apparentent à *« un procès politique »* visant à discréditer le Parti socialiste et à *« abattre »* Henri Emmanuelli.

Face à un tel réquisitoire, il n'est pas inutile de rappeler que la procédure initiée par le juge Thierry Jean-Pierre et reprise par Renaud Van Ruymbeke a été validée à trois reprises, en 1991 et 1992, par les plus hautes instances judiciaires, tout particulièrement par la cour de cassation. De même, la loi de janvier 1990 sur le financement des partis exclut du champ de l'amnistie le trafic d'influence (retenu contre M. Emmanuelli) de son champ d'application.

Enfin, le code de procédure pénale français est ainsi fait qu'il était difficile de ne pas inculper M. Emmanuelli. Au vu des pièces du dossier, la chambre d'accusation avait estimé qu'il n'était pas possible pour le juge d'entendre le président de l'Assemblée nationale sans l'inculper sous peine d'annulation de la procédure.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

En dépit des attentes des marchés financiers

La Bundesbank laisse ses taux d'intérêt directeurs inchangés

La réunion de rentrée du conseil central de la Bundesbank, jeudi *26 août*, était très attendue sur les marchés financiers, dont les opérateurs anticipaient largement un assouplissement du crédit : au terme de la rencontre, l'institut d'émission allemand a annoncé que ses deux principaux taux directeurs, l'escompte et le Lombard, restaient inchangés. Le taux Lombard avait été ramené le 29 juillet de 8,25 % à 7,75 %. En revanche, le taux d'escompte – limite inférieure des taux d'intérêt allemands – avait été à cette date maintenu au niveau de 6,75 %, accélérant la crise monétaire européenne. Celle-ci devait déboucher, le 2 août, sur l'élargissement des marges de fluctuation des monnaies au sein du SME (système monétaire européen) de 4,5 % à 30 % au total.

En dépit de l'annonce décevante de la Bundesbank – la baisse des taux allemands favoriserait des mesures similaires dans d'autres pays de la CEE, – les marchés des changes restaient calmes jeudi en début d'après-midi. Le mark gagnait du terrain à Paris, passant de 3,48 francs à plus de 3,49 francs. Seule la couronne suédoise, qui fluctue librement, était véritablement sous pression. Depuis plusieurs séances d'ailleurs, le cours du mark se maintient entre 3,47 francs et 3.50 francs, alors qu'entre le 13 août et le 16 août il avait atteint 3,5475 francs.

L'issue de la réunion de la Bundesbank, tenue le jour où M. Balladur se trouvait à Bonn pour rencontrer le chancelier Kohl, assombrit cependant l'horizon. Depuis le 2 août, la France n'a pas véritablement baissé ses taux d'intérêt, se contentant de ramener le taux des prises en pension à vingt-quatre heures au niveau de 7.75 %, alors qu'il avait été porté à 10 % le 23 juillet afin de décourager les emprunts de francs visant à nourrir les positions spéculatives. Le taux des appels d'offres, principal taux directeur français, est fixé à 6,75 % depuis la fin juin. Or, si elles veulent éviter une nouvelle dépréciation du franc, les autorités monétaires ne peuvent baisser les taux sans action similaire de la part de l'Allemagne, sauf à prendre le risque de décourager les investisseurs en francs.

F. L.

Pour avoir mis le feu à un établissement scolaire

Deux lycéens sont condamnés à des peines de prison ferme

Le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) a condamné deux lycéens de dix-neuf ans à des peines de prison ferme pour l'incendie du lycée Robert-Schuman de Colombes (Hauts-de-Seine). Élèves de l'établissement, ils ont reconnu avoir volontairement mis le feu au bâtiment dans la nuit du 1er au 2 décembre 1992. L'un d'eux n'avait pas été admis en classe de terminale et souhaitait se venger. Abdel Djeroued Assouane a été condamné à quatre ans de prison dont trois ans ferme, Djamel Laghmara à trois ans de prison dont deux ans ferme. L'incendie, déclenché à l'aide de bouteilles d'acétone, avait entièrement détruit l'établissement. Il n'y avait pas eu de victime (*le Monde* du 14 décembre 1992).

Le lycée Robert-Schuman devait être prochainement réhabilité. La rapidité de sa destruction par le feu avait relancé le débat sur la sécurité dans certains bâtiments scolaires datant des années 60. Construit en 1966, l'établissement avait été édifié autour d'une ossature métallique assemblée selon le procédé Bender, utilisé pour la construction du collège parisien Edouard-Pailleron.

Le 6 février 1973, cet établissement du dix-neuvième arrondissement avait flambé comme une torche, provoquant la mort de vingt personnes dont seize enfants. La construction des bâtiments scolaires de type Pailleron avait alors été arrêtée.

L'Etat s'était engagé à rendre conformes aux normes de sécurité les cent treize collèges et lycées de France de ce type et les sept cents constructions métalliques modulaires similaires. Depuis l'application des lois de décentralisation, en janvier 1986, ce sont les conseils généraux qui sont chargés de la construction et de l'entretien des collèges, les conseils régionaux assumant ceux des lycées.

Championnat de France de football de deuxième division

Bastia chute à Valenciennes

Le dernier a battu le premier, mercredi 25 août lors de la septième journée du championnat de France de deuxième division : Valenciennes a battu Bastia (3-2). Les Corses perdent leur place de leader, au profit de Nancy qui a dominé Gueugnon (1-0). Seul club jusqu'alors invaincu depuis le début de la saison, Nice a été battu sur sa pelouse par Beauvais (1-0) .

Les résultats :

*Nancy b. Gueugnon	1-0
*Bourges et Laval	1-1
*Red Star et Dunkerque	3-3
Charleville b. *Alès	2-0
*Istres et Saint-Brieuc	2-2
*Le Mans b. Mulhouse	2-0
*Rennes b. Valence	1-0
Beauvais b. *Nice	1-0
*Valenciennes b. Bastia	3-2
*Sedan b. Niort	2-0
*Rouen b. Nîmes	1-0

Classement : 1. Nancy, 11 ; 2. Rennes et Rouen, 10 ; 4 . Beauvais et Bastia, 9 ; 6. Bourges, Nîmes et Nice, 8 ; 9. Niort, Gueugnon, Charleville, Saint-Brieuc et Le Mans, 7 ; 14. Red Star, Valence, Dunkerque et Mulhouse, 6 ; 18. Sedan et Valenciennes, 5 ; 20. Laval, Istres et Alès, 4.

EN BREF

□ **Listériose : des conseils sur Minitel.** – Le ministère de l'économie a introduit sur son serveur Minitel, 3614 code CONSOM, dans la rubrique « Sécurité », des informations et conseils sur la récente épidémie de listériose en France (*le Monde* des 25 et 26 août). Il est notamment conseillé aux consommateurs ayant acheté des rillettes de la marque Tradilège, soupçonnées d'être à l'origine de l'épidémie, de les rapporter au centre Leclerc où elles ont été vendues et *« en cas d'apparition de symptômes anormaux »*, ou, chez les femmes enceintes, d' *« une fièvre même de courte durée »*, il est rappelé de consulter rapidement un médecin.

□ **Les douaniers de Lille saisissent vingt grammes de lysergide permettant de fabriquer 400 000 doses de LSD.** – Les douaniers de Lille ont saisi, lundi 23 août, vingt grammes de lysergide à l'état pur, dans la voiture d'un Britannique, sur l'autoroute Gand-Lille. La saisie, qui auraient permis la fabrication de 400 000 doses de LSD d'une valeur marchande de 20 millions de francs, a été effectuée lors d'un contrôle inopiné, grâce à des chiens spécialement dressés. Elle *« paraît être la plus importante réalisée à ce jour en Europe »*, selon la direction des douanes de Lille. Le trafiquant a été déféré au parquet de Lille et écroué.

□ **Réunion : le maire de Saint-Paul en garde à vue.** – Cassam Moussa (RPR), vice-président du conseil général de la Réunion et maire de Saint-Paul, commune de la côte ouest de l'île, a été placé en garde à vue, mardi 24 août. M. Moussa est soupçonné d'avoir favorisé certaines entreprises pour des marchés relatifs à la réfection des écoles ou des chemins communaux. Depuis le 12 mai, le fils de M. Moussa est en détention provisoire et mis en examen pour faux et usage de faux, abus de confiance et recel de biens sociaux pour une autre affaire au centre de laquelle se trouvent la mairie de Saint-Paul et une radio locale proche de cette municipalité, Radio Chorus. Le 20 juillet, alors que M. Moussa était en métropole, une perquisition eut lieu à son domicile ainsi qu'au siège de cette radio. Le maire de Saint-Paul devait être entendu, mercredi 25 août, par le juge d'instruction. – *(Corresp.)*

□ **Mise en détention provisoire du président du conseil général de la Réunion.** – Mercredi 25 août, le tribunal de Saint-Denis de la Réunion a placé en détention provisoire Éric Boyer, sénateur apparenté RPR et président du conseil général de la Réunion. M. Boyer est soupçonné de corruption dans deux dossiers ayant trait aux transports en commun interurbains. Les enquêteurs ont mis en évidence certains avantages dont il a pu profiter, notamment la mise à disposition de bus pour des rassemblements pré-électoraux. M. Boyer a toujours nié sa participation à une malversation. – *(Corresp.)*

□ **Visite d'un haut responsable taïwanais à Pékin.** – La secrétaire générale adjointe du Parti Kuomintang (KMT) au pouvoir à Taïwan s'est rendue, mercredi 25 août, à Pékin, pour assister à la réunion d'un organisme privé, la Fédération pour le progrès culturel asiatique. Li Tchong-koei est le plus haut cadre de son parti à visiter la Chine continentale depuis 1949. Elle est, en outre, l'épouse de Shih Chi-yang, chef du Conseil de la sécurité nationale de Taïpeh. Le député du KMT Hsu Chung-hsiung est, lui aussi, parti pour Pékin mercredi, à l'invitation de Deng Pufang, fils de Deng Xiaoping. – *(Reuter.)*

□ **Timor oriental : le pape appelle à la réconciliation.** – Jean-Paul II a lancé, mercredi 25 août, un appel en faveur de la réconciliation au Timor oriental. L'Indonésie avait envahi, en 1976, l'est de cette île de la Sonde, colonie portugaise qui venait de proclamer son indépendance. Les Nations unies ne reconnaissent pas cette annexion. Le pape s'adressait au gouverneur du territoire, José Osorio Soares, qui assistait à l'audience hebdomadaire au Vatican avec des catholiques de son pays participant à un pèlerinage en Italie. Le gouverneur a eu ensuite un entretien privé avec Jean-Paul II. – *(AFP.)*

□ **Alain Carignon inaugurera l'université de la communication d'Hourtin.** – La quatorzième université de la communication organisée par le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle (CREPAC) d'Aquitaine, qui doit avoir lieu cette année à Hourtin (Gironde) du 30 août au 3 septembre, aura pour thème principal « le Créateur, le journaliste et le marchand » mais s'intéressera aussi à la « réalité virtuelle » et à « l'information en Europe ». Plusieurs personnalités des médias, dont Axel Ganz (PDG du groupe Prisma Presse), Jean-Marie Cavada (animateur de « la Marche du siècle », France 3), Jean Miot (directeur délégué du *Figaro* et président de la Fédération nationale de la presse française), Lionel Fleury (PDG de l'AFP), etc. ainsi que Pierre Bourdieu, professeur au Collège de France, participeront à ces journées qui seront inaugurées par Alain Carignon, ministre de la communication.

► **CREPAC d'Aquitaine, résidence Mozart, 2, rue Jean-Artus, BP 110, 33030 Bordeaux. Tél. : 56-29-04-09.**

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 19 à 26

Le numéro du « Monde » daté 25 août 1993 a été tiré à 461 311 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : les îles de la Madeleine, vigies du Québec

Il y a tout juste deux cents ans que les îles de la Madeleine, placées aux avant-postes de la Gaspésie, terre québécoise, ont été peuplées par de rudes paysans chassés d'Acadie ou venus des îles de Saint-Pierre et Miquelon. Deux cents ans pour forger un caractère, conserver des coutumes et apprivoiser un paysage.

Le Monde

DES LIVRES

La saga des hobos

Sillonnant le pays, trimardeurs aventureux, ils furent les bâtisseurs nomades de l'Amérique moderne. Soixante-dix ans après sa parution aux Etats-Unis, voici enfin traduite l'enquête qui leur rendait hommage

LE HOBO
Sociologie du sans-abri
de Nels Anderson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Annie Brigant, présentation et postface d'Olivier Schwartz, Nathan, coll. « Essais & Recherches », 320 p., 149 F.

Les hobos, comme les cowboys, font partie de la saga légendaire de l'Amérique, dont ils furent, du milieu du dix-neuvième siècle jusqu'à la crise de 1929, les bâtisseurs nomades. Ces trimardeurs aventureux, passagers clandestins des wagons de marchandises, qui sillonnaient le pays, d'une embauche à l'autre, pour construire les routes, les rails et les cités, creuser les mines, déboiser et défricher (leur nom viendrait de *hoe boy*, manieur de houe) connaissaient une vie hasardeuse et précaire. Ils étaient traqués par les policiers ou les agents des compagnies de chemin de fer et, entre deux chantiers, leur paie ne durait guère. Quand le temps était trop rude et le travail trop rare, ils convergeaient vers les villes pour vivre d'expédients, dans l'attente d'un nouveau départ. Ils étaient à la fois les artisans et les perdants d'une modernité qui s'érigeait avec brutalité. A Chicago, ville symbole de cette croissance, plusieurs centaines de milliers d'entre eux s'arrêtaient, chaque année.

C'est là, lors d'une halte, qu'est né Nels Anderson. Fils d'un émigré suédois, qui mena pendant près de vingt ans, seul, puis avec femme et enfants, la vie de travailleur migrant, le jeune Nels suit l'exemple paternel, quitte l'école très tôt, et *« brûle le dur »* pour son compte. Muletier dans l'Illinois, employé sur le dernier grand chantier de construction ferroviaire dans le Dakota du Sud, ouvrier forestier, puis mineur, dans le Montana, mendiant parfois, il apprend, chemin faisant, les us et ruses du monde hobo : les histoires des vétérans, le code de conduite dans les campements, la manière de se cacher dans les trains et de se comporter dans les villes, pour échapper aux *« bouledogues »* (*bulls*), ces policiers, ennemis permanents des vagabonds. Sur la route de Los Angeles, il se fait, par trois fois, chasser du train, ce qui va changer son destin. Embauché et accueilli comme membre de la famille dans un ranch de l'Utah, il y est encouragé à reprendre sa scolarité et, pendant huit ans, partage son temps entre études et travaux saisonniers.


JOHN VINK/VU

En 1986, entre le Wyoming et le Montana.

Lorsque, en 1920, il arrive à Chicago, ce n'est pas pour une escale, entre deux convois et deux emplois, mais pour s'inscrire au département de sociologie de l'université. Là s'élaborent, sous l'impulsion de Robert E. Park, les études pionnières de ce qui va être connu sous le nom d'Ecole de Chicago, une sociologie d'inspiration pragmatiste, attentive aux interactions entre les groupes sociaux, fondée sur des enquêtes de terrain, et axée sur l'explosion du phénomène urbain, l'immigration, les relations interethniques, et les processus de marginalisation sociale.

Le « terrain », pour Nels Anderson, est tout trouvé : des subventions lui sont accordées par la ville pour étudier la *« Hobohème »*, le quartier des hobos. *« Contentez-vous de retranscrire ce que vous voyez, ce que vous entendez et ce que vous savez, tout comme un journaliste »*, lui dit Park. Un conseil judicieux que bien des sociologues désavoueraient aujourd'hui. Mais Park, ancien reporter, avant d'avoir été l'étudiant de Georg Simmel en Allemagne, est un audacieux, qui a sauté en route dans le train de la science.

Nels Anderson cumule donc observations et entretiens, pour décrire l'univers de ses anciens compagnons. Il peint le décor : le *« marché aux esclaves »* de West Madison Street et ses agences de placement avec leurs *« racoleurs »*, les cabarets du South Side qui annoncent *« filles chics »* (*classy girls*) et *« belles nageuses »* (*bathing beauties*), les hôtels garnis et les asiles de nuit où les hommes dorment à même le sol ou sur des couchettes de bois dur, les gargotes et les boutiques de fripes. Il restitue, de manière aussi détaillée qu'imagée, cette micro-société, avec ses rêves, sa misère, ses combines et ses fortes personnalités. *« Un homme économe peut vivre en Hobobohème avec un dollar par jour »*, écrit-il. Quelques prévoyants, appelés ici *« vierges sages »* (*wise virgins*), ont épargné une partie de leur paie de l'été pour tenir, l'hiver, dans la cité ; mais la plupart s'arrangent pour survivre entre petits boulots, colportage, mendicité ou détroussage. Et comme le temps paraît long, entre deux voyages, ils s'assemblent, pour se divertir ou s'instruire, autour de ces *« orateurs de carrefour »* qui, juchés sur leur *« caisse à savon »*, refont le monde. Car les idées, comme les livres, sont prisées chez les chemineaux. Ils ont leurs journaux, leurs librairies, vendant romans et revues révolutionnaires, leur *« université hobo »*, étonnant forum public, très organisé, où s'aiguisent et s'affrontent les critiques de la société, et leurs leaders, hérauts d'une société meilleure, tel Joe Hill, le révolté exécuté, entré dans la légende, dont l'histoire a été portée au cinéma, et chantée par Joan Baez.

Nicole Lapierre

Lire la suite page 24

Le pari manqué de Jean Rouaud

Pour son deuxième roman, l'auteur des « Champs d'honneur » est resté fidèle à son univers. Mais la sincérité ne fait pas toujours la nécessité...

DES HOMMES ILLUSTRES
de Jean Rouaud.
Ed. de Minuit, 174 p., 80 F.

Parmi les romans de cette rentrée littéraire, celui de Jean Rouaud était sans doute l'un des plus attendus. Avec *les Champs d'honneur* (1), l'auteur avait connu, il y a trois ans, un succès spectaculaire et pleinement justifié. D'une manière tout aussi légitime, le jury Goncourt couronnait, avec une fraîcheur et une liberté qui firent plaisir à voir, l'évidente, l'indubitable valeur de ce premier roman. Ces suffrages et ces applaudissements, ce tapis rouge tendu sous les pieds du jeune inconnu qui ressemblait tant à son livre constituaient une manière de pari ou de promesse ; pari que l'on fait lorsque l'enthousiasme balaie la prudence ; promesse qui accompagne, et donc aussi celle d'un écrivain, toute naissance.

Dans un certain sens, *Des hommes illustres* répond à cette attente. Le contrat est rempli. C'est bien la même voix, le même timbre que Jean Rouaud fait entendre. C'est bien au sein d'une même sensibilité « climatique », d'un semblable paysage mental que son deuxième roman a été conçu et construit.

D'où viennent alors ce sentiment de déception, cette trouble certitude qui, page après page, s'insinuent dans l'esprit du lecteur, frustrant une autre attente, moins convenue celle-là – attente que la littérature, en ses plus hauts moments, en ses moments de grâce, surprend et excède ? Certes, le contrat est honoré, mais au plus juste. Rien ne dépasse. Chaque mot est à sa place. L'espace, le paysage, les objets, les êtres occupent les fonctions, les postures, que l'auteur leur avait d'emblée assignées. Tout est là, en ordre ; et tout cependant manque, fait mystérieusement défaut.

Entendons-nous bien : il ne s'agit nullement de mettre en question la sincérité de Jean Rouaud. Comme pour *les Champs d'honneur*, il a puisé dans le fonds inaliénable de la mémoire, creusé le sillon du souvenir, rendu à nouveau visible cette jointure où l'histoire collective se traduit dans la vie humble des sans-grade, dans l'intimité d'une famille, dont elle scande, avec son aveugle cruauté, le passage des générations.

« Illustres », les hommes que met en scène Jean Rouaud ne le sont évidemment que par antiphrase. Leur vie se déroule à l'ombre de tous les fastes et de toutes les gloires. C'est l'humilité qui, aux yeux du romancier, les grandit. C'est l'invisibilité ordinaire de leur destin personnel et familial qui en fait des figures singulières. Et lorsque l'histoire prend les couleurs du drame, cette singularité se révèle.

Sincère, Jean Rouaud l'est donc lorsqu'il évoque avec tendresse les vies minuscules des siens, celle du grand-père dans *les Champs d'honneur*, celle de Joseph, le père, dans *Des hommes illustres*. Là, c'était la première guerre, les tranchées, la boue, le corps à corps. Ici, c'est la seconde guerre, les bombardements massifs, la mort organisée, l'héroïsme aussi, celui de la conscience qui résiste à la barbarie. Les charniers de la plaine d'Ypres, les *« champs d'honneur »*, qui ne sont qu'un *« paysage de lamentation »*, ont fait place au déluge de fer et de feu sur Nantes.

Exaltation du passé

La terre ne ment pas, semble dire Jean Rouaud. Elle façonne les hommes. Le climat, le paysage sont les éléments de cette identité dans laquelle ils se reconnaissent. Les objets eux-mêmes – une automobile, un paquet de cigarettes, un tube de médicaments... – deviennent les signes de cette reconnaissance. Seul le temps use et détruit. Le remembrement dessine une Bretagne où le paysan de jadis s'est converti en exploitant agricole... Il y a, sous la plume de Rouaud, une constante nostalgie d'un passé, par définition plus vrai et authentique que le présent ; présent dont la seule valeur réside dans l'exaltation de ce passé.

Répétons-le : Jean Rouaud est resté fidèle à lui-même ; son style a cette même souplesse, ce même délié attentif aux moindres inflexions de la sensibilité. Tout juste remarque-t-on, ici ou là, quelques poncifs ou phrases banales rehaussés d'un verbe aux allures rares. Mais ce qui, dans *les Champs d'honneur*, transcendait, comme naturellement, la littérature de terroir, universalisait l'étroit exercice de piété filiale, ici, n'opère plus : l'universel s'est rangé sous la bannière du local. La narration en diptyque – vie et mort de Joseph dans la première partie, et, dans la seconde, remémoration de l'épisode de la guerre et de la Résistance dans lequel il s'était illustré (était devenu *« illustre »* ?) – est habile. Sans plus. Morceaux de bravoure, scènes de genre, vocalises littéraires sur des thèmes d'ethnologie rurale se succèdent sans réelle nécessité.

Nécessité : c'est d'ailleurs le mot qui vient à l'esprit pour dire la nature de cette déception dont nous parlions, de cette lassitude vague, insinuante, insistante ; plus précisément pour dire ce qui manque, ce qui fait défaut au roman de Jean Rouaud, roman qui, de la grâce, n'a, hélas, conservé que l'enveloppe.

Patrick Kéchichian

(1) Editions de Minuit (« le Monde des livres » du 14 septembre 1990).

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

L'heure de la rigueur

Il y avait deux cent vingt romans français pour la rentrée littéraire de 1990, il n'y en a plus que cent quatre-vingt-cinq cet automne. Dans le même temps, le nombre de premiers romans a pratiquement diminué de moitié, cependant que le nombre de traductions reste stable, aux alentours de cent cinquante titres... C'est, bien sûr, l'effet le plus visible de la crise qui affecte l'édition française depuis quelques années. Mais faut-il vraiment s'en plaindre ? Si le marasme oblige les éditeurs à plus de rigueur, la littérature ne peut qu'en tirer bénéfice.

Pages 22 et 23

HISTOIRES LITTÉRAIRES *par François Bott*

Enseignement par correspondance

Le 12 août 1774, Voltaire écrivait à Mme du Deffand : *« Je souhaite pour votre amusement qu'on traduise incessamment, et bien, les deux gros volumes de lettres du comte de Chesterfield à son fils. »* Il ajoutait que c'était sans doute *« le meilleur livre d'éducation »* et que l'on y dépeignait *« toutes les cours d'Europe »*. Ces lettres, les voici, rescapées d'une époque où le courrier contenait des chefs-d'œuvre, et pas seulement des factures.

Page 20

LE FEUILLETON *de Pierre Lepape*

Des mots pour le taire

Il n'y a guère de vrai roman qui, à la fois, n'exalte le langage, en élargisse les frontières et ne prenne en compte sa crise. Deux premiers romans, publiés il est vrai par des auteurs d'âge mûr, font de cette contradiction leur élément moteur. Patrick Virelles est un amoureux fou de la langue française, qu'il manie dans la plus jubilante exaltation. Mais au sommet du plaisir, il devine des gouffres : le goût des mots n'est-il qu'un substitut maniaque au refus de vivre ? Robert Bober, évoquant la vie fragile d'un petit atelier de couture juif en 1946, retrouve un thème proche : quand la réalité est trop épouvantable, les mots ne doivent-ils pas essayer de tout dire en taisant l'histoire ?

Page 26

LETTRES A SON FILS
de lord Chesterfield.
Préface et notes
de Marc Fumaroli,
traduit de l'anglais
par Amédée Renée.
Rivages poche, 338 p.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Enseignement par correspondance

VOLTAIRE appréciait l'esprit et les façons de lord Chesterfield. *« Votre philosophie n'a jamais été dérangée par des chimères »*, lui écrivait-il le 24 septembre 1771. Il signait sa lettre *« le vieux malade de Ferney »*, car il subissait de multiples désagréments physiques. Il n'y voyait presque plus, tandis que son ami anglais avait le malheur de ne plus entendre. A chacun ses misères... Pour consoler lord Chesterfield, Voltaire le félicitait d'avoir *« un bon estomac »*, ce qui valait sans doute *« une paire d'oreilles »*. L'auteur de *Candide ou l'Optimisme* se demandait quelle était la pire infortune : *« D'être sourd ou aveugle, ou de ne point digérer. »* Néanmoins, il ne fallait pas trop se lamenter. *« Je me borne à croire*, disait Voltaire, *que si vous avez du soleil quelquefois dans la belle maison que vous avez bâtie, vous aurez des moments tolérables ; c'est tout ce qu'on peut espérer à l'âge où nous sommes. »* Les deux hommes avaient alors soixante-dix-sept ans. Lord Chesterfield allait mourir en 1773, et Voltaire en 1778. Les *« moments tolérables »*, c'était une belle manière de résumer la fatigue des ambitions et l'usure des rêves. Le XVIIIe siècle finissant dissertait sur les tracas de l'âge. Et l'Europe des philosophes réclamait seulement un peu de soleil pour chauffer ses vieux os...

Le 12 août 1774, Voltaire écrivait à Mme du Deffand : *« Je souhaite pour votre amusement qu'on traduise incessamment, et bien, les deux gros volumes de lettres du comte de Chesterfield à son fils. »* Il ajoutait que c'était sans doute *« le meilleur livre d'éducation »* et que l'on y dépeignait *« toutes les cours de l'Europe »*. Le 16 août suivant, Voltaire conseillait la même lecture à Frédéric II, le roi de Prusse. *« Votre majesté,* disait-il, *lira le seul Anglais qui ait jamais recommandé l'art de plaire comme le premier devoir de la vie. »* Ces lettres, les voici, présentées par Marc Fumaroli. Du moins celles que lord Chesterfield écrivit à son fils Philip de 1750 à 1752, lorsque, terminant le tour de l'Italie, le jeune homme était à la veille de découvrir Paris et lorsqu'il y séjourna. Pour le père, c'étaient nécessairement les missives les plus importantes, car elles concernaient les usages de la capitale française. Et le fils devait apprendre les manières de Paris, pour se conduire comme il fallait *« sur le théâtre du monde »*.


BERENICE CLEEVE

AU XVIIIe siècle, l'amour paternel n'était pas une évidence. Et l'amour maternel non plus. On abandonnait facilement ses enfants à l'entrée des églises. Par exemple, la ravissante Alexandrine de Tencin, que Diderot appelait *« la scélérate chanoinesse »*, avait laissé le futur d'Alembert devant Notre-Dame, en novembre 1717. Cela n'empêchait pas les traités d'éducation d'être à la mode. Mme de Lambert avait rédigé les *Avis d'une mère à sa fille*, et Mme d'Epinay donnait également dans ce genre littéraire. Et puis, il y avait l'*Emile*, de Jean-Jacques Rousseau, lequel mariait la désinvolture ou l'indifférence des « pères indignes » et la vocation d'éducateur... Lord Chesterfield aurait pu, lui aussi, négliger ce fils bâtard, né à La Haye, en 1732. Ambassadeur en Hollande, il avait d'autres soucis et d'autres occupations que le jeune Philip. Trois ans plus tôt, il avait emmené Montesquieu de La Haye à Londres, à bord de son yacht. Imaginez la traversée de la mer du Nord ! De quoi les deux hommes parlaient-ils sur le bateau ? Le comte de Chesterfield servit de *go-between* entre l'auteur des *Lettres persanes* et l'Angleterre. Ce n'était pas rien pour ce grand seigneur libéral, qui était du parti *whig*. Cependant, sa carrière diplomatique lui laissa le loisir de s'intéresser à son fils et même de l'aimer, si l'on en croit Voltaire.

Car celui-ci dirait plus tard à Frédéric II que lord Chesterfield avait pour Philip la même sorte de passion que Mme de Sévigné pour sa fille. Cela prouve que la littérature épistolaire et l'éloignement qu'elle suppose entretiennent ou ravivent les sentiments. L'aristocrate anglais se comportait comme une sorte de « manager » ou d'« entraîneur » avec son fils, qu'il appelait *« my dear friend »*. Il se préoccupait de tout : l'intérieur et l'extérieur, l'âme et l'apparence, le fond et la *« forme »* (comme disent les sportifs). Le 5 juin 1750, lord Chesterfield reprochait à Philip d'avoir pris de *« l'embonpoint »*. *« Si votre taille n'a pas gagné à proportion,* lui écrivait-il, *je vous prie de vous dépêcher de grandir. »* Le jeune homme devait surveiller son poids et garder la ligne. Il venait à Paris pour maigrir ou se dégrossir. Se déniaiser... Naturellement, les Parisiennes étaient recommandées pour cela. Il fallait se mettre à l'école des « femmes de qualité ». Chaque fois que vous les rencontrez (disait le père), demandez leur le *« secret »* de leur charme et comment elles s'arrangent pour *« plaire à tout le monde »*. Les gens étaient comme des livres. Il fallait *« feuilleter les hommes le jour, et les femmes la nuit »*. C'est joli, non ?

CEPENDANT, les plaisirs *« se méritaient »*, et leur apprentissage n'était pas une chose facile. Le libertinage, le bonheur et la frivolité ne toléraient pas le laisser-aller. Pour comprendre ce qu'ils étaient, lord Chesterfield conseillait de lire Crébillon fils et de dîner avec Fontenelle. Et pour savoir si l'on avait accompli des progrès, il fallait *« s'examiner »* et mesurer le changement des idées que l'on avait sur le monde. Le comte de Chesterfield prêchait aussi le bon usage de la langue française. Artiste de la grammaire sociale, il insistait sur le respect de la grammaire tout court. Il rappelait à Philip que les Français étaient le plus souvent soucieux *« de la pureté, de l'exactitude et de l'élégance du style »* ... Mais pourquoi toutes ces recommandations épistolaires ? Quel était le but de cet enseignement par correspondance ? Lord Chesterfield voulait que son fils fût conforme à un certain *« modèle »* d'humanité. Dans ce modèle (comme le montre Marc Fumaroli), le gentleman anglais se confondait avec *« le courtisan »* de l'Italien Castiglione et *« l'honnête homme »* de La Rochefoucauld. Paris était, à l'époque, le meilleur endroit pour cette éducation « européenne », qui devait faire de Philip un homme conjuguant le charme et la détermination, l'art de séduire et la fermeté du caractère, la suavité des manières et la force d'âme. C'était beaucoup demander...

Lord Chesterfield n'a pas tout à fait réussi dans son entreprise. Heureusement, il reste ce « bréviaire », rescapé d'une époque où le courrier contenait des chefs-d'œuvre, et pas seulement des factures. C'est à lire, en attendant l'automne, même si nos mœurs ont encore été dévaluées la semaine dernière, et si les Anglais jettent sur Paris des regards moins admiratifs.

VIEILLES CARCASSES
(Very Old Bones)
de William Kennedy. Traduit de l'anglais (Etats-Unis),
par Marie-Claire Pasquier. Belfond, 338 p., 150 F.
A paraître le 1er septembre.

L'ORIENT, C'EST L'ORIENT
(East is East)
de T. C. Boyle. Traduit de l'anglais (Etats-Unis),
par Robert Pépin. Grasset, 374 p., 135 F.
A paraître le 1er septembre.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

D'Albany à Savannah

L'HISTOIRE de la découverte de William Kennedy, à un âge mûr (il est né en 1928), grâce à l'intervention de Saul Bellow, après le refus par treize éditeurs de son roman *l'Herbe de fer (Ironweed)*, fait partie des contes de fées de l'édition américaine. A travers l'histoire de Francis Phelan, ex-champion de base-ball devenu assassin par ferveur politique, il évoquait un fait divers authentique : la grande grève des tramways qui, au début du siècle, paralysa sa ville natale, Albany, et au cours de laquelle deux hommes furent tués au moment où les manifestants venaient attaquer un tram conduit par un « jaune ». C'est le succès qui déferle alors sur William Kennedy, longtemps journaliste à l'*Albany Times Union* et qui avait mis vingt ans de sa vie dans ce livre : 100 000 exemplaires vendus en quelques mois, une moisson de prix dont le Pulitzer 1984, le scénario de *Cotton Club* avec Francis Ford Coppola, un film avec Meryl Streep et Jack Nicholson, des traductions à l'étranger, la publication de ses romans antérieurs ainsi qu'un volume intitulé *O Albany !* (Penguin, 1983). Auteur d'une biographie de Jack Diamond dit « Legs », il va pouvoir acheter, pour y vivre, la demeure où le célèbre gangster fut tué en 1931.

Avec *Vieilles Carcasses*, qui a paru en 1992 aux Etats-Unis, William Kennedy poursuit son « Cycle d'Albany » comme une « archéologie spirituelle » pour conter l'histoire des Phelan, d'origine irlandaise, comme lui, arrivés au début du XIXe siècle pour creuser le Grand Canal Erie. Une famille dont l'auteur nous donne utilement l'arbre généalogique pour qu'on ne s'y perde pas parmi la descendance de Michael et Kathryn Phelan, parents de sept enfants. C'est leur petit-fils, Orson (né en 1924), le fils de Claire, qui fut l'assistante du Grand Magicien Manfredo, qui est le narrateur, le chroniqueur de l'histoire familiale. Il est le dernier des Phelan, car toutes les autres branches mâles se sont éteintes. Enfin, il le serait s'il n'était un bâtard que son père, Peter, l'artiste peintre, n'a pas voulu reconnaître. Pourtant, en ce jour de juillet 1958 – le président Eisenhower envoie des marines au Liban *« pour régler la crise du Moyen-Orient »* et Nelson Rockefeller brigue le poste de gouverneur de l'Etat, – c'est lui qui, sur l'ordre de son père, va convoquer à Arbor Hill, dans la grande maison de Colonie Street, une réunion de famille pour un acte capital.

Ecrivain lui-même (sans éditeur), Orson se sent la mission de garder la mémoire de cette ville du jeu et de la vie nocturne qui a changé, déjà, envahie par une nouvelle population de petits-bourgeois. Les officines où l'on pariait sur les chevaux sont entrées dans la clandestinité, les salles de jeu sont fermées, les barbiers ont déménagé, le magasin de jeux de cartes a été remplacé par une boutique de modiste ! Dans le quartier irlandais de Arbor Hill, jadis fondé par les Hollandais, sont arrivés des Allemands, des Italiens, des juifs. Il va tenter de mettre au jour les vies, les amours et les drames des habitants de cette demeure où les Phelan avaient fait souche. Scruter les os et les cœurs des survivants de cette *« longue lignée de chair coupable et frustrée »*. *« J'avais fini par me rendre compte que le drame n'entre pas forcément dans une maison à grands coups de tonnerre, avec le vent qui fait rage et la terre qui s'ouvre,* constate Orson. *Quelquefois le malheur creuse sous les fondations comme un rat des champs, mine de rien et à son propre rythme, et il finit par ronger entièrement les fondations. Il faut du temps, naturellement pour s'apercevoir de ça. »*


MARIANA COOK

William Kennedy devant les tombes de ses héros.

Orson se souvient de la première fois où il est venu là pour l'enterrement de Kathryn, la mère toujours vêtue de noir. Il avait dix ans, son père le présenta comme *« le fils de la logeuse »* et arriva avec un électricien et des lustres afin d'offrir l'électricité à la vieille maison de Colonie Street où tout le pouvoir est aux femmes. Francis, le fils prodigue, le vagabond, fera une apparition, bientôt chassé par sa sœur, la sévère et puritaine demoiselle Sarah qui ignore la rédemption. On n'oubliera pas l'image des restes d'un vieux fœtus qu'on glissera dans le cercueil de celle-ci. Ni la valse tendre que Molly, vieille dame étonnante, danse avec son jeune neveu qu'elle séduit. Ni la sémillante Gisèle, la photographe de *Life* qu'Orson a épousée en Allemagne.

Il y a chez William Kennedy un véritable don pour retrouver un moment du passé, avec quelques notations justes, pour construire ses personnages et faire entrevoir les replis secrets et les cicatrices, les remords et les culpabilités, qui sont inhérents à chaque famille. Un art du dialogue, surtout, tout à fait extraordinaire, qui donne à chacun sa voix et sa personnalité, en variant les points de vue avec un humour prodigieux dans une histoire qui, malgré un contexte banal, ne cesse de ménager des surprises. Pour créer un roman qui, tout en se réclamant de Joyce ou de Faulkner, évoque Tchekhov par la richesse de tout ce qui est caché.

D'ALBANY à Savannah, voilà un dépaysement complet en flottant dans les marécages de Georgie à côté de Hiro Tanaka, un autre bâtard, qui est le héros malheureux, mais hilarant, de *l'Orient c'est l'Orient*, de Thomas Coraghessan Boyle. Né en 1948, T. C. Boyle, également de souche irlandaise, s'est fait connaître avec *Water Music* (Phébus, 1988), une saga picaresque à grand spectacle sur l'énigme du fleuve Niger, à la suite de l'explorateur écossais Mungo Park. Dans ce dernier roman, paru en 1990, l'auteur nous présente un explorateur d'une autre sorte, qui n'arrivera nulle part : Hiro Tanaka, un jeune marin japonais de vingt ans, fils d'un hippie américain des années 70 et d'une serveuse de bar japonaise qui s'est suicidée. Il a décidé de sauter du navire chargé de magnétophones DAT et de fours à micro-ondes, persuadé qu'en poussant à l'intérieur des terres, il parviendrait jusqu'à New-York, Miami ou San-Francisco, où il pourrait se fondre dans les masses.

Métis, orphelin, on le traite de *« long-nez »*, *« pue-le-beurre »*, il sait qu'il sera toujours étranger dans son pays et il rêve d'une Amérique dont il ne connaît que les clichés, les films de cow-boys et les séries télé. Elevé par sa grand-mère dans la culture japonaise traditionnelle, nourri de Mishima et du code samouraï, il se prend pour un samouraï des temps modernes partant à l'assaut de la Ville de l'Amour fraternel, mais la géographie le trahit et il atterrit dans une île, au milieu des marécages, où on le prend pour un Chinois. Ou un Viet. Guetté par les moustiques, les crocodiles, la police, hébergé en cachette dans une communauté modèle d'artistes et d'écrivains, la Maison de Thanatopsie, il va se trouver confronté au plus grand fossé culturel qu'on puisse imaginer, tombant de Mishima en Charybde.

La suite ne se raconte pas. Car tout réside dans le style de Boyle, dans le brio d'une langue vigoureuse, pleine de métaphores désopilantes, une langue remarquablement rendue par Robert Pépin, le traducteur, que ce soit pour détailler les pensionnaires intellos de Thanatopsie, leurs jalousies et leurs ridicules, la folie de l'écolo à la recherche du poisson albinos, ou encore le drame du héros nageant sans fin dans son marécage et ne trouvant la terre ferme que pour accomplir son destin de samouraï des temps modernes. Un roman BD pour éclater de rire.

L'autre je

Dans un délirant tour de passe-passe de l'imaginaire, Yves-Michel Ergal pratique avec délices la mystification autobiographique

L'OFFRANDE MUSICALE
de Yves-Michel Ergal.
Calmann-Lévy, 260 p., 110 F.

Yves-Michel Ergal – Prix du premier roman en 1985 pour *l'Autobiographie d'Ingrid Weber* – est un écrivain-musicien que l'on reconnaît à ses thèmes et à sa ligne mélodique. Avec *l'Offrande musicale*, il récidive dans l'exploration d'une obsession majeure, l'autobiographie imaginaire. *« Ingrid Weber, c'est moi »*, pourrait affirmer Ergal en recréant son personnage favori sous un autre masque. Il nous engouffre dans les dédales d'une vie trois fois fictive. Il prête sa voix à une femme dont l'identité emprunte des fragments biographiques à des héroïnes de roman et nous révèle ainsi l'arbitraire du destin.

Le récit débute en toute innocence. Sa narratrice est une pianiste. Voici donc la genèse d'une carrière : l'enfance et l'isolement de l'artiste, son obscur travail, son épanouissement, le premier souffle de la réussite et son apogée. Pris dans les filets d'une belle histoire, le lecteur peut passer outre l'avertissement de la huitième page qui dénonce la règle du jeu d'une confession signée par une absente : *« Moi, Ingrid Weber (puisqu'il faut bien se trouver un nom et, tant pis, ce sera un nom d'emprunt) »*. Et ce nom, nous explique Yves-Michel Ergal, *« je me le suis donné parce que, autrefois, il y a longtemps, j'avais lu les Mémoires d'une vieille folle cantatrice, et que j'avais envié ce don de soi pour l'art. Ce soir, je m'imagine l'équivalent pianistique de cette Ingrid Weber et je me dis : je suis artiste, comme d'autres : je suis écrivain, ou plus simplement... »*

Plus simplement, Yves-Michel Ergal nous propose un roman lisse, impeccable, évident. Ce n'est qu'une apparence, le bercement du mouvement, une jouissance extrême, tant l'enchevêtrement sophistiqué des motifs narratifs semble couler de source, comme cette musique qui est au cœur du livre, les trente Variations Goldberg, de Johann Sebastian Bach, qui deviennent, transposées, les trente chapitres d'une existence plausible. Yves-Michel Ergal se joue – comme son Ingrid Weber croit « se » jouer du piano – de tous les mirages et émerveillements du conte, avec une telle précision psychologique que l'on capitule, tiré par le bout du cœur, ravi, emporté jusqu'au choc final, la chute libre orchestrée par un romancier qui s'offre toutes les libertés du genre.

Yves-Michel Ergal est fasciné par les femmes et, plus particulièrement, par celles que leur âge leste du poids des renoncements, qui se croient laides (l'héroïne surnommée « la Chinoise » se décrit petite boulotte aux mains courtes !) ou sont disgrâciées (une nonne au pied bot ébahie par les pieds nus d'Ingrid sur les pédales de l'instrument), des femmes qui ignorent les tracas de la séduction. Les rares hommes sont fugitifs et promis à l'oubli : un père hémiplégique rapidement expulsé de la scène et un jeune homosexuel incertain qui épouse Ingrid – un mariage blanc et rose, fugace. Le narrateur aime caresser les femmes mûres, attentif à leur plaisir, avec la tendresse souveraine de ceux qui devinent que la splendeur du présent s'enracine dans la mémoire des corps. Mais femmes ou hommes, absolument crédibles dans leur vérité marginale, sont d'abord des doubles virtuels de l'écrivain, exploités puis renvoyés au néant, tels des monstres invisibles mais soumis qu'un enfant mime et torture dans son impuissance à se venger des adultes.



STÉPHANE RAGOT

Yves-Michel Ergal : un écrivain-musicien.

L'Offrande musicale nous pénètre par lentes goulées. En excellent concertiste, Ergal ne néglige pas les morceaux de bravoure – la première épreuve sensuelle, la mort du père dans l'ascenseur, les noces d'Ingrid, le récital sous la neige pour travestis éblouis, autant de variations sublimes toujours magistralement exemptes du moindre effet.

Quand on prend conscience du piège de ce roman en abîme, il est trop tard. Nous supplions en vain l'écrivain : *« Ingrid Weber existe, vous n'allez pas démolir notre idole ? »* C'est là que commence l'hallucination. Le talent d'Yves-Michel Ergal fait alors miracle. Son écriture épouse les méandres de la folie qui exagère la logique de la lucidité à mesure que rêve et réalité s'inversent. La vie est un songe, finit par témoigner Ingrid Weber, qui s'immerge dans la houle d'un concerto en pianotant sur le formica de sa table de cuisine. Elle a raison, insiste le romancier, les images ne vibrent que par l'artifice de notre regard.

Chacune des Variations Goldberg donne le ton de chaque chapitre. Cette contrainte, parfois trop tyrannique, est la seule très légère ombre à ce remarquable roman, si tranquillement cruel, si tragiquement dédié aux femmes solitaires et aux obscurs interprètes. Illustration exemplaire de la magie de la fiction, délirant tour de passe-passe de l'imaginaire, vertigineuse paranoïa, *l'Offrande musicale* atteint, sans tapage, grâce à l'écriture raffinée d'un clavecin bien tempéré, les fonds éternels de la création romanesque qui, seule, peut aspirer le silence des vies sans gloire.

Hugo Marsan

L'amour pour rire

Jean-Paul Dubois entre léger badinage et satire féroce

PRENDS SOIN DE MOI
de Jean-Paul Dubois.
Robert Laffont, 210 p., 99 F.

Il nous le fit savoir par son précédent roman, Jean-Paul Dubois, parfois, rit seul. Mais, altruiste, il est poussé au partage. De là que ses rires deviennent romans... Cette source d'inspiration en vaut d'autres et l'eau qui en coule est d'autant plus pétillante qu'elle sourd de lieux différents – on dit aussi sujets, ou thèmes. Ici, trois. L'amour, la sexualité qui en est, selon les cas, la cause ou l'effet, la paternité qui, parfois, est la résultante des deux.

Paul Osterman, quarante ans, vit à San Francisco. Il a pour compagne Julia de Quincey, fille d'un pasteur qui se pose volontiers en redresseur de torts et partage sa vie entre *« une maîtresse voyante et de l'alcool de prune »*. Pour Julia, la sexualité est *« un dérivé de la gymnastique corrective »*, un sport. Quand – au risque d'une tendinite – l'amant parvient à la conclusion, il a moins la sensation d'un plaisir que le sentiment *« d'avoir fait un temps »*. Entre eux, différence essentielle, l'enfant. Il n'en veut pas, elle si. Un géniteur se trouve et, à quelques instants d'accoucher, Julia signifie à Paul que leur liaison est arrivée à sa fin.

Entre alors en scène Rebecca Crown, *« épouse du meilleur glacier de San Francisco »*. Trouvant Paul *« exotique, disponible, européen »*, elle en fait son amant, et il est encore question de performance. A l'exception de son mari, Rebecca fait *« jouir n'importe quel homme en moins de neuf secondes et quatre-vingt-dix-sept centièmes »*. Experte en fantasmes, elle se plaît à faire l'amour en posant un revolver sur la tempe du partenaire – *« Si vous jouissez avant moi, vous êtes mort »* – ou avec, aux oreilles, un walkman qui diffuse le discours d'investiture de Reagan à son second mandat.

Rebecca partie pour un voyage d'un an, Paul a une nouvelle maîtresse, Kathleen Castlegroove. Ex-épouse d'un pédiatre londonien, *« conservateur, vivant accroché à un porte-manteau »*, elle appelle tous ses amants Albert, et l'amour la fait virtuose en métaphores. Quand elle replace ses seins dans le soutien-gorge : *« Et voilà. La vaisselle est rangée. »*

D'une maternité l'autre

Cependant, son enfant mort, Julia vit de nouveau avec Paul qui ne quitte pas Rebecca, et se sent devenir *« une sorte de fédération sportive vouée à l'épanouissement de ses athlètes »*. L'un des résultats de cette « pluridisciplinarité » ne se fait pas attendre. Julia est enceinte. La paternité de Paul est indéniable. Il a quarante-trois ans. Pour la seconde fois, il attend dans le couloir d'une maternité ; et.... au lecteur d'aller voir la suite.

Lequel lecteur, de l'une à l'autre des maternités qui donnent son cadre au roman, sera déçu s'il est amateur du rire gras ou fou. Jean-Paul Dubois ne fatigue pas les zygomatiques. Il fait mieux. Son rire, qu'il nous invite à partager, est plus proche du ricanement que de l'éclat et s'offre à un prolongement que ne sait pas atteindre la rigolade.

Avec lui, rires et sourires raillent, persiflent. Le sujet, apparemment léger comme un badinage, se développe avec la férocité et la force d'une satire qui ne va pas sans drame ni désespoir. Ces mots ne semblent pas ici de mise, mais la contradiction n'est qu'apparente, qui peut déjà s'apercevoir dans le titre, plus grinçant qu'il n'y paraît, comme dans le lien qu'à un moment décisif, le personnage fait entre sa paternité et son propre père.

C'est un destin qui nous est raconté, et pour soutenir, tout au long de deux cents pages, un tel monologue intérieur, il faut maîtriser deux talents, d'observateur des mœurs et d'écriture. Ne laissons pas Jean-Paul Dubois rire tout seul.

Pierre-Robert Leclercq

Les grâces du vagabondage

Christian Giudicelli flâne à travers l'Italie, attentif au mystère des êtres autant qu'aux beautés de l'architecture

QUARTIERS D'ITALIE
de Christian Giudicelli.
Ed. du Rocher, 218 p., 120 F.

De simples carnets de voyage, ces *Quartiers d'Italie*, de Christian Giudicelli ? Pas seulement. Et c'est tant mieux. Nous n'avons pas droit avec lui à un recensement obligé des beautés architecturales car, ne cédant jamais à la facilité de l'exercice d'admiration, il évite, par pudeur et désir de ne pas ennuyer le lecteur, toute description pesante : il mêle à son observation de l'humour, voyant un aspect « Folies-Bergère » dans la fontaine des Fleuves du Bernin, à Rome, ou de la tendresse lorsqu'il contemple le ballet des mains des époux du sarcophage de Cerveteri, qui lui *« redonne confiance dans l'amour »*. Il préfère la grâce au grandiose, voit surtout dans les fresques de Giotto, à Padoue, ces anges qui sont des *« poissons-hirondelles »*, et aime le contact de la pierre des fontaines ou des monuments qui, *« en dépit de sa vieillesse, paraît, lorsqu'on la touche, tiède comme la peau »*.

Il s'abandonne à la flânerie, au *« sentiment d'irréalité »* que lui procure Naples, se laisse guider, dans son vagabondage sensuel, par l'odeur de cire et de lessive qui émane des chambres d'immeubles du Campo dei Fiori, à Rome, aux façades joliment lépreuses comme dans une gouache de Christian Bérard. Que lui reste-t-il de Sorrente : *« Des tonnelles, les notes d'un piano derrière des volets fermés, un bureau de change où le ventilateur fait valser les billets. »*

Renaître pompéien

Surtout, Christian Giudicelli est passionné par les êtres dont il sait saisir, avec son talent vif, précis, de romancier, les gestes, le mystère rapide, l'étrangeté furtive : que ce soit le visage, à la fois insolent et perdu, d'une fillette qui, un soir d'été, frôle la table où il est installé dans une rue du Trastevere ; un soldat et un marin qui échangent leurs habits et se photographient sous une arche du Colisée ; un couple, formé par une mère et son fils, qui, à Venise, marche par saccades comme dans un film muet et disparaît dans la nuit du côté du Campanile.

Parce que tout voyage est le meilleur moyen d'effacer ses propres limites, il aspire à renaître pompéien, comme il se voulait déjà marocain ou philippin au cours d'autres voyages dont les souvenirs éblouis reviennent le traverser. Il chemine avec, à l'esprit, les textes d'écrivains tel Italo Calvino, qu'il a connu et admiré. Il rend souvent hommage à ces *« frères démunis et rêveurs »* auxquels le lie une complicité respectueuse, fait au passage un portrait bouleversant de Bernard Barokas qui, marchant jadis à ses côtés dans les jardins de la Villa Borghese, lui lançait, entre deux rires, de petites balles de détresse qu'il regrette de n'avoir pas su saisir. Dans sa quête de légèreté, Christian Giudicelli dénonce le moralisme simpliste, les catéchismes du renoncement et les apologies du sérieux.

Il tente de s'esquiver de lui-même tout en glissant des aveux sur sa propre existence, comme il ne l'avait jamais fait jusqu'ici dans ses livres : il confesse sa peur de la solitude, son désarroi devant la conscience de n'avoir *« peut-être rencontré des gens qu'à seule fin de les émietter dans un roman »*, sa hantise de la vieillesse quand il imagine l'effort impossible que, dans quelques années, il tentera pour s'accrocher à un banc qui se dérobera à sa main.

Mais son refus de la sensiblerie et de tout excès de dramatisation l'empêche de s'attarder sur lui-même et, sans cesse, dans des volte-face ironiques, il retourne vers ce sourire qu'il aime tant chez les Etrusques. Son aptitude au bonheur l'emporte toujours sur la tentation de la mélancolie ; quelques mots lui suffisent pour nous communiquer la sensation d'euphorie qu'il a éprouvée, à la naissance de l'été, sur une place de Florence. Aussi, ces chroniques vagabondes, ensoleillées par un épicurisme moqueur, sont, davantage qu'une invitation au voyage, une incitation au simple plaisir de vivre.

Jean-Noël Pancrazi

Aux frontières du rêve

LE LABYRINTHE DE BUIS
de Roland Harari.
Stock, 237 p., 98 F.

Le passé d'Olivier est un puzzle, chaque pièce manquante une énigme. Comment et pourquoi Laure, sa mère, s'était-elle égarée, trente-cinq ans plus tôt, un soir de bal, dans le labyrinthe de verdure de la villa San Stefano, quelque part entre Vicence et Padoue ? Pourquoi n'avait-elle pas épousé l'homme qui l'en délivra ? Pour combler ces blancs qui donnent à l'histoire de sa vie des contours flous, Olivier se lance dans une entreprise chimérique : reconstruire son passé, se faire l'architecte de sa vie. De bribes de rêves en souvenirs lacunaires, il se perd dans le fouillis de sa mémoire où, peu à peu, l'imaginaire se confond avec le réel.

Le premier roman de Roland Harari, *le Labyrinthe de buis*, est de ces histoires peuplées de mystères et de symboles qui enchantent dans l'enfance, mais perdent de leur crédibilité au fur et à mesure que l'on « gagne » en raison. Pourtant, *« ce ne serait pas un conte, mais une histoire arrivée »*, écrit l'auteur à *la première page de son livre*, nous incitant à abandonner, le temps d'une lecture, notre scepticisme d'adulte.

Si l'histoire du labyrinthe, mille fois racontée par Laure d'une voix modulée et prenante, agit sur Olivier *« comme une incantation »*, elle emporte le lecteur dans un tourbillon de pensées et de souvenirs habités de personnages fantaisistes. Alfredo, le grand-père aux allures de Victor Hugo, Adrienne, la compagne dévouée de Laure, généreuse en dictons *« de son Bourbonnais natal »*, la tante Adèle, nourrissent ce récit, toujours à la frontière du rêve.

Laurence Lallement

L'enfant du Nord

CAKE-WALK
de Michel Quint.
Ed. Joëlle Losfeld, 202 p., 98 F.

C'est ce genre de livres qui ne prévient pas et vous prend par surprise. Vous embarquez pour une croisière tranquille, sur le parcours, en apparence balisé, de la chronique d'enfance. Les visites familiales d'un 1er janvier en seront le prétexte : *« Le rituel était immuable, idiot bien sûr. On commençait par bonne année, bonne santé à mémé Zélia, toute seule dans sa maison solitaire au bord de la frontière belge, puis on revenait à l'appartement de tata Margot (...). Détour par chez les sœurs Maton, institutrices à la retraite, ex-collègues de Margot (...). Et le chemin de croix finissait chez les Desurmont, des commerçants qui ne nous étaient rien, derrière l'école. »*

On ne fait pas plus anodin, plus terre à terre. Et deux cents pages plus loin, vous refermez, ébloui, bouleversé, un livre d'amour et de sang, une pavane de passion et de mort, vibrante d'une tendresse déchirée pour ceux qui ont accompagné le narrateur de l'enfance à l'état d'homme.

C'est que l'exercice de la mémoire est parfois une entreprise à haut risque. *« N'écris jamais, mon Nicolas, à personne, ni à toi-même, tu te souviendrais malgré toi et c'est un coup à s'écorcher vif, et les plaies ne cicatrisent jamais »*, suppliait Noré. Mais, aujourd'hui, Noré est mort, il gît au fond d'un fossé, *« un type d'à peine plus de quarante ans et qui en paraissait vingt de plus »*. Suicidé d'alcool et d'amour. Et Nicolas va lui désobéir et se souvenir, de ce qu'il a vu, de ce qu'il a entendu, de ce qu'on lui a raconté.

Comment Noré, acrobate forain, trompe-la-mort tout de cuir noir vêtu, séduisit, un jour de « ducasse », la douce Mélie. Comment celle-ci se vit supplanter par la ravageuse Margot et se laissa mourir de chagrin. Comment Noré, anarchiste du quotidien, détruisit, dès lors, méthodiquement sa vie, dans un paroxysme de provocations. Comment Sigismond et Lilas, les parents de Nicolas, assistèrent, impuissants, à cette rage de déchéance. Comment...

Dans un désordre savant, Michel Quint organise le puzzle de cette mémoire d'un enfant du Nord, *« avec ses trous et ses pièces perdues »*. Qu'importe ! *« Vous savez bien qu'on triche avec ce qu'on garde de passé au fond des poches, qu'il n'y a pas d'honnêteté qui tienne avec soi-même, alors pourquoi j'irais vous certifier l'authenticité ? Je ne suis plus ce gamin-là. Si j'invente, c'est que je me souviens mieux que je croyais. »*

C'est un homme qui parle aujourd'hui, mais il décline son « Je me souviens » avec la fraîcheur, la spontanéité, les accents de l'enfant qu'il fut. Cet homme-là s'appelle peut-être Michel Quint, qui naquit dans le Pas-de-Calais, voilà quarante-trois ans. Peut-être. Car c'est d'un roman qu'il s'agit, c'est écrit sur la couverture. Eh bien, Michel Quint est un fameux romancier.

Bertrand Audusse

★ *Billard à l'étage*, qui valut à Michel Quint le Grand Prix de littérature policière 1989, est réédité par Rivages/Noir (186 p., 48 F).

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

L'anglais sans vrai rival...

... mais le nombre total de traductions – cent quarante et une – demeure stable

LE vent mauvais qui secoue l'édition française a des retentissements moins aigus sur la littérature étrangère que sur la production hexagonale. La rentrée verra fleurir cent quarante et une traductions, soit un chiffre stable par rapport à 1992. L'année dernière, les romans étrangers s'étaient distingués par un recul qui avait plutôt valeur de tassement, dans un domaine où le volume des publications a plus que doublé en dix ans. S'il marque heureusement une diversification des curiosités et des goûts, ce phénomène peut toutefois inquiéter, dans la mesure où il coïncide avec un affaissement de la parution de premiers romans français. Il est moins risqué pour un éditeur de miser sur des auteurs qui ont déjà fait leurs premières armes sous d'autres cieux que sur de parfaits inconnus.

Le risque n'est cependant pas nul, puisque les auteurs étrangers en question ne sont pas nécessairement célèbres en France, loin de là. Cette année encore, l'anglais prédomine et gagne même du terrain – quatre-vingt-quatre titres contre soixante-dix en 1992 – parmi les vingt-six langues représentées, suivi, à bonne distance, par l'allemand, l'espagnol, qui régresse un peu, le russe et l'italien.

L'anglais, donc, à commencer par celui des Etats-Unis, abondamment traduit. On y trouve des auteurs connus, comme John Updike et son *Rabbit en paix* (Gallimard, novembre), William Kennedy et ses *Vieilles Carcasses*, T. C. Boyle et *l'Orient c'est l'Orient* (pour ces deux ouvrages, qui paraissent, respectivement, chez Belfond et chez Grasset, voir la chronique de Nicole Zand, page 20) ou, dans des genres différents, Dan Simmons et *Nuit d'été* (Albin Michel, octobre), Isaac Asimov et *Tout sauf un homme* (Plon, septembre), ainsi que James Michener et *Mexique* (Presses de la Cité, septembre).

Citons encore *De si jolis chevaux*, de Cormac McCarthy, ou *Joueurs*, de Don DeLillo (tous deux chez Actes Sud, respectivement en septembre et octobre); *les Immortels*, de Michael Korda (Belfond, octobre); *les Petits Miracles*, de Francine Prose (Denoël, septembre); *Rising Sun*, de Michael Crichton (Laffont, octobre); *le Coffret*, un roman picaresque de Allen Kurzweil (Pygmalion, septembre); ou *Ne cherchez pas à savoir*, un nouveau thriller de Marc Behm (Rivages, septembre).

Toujours de l'anglais, mais hors d'Amérique, les lecteurs pourront retrouver Vita Sackville-West avec la réédition d'*Une Anglaise en Orient* (Anatolia, septembre) et *Défi*, un inédit en français à paraître chez Salvy en novembre. Ils pourront aussi se plonger dans *la Maison de l'araignée*, de Paul Bowles (Quai Voltaire, septembre), ou dans les œuvres de deux écrivains particulièrement prolifiques : après ses fameux *Jeux de société*, David Lodge propose *Jeux de maux* (Rivages, octobre), tandis qu'Anita Brookner, dont La Découverte a publié *Esquives* au printemps dernier, sort *Mésalliances* chez Belfond en octobre.

Viennent ensuite *l'Œuvre du Gallois*, de Robert Walshe (Calmann-Lévy, septembre); *le Porc-épic*, une fiction politique située par Julian Barnes dans l'Europe de l'Est après la chute du communisme (Denoël, octobre); *Possession*, de A. S. Byatt, qui a obtenu le Booker Prize en 1990 (Flammarion, septembre); *l'Enfant volé*, de Ian McEwan (Gallimard, septembre); *le Stradivarius perdu*, de John Meade Falkner, dont Phébus avait déjà édité le célèbre *Moonfleet* (Joëlle Losfeld, septembre); *la Fièvre du ramadan*, de Steven Hartov (Lattès, septembre); *les Chiens de la Morrigan*, de Pat O'Shea (Métailié, octobre); *la Lyre d'Orphée*, de Robertson Davies (L'Olivier, septembre); *l'Orgie une idylle*, de Walter de la Mare (Ombres, octobre); *l'Innocence de l'âge*, de Neil Bissoondath (Phébus, septembre); *Grandir*, de Firdaus Kanga (Picquier, septembre). Signalons aussi un roman de Peter Ackroyd, *la Mélodie d'Albion* (Le Promeneur, septembre), qui suit la parution récente, chez Stock, de sa monumentale biographie de Dickens («le Monde des livres» du 20 août); *la Porte d'ivoire*, de Alberto Manguel (Le Seuil, octobre); ou *Musique barbare*, de Agatha Christie (Stock, octobre).

Les traductions de l'allemand, qui se maintiennent en nombre par rapport à l'année dernière, donneront l'occasion de lire *le Navire de bois*, de Hans Henny Jahnn (José Corti, octobre), ainsi que *la Maison*, un roman inédit en français et pour une large part autobiographique, de Lou Andreas-Salomé (Des Femmes, septembre). Fayard publie *Suite allemande*, de Herbert Rosendorfer (octobre), Flammarion réédite *Nathan le sage*, la pièce de Lessing (septembre), et Gallimard, *la Ville du cuivre*, de Christophe Meckel (octobre). Enfin, *Viens, traverse le lac*, de Elisabeth Reichart paraîtra chez Métailié en septembre, et *Berlin, une anthologie littéraire*, de Ingrid Ernst, préfacé par Michel Butor, permettra de découvrir ou de redécouvrir un grand nombre d'écrivains allemands (Quai Voltaire, septembre).

De l'espagnol, Grasset fait paraître *les Eléments du désastre*, un recueil de poèmes d'Alvaro Mutis (septembre), Anne-Marie Métailié édite *Au-delà*, un recueil de nouvelles fantastiques de Horacio Quiroga (septembre), Bourgois sort *Teresa l'après-midi*, de Juan Marse (septembre) et Gallimard *la Campagne d'Amérique*, de Carlos Fuentes (novembre). Phébus donne *la Belle Lune*, de Mayra Montero (septembre), Climats propose *la Blonde du bar*, de Raül Nunes (octobre), Rivages publie *Un cœur si blanc*, de Javier Marias (septembre) et Fayard *Portrait de la gaillarde andalouse*, de Francisco Delicado (septembre). Toujours chez Fayard, mais de l'italien cette fois, *les Passe-temps du professeur*, de Oddone Camerana (septembre). De l'italien, encore, *le Roi des poupées*, de Edmond de Amicis (L'Anabase, septembre). *Mère et fille*, de Francesca Sanvitale (Salvy, septembre) et *le Nautonier*, de Paola Capriolo (Gallimard, septembre).

La Méditerranée n'est pas avare de romans, comme en témoignent *l'Instinct*, du Catalan Sergi Pamies (Jacqueline Chambon, septembre), *la Marche des neuf*, du Grec Thanassis Valtinos (Actes Sud, septembre), *le Beau capitaine*, d'un autre Grec, Menis Koumandareas (Le Griot, octobre), ou *l'Evangile selon Jésus-Christ*, du Portugais José Saramago (Le Seuil, octobre). De l'autre côté du bassin méditerranéen, des traductions de l'arabe, parmi lesquelles *l'Epître des destinées*, de Gamal Guitany (Le Seuil, octobre), ou *Lieux d'aisance*, de Sonallah Ibrahim (Actes Sud, octobre).

Venus de l'Est, on trouve quelques ouvrages polonais, parmi lesquels *la Bague interdite*, de Alexandre Scibor-Rylski (Laffont, octobre), *la Forêt forteresse*, un portrait noir de son pays par le cinéaste Andrzej Zulawski (Stock, septembre), ou *l'Art d'être aimé*, de Kazimiers Brandys (Gallimard, septembre). Traduit du hongrois, il y a *le Cerf-volant d'or*, de Dezsö Kosztolanyi (Viviane Hamy, octobre), et, du roumain, *le Chêne*, de Ion Baiesu, dont le cinéaste Pintilie a récemment tiré un film (Canevas, septembre). L'Albanais Ismaïl Kadaré publie, en septembre, trois petits textes chez Fayard : *la Grande Muraille*, suivi de *le Firman aveugle* et *Clair de lune*.

Le russe n'est pas absent, puisque neuf titres traduits de cette langue sont publiés à la rentrée. Actes Sud sort, en septembre, *Où il n'est pas question d'amour*, de Nina Berberova, un ensemble de petits récits écrits entre 1930 et 1940, qui font suite aux *Chroniques de Billancourt*. Les lecteurs pourront aussi trouver l'original *Club des tueurs de lettres*, de Sigismund Krzyanowski (Verdier, octobre), et *la Ville de N.*, de Leonid Dobytchine (Circé, septembre).

Philippe Picquier présente plusieurs ouvrages venus d'Extrême-Orient, parmi lesquels *Vagues*, du Chinois Bei Dao (novembre), *l'Eté*, du Japonais Nakamura Schin Ichirò (septembre), et *le Vent du fleuve*, du Coréen Kim Won Il (septembre). Autre Coréen chez Actes Sud, Yi Ch'ongjun, pour *Ce paradis qui est le vôtre* (octobre). Traduit du chinois, *Adieu ma concubine*, le livre de Lilian Lee dont l'adaptation cinématographique a remporté la Palme d'or au dernier Festival de Cannes (Flammarion, septembre), tandis que *Hallucinations*, du Japonais Haruo Umezaki, sort aux éditions du Rocher en octobre.

R. R.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Poids lourds

Genet et Céline en vedette

DEUX écrivains de ce siècle, à la fois classés parmi les plus grands et continuant à susciter des passions contradictoires, occuperont le devant de la scène éditoriale cet automne.

Jean Genet d'abord, avec une biographie très attendue d'Edmund White (Gallimard) et, chez le même éditeur, toujours en septembre, un volume de la collection «Biblos», regroupant, outre le *Journal du voleur*, *Querelle de Brest* et *Pompes funèbres*, et préfacé par Philippe Sollers. S'y ajouteront un essai sur *le Cinéma de Jean Genet*, de Jane Gil, aux éditions Macula, et, chez Marc Barbezat (le premier éditeur de Genet), une pièce inédite, *Splendid's*.

Céline ensuite, dont paraît, en novembre, dans la «Pléiade», le quatrième volume des Œuvres *(Féerie pour une autre fois I et II, Entretiens avec le professeur Y)*. En septembre, la revue *l'Infini* consacre un numéro spécial à l'auteur de *Mort à crédit*, avec divers inédits, dont le texte intégral de *Mea Culpa*, présenté par Henri Godard. Chez Laffont enfin est annoncé, pour octobre, un *Céline sans masque*, de Philippe Alméras.

Ne quittons pas le XXe siècle, largement représenté lors de cette rentrée. Du côté des biographies et des études consacrées à un auteur, notons *Victor Segalen*, de Christian Doumet (Champ Vallon, octobre); *Sacha Guitry en son siècle*, de Raymond Castans (De Fallois, octobre); *Saint-Exupéry, vie et mort du petit prince*, de l'Anglais Paul Webster (Le Félin, septembre) et, sur la mère de «Saint-Ex», *Marie de Saint-Exupéry*, de Michèle Persane-Nastorg (Laffont, novembre); *Boris Vian*, de notre collaborateur Philippe Boggio (Flammarion, octobre); *Madeleine Gide* – qui fut la cousine en même temps que l'épouse d'André Gide, – de Sarah Ausseil (Laffont, octobre); et *Georges Bataille, analyse du récit de mort*, de Gilles Ernst, qui paraîtra en septembre, aux PUF; chez le même éditeur, on annonce, au cours des mois suivants, des études sur Henri Barbusse, par Jean Relinger, et sur Le Clézio, par Jean Onimus.

Dans le domaine étranger : *Nabokov ou la tyrannie de l'auteur*, de Michel Couturier (septembre, Seuil); les *Frères Powys*, de R. P. Graves (octobre, Critérion, qui annonce également une correspondance entre John Cowper Powys et Henry Miller).

Et puis aussi, chez Gallimard, des lettres de Jacques Audiberti à Jean Paulhan (octobre), la correspondance entre Drieu La Rochelle et Colette Jeramec, les volumes II et III du *Journal* de Roger Martin du Gard, et, dans la «Pléiade», outre le Céline déjà cité, le deuxième volume des *Œuvres* d'Albert Cohen (tous ces ouvrages en novembre); chez Plon, un «Omnibus» avec tous les romans de Bernanos, accompagnés des *Grands cimetières sous la lune* (septembre); chez le même éditeur, le vingt et unième et dernier tome de la *Correspondance* de Marcel Proust, dans la grande édition établie par le regretté Philip Kolb, avec un index général (septembre); Proust encore, mais au Quai Voltaire, avec une étude sur ses rapports avec le professeur Adrien Proust, son père (octobre); chez Zulma, le *Cahier des charges de* la Vie mode d'emploi *de Georges Perec*, réalisé par Jacques Neefs, Bernard Magné et Hans Hartje, présente l'ensemble des travaux préparatoires du roman (octobre) et, le même mois au Seuil, une brève nouvelle de Perec, *le Voyage d'hiver*.

Les Editions Viviane Hamy poursuivent la réédition des œuvres de Léon Werth, avec, en septembre, *Clavel soldat*, et un récit inédit, *Caserne 1900*.

Le XIXe siècle est assez riche et divers pour donner lieu à de nombreuses publications : *Portrait de Balzac*, précédé de *Portrait de Théophile Gautier par lui-même*, deux textes peu connus de Théophile Gautier (Anabase, septembre); *Lettres d'amour*, de Stendhal, un recueil composé par Victor Del Litto (Champ Vallon, octobre); de Stendhal toujours, en ▶

novembre, les *Promenades dans Rome*, premier des quatre volumes d'une nouvelle édition du corpus de voyage de l'écrivain, accompagnée d'un appareil critique inédit et due au grand spécialiste qu'est l'éditeur Jérôme Millon, qui publie également *Joséphin Péladan, essai sur une maladie du lyrisme*, de Christophe Beaufils (septembre). La « Pléiade » édite – outre le premier volume d'une nouvelle édition de Ronsard – les proses d'Alfred de Vigny (octobre).

En octobre, Verlaine sera étudié par Gilles Vannier chez Champ Vallon et raconté par Henri Troyat chez Flammarion, qui publie, par ailleurs, au même moment, la correspondance Flaubert-Maupassant. Chez Lattès, Sarane Alexandrian a réuni une anthologie de six romans érotiques du XIXe siècle (octobre).

Charles Fourier fait l'objet d'une biographie de l'universitaire américain Jonathan Beecher (Fayard, octobre). Chez « Bouquins » (Laffont), Gérald Antoine a établi une édition des *Portraits littéraires*, de Sainte-Beuve (septembre) ; dans la même collection paraît le cinquième et dernier volume des *Rougon-Macquart*, d'Emile Zola, dans l'édition établie par Colette Becker, qui complète ce travail par un *Dictionnaire* comportant quatre cents entrées intéressant l'œuvre du maître du roman naturaliste. Toujours en « Bouquins », en octobre : Alexandre Dumas, Kierkegaard, et un *Dictionnaire de l'Antiquité*.

Les Editions Desjonquères poursuivent leur passionnante exploration du XVIIIe siècle, avec trois titres : *Mémoires de Monsieur le marquis d'Argens*, texte établi par Yves Coirault (septembre) ; *Vie privée du Maréchal de Richelieu*, présentée par Benedetta Craveri (octobre) ; *Acajou et Zirphile*, un conte de Charles Pinot Duclos, suivis d'autres textes, présentés par Jean Dagen et accompagnés de gravures d'après Boucher (novembre). Pierre Bayard interroge *le Paradoxe du menteur*, dans les *Liaisons dangereuses*, de Choderlos de Laclos (Minuit, septembre), et Jean Meyer publie une biographie de Bossuet (Plon, septembre).

Chez Bordas sont annoncés pour l'automne la *Vie de Saint-Louis*, de Joinville (texte original et traduction, par J. Monfrin) ; les deuxièmes volumes des œuvres poétiques de Clément Marot et de Joachim Du Bellay et du théâtre de Corneille ; les romans et nouvelles de Mérimée.

Du côté allemand, dans la collection romantique chez Corti : *Éloge de la bêtise*, de Jean-Paul (septembre), et *Amour et Magie*, de Ludwig Tieck (octobre) ; dans la « Pléiade », une *Anthologie bilingue de la poésie allemande*, établie par Jean-Pierre Lefebvre (septembre).

Citons, pour terminer, quelques ouvrages plus généraux : le premier volume (du Moyen Age au XVIIe siècle) d'une *Histoire de la littérature espagnole*, dirigée par Jean Canavaggio (Fayard, octobre), et deux nouveaux titres dans la collection « Brèves littérature » dirigée par Michel Chaillou chez Hatier : *le Rameau subtil*, de Natacha Michel et Martine de Rougemont, à propos des *« prosatrices françaises entre 1364 et 1954 »*, de Christine de Pisan et Margueritte de Navarre à Colette, et *l'Ouest surnaturel*, de Paul-Louis Rossi, sur les *« écrivains du bout des terres vers les îles »* qui ont inventé le voyage en Occident (les deux en septembre).

Quant à Alain Nadaud, dans un essai en forme de pamphlet (ou l'inverse), il s'interroge sur ce qu'il estime être un *Malaise dans la littérature* (Champ Vallon, septembre).

En septembre chez Gallimard, deux essais littéraires : *Ecrire*, de Marguerite Duras, et *les Testaments trahis*, de Milan Kundera. De son côté, J.-M. G. Le Clézio publie, chez Stock, un livre sur Diego Rivera et Frida Kahlo. Dans un autre genre, Bernard Frank regroupe ses chroniques 1952-1960 (*Mon siècle*, Quai Voltaire, septembre).

P. K.

ROMANS

L'heure de la rigueur

Toujours moins de romans et de premiers romans ; et si la crise était bénéfique à la littérature ?

FAUT-IL se désoler de ne voir sortir *que* cent quatre-vingt-cinq romans français entre la fin du mois d'août et novembre (contre deux cent vingt en 1990) et se lamenter sur la crise de l'édition et la « panne » de la création française ? Rien n'est moins sûr. Si la crise de l'édition oblige les éditeurs à plus de rigueur, c'est tant mieux. Si l'idée se propage qu'il faut essayer de se replier sur le public – assez restreint mais fidèle et passionné – des vrais lecteurs, et renoncer aux faux livres, pas même écrits par la personne qui les signe, c'est que la réflexion (intellectuelle, et pas seulement marchande) progresse. De même, il vaut mieux ne publier que trente-quatre premiers romans (contre soixante et un en 1990) et être prêts à suivre, à encourager leurs auteurs pour toute une carrière. Chaque Français, ou presque, porte en lui l'idée qu' « un jour, peut-être » il pourrait écrire un roman. Il est temps d'affirmer clairement que c'est faux.

C'est chez Gallimard, au Seuil et chez Grasset que paraît le plus grand nombre de titres (respectivement quatorze, douze et dix), mais ces trois maisons sont rejointes cet automne par Albin Michel (dix titres).

Au chapitre des informations qui intéressent surtout le milieu littéraire, on remarquera le chassé-croisé de Jean-Marie Rouart et d'Angelo Rinaldi, le premier quittant Grasset pour Gallimard avec *le Goût du malheur*, le second faisant le chemin inverse et publiant chez Grasset *Les jours ne s'en vont pas longtemps*. L'arrivée de Rinaldi chez l'éditeur qui obtient désormais le plus souvent le prix Goncourt ne manquera évidemment pas d'alimenter les rumeurs jusqu'au jour de la proclamation du prix.

Jean Rouaud et Erik Orsenna ne sont pas, eux, candidats au Goncourt, puisqu'ils l'ont déjà eu, en 1990 pour l'un, en 1988 pour l'autre. Orsenna revient avec son cinquième roman, *Grand amour* (Seuil), né de son expérience de conseiller à l'Elysée, et Rouaud avec son deuxième, *Des hommes illustres* (Minuit, *voir la critique de Patrick Kéchichian page 19*).

Aux côtés de ces auteurs attendus, plusieurs, encore jeunes, qui guettent une reconnaissance ou un prix, notamment Marc Lambron (*l'Œil du silence*, Flammarion), François Sureau (*l'Aile de nos chimères*, Gallimard), Bayon (*le Haut Fonctionnaire*, Grasset), Christophe Donner (*les Maisons*, Grasset), Régine Detambel (*le Vélin*, Julliard).

Parmi les écrivains reconnus qui, généralement, ne sortent plus à la rentrée d'automne (étant déjà « primés » ou ayant abandonné l'idée de l'être), on relèvera la présence d'Alphonse Boudard (*Saint Fredo*, Flammarion, octobre), de Marie Cardinal (*les Jeudis de Charles et Lulla*, Grasset) et de Patrick Modiano (*Chien de printemps*, Seuil, octobre).

Aux éditions du Seuil, la rentrée est riche. D'abord du roman le plus ambitieux de l'automne, qui devrait intéresser passionnément ou déplaire franchement, *l'Invention du monde*, d'Olivier Rolin. Mais aussi du nouveau Michel Rio, *le Principe d'incertitude* ; d'un récit très sobre et très tenu de notre chroniqueur Michel Braudeau sur la mort de son père, *Mon ami Pierrot* ; des nouveaux Jean-Luc Benoziglio *(Peinture avec pistolet)*, Michel Chaillou *(Mémoire de Melle)*, Henri Gougaud (*la Bible du hibou*, novembre) ; du troisième livre de Lydie Salvayre *(la Médaille)*, des deuxièmes de Lionel Duroy *(Je voudrais descendre)* et Benoît Damon *(Un air de pipeau)* ; enfin d'un premier roman, *Bienvenu !*, d'Alain Gluckstein.

Dans les trente-trois autres premiers romans, on remarque, comme chaque année, des textes de journalistes, parmi lesquels ceux de Michèle Gazier (*Histoires d'une femme sans histoire*, Julliard), Dominique Jamet (*Passage du témoin*, Flammarion), Patrick Carmouze (*l'Homme décalé*, chez Anne Carrière, la fille de Robert Laffont, qui vient de créer sa maison), et d'une jeune femme, Fabian Gastelier (*l'Hôtel*, Stock). On trouvera aussi dans cette rentrée un très jeune homme, Christophe Bataille, vingt et un ans, chez un petit éditeur, Arléa (*Annam*, voir le feuilleton de Pierre Lepape).

Plusieurs autres petits éditeurs s'attachent à défendre les débutants : notons *Yasmina*, de Georges Grenetier (Critérion) ; *le Contretemps*, de Nathalie Kuperman (éd. du Griot) ; *Un long baiser*, de Clotilde Escalle, *l'Homme refusé*, de Michel Joberty, *le Mépriseur*, de Gilbert Millet (tous trois chez Manya) ; *Quelques minutes de bonheur absolu*, d'Agnès Desarthe (éd. de l'Olivier) ; *Dieu gît dans les détails*, de Marie Depussé (POL) ; *Weiser*, de Denis Lancry (Solin) ; *le Congélateur*, de Pascal Béhé (Spengler – Franck Spengler, qui dirigeait Ramsay, vient de créer sa maison) ; *l'Ombre d'une ville*, d'Elie-Pierre Sabbag (Buchet Chastel).

Chez Gallimard, un seul premier roman, *le Passé*, à la mise en page insupportable de prétention (une simple colonne au milieu de la page) et dont l'auteur se cache sous un pseudonyme, Eléna Andréas. Chez Actes Sud, *le Ventre de la fée*, d'Alice Ferney (aussi un pseudonyme). Chez Albin Michel, *l'Intendant du Bey*, de Jean Bressot. Chez Belfond, *Drôle d'hiver*, d'Agnès Lacor, et *le Dévergondage de Clotilde*, de Jean-Marie Prevel. Aux éditions du Rocher, *Barbès palace*, de Mohamed Boudjedra, et *le Serment de légèreté*, de Jérôme Boursican. Chez Calmann-Lévy, *la Bande des pas beaux*, de Corinne Bouchard, et *l'Homme empaillé*, de Pierre Ferrard. Chez Lattès, *le Grand Large*, de Christine Lapostolle.

Dans les quatorze romanciers de Gallimard, outre ceux déjà cités, on retrouvera avec plaisir Emmanuèle Bernheim, avec son style bref et précis – un bon écrivain, trop rare, qui n'en est qu'à son troisième et court livre depuis 1985 *(Sa femme)*, – Philippe Beaussant, magnifique biographe de Lully *(Héloïse)*, et Anne Wiazemsky *(Canines)* ; avec moins de plaisir, Alina Reyes, qui, depuis le succès, légèrement excessif, de son premier livre, *le Boucher*, n'arrive pas à « décoller » *(l'Amoureuse)*. On pourra lire aussi les nouveaux Catherine Lépront *(Un geste en dentelle)*, Jean-Loup Trassard *(l'Espace antérieur)*, Nicolas Bréhal *(les Corps célestes)*, Philippe Le Guillou *(le Passage de l'Aulne)*. Enfin, on verra avec intérêt comment David Di Nota *(Apologie du plaisir absolu)* et Jérôme Dumoulin *(Monsieur Bel Canto)* négocient le difficile passage du deuxième roman.

C'est chez Albin Michel qu'on trouve un deuxième roman très attendu, *le Sabotage amoureux*, d'Amélie Nothomb, vingt-sept ans, encensée l'an dernier pour son premier texte chez le même éditeur. Toujours chez Albin Michel, les deuxièmes romans de Michel Melot *(l'Ecriture de Samos)* et de Caroline Tiné *(l'Errance de Balthazar)*. Et aussi René-Victor Pilhes *(la Faux)*, Pierre Moustiers *(la Flambée)*, Thierry Ardisson (*Pondichéry*), Noëlle Loriot (*Prière d'insérer*, octobre). Chez Grasset, un nouveau Amin Maalouf *(le Rocher de Tanios-Kichk)*, Jean Schmitt *(Mes dix mille plus belles années)*, Claude Meunier *(Une figure légère)*, Elvire de Brissac *(Au diable)* et le beau texte d'une inconnue, Malika Mokeddem *(l'Interdite)*. Par ailleurs, Nicole Avril arrive chez cet éditeur avec *l'Impératrice*, une biographie d'Elisabeth d'Autriche (octobre).

Chez Flammarion, Catherine Clément *(Pour l'amour de l'Inde)* et le troisième roman d'un jeune homme prometteur, Eric Holder *(l'Ange de Bénarès)*. Un auteur Flammarion, Andrée Chédid, sera chez Calmann-Lévy en octobre *(la Femme de Job)*, tandis qu'en septembre cet éditeur attend beaucoup du nouveau Philippe S. Hadengue (*la Loi du cachalot*) et d'Anna Novac (*Un lit dans l'Hexagone*).

Chez Fayard, deux auteurs à succès, Irène Frain *(Quai des Indes)* et Madeleine Chapsal (*Rendez-vous avec moi-même*, octobre), tandis que Stock, qui a le même PDG, Claude Durand, redéveloppe sa production de fiction française avec sept romans au premier rang desquels *la Malédiction*, de Rachid Mimouni, mais aussi *le Bonheur dans le crime*, le troisième roman de Jacqueline Harpman, et un récit de Jeanne Cordelier, *la Mort de Blanche Neige*.

Toujours rigoureux, Jérôme Lindon ne publie aux éditions de Minuit, outre Rouaud, que le troisième livre de Jacques Séréna, *Lendemain de fête* (octobre), et le premier texte d'Emmanuel Adely, *les Cintres* (octobre).

Chez Laffont, où l'on n'a guère l'habitude d'une telle rigueur, on relève neuf auteurs dont Anne Bragance *(Une journée au point d'ombre)*, Maryse Condé *(la Colonie du nouveau monde)*, Frédéric Lenormand *(l'Ami du genre humain)*, Rafaël Pividal *(1994)*. Dans le même groupe d'édition, Julliard, désormais dirigé par François Bourin, accueille notamment Jack-Alain Léger *(Jacob Jacobi)* et Paul-Louis Rossi *(la Palanchin)* ; Plon, Jean-Claude Carrière *(Simon le Mage)*, Yves Salgues *(les Amants de la guerre)* et un homme qu'on annonce sous le nom de Saint-Lorge, et qui prétend révéler les coulisses du Goncourt, ce qui n'a rien, *a priori*, d'exaltant ; les Presses de la Cité, un nouveau Georges Coulonges *(les Terres gelées)*. Christian Bourgois, autrefois fleuron littéraire du groupe, fait désormais cavalier seul et propose le nouveau livre de la jeune et talentueuse Linda Lê *(Calomnies)*.

Actes Sud, qui concentre sa production sur l'étranger, propose néanmoins trois Français, Jean-Pierre Thibaudaut *(l'Orson)*, Nancy Huston *(Cantique des plaines)*, Pierre Furlan *(la Tentation américaine)* ; chez Denoël, on en compte six dont Pierre Magnan *(Périple d'un cachalot)* et Sébastien Japrisot (*Une rose blanche peinte en rouge*, octobre) ; au Mercure de France, deux, Gérard Bonal (*Hôtel des Cinq-Continents*) et Marie-Josèphe Guers *(la Petite Marquis)* ; chez Lattès, quatre dont Pascal de Duve *(Ivre de Vivre)* et le deuxième roman de Rémi Huppert *(le Voyage à Leningrad)* ; chez Belfond (Les Presses de la Renaissance sont désormais elles aussi publiées sous ce label), on retrouve Michelle Schuller *(Ciel bleu, terre noire)*, Thierry Rozo *(Comme des squales)* et on accueille Patrick Drevet, qui a quitté Gallimard *(Rires au-dessus des ravins)*. Des éditeurs plus petits témoignent de leur vitalité, et de celle du roman français, qu'ils sont nombreux à encourager. Parmi eux, bien sûr, les éditions de l'Olivier avec Claude Tardat *(Agnès K)* et POL (*Chasseurs de lumière*, de Renaud Camus), Balland (*Tristan et Juliette*, de Jean-François Griblin), le Castor astral (*la Serveuse*, de Cyrille Cahen), Climats (*Tierce personne*, de Bertrand Chambon), Fallois (*le Diable à quatre*, de Pierre Jakez Hélias, octobre), le Dilettante (*Mathilde*, de Sylvie Simon), la Différence (*Journal d'Hannah*, de Louise Lambrichs), Manya (*le Bureau des latitudes*, de Patrice Delbourg, et *le Jeune Homme dans un pays lointain*, de Gilles Plazy, novembre), Phébus (*les Ailes du tigre*, de Cédric Morgan, et *Niobé* de Jean Soublin), Ombres, avec des nouvelles de Jacques Abeille, *les Carnets de l'explorateur perdu*, Verdier (*le Corps du soldat*, de notre collaborateur Hugo Marsan), Zulma (*Sulpicia*, d'Alain Absire). Et, pour terminer sur un éditeur mythique, Corti, avec *Autobiographie d'un enfant*, de Jacques Brosse.

Josyane Savigneau

DOCUMENTS

Le socialisme en questions

La désaffection pour le politique ? Connais pas, répondent les éditeurs...

LA désaffection pour le politique est un mal qui semble épargner les éditeurs. Il suffit, pour s'en convaincre, de se pencher sur les programmes de rentrée d'un certain nombre de maisons. La période, il est vrai, peut inspirer ceux qui souhaitent réfléchir sur le sujet, à mi-chemin entre des élections législatives catégoriques et une élection présidentielle incertaine. Plusieurs auteurs se sont ainsi livrés à une analyse de la perte de crédit du Parti socialiste, de ses causes et de ses conséquences. C'est le cas de Marc Sadoun, avec *l'Identité du socialisme français* (Gallimard, septembre), de Jean-Claude Milner, avec *l'Archéologie d'un échec* (le Seuil, septembre), ou d'Eric Melchior, avec *le PS. Du projet au pouvoir. L'impossible concordance* (L'Atelier, octobre). Et la défaite du PS aux élections législatives est étudiée en détail dans *le Vote sanction*, sous la direction du politologue Philippe Habert (mort récemment), de Pascal Perrineau et de Colette Ysmal, à paraître en octobre aux Presses de la Fondation nationale de sciences politiques.

La gauche française est aussi examinée à travers les portraits de quelques-uns de ses acteurs. Flammarion publie une biographie de Jacques Delors, par Alain Rollat (octobre), et un livre consacré à *Edith Cresson. La femme piégée*, par Elisabeth Schemla (septembre). De son côté, Jean-Louis Andréani consacre un ouvrage au *Mystère Rocard* (Laffont, septembre), tandis que Jean Guisnel publie une biographie de Charles Hernu (Fayard, octobre). Ailleurs, c'est un homme politique qui prend la plume, les éditions du Rocher s'apprêtant à sortir, en septembre, un texte de Jean-Pierre Chevènement, intitulé *Réinventer la France*. Enfin, Jérôme Clément fera paraître, en octobre, des *Lettres à Pierre Bérégovoy*, chez Calmann-Lévy.

Le reste du paysage politique fait également l'objet de commentaires avec *Rastignac se rebiffe*, de Hugues Dewavrin (Lattès, octobre), *la Droite va-t-elle détruire la France ?*, de Alain Griotteray (Le Rocher, septembre), ou *le Défi politique des écologistes*, de Guy Konopnicki (Le Rocher, septembre). Faisant référence au politique encore, on trouvera le second tome de *la Saga des Servan-Schreiber*, d'Alain Rustenholz et Sandrine Treiner (Le Seuil, octobre), *les Grâces de Dieu. Le scandale des grâces présidentielles*, de Didier Gallot (Albin Michel, septembre), et *la Fête des maires*, de Jean-Michel Gaillard et Catherine Rambert (Lattès, septembre).

Parallèlement, quelques titres sont consacrés au service de l'Etat, notamment *Service public, une réponse pour l'avenir*, de René Leguen (Scandéditions, octobre), et *l'ENA comme si vous y étiez*, d'Irène Bellier (Le Seuil, septembre), ainsi qu'à l'immigration : *l'Immigration en questions*, de Jacques Barou et Le Huu Khoa (L'Harmattan), *la Famille, creuset de l'immigration*, de Christian Jelen (Laffont, octobre), ou *Clandestine*, d'Anne Tristan (Stock, septembre).

Les problèmes du monde rural sont, quant à eux, abordés par des ouvrages aussi différents que *l'Homme de terre*, d'Eric Fottorino (Fayard, octobre), *le Retour des paysans*, de Denis Lefèvre (Cherche-Midi, octobre), ou *l'Evangile dans le monde rural*, de Bernard Pasquier (Desclée de Brouwer, septembre). Ceux de l'univers médical le sont à travers la *Lettre ouverte à ceux qui n'ont pas une santé de fer et un portefeuille bien garni*, de Jean-Paul Escande (Albin Michel, septembre), *le Silence des médecins*, d'Eric Favereau (Calmann-Lévy, octobre), *Vive l'hôpital*, de Monique Brossard-Legrand (Lattès, septembre), *Touche pas à mon Koteka. La journée d'un médecin psy de quartier*, d'Hubert Magal (Payot, octobre), *A la vie à la mort. Médecin par temps d'épidémie*, de Jacques Lebas (le Seuil, octobre), *Cancer, sida et société*, sous la direction de Gabriel Bez et Claude Jasmin (ESF, octobre). Certains ouvrages entrent dans le monde de la psychiatrie, comme *Dinausor man*, de l'Américaine Susan Bauer (Calmann-Lévy, septembre).

Des phénomènes de génération sont analysés dans *Nos trente ans*, de Sophie Grassin et Gilles Médioni (Lattès, septembre), et *Génération galère. Les 18-25 ans dans la tourmente*, de Gérard Bardy (Albin Michel, octobre). Parmi les multiples ouvrages consacrés à l'éducation, beaucoup abordent les malaises du système français. C'est le cas, notamment, de *la Violence dans les lycées*, de Patrick Braun (Mercure de France, octobre), *Du bizutage, des grandes écoles et de l'élite*, d'Emmanuel Davidenkoff et Pascal Junghans (Plon, septembre) et *Quand les profs craquent*, de Maurice Maschino (Laffont, septembre).

En matière de religions, notons la prochaine parution de *l'Etoile et la Croix. Jean-Paul II-Israël : l'explication*, d'Henri Tincq (Lattès, septembre), des *Religieuses*, de Marc Leboucher (Desclée de Brouwer, septembre), et de *Ethnologie des prêtres*, de Pascal Dibie (Grasset, octobre). Une biographie a aussi été consacrée à Mère Térésa, par Frédéric Lenoir et Estelle Saint-Martin (Plon, septembre), tandis que d'autres titres permettront aux lecteurs de mieux connaître des personnalités comme Jean Lacouture, dont le portrait a été brossé par Sylvie Crossman (Balland, septembre) – signalons que Jean Lacouture et Dominique Chagnollaud publieront, en octobre, *le Désempire*, chez Denoël, – Louise Brooks, racontée par Barry Paris (PUF, octobre), Yves Saint Laurent, par Laurence Benaïm (Grasset, septembre) ou Billy Wilder, qui a écrit une autobiographie intitulée *Et tout le reste est folie* (Laffont, octobre).

Enfin, les bouleversements géopolitiques, la montée des nationalismes et la situation intérieure de certains pays ont inspiré plusieurs livres. L'ancien bloc de l'Est et l'ex-empire soviétique, en particulier, suscitent l'intérêt avec *A l'Est, les nationalismes contre la démocratie ?*, d'Alain Gresh (Complexe, octobre), *la Tour de Babel, souvenirs d'une République démocratique allemande*, de Hans Mayer (PUF, septembre), *l'Etat de toutes les Russies*, sous la direction de Marc Ferro (La Découverte, septembre), ou *les Mots pour comprendre la Russie*, d'Alexandre Adler (Plume, octobre).

A propos du conflit somalien, Stephen Smith a écrit *le Piège somalien. La guerre perdue de l'humanitaire* (Calmann-Lévy, septembre) et Jean-Pierre Campagne, *Dépêches de Somalie* (le Seuil, octobre). D'autres regards sur ce qui se passe en dehors de nos frontières sont proposés par Jean-Claude Pomonti avec *les Petits Chiffonniers de Phnom-Penh* (Fayard, octobre), Bill Bryson, avec *Motel blues* (Belfond, septembre), ou Francesco Maiello, avec *Sur l'Italie* (L'Aube, septembre).

R. R.

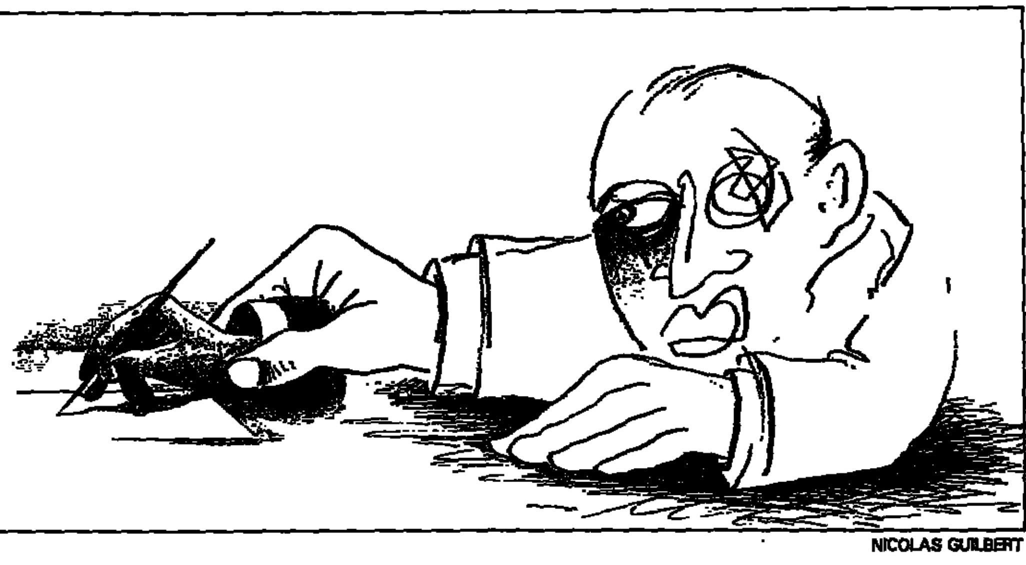
La semaine prochaine, la suite de cet inventaire – non exhaustif – de la rentrée littéraire avec les sciences humaines et l'histoire.

Les vérités du faux

Nombre d'historiens s'interrogent aujourd'hui sur les documents falsifiés. Parce qu'ils sont – paradoxe – source de progrès pour la critique historique

FAUSSAIRES ET CRITIQUES
Créativité et duplicité chez les érudits occidentaux
d'Anthony Grafton. Traduit de l'anglais par Marielle Carlier. Les Belles Lettres, coll. « Histoire ». 163 p., 100 F.

LA DONATION DE CONSTANTIN
Sur la donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère
de Lorenzo Valla. Préface de Carlo Ginzburg, traduit du latin et commenté par Jean-Baptiste Giard. Les Belles Lettres, coll. « La roue à livres », 151 p., 100 F.


NICOLAS GUILBERT

Beaucoup d'historiens semblent aujourd'hui fascinés par les faux et les faussaires. Ou, à tout le moins, ils jugent nécessaire de s'interroger sur les raisons qui, en un moment donné, font accepter comme authentique un document inventé.

Comment comprendre cet intérêt qui rejoint l'attention portée sur les faux artistiques et sur les fraudes scientifiques (1)? Une première raison tient aux doutes qui ont saisi l'histoire après la mise en question radicale de sa capacité à dire le vrai. Face aux défis post modernes qui tiennent l'histoire pour une *« fiction-making operation »* (l'expression est de Hayden White) tout à fait impuissante à faire connaître des réalités extérieures et antérieures au discours, étudier les faux est une manière, peut-être paradoxale ou ironique, de réaffirmer que l'histoire est un savoir vérifiable et contrôlable. Faire leur histoire est, en effet, montrer que la critique historique peut reconnaître les supercheries et désigner les faussaires.

Une seconde raison de l'intérêt pour le faux vient de notre présent. Réécritures, dissimulations et négations de l'histoire y ont été, y sont encore monnaie courante. Contre ces entreprises qui, en trahissant la vérité, assassinent la mémoire, les historiens ont à cœur de rappeler, avec Pierre Vidal-Naquet, que leur premier terrain est *« le terrain de l'histoire positive,* wie es eigentlich gewesen, *comment les choses se sont effectivement passées, selon la formule, au siècle dernier, de Ranke, un terrain où le vrai, tout simplement, s'oppose au faux, indépendamment de toute interprétation »* (2).

Le premier propos du livre d'Anthony Grafton, professeur à Princeton et grand historien de l'humanisme, est d'établir une chronologie et une typologie des faux historiques. Leur premier âge d'or, entre les IVe et IIe siècles avant J.-C., lie la production de faux en tout genre, la constitution de bibliothèques « universelles », sur le modèle de celle des Ptolémées à Alexandrie, et les premiers pas de la critique philologique. Les faux ont alors plusieurs usages : attester l'antiquité des cités et des sanctuaires ; satisfaire, en multipliant les apocryphes (désignés en grec comme *nothoi*, bâtards), la demande en œuvres littéraires ; fonder sur l'ancienneté prétendue d'un texte révélé une supériorité philosophique (c'est le cas avec les épicuriens et les pythagoriciens) ou religieuse (ainsi chez les prêtres égyptiens et babyloniens ou chez les érudits juifs). C'est à cette dernière catégorie qu'appartient la *Lettre d'Aristée*, probablement écrite au IIe siècle avant J.-C., qui entend démontrer l'autorité de la Bible des Septante et que Grafton tient pour *« le faux le plus complexe peut-être qui nous ait été conservé »*.

Dans sa chronologie de longue durée, il retient trois autres temps forts. Le Moyen Age, d'abord, avec les nombreux faux juridiques destinés à établir un droit de possession ou un privilège. La *Donation de Constantin*, rééditée au VIIIe siècle pour établir le pouvoir temporel du pape à Rome et dans l'empire d'Occident, en est l'exemple le plus achevé. La Renaissance, ensuite, avec, comme faussaire emblématique, le dominicain Giovanni Nanni qui, sous le nom d'Annius de Viterbe, s'est fait l'éditeur et le commentateur de multiples fragments et ouvrages d'historiens anciens. Au XVIIIe siècle, les faux abandonnent les langues anciennes pour les témoignages littéraires en langue vulgaire : ainsi les poèmes du prêtre de Bristol Thomas Rowley, « découverts » par Thomas Chatterton, ou les chants du barde Ossian dus à James Macpherson.

La seconde idée qui porte le livre d'Anthony Grafton est plus discutable. Pour lui, en effet, les mobiles et les moyens du faux demeurent identiques tout au long de l'histoire. Les raisons des faussaires renvoient à des motifs universellement partagés : l'ambition littéraire ou sociale, le plaisir de tromper, la volonté de justifier une opinion ou une croyance. De la même manière, l'accréditation du faux implique toujours que le faussaire puisse *« imaginer deux choses : comment le texte se serait présenté à l'époque où il aurait été écrit et ce que le temps en aurait fait au moment de sa découverte »*. Respecter la première exigence conduit à l'utilisation de genres anciens, d'archaïsmes linguistiques, d'écritures oubliées ; se conformer à la seconde porte à imiter de possibles détériorations matérielles et à accumuler les détails sur la découverte et l'histoire du document un temps perdu et heureusement retrouvé.

Si ces données constituent bien des constantes obligées, il n'en reste pas moins que les conditions de possibilité d'un faux ne peuvent être séparées des traits propres à la configuration de savoir dans laquelle il s'inscrit. Le régime d'assignation des textes, les modalités de la preuve, les fonctions attribuées à l'écrit sont autant de variables qui, plus qu'un répertoire psychologique supposé immuable, gouvernent l'élaboration de documents inauthentiques. On peut donc lire le livre de Grafton sans nécessairement partager sa perpective continuiste et, en composant autrement le matériau qu'il propose, faire surgir, à la manière des historiens des sciences (3), les discontinuités qui commandent les modes de production du faux.

Anthony Grafton nous y invite d'ailleurs lui-même, en soulignant les dépendances réciproques qui existent entre la fabrication des faux et les progrès de la critique. Ce sont souvent les mêmes hommes qui sont, tour à tour, faussaires et critiques. Ainsi Erasme, impitoyable censeur des textes apocryphes et auteur du *De duplici martyrio*, un faux traité de saint Cyprien, inséré dans la quatrième édition de ses œuvres, qui expose un christianisme humaniste de tonalité fort érasmienne. Ainsi Annius de Viterbe, grand faussaire devant l'Eternel et *« le premier théoricien vraiment moderne de la critique »*. Cette duplicité, vécue à l'échelle individuelle, s'enracine dans un échange d'exigences : la critique aiguise ses procédures au contact de faux de plus en plus coriaces et, en retour, les progrès des techniques érudites obligent les falsificateurs à une plus grande subtilité.

La traduction du célèbre texte de Lorenze Valla, publié en 1441, *Sur la Donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère*, que Jean-Baptiste Giard vient de donner dans la jolie collection « La roue à livres » des Belles Lettres, constitue une démonstration exemplaire de cette circularité. Le discours rédigé par Valla alors qu'il est au service du roi Alphonse d'Aragon, déploie trois catégories d'arguments. Historiques : il est invraisemblable que l'empereur ait remis ses Etats au pape et que celui-ci les ait acceptés. Documentaires : il n'y a aucune trace de la supposée donation dans les inscriptions, sur les monnaies ou chez les historiens contemporains. Philologiques : la langue du document fourmille d'anachronismes linguistiques.

De là, une conclusion sans appel et toute politique, abruptement adressée au pape : *« As-tu l'intention de dépouiller de leurs villes rois et princes d'Occident, de forcer ceux-ci à te verser des tributs annuels ? Est-ce ton ambition ? Pour ma part, j'estime au contraire plus juste de laisser les princes te dépouiller de ton empire tout entier. Car cette Donation d'où les souverains pontifes veulent tirer leur droit fut également inconnue de Sylvestre et de Constantin. »* Comme le souligne Carlo Ginzburg dans sa préface à la traduction française, *« l'autorité du passé, construite par une culture d'antiquaires, de vulgarisateurs, de fabricants de copies (et de faussaires), pouvait créer les prémisses pour une attaque sans précédent contre le principe d'autorité. »*

Les travaux récents sur le faux doivent être compris comme une contribution originale à une histoire de longue durée de la tradition savante. A chacune de ses étapes (la science humaniste, l'érudition antiquaire, la philologie du XIXe siècle), la critique stimule l'habileté des falsificateurs, prompts à se saisir de ses techniques et de résultats pour donner une plus forte authenticité à leurs supercheries. Mais à chaque fois, aussi, les tromperies sont démasquées, et les faussaires confondus. Le constat a de quoi conforter les historiens – et, peut-être, rassurer leurs lecteurs.

Roger Chartier

(1) Rappelons le catalogue de la grande exposition du British Museum, *Fake? The Art of Deception*, sous la direction de Mark Jones, Londres, British Museum Publications, 1990, ou, en histoire des sciences, le livre classique de Vayson de Pradenne, *les Fraudes en archéologie préhistorique*, 1932, réédition J. Millon, 1992, et celui de William Broade et Nicholas Wade, *la Souris truquée. Enquête sur la fraude scientifique*, 1982, traduction française aux Editions du Seuil, 1987.

(2) Pierre Vidal-Naquet, *les Assassins de la mémoire. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Editions La Découverte, 1987.

(3) Voir, à titre d'exemple, l'étude des différences (techniques, épistémologiques, institutionnelles) qui séparent la production et le dévoilement de deux faux préhistoriques majeurs, la mâchoire de Moulin-Quignon et le crâne de Piltdown, dans Claudine Cohen, « le Faux en préhistoire », in *les Conférences de la Société philomatique de Paris, II*, 1992, pp. 93-1177.

L'Eglise écartelée

Alphonse Dupront souligne son ambivalence entre l'ici-bas et l'au-delà

PUISSANCES ET LATENCES DE LA RELIGION CATHOLIQUE
d'Alphonse Dupront. Gallimard – le Débat. 116 p., 70 F.

« Toute tentative d'entr'apercevoir latences et puissances de la religion catholique en notre moment d'histoire se condamnerait au partiel ou à l'abstrait si elle ne gardait pas, à l'arrière-plan des événements contemporains et en sourde correspondance avec eux, le diffus d'un bimillénaire vécu. »

En crise, le catholicisme d'aujourd'hui ? Sans doute. Mais, *« en fait, les siècles du catholicisme ont assumé crise sur crise. Rien de moins stable, de moins figé aussi que l'incarnation par des sociétés d'hommes de cette religion révélée. La crise est l'élément normal, et peut-être providentiel, de sa continuité. »*

Ces deux phrases donnent le ton du recueil d'articles du grand historien anthropologue Alphonse Dupront, disparu en 1990, que nous livre aujourd'hui la revue *le Débat*. L'absence de toute référence à une première publication de ces essais, pour le moins surprenante chez un grand éditeur, ajoute à l'étrangeté fascinante d'Alphonse Dupront. L'acuité et l'actualité de son approche phénoménologique, qui se veut innocente de toute théologie, demeurent néanmoins. Autour de questions graves, qui pouvaient être autant de brûlots polémiques, le vieux maître propose des lectures apaisées : *« Ces réflexions,* insiste-t-il, *n'ouvrent pas procès. »*

Deux volets dans son analyse. D'une part, une approche proprement historique de la façon dont, au long des siècles, l'Eglise a conquis sa liberté vis-à-vis des puissances temporelles puis a été saisie, travaillée de l'intérieur, par la sécularisation. D'autre part, se situant au terme, l'observateur de la fin du XXe siècle dégage trois voies d'un ressourcement possible en fonction des inquiétudes spirituelles qu'il détecte parmi ses contemporains : la Parole, l'Autre et le Sacré.

A travers bien des combats, l'Eglise s'est libérée des puissances temporelles en se faisant elle-même puissance temporelle. *« Rien ne sert de se voiler la face devant le scandale : la romanité aura fait l'Eglise libre. »* Le fait même que l'on puisse s'indigner de ce que le Vatican *« reste silencieux »* face à tel crime contre l'humanité témoigne de son autorité singulière.

Libérée institutionnellement du siècle, l'Eglise y est revenue par d'autres voies, comme si le prix à payer pour sa survie était de nier ce que les uns appellent son ambivalence, les autres son mystère. Dans les siècles modernes, on a eu tendance à faire du clerc un serviteur de la société et l'on a émietté en salut individuel la grande attente parousique du retour du Christ. *« L'individualisme y a gagné en apparence d'absolu, mais dans cette hypertrophie déracinante, le corps de l'Eglise s'est défait. »* La sécularisation conduit en fait à un absolu de l'ici-bas : l'idée de résurrection et cette prétention insensée exprimée dans le mystère pascal (la mort redevient vie) est blasphématoire pour la société moderne.

Sécularisation et désacralisation

Mais ce n'est pas tout. Le siècle devenant son propre absolu, il s'approprie ou élimine le sacré. Surtout s'il survient sous forme d'une *« religion populaire »* qu'il convient, pour l'Eglise moderne, de purifier afin de la rendre conforme à la religion institutionnelle. Sécularisation et désacralisation ont marché d'un même pas. Sans doute, commente Dupront, qui cherche à comprendre et non à polémiquer, *« la pastorale l'exigeait ». « Mais jusqu'où l'Eglise, dans cette assimilation évangélique au monde, a-t-elle pu garder la grâce d'ambivalence, c'est-à-dire d'être, en même temps que d'ici-bas, société de l'au-delà ? »*

Car *« le sacré est besoin de l'homme »*, affirme encore Dupront, qui en invoque de multiples signes dans nos sociétés contemporaines. L'anthropologue montre aussi la place anarchique prise par le corps dans nos sociétés tandis que le culte, dans son exigence d'être toujours plus *« en esprit et en vérité »*, se schématise à l'extrême autour de la seule parole, éliminant les gestes et les mouvements du corps. *« Entre un individualisme mystique d'un rayonnement nécessairement étroit et une praxis sécularisée, décalque estompé d'une sotériologie* (1) *de salut commun et de plus en plus nourrie d'élans et de ferveurs émotivo-affectives, l'Eglise catholique moderne se retrouve singulièrement appauvrie dans sa puissance thérapique d'une vie de religion. »*

Pour paraphraser le titre de ces essais, la puissance de salut de la religion catholique, que le théologien présente comme pleinement donnée à l'origine et que l'historien analyse comme diversement cultivée au long des siècles, reste « latences » pour l'observateur du contemporain.

Michel Sot

1) Doctrine du salut par un rédempteur.

La saga des hobos

Suite de la page 19

Ouvriers rebelles épris de liberté et exploités dans un système économique sauvage, souvent considérés comme criminels potentiels, alors qu'ils ne sont coupables que de resquillage ou de chapardage, les hobos se vivent comme des parias et des hors-la-loi, défiant l'ordre et méprisant la sécurité des *« casaniers »*. Travailleurs sans patrie, ils élargissent la frontière d'un pays-continent en construction. Habitués à se débrouiller seuls, ils sont individualistes et peu enclins aux stratégies collectives. Aussi les mouvements syndicaux et politiques ont-ils du mal à s'implanter parmi ces hommes qui, souvent, n'adhèrent que par commodité, là où les organisations ont la réputation de contrôler l'embauche. Cela ne tient que le temps d'une saison. Qu'est-ce qui les pousse à toujours partir ? De multiples raisons, selon Nels Anderson : socio-économiques (l'état du marché du travail, le chômage, les discriminations, raciale ou nationale) ; psychologiques (l'inadaptation au monde industriel, *« les défauts de personnalité »* ou *« les crises de la vie privée »*) et aussi ce vertige du voyage que le romantisme allemand désignait sous le nom de *Wanderlust*. Explications multiples, en partie normatives. Observateur sensible d'un monde qu'il connaît de l'intérieur, Nels Anderson réfléchit parfois les jugements et les attentes des philanthropes de Chicago qui ont financé son travail.

Mais, en dépit de ce *« conflit des regards »* évoqué par Olivier Schwartz – dont les réflexions éclairent utilement l'ouvrage, – la richesse et la précision de cette enquête sont stupéfiantes. Park, réputé *« avare de louanges »*, ne s'y est pas trompé : *The Hobo*, publié en 1923 par l'université, est considéré, à juste titre, comme l'un des grands textes de l'Ecole de Chicago, et il est heureux que, soixante-dix ans après, on puisse enfin le lire en français. Toutefois, cette reconnaissance ne va pas toujours sans contresens. A ceux qui voulaient voir dans sa démarche un modèle d'*« observation participante »*, l'auteur, dans sa préface à une réédition de 1961, rétorquait : *« Pour utiliser une expression hobo, préparer ce livre fut un mode de « débrouille », une façon de gagner ma vie au moment où je faisais ma sortie. »* Irrécupérable en somme, cet homme, lucidement dedans et dehors.

Nicole Lapierre

Les secrets de l'essor vénitien

ESPACE, POUVOIR ET SOCIÉTÉ A VENISE A LA FIN DU MOYEN AGE
d'Elisabeth Crouzet-Pavan. Préface de Pierre Toubert. Ecole française de Rome. 2 vol., 1094 p., 700 F.

Comment Venise réussit-elle, presque seule en Italie et même en Europe, à devenir un véritable Etat tout en demeurant une cité aux institutions républicaines ? Pour répondre à cette question, Elisabeth Crouzet-Pavan a été consciente qu'il fallait décrypter même les témoignages apparemment anodins. Elle nous introduit dans les coulisses d'un monde largement inexploré, ces quatorzième et quinzième siècles au cours desquels Venise parvint à prendre sa forme politique et urbaine à peu près définitive. Cette étude contribue à nous faire comprendre la parabole entière du destin vénitien, grâce à une analyse originale de cette phase de mutation qui fut en même temps celle du processus fondateur d'une capitale.

L'ouvrage retrace l'essor de la grande ville à travers son implantation matérielle et la lente conquête de son propre sol. D'un bout à l'autre de sa vaste enquête, Elisabeth Crouzet-Pavan nous fait dépasser le spectacle des assèchements, pourtant décisifs, et des différentes formes de l'aménagement urbain.

Son travail n'étudie pas pour eux-mêmes les techniques d'occupation de la lagune, les réglementations de la vie quotidienne ou même les projets d'embellissement architectural. C'est bien plutôt le dialogue entre les hommes et leur écosystème qui est reconstitué, et la démarche globale d'une société. On voit ses structures s'agencer et progresser de façon organique, et se constituer une identité culturelle et symbolique. En étudiant les interactions entre l'espace de vie et la volonté d'y établir une cohabitation ordonnée, ce beau livre décrit tout un ensemble de paysages humains, dont le personnage principal est la société vénitienne en plein essor.

Mais ici, à la différence de tant de travaux monocordes, cette société est retrouvée à chaque pas de façon vivante, aux prises avec la propriété des biens et leur transmission, la régulation et l'utilisation de l'eau, les cérémonies civiques ou religieuses, les jeux communautaires. Elisabeth Crouzet-Pavan fait comprendre que la maîtrise de la violence, des infractions morales ou du luxe, est soumise à la logique de l'espace tout autant que l'aménagement des périphéries urbaines ou la police des lieux publics.

Ouvrage d'histoire, ce livre est en même temps une enquête d'actualité par les éclairages fournis sur les usages et les comportements vénitiens. Finalement, comprendre Venise exige d'étudier un vécu parfois prosaïque, mais toujours passionnant.

Alberto Tenenti

Une Anglaise bien tranquille

Auteur de nombreux romans policiers, P. D. James mène une vie ordonnée. Son dernier ouvrage flirte avec la science-fiction

LES FILS DE L'HOMME
(The children of men)
de Phyllis Dorothy James.
Traduit de l'anglais
par Eric Diacon,
Fayard, 366 p., 120 F.

Il doit y avoir, dans l'eau du thé, une substance propre à inspirer des récits machiavéliques aux dames anglaises. Quelle explication donner, autrement, à l'existence d'une si vaste palette de reines du crime outre-Manche? Parmi elles, et en bonne place, trône Phyllis Dorothy James, soixante-treize printemps, baronne de Holland Park et auteur, en trente ans, de treize ouvrages dont aucune maison d'édition raisonnable ne refuserait d'acheter les droits, si l'occasion s'en présentait.


ULF ANDERSEN/GAMMA

P.D. James : une « romancière sérieuse ».

Car le succès n'est pas un vain mot pour celle que l'on appelle familièrement « P. D. » James, passée maîtresse dans l'art de combiner élégamment l'intrigue policière, la littérature et l'analyse psychologique. Depuis *A visage couvert* jusqu'à *Par action et par omission*, c'est de cette étoffe serrée qu'a été fait le corps de son œuvre au fil d'histoires denses et machiavéliquement élaborées, agrémentées d'un filet de sang – juste ce qu'il faut pour ne pas basculer dans le mauvais goût, mais suffisamment pour faire frissonner. A la voir dans le cadre douillet de sa maison londonienne, P. D. James n'offre pourtant pas le visage que l'on pourrait attendre d'un auteur capable d'imaginer des scénarios aussi perfectionnés dans l'horrible. Est-ce bien elle, cette aimable personne qui évolue dans un cadre orné de canapés à fleurs et de bibelots, suivie d'un matou blanc à la mine de notable? Est-ce bien l'auteur de *l'Ile des morts* qui fait visiter son petit bureau avant de passer à la cuisine pour préparer le café dans de grosses tasses familiales?

A l'image de sa demeure, la vie de P. D. James est bien rangée. La dame affiche, en tête de sa biographie officielle, ses qualités de mère et de grand-mère, avant d'indiquer, en fin de *curriculum vitae*, qu'elle n'aime rien tant que marcher à pied, visiter des églises, lire et regarder la télévision. Entre les deux figure une imposante liste de titres et de fonctions, signalant qu'elle est, entre autres, membre de la Société royale de littérature, gouverneur de la BBC et qu'elle fait partie de la commission liturgique de l'Eglise d'Angleterre.

Une lady chez les lords

Une lady, donc, qui siège à la Chambre des lords, *«sur le banc des indépendants»*, précise-t-elle. Veuve d'un médecin qu'elle avait épousé, à vingt et un ans, *« sous les bombardements »*, elle est entrée dans la vie professionnelle au lendemain de la seconde guerre mondiale, par nécessité plutôt que par vocation. Son mari étant réchappé invalide des combats, elle a trouvé un poste dans l'administration de la santé publique, puis aux affaires criminelles du ministère de l'intérieur, lieu où naquit peut-être son intérêt pour l'univers troublant des meurtriers.

Lequel penchant ne laisse aucune place à l'anarchie, tant s'en faut. Ses goûts littéraires vont vers les histoires structurées, avec *« un début et une fin »*, d'où son admiration pour l'œuvre de Jane Austen. L'importance de la trame lui paraît telle qu'elle passe au moins autant de temps à charpenter ses ouvrages qu'à les écrire. Pour elle, le roman policier a le mérite de *« restaurer une forme d'ordre à partir d'un désordre »*, grâce aux conventions qui sont l'apanage de cette forme littéraire. P. D. James aime être perçue comme une *« romancière sérieuse »* et se réjouit de ce que *« certaines femmes, en Angleterre, aient fait du roman policier un genre honorable »*. A l'entendre, les femmes seraient moins violentes et plus sensibles aux personnes, aux lieux, aux ambiances. Derrière cette image d'Epinal, se profile sa propre minutie à décrire les personnes et les lieux, même si l'on peut douter que l'atmosphère de ses romans, pour n'être pas brutale et sanguinolente, soit dépourvue de violence.

Ce qui n'empêche pas Adam Dalgliesh et Cordelia Gray, ses détectives vedettes, de se comporter comme des humanistes raffinés, le premier étant même supposé s'être taillé une jolie réputation de poète. Les régions dans lesquelles ils évoluent se situent toujours en Angleterre, car leur créatrice veut connaître chaque pouce de terrain avant de planter son décor. Sans compter, souligne-t-elle dans un demi-sourire, qu' *« un détective anglais ne peut pas enquêter hors de son pays, ce ne serait pas vraisemblable »*.

La vraisemblance est un maître mot, y compris lorsque l'auteur se lance, pour la première fois, dans une histoire proche de la science-fiction. *Les Fils de l'homme* projette le lecteur dans l'Angleterre de l'an 2021, une sinistre époque où non seulement la famille royale semble avoir disparu corps et biens, mais où, en plus, les citoyens n'ont pas mis au monde un seul enfant depuis vingt-cinq ans. L'intrigue, qui met en scène un tyran, un universitaire grognon et un groupuscule d'illuminés, se terminera par la naissance d'un bébé.

Si l'histoire manque parfois d'originalité dans sa facture – notamment lorsque P. D. James y fait allusion à une régression de la société vers des comportements moyenâgeux ou sauvages, recette classique de la science-fiction, – elle n'en est pas moins habilement construite, effrayante dans les perspectives qu'elle ouvre et souvent féroce. Ainsi des allusions pessimistes aux années 90, ou de la description d'un pays rendu à la nature, faute d'habitants. A faire frémir les écologistes les plus endurcis. Les adeptes de P. D. James première manière et de ses détectives solitaires peuvent toutefois dormir tranquilles : la baronne de Holland Park est en train de concocter une nouvelle aventure d'Adam Dalgliesh.

Raphaëlle Rérolle

Ikku cru

A PIED SUR LE TOKAIDO
de Jippensha Ikku.
Traduit du japonais
par Jean-Armand Campignon.
Ed. Philippe Picquier,
335 p., 330 F.

Jippensha Ikku (1) a commencé à se faire un nom en écrivant des livres satiriques, dont l'un au moins lui valut, en 1804, une condamnation aux fers pour avoir présenté des personnages historiques de manière par trop insolemment parodique, et des « livres plaisants », genre dont le but était de décrire la vie et le comportement des courtisanes avec leurs clients dans les quartiers de plaisir des grandes villes.

Ces œuvres sont maintenant rentrées dans l'ombre. Il n'est plus guère connu que pour un texte qui a établi un genre nouveau, le *kokkeibon*, ou livre drolatique. Son contemporain et cofondateur du genre, Shikitei Samba, s'occupait de descriptions minutieuses de ses compatriotes lors de leurs conversations hilarantes chez les barbiers ou dans les bains publics ; Ikku choisit de suivre la veine des guides de voyage, dont le très renommé *Guide des lieux célèbres du Tôkaidô* publié en 1658.

Il présente lui aussi dans son *Tôkaidô hizakurige (A pied sur le Tôkaidô)* deux personnages qui font le voyage par la Route de la Mer de l'Est, mais il remplace les poèmes et les descriptions des spécialités régionales par les aventures vécues en chemin. Les deux voyageurs du recueil deviennent deux individus goinfres, ribauds et hâbleurs qui se mettent en route afin de voir comment peuvent survivre dans leurs basses provinces les balourds qui n'ont pas eu l'esprit de naître dans le seul endroit où il le faut, la Ville, Edo.

La convention littéraire n'est certes pas nouvelle, mais elle est traitée avec efficacité : les deux compères seront régulièrement bernés dans leurs tentatives de jouer au plus fin avec ceux qu'ils prennent pour des rustauds.

Le lecteur ne sera donc pas désappointé s'il désire un aperçu, avec force épisodes burlesques avoisinant parfois le vulgaire le plus cru, de ce qu'était au début du XIX° siècle, le voyage à pied entre Edo et Kyôto puis Osaka. *A pied sur le Tôkaidô* est une amusante présentation d'un Japon encore peu connu en Occident malgré les nombreux travaux consacrés à cette époque.

Cependant, le livre drolatique, genre totalement populaire, ne vise qu'à satisfaire au plus vite le besoin de rire. Que l'on n'y cherche pas d'intrigue construite, de caractérisation psychologique des personnages ou d'idées sur un thème social ou autre. Ikku tire à la ligne en épisodes décousus, sans grand souci de cohérence, surtout lorsqu'il mène ses deux imbéciles d'Osaka jusqu'à l'extrême sud du Japon, chapitres que le traducteur – *« sage mesure »* comme il l'écrit dans son avant-propos – a épargnés au lecteur car l'inspiration s'épuise et *« la progression des compères sent la marche forcée »*. En effet, et avant même leur arrivé à Osaka.

Autre particularité du genre drolatique et de la littérature populaire de l'époque d'Edo en général, la difficulté de la langue, où jeux de mots, doubles et triples sens, allusions en tout genre, constructions relâchées et argot pullulent à chaque page. Le texte d'Ikku n'est plus accessible aux lecteurs japonais de maintenant que dans des éditions portant une adaptation en langue moderne et fourmillant de notes explicatives. Le traducteur a su, en une expression verveuse à souhait, rendre dans la langue drue et gaillarde qui convenait en la circonstance le foisonnement comique de l'original japonais.

Jean Cholley

(1) Et non Ikkû, comme il est écrit sur la couverture et la page de titre de l'ouvrage présenté en traduction.

Etudes de femmes

Un recueil de nouvelles de Doris Lessing qui allie, avec subtilité, compassion et cruauté

NOTRE AMIE JUDITH
de Doris Lessing.
Traduit de l'anglais
par Marianne Véron,
Albin Michel, 326 p., 130 F.

Tendre et sarcastique Doris Lessing! Ce que l'auteur du *Carnet d'or* (prix Médicis étranger 1976) et des *Enfants de la violence* nous livre, une fois de plus, dans ce superbe recueil de nouvelles, c'est un alliage subtil et dérangeant : une compassion étonnante pour tous les paumés, les déçus, les déchus, les *« bohémiens »* qui nous entourent, doublée d'un ricanement constant où l'on perçoit cette pointe de cruauté si typique des vieilles dames anglaises, un rire sec qui résonne comme un avertissement : l'auteur n'est jamais dupe! C'est là le privilège des romanciers. Pouvoir souffrir avec leurs personnages tout en les regardant souffrir. Malmener leurs lecteurs, en se postant là où on ne les attend pas. Au fond, Doris Lessing se profile tout entière derrière Victoria Carrington, l'héroïne de l'un de ces textes, une star vieillissante qui sous *« l'écorce peinte de son maquillage »* revoit le monde et sa vie et dont *« les yeux étincellent discrètement d'une compréhension amusée »*.

Les thèmes de ces dix-huit nouvelles, dont l'édition originale anglaise date, pour une moitié, des années 1963-1964 et, pour l'autre, de 1972, n'ont pourtant rien d'« amusant ». La décrépitude physique et sociale, l'abandon, le deuil, la fin de la vie, l'agonie, l'ambiguïté des relations entre hommes et femmes, la vie sans amour, *« mécanique »*, les désillusions politiques, les luttes de pouvoir, les clivages sociaux et raciaux, les interrogations religieuses : on trouve ici, comme en condensé, les sources d'inspiration principales de Doris Lessing, qui sont souvent des échos de sa vie – l'enfance en Rhodésie, la découverte du colonialisme et du racisme, l'engagement communiste, les difficultés de la vie conjugale, sans oublier, bien sûr, la solidarité féminine.

A cet égard, certaines de ces nouvelles sont d'extraordinaires études de femmes. Femmes fanées, ratatinées, décolorées, oubliées le plus souvent, leurs silhouettes pathétiques s'impriment dans la mémoire, comme celle de la buveuse d'absinthe de Degas.

Personnages types

C'est Mme Fortescue, la vieille prostituée qui nous dévisage, *« en faisant cligner ses yeux où le maquillage a coulé »* tandis que *« sa cigarette calée entre le pouce et l'index à vingt centimètres de sa bouche* [parsème] *de cendres* [sa] *robe de chambre rose vif »* ; c'est cette *« toquée »* de Hetty, la vieille chiffonnière vagabonde, qui parcourt les rues de Londres avec son landau rouillé, et mange avec son chat les pigeons que celui-ci lui rapporte ; c'est Victoria Carrington encore, examinant son visage d'actrice *« récuré, nu comme une table de jeu ou un parquet de bois »*, *« tellement usé (...) du fait de sa disponibilité permanente pour changer d'expression, (...) qu'il ressemble presque à un accessoire accroché au mur d'une loge en attendant de servir »*.

Il arrive que Doris Lessing choisisse des modèles plus jeunes, plus pimpants. Mais ceux-ci gardent alors toute leur épaisseur de mystère. D'où ces portraits « en creux » : celui de Judith, l'intellectuelle raisonnable et secrète qui refuse de mettre sa beauté en valeur et dissimule sa vie amoureuse pour mieux la maîtriser, ou celui de Freda, que son mariage récent n'empêche pas, chaque matin, de se livrer, avec son frère, à une communion clandestine et incestueuse. Par quelque raffinement diabolique, Doris Lessing parvient même à nous faire entrevoir la figure du malheur, du « ratage », derrière la promesse d'une vie réussie. Comme dans le *« cas exemplaire »* de Maureen, la fille unique grandie dans l'épicerie de ses parents et qui se promettait d'être *« différente »*, mais tellement assoiffée d'ascension sociale qu'elle se laissera piéger par sa dévorante ambition.

Jamais d'apitoiement stérile chez Doris Lessing. Son mordant, sa férocité joyeuse, donnent au contraire à ces êtres ordinaires, bousculés par des drames silencieux, le relief et la force de personnages types – l'intellectuelle, l'artiste, la mendiante, l'arriviste... Ce qui les fait vivre sous nos yeux de façon si vraie, si palpable, c'est un art consommé du détail : le *« couvre-théière en tricot noir »* dont s'est coiffée la vieille folle, les fourrures de Mme Fortescue, *« bestioles (...) laissant pendre leurs yeux en perles brillantes et leurs pattes vides »*, la puanteur fétide d'un débit d'alcool, le *« gonflement bleui »* des paupières d'un vieillard tout *« rétréci »* sur son lit de mort...

De son pinceau ironique et précis, Doris Lessing dispose ainsi des touches de couleurs vives, minuscules, sur le fond uniforme et tragique de nos existences. Le tableau pourrait s'intituler simplement : « Eloge de la dérision ».

Florence Noiville

Désenchantement grec

Maro Douka dresse le portrait d'une génération passée de la résistance à l'amertume

L'OR DES FOUS
de Maro Douka.
Traduit du grec
par Paule Rossetto,
Actes Sud, 297 p., 135 F.

Maro Douka est une grande dame des lettres grecques et le roman qui paraît aujourd'hui en français, son œuvre majeure, a été un événement en 1979 lors de sa sortie en Grèce. *L'Or des fous*, c'est à la fois l'histoire d'une éducation sentimentale, le portrait d'une génération et l'aveu d'un échec.

Lorsque le roman commence, Myrsini, l'héroïne, a tout juste dix-huit ans. C'est une fille de bonne famille, fine et élégante, qui fréquente un cours privé et fait de la danse classique. A la fin, sept ans plus tard, amère, désabusée, elle est revenue de tout, de l'amour comme de la politique – nous sommes à l'époque du putsch des colonels et de la résistance à la dictature, – mais elle a appris à voir clair en elle-même et y a trouvé un certain apaisement. Avant d'en arriver là, elle est passée par bien des révoltes et des souffrances.

Si le livre de Maro Douka a eu un tel succès en Grèce, lors de sa sortie, et reste une œuvre importante, la plus populaire de cet auteur, c'est que toute une génération s'y est reconnue. Tous ceux qui, comme Myrsini, comme Maro Douka, sont nés à la fin de la guerre civile, ont grandi dans l'atmosphère troublée des années 50 et 60 et étaient étudiants au moment du putsch des colonels, ceux que l'on appelle la génération de Polytechnique, se sont bercés des mêmes espoirs et ont vécu les mêmes souffrances que l'héroïne.

La révolte des étudiants contre la dictature est l'acte d'héroïsme, la justification aux yeux de l'Histoire de cette génération qui n'a pas connu les grands combats pour la liberté de ses aînés et qui est née de la honte, du grand traumatisme de la guerre civile. *« Bravo, les combattants! Bravo, les héros de 1821! »*, lancent les passants aux étudiants qui occupent l'Ecole polytechnique, leur décernant ainsi un brevet d'héroïsme : tout combat pour la liberté renouvelle l'acte fondateur de la nation grecque, la guerre d'Indépendance.

Mais les temps ont changé, et les grands idéaux ont perdu de leur valeur : la liberté, la pureté ne sont plus que *« l'or des fous »* – en grec « la rouille antique », mais le titre français est une superbe trouvaille, – ce nom poétique de la pyrite, de la terre qui brille comme de l'or. L'héroïne s'aperçoit qu'elle a vécu dans la confusion, se battant contre des mirages nés de son propre désir de s'abuser, plaquant des *« masques »* sur les autres à seule fin d'« *exorciser* [ses] *peurs* ». Sur un autre plan, le livre de Maro Douka, écrit à la fin des années 70, est porteur déjà de tout le désenchantement qui marque la Grèce des années 80. Le retour de la démocratie ne s'est pas accompagné du renouveau moral et politique attendu, les « héros » de Polytechnique sont morts pour rien. Et le roman, qui saisissait à chaud l'esprit d'une époque, prend un peu aujourd'hui des airs de document historique.

Lucille Farnoux

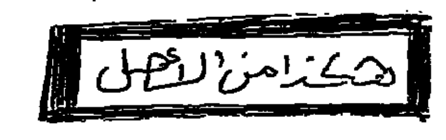
Les silences de Ioannou

LE SARCOPHAGE
de Yorgos Ioannou.
Nouvelles traduites du grec
par Michel Volkovitch
Ed. Climats, 176 p., 110 F.

Dans ces nouvelles « Rêveries du promeneur solitaire », Ioannou évoque, au fil de la mémoire, la Thessalonique de l'Occupation et de sa jeunesse. Un ton intimiste, presque murmuré, teinté d'un humour léger, caractérise ces petits textes en prose où l'auteur excelle à détecter l'aspect tragi-comique de la vie quotidienne en ces temps troublés. Les scènes, croquées sur le vif du souvenir, ont la tendresse et la netteté trompeuse de la réminiscence.

Page après page, cependant, un infime décalage apparaît, à peine perceptible à l'oreille, comme s'il y avait toujours un écart entre ce qui est dit et ce qui devrait l'être, comme si une légère fêlure privait la voix de l'écrivain de sa résonance naturelle, lui conférant une sorte de matité. L'homosexualité de Ioannou explique sans doute beaucoup de choses : le silence qui entoure cette part inavouable (à l'époque, en 1971) de sa personnalité gagne toute parole prononcée, même anodine. Les textes sont toujours très courts, comme si l'écrivain avait peur d'en dire trop et s'arrêtait au bord de l'aveu, la parole coupée par le silence. Mais tout ce non-dit ressurgit à sa façon dans le caractère incongru, étrange, de nombre de « souvenirs » racontés par le narrateur sur le ton le plus naturel.

L. F.



LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Des mots pour le taire

PEAU DE VÉLIN
de Patrick Virelles.
Belfond, 368 p., 120 F.

QUOI DE NEUF SUR LA GUERRE ?
de Robert Bober.
POL, 246 p., 110 F.

ANNAM
de Christophe Bataille.
Arléa, 93 p., 70 F.

L'ÉTÉ est la saison des affaires qui n'en sont pas. Un accroc dans le tissu des jours ordinaires qu'on rapetasse à la va-vite avec ce qui tombe sous la main, dans la mollesse de conversations languissantes et convenues. Entre le feuilletage d'un Stephen King sableux et l'épépinage nonchalant des philosophies croisées de Françoise Giroud et de Bernard-Henri Lévy, il arrivera ainsi que le propos tombe sur un sujet propice entre tous à la délectation morose : la crise du roman français contemporain.

Sur la plage de Cabourg, dans les années 20, nos grands-mères en maillots-jupettes et nos grands-pères en caleçons rayés établissaient déjà le même diagnostic alarmant : le roman français agonise. Ils avaient, eux, des raisons d'être inquiets : cette mort annoncée en appelait à une autre, toute proche et bien réelle, celle de millions de jeunes gens dont la voix s'était tue et qu'on avait ensevelis avec les dernières illusions d'une civilisation. Et les plus doués des rescapés hurlaient qu'on ne les y prendrait plus, vouant aux mêmes gémonies l'ordre ancien et le roman qui en était comme la musique.

Ce qui est mort alors, c'est l'innocence du roman. Mais avait-elle, chez les plus grands, jamais réellement existé ? Chaque roman vraiment nouveau ne naît-il pas de la mise en crise des romans qui le précèdent ? Mise en crise de l'histoire, de la vision sociale, de la narration, du statut de l'écrivain, de la réalité, du langage. Et tous les romanciers, partout, à quelque langue qu'ils appartiennent et qu'ils servent, dans l'exaltation du réel ou dans sa fuite, doivent patiemment défaire – ou trancher – des nœuds semblables. Eternelle affaire de talent.

AINSI, en leur âge mûr, après avoir longuement et laborieusement fréquenté leur temps, deux hommes se sont-ils lancés dans l'aventure d'un premier roman. Pas pour le seul plaisir de raconter une histoire ; pas pour témoigner d'une expérience unique, mais, l'un et l'autre, pour enfin savoir ce que les mots veulent dire, c'est-à-dire aussi ce qu'ils ont pour fonction de taire.

Patrick Virelles a cinquante-quatre ans et il est belge. Son appartenance à une nation déchirée par des querelles linguistiques n'est évidemment pas étrangère à sa passion de voyeur pour la langue. Ce digne compatriote de Maurice Grevisse – et non Grévisse, comme l'indiquait traîtreusement le Larousse jusqu'en 1990 – d'André Goose et de Joseph Hanse ne se contente pas d'aimer le français, il lui voue un culte violent, possessif, intransigeant, vétilleux, et joliment frénétique. Il en collectionne les *mots* et *les* formes grammaticales, les préciosités et les nuances, comme son héros collectionne les éditions rares illustrées. En maniaque de la précision, en jouisseur de la rareté, en traqueur éperdu d'une perfection formelle qui lui paraît être la seule ancre à laquelle se raccrocher à l'époque de toutes les dérives.

Il idolâtre la *belle* langue, bien sûr, celle des classiques et de la haute époque dont il aime réhausser les souplesses de satin de quelques raideurs d'amidon, mais il admet aussi dans son Eglise le parler-banane des îles et le jeu bariolé de ses couleurs, et même l'argot lorsqu'il n'est pas un laisser-aller mais une manière nouvelle de dire un monde avalé par la vitesse, étourdi par sa faconde, bousculé par son histoire.

Et comme il sait jouer de tout cela avec la jubilation d'un savant amateur, cela nous vaut un livre pétulant, délicieux et plein de verve sur le petit monde des bibliomanes dont l'auteur partage probablement les ivresses et les rigueurs.

Mais tout cela ne serait encore qu'un acrobatique et charmant exercice de style doublé d'un intelligent tableau de mœurs, si, à force de caresser la langue de toutes les manières, Patrick Virelles n'en mettait au jour la faille, l'impossture. Qu'y a-t-il sous ces jolies phrases, après le plaisir de les posséder enfin, d'en exprimer le suc et la perfection élégante ? Le refus de vivre la réalité, l'incapacité à sortir de soi-même. De même que le vieux bibliophile n'est rien d'autre qu'une peau de vélin, une superbe et précieuse page blanche sur laquelle aucune humanité ne viendra jamais s'inscrire, l'amateur de langage au bout de sa quête se retrouve avec un trésor de bimbeloterie : des phrases rutilantes, des costumes verbaux d'emprunt chargés d'habiller du néant.

Robert Bober est, par profession, un homme d'images. C'est lui qui a réalisé, notamment, *Récits d'Ellis Island*, en 1979, en collaboration avec Georges Perec. La visite d'un lieu de mémoire, celui des seize millions d'émigrants qui s'y entassèrent entre 1892 et 1924 et une tentative de reconstitution de la réalité quotidienne de ces exilés en attente d'une identité nouvelle à partir des ruines de cet îlot de triage aujourd'hui déserté. Il a fallu près de quinze ans encore après ce film pour que Bober ose visiter par les mots ses propres ruines, ose interroger ses propres traces, ose enfin s'insérer dans une histoire qui soit une histoire, c'est-à-dire autre chose qu'une succession de ruptures, de disparitions, d'exils et de destructions.

Quoi de neuf sur la guerre ? est le roman d'un lieu de mémoire modeste et quotidien qui a ceci de particulier qu'on y évite, tant que faire se peut, de parler du passé : un atelier de confection pour dames, rue de Turenne, en 1946. Un hâvre laborieux de rescapés qui n'en reviennent pas de vivre. Autour de quelques machines à coudre, de trois tables et de pièces d'étoffe, trois hommes, quatre femmes, deux gosses essaient d'apprendre ou de réapprendre à vivre, à tâtons, dans les rires et dans les sanglots, sans cesse à côtoyer le gouffre, le suicide, la folie. Tous, quel que soit leur âge, devenus à la fois des enfants et des vieillards, fragiles, cassants comme du verre. Des gens humbles, à la langue hésitante, toute embarrassée encore de yiddish, mais qui découvrent spontanément, par l'expérience de la souffrance, le pouvoir vital de la littérature.

Comment dire les choses de manière qu'elles ne s'oublient jamais, que la mémoire ne s'en efface pas, faisant de la vie une pure folie d'instants et, en même temps, faire que l'insupportable s'absente, que les mots tiennent à distance l'innommable, l'abominable, l'indicible, afin qu'ils n'étouffent pas définitivement les chances de vivre ? Pour les tailleurs, les coupeurs, les retoucheurs et les mécaniciens de la rue de Turenne, il ne s'agit guère de savoir si l'on peut écrire après Auschwitz, mais comment on peut vivre avec et malgré sa mémoire ; et dans ce terrible apprentissage s'invente une littérature dont la fonction est de dire ce qui n'est pas, l'absence, la perte, la disparition, et de tourner sans cesse autour de ce qui est et qui n'a pas de nom.

L'OMBRE amicale de Georges Perec habite évidemment ces pages où l'essentiel se lit dans le creux du récit, dans les *replis* de la fantaisie et de la légèreté, sur la face cachée de l'humour, dans la vibration d'une écriture soigneusement purgée des tentations du trémolo. Un superbe travail d'écrivain s'accomplit quand de l'horreur, du magma, de l'au-delà des larmes surgissent ces phrases nettes, claires et précises, ces rires espiègles, ces chansons tendres et qu'ose se formuler un pari d'espérance.

Le livre se termine ainsi : « *Reçu ce matin au courrier une lettre de l'amicale des Anciens des Foyers de la CCE* (1), *concernant la rencontre annuelle, il y a la date et le lieu de la rencontre. Et puis ceci : Prix d'entrée : une photo de famille, surtout celle de vos enfants et de vos petits-enfants. Nous voudrions constituer un grand album, sous forme de tableau mural, qui s'enrichirait au fur et à mesure de vos arrivées.* »

Ainsi le roman – français, ou belge ou d'ailleurs : peu importe – vit-il de la crise permanente de la langue qu'il porte et qui le porte et dans laquelle se cristallisent nécessairement le singulier d'un créateur et le pluriel d'une société historique. Il y a faiblesse, déclin – et déception pour le lecteur – lorsque l'auteur, par naïveté ou par manque d'imagination, ignore cette crise. Alors, comme Christophe Bataille dans *Annam* (il n'a, ce sera son excuse, que vingt et un ans), il peut convoquer tous les sortilèges de l'histoire, toutes les ressources de l'exotisme indochinois, toutes les péripéties d'un drame collectif et d'une déconfiture spirituelle, tout cela est condamné à s'effacer sitôt que lu : ce n'est pas le goût du réel qui compte en littérature, mais celui des mots.

(1) Commission centrale de l'enfance. Organisation créée avant la Libération par l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE) et dont la tâche était essentiellement la sauvegarde des enfants juifs.

L'amour déçu d'André Gide

L'auteur du « Roi Candaule » aurait aimé être un grand dramaturge.
L'incompréhension de la critique, la rareté du public en ont décidé autrement

ANDRÉ GIDE ET LE THÉÂTRE
de Jean Claude.
Gallimard, coll. « Les Cahiers de la NRF »,
tome I : 591 p., 320 F.,
tome II : 539 p., 280 F.

« Gide n'aime pas le théâtre. C'est un malheur pour le théâtre », déclarait Jacques Copeau en 1928. Les deux volumes de l'étude fort méthodique et précise de Jean Claude, professeur de littérature française à l'université de Nancy-II, nuancent considérablement cette formule à l'emporte-pièce : Gide, qui se serait volontiers vu dans le rôle du comédien, aurait, avant tout, aimé être un dramaturge apprécié. Lecteur des tragiques grecs, de Goethe, Shakespeare, Racine, Molière, il a composé – souvent avec peine et inquiétude – diverses œuvres dramatiques qui n'ont jamais, si ce n'est à la toute fin de sa vie, trouvé réellement leur public : *le Roi Candaule*, drame en trois actes créé par Lugné-Poe au Théâtre de l'Œuvre en 1901, *Bethsabé*, monologue dramatique en trois scènes lu par Copeau en 1914 au Vieux-Colombier, *Philoctète*, court traité en cinq actes représenté pour la première fois en public par le groupe Art et action en 1921, *Saül*, drame en cinq actes monté par Copeau au Vieux-Colombier en 1922, *le Retour de l'enfant prodigue*, version scénique en cinq tableaux proposée par le Théâtre du Rideau en 1928, *Œdipe*, drame en trois actes créé en 1932 par Pitoëff, *Perséphone*, livret d'un opéra en trois tableaux mis en musique par Stravinsky et commandité par Ida Rubinstein en 1934, *le Treizième arbre*, « plaisanterie » en un acte, mise en scène par Louis Ducreux à Marseille en 1935, *Robert ou l'intérêt général*, pièce en cinq actes créée au Théâtre municipal de Tunis en 1946... Sans compter ses adaptations de Tagore, de Shakespeare (*Antoine et Cléopâtre*, *Hamlet*), des *Caves du Vatican*, du *Procès*, de Kafka, et quelques projets inachevés.


LIPNITZKI-VIOLLET

En 1948, avec Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault.

Malgré les « insuccès » et les réserves de ses plus proches amis, Gide s'efforça de penser sa propre expression dramatique, depuis la rédaction jusqu'à la représentation, en termes de modernité : refus de la convention, refus de l'« épisodisme », refus du réalisme, refus de l'analyse psychologique, auxquels il opposait les notions de « caractères » et de grandeur tragique. Une fois achevées les laborieuses phases d'écriture et de retravail, il recherchait, sans vouloir trop s'en mêler, la collaboration de certains hommes de théâtre, suivait, avec une curiosité mêlée de respect, l'évolution du metteur en scène séduit, de la troupe magnétisée, se préoccupait du décor, des costumes, de la partition s'il le fallait. Mais ce grand intérêt pour l'atmosphère du théâtre se doublait d'affres insurmontées : depuis sa difficulté à abandonner ses textes à autrui, sa présence pesante aux répétitions, son affolement les soirs de premières, son humiliation devant l'incompréhension de la critique et la rareté du public, jusqu'à l'amer désir de rivaliser avec le glorieux théâtre de Claudel. Il travailla pourtant avec les metteurs en scène les plus novateurs, qui parfois le jouèrent avec passion, mais souvent sans le convaincre – Antoine, Lugné-Poe, Copeau, Pitoëff, Jouvet, Dullin, Barrault, Vilar, Meyer, Artaud même. *« Je me persuade une fois de plus*, écrit-il dans son *Journal* en 1920, après une répétition *d'Antoine et Cléopâtre* avec Ida Rubinstein, *de l'impossibilité de faire d'une pièce de théâtre une œuvre d'art. »*

Continûment pourtant, cet *« auteur injouable »*, selon l'expression de Jean Claude, se plut à exercer souplement sa réflexion sur la matière de l'interprétation, sur la gestuelle, la diction, la métrique : publiées en appendice, quelques lettres inédites de 1941, adressées à sa fille Catherine qui se destina un temps au théâtre, sont, à cet égard, révélatrices. Sans nourrir l'ambition d'un Copeau qui, dans le texte fondateur du Vieux-Colombier, déclarait vouloir *« rendre au plus décrié des arts son lustre et sa grandeur »*, Gide espéra longtemps faire passer ce qu'il appelait modestement ses « idées de théâtre » à travers ses propres pièces. Ce ne sont pas ses conceptions théâtrales qui ont donné à Gide cette envergure intellectuelle si particulière, mais elles sont importantes si l'on veut bien comprendre son rôle dans l'histoire des idées, si l'on veut mieux cerner l'écrivain, tout simplement. Et l'on peut se demander – comme Gide l'a d'ailleurs fait tout au long de sa vie en regrettant de n'avoir pu faire jouer dès 1898 sa première pièce écrite, *Saül*, par le célèbre comédien De Max et sous la prestigieuse direction d'Antoine – ce qu'il nous serait arrivé s'il avait rencontré d'emblée la large audience tant désirée : *« Il avoue* – rapporte Claude Mauriac dans *Conversations avec André Gide* – *que s'il avait eu du succès au théâtre, il aurait tout abandonné pour continuer dans cette voie, quitte à faire des concessions au public. »*

Claire Paulhan

Rimbaud en enfer

Pour Roger Munier, l'essentiel rimbaldien est dans le refus du monde effectif

LES ÉVASIONS D'ARTHUR RIMBAUD
de Roger Munier.
José Corti, 436 p., 160 F.

L'ennui baudelarien est aussi au cœur des écrits et de la pensée d'Arthur Rimbaud. On le trouve évoqué dans de nombreux poèmes et jusque dans les lettres qu'il écrit du Harar : *« Je m'ennuie beaucoup, toujours ; je n'ai même jamais connu personne qui s'ennuyât autant que moi »*, déclare-t-il ainsi aux siens le 4 août 1888. Cet « ennui » relève moins de la mélancolie et du mal d'être, chantés par les romantiques, que du sentiment de « déréliction » évoqué notamment par l'école existentialiste. *« Ce sentiment de fixation, d'arrêt figé et sans issue »*, ainsi que l'écrit Roger Munier, court comme un leitmotiv profond de l'œuvre, des lettres, où il confesse à Delahaye son rejet de *« l'inqualifiable contrée ardennaise »*, au *Bateau ivre*, dont la fuite éperdue s'achève dans une « flache », retour au réel ordinaire après une fantastique évasion, un *« bondissement par les choses inouïes et innommables »*. De même que *les Poètes de sept ans* sont l'aveu d'une solitude dans l'attente sourde d'un « ailleurs », de même la *Lettre du voyant* affirme une exclusion du réel ordinaire par la célèbre formule : *« Je est un autre. »*

Dès lors, Rimbaud va chercher un langage, une « alchimie du verbe » pour dire l'informe sans le figer, tentative qu'éclaire un passage d'une *Saison en enfer* : *« Ce fut d'abord une étude. J'écrivais des silences, des nuits, je notais l'inexprimable. Je fixais des vertiges. »* Et cet enfer, ainsi que le souligne Roger Munier, n'est autre que *« l'écart insensé où vit l'évadé du monde, qui pourtant ne peut s'affranchir du monde »*. Le damné de la *Saison* est ainsi déchiré et double : « l'époux infernal » et « la Vierge folle » ne sont pas Rimbaud et Verlaine dans leurs scabreuses amours, comme on a pu l'avancer, mais les deux états du même Rimbaud : celui qui ne peut accepter le monde et veut « changer la vie » et celui qui ne peut échapper au monde effectif et cherche confusément le bonheur. Des amours qui sont une dichotomie métaphysique.

Tout l'essai minutieux et dense de Roger Munier éclaire, de poème en poème, de déclarations en lettres, la démarche rimbaldienne essentielle : refuser le réel effectif. L'affirmation est inscrite ici et là au fil de l'œuvre. Elle aboutit à la rupture que l'on sait, mais cet échec constitue tout le génial défi de Rimbaud et, à coups de brisures, assure paradoxalement l'unité d'un destin tourmenté.

Pierre Kyria

★ Roger Munier a récemment publié, chez différents éditeurs, des textes, étapes d'un itinéraire secret et méditatif : *Psaume furtif* (Babel éditeur, La Métairie Basse, En Froment, 81200 Mazamet, 36 p., 60 F) ; *Tous feux éteints* (Lettres vives, 60 p., 79 F) ; *Voir, textes sur l'art* (Deyrolle, 130 p., 140 F) ; *le Seul* (Id., 184 p., 160 F) ; *Exode* (Arfuyen, 104 p., 85 F) ; *Stèle pour Heidegger*, dont Munier fut l'un des traducteurs et amis (id., 62 p., 65 F) ; *Essai sur la poétique d'André Frénaud, l'Etre et son poème* (Encre marine, Fougères, 42220 La Versanne, 154 p., 120 F).